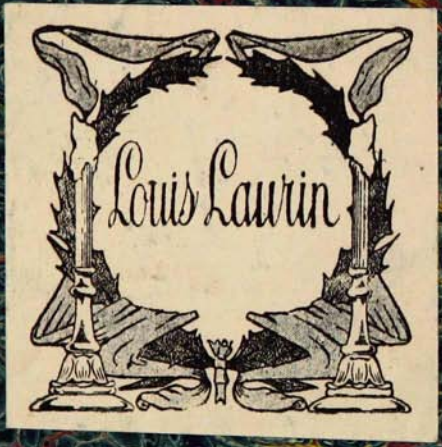
A22-5/
1887F
COF

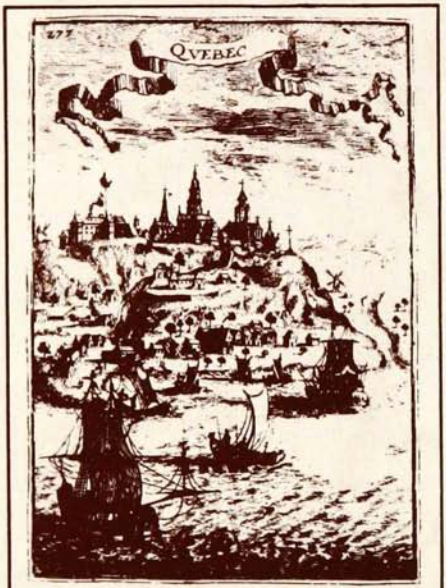
STAN. DRAPEAU.

LE GUIDE DU COLON FRANCAIS

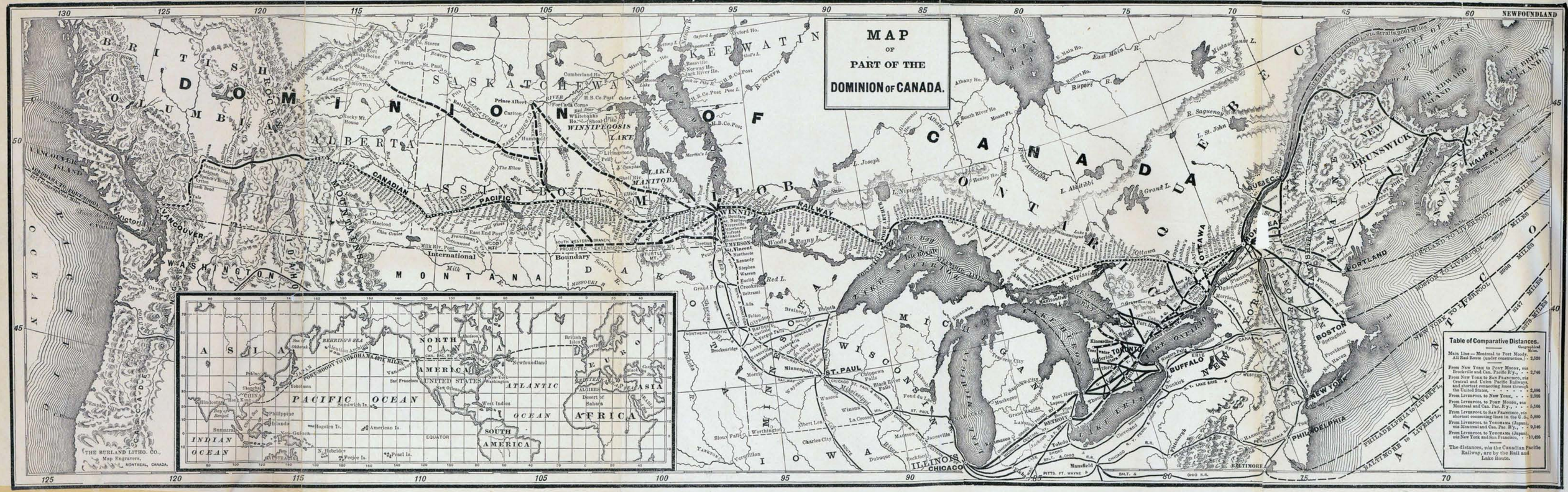
1888


Louis Laurin

75
75
cBX
cyw
AK



Bibliothèque Nationale du Québec


MAP
OF
PART OF THE
DOMINION OF CANADA.
DOMINION OF CANADA
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
SASKATCHEWAN
KEEWATIN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
NEW BRUNSWICK
NOVA SCOTIA
PRINCE EDWARD ISLAND
NEWFOUNDLAND
CANADIAN PACIFIC RAILWAY
WINNIPEG
LAKE WINNIPEGOSIS
LAKE MANITOBA
WINNIPEGOSIS
Boundary
International
MONTANA
DAKOTA
MINNESOTA
WISCONSIN
MICHIGAN
IOWA
ILLINOIS
CHICAGO
ST. PAUL
Minneapolis
Duluth
TORONTO
BUFFALO
NEW YORK
BOSTON
PORTLAND
PHILADELPHIA
BALTIMORE
MONTREAL
QUEBEC
HALIFAX
ST. JOHN
VANCOUVER ISLAND
VICTORIA
VANCOUVER
WASHINGTON
IDAHO
PACIFIC OCEAN
ATLANTIC OCEAN
Table of Comparative Distances.
Geographical Miles.
Main Line — Montreal to Port Moody. All Rail Route (under construction.) - 2,593
From New York to Port Moody, via Brockville and Can. Pacific Ry., - - 3,746
From New York to San Francisco, via Central and Union Pacific Railways, and shortest connecting lines through the United States, - - - - - - 2,895
From Liverpool to New York, - - - 3,265
From Liverpool to Port Moody, via Montreal and Can. Pac. Ry., - - - 3,166
From Liverpool to San Francisco, via shortest connecting lines in the U. S., 5,880
From Liverpool to Yokohama (Japan), via Montreal and Can. Pac. Ry., - 9,946
From Liverpool to Yokohama (Japan), and New York and San Francisco, - 10,495
The distances, viâ the Canadian Pacific Railway, are by the Rail and Lake Route.
LIVERPOOL TO PORT MOODY 5925 MILES
LIVERPOOL TO HALIFAX 2780 MILES
LIVERPOOL TO PORTLAND 3095 MILES
LIVERPOOL TO BOSTON 3145 MILES
LIVERPOOL TO NEW YORK 3147 MILES
LIVERPOOL TO PHILADELPHIA 3276 MILES
LIVERPOOL TO BALTIMORE 3345 MILES
PORT MOODY TO YOKOHAMA 4,053 MILES
ASIA
NORTH AMERICA
EUROPE
AFRICA
SOUTH AMERICA
PACIFIC OCEAN
ATLANTIC OCEAN
INDIAN OCEAN
BEHRING'S SEA
CHINA
JAPAN
AUSTRALIA
EQUATOR
THE BURLAND LITHO. CO.
Map Engravers,
MONTREAL, CANADA.

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1887, par
STANISLAS DRAPEAU, au ministère de l'Agriculture.

COF
CP22-X12/
1887F

TABLE DES MATIERES

PAGES.

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

I.—Qui doit émigrer ? 2
II.—Où émigrer ? 3
III.—Quel capital apporter ? 3
IV.—Comment s'y prendre ? 4
V.—Voies pour se rendre au Canada 6
VI.—Agents du gouvernement 6
VII.—Maisons d'émigration 7
VIII.—Achat du billet de transport 7
IX.—Durant la traversée 7
X.—Ce qu'il faut apporter 8
XI.—Bagages 8
XII.—Prix du passage 8

LE CANADA.

APERÇU GÉNÉRAL.

I.—Territoire et population 10
II.—Moyens de communication 11
III —Climat 12
IV.—Le sol 13
V.—Produit des terres 14
VI.—Produit des forêts 15
VII.—Minéraux 18
VIII.—Pêcheries du Canada 19
IX.—Industries et manufactures 21
X.—Concessions ou achats de terres 22
XI.—Le repatriement des canadiens des Etats-Unis au Canada 23
XII.—Avis concernant ceux qui doivent émigrer 24

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

§ 1.—SYSTÊME DE GOUVERNEMENT :
Gouvernement Fédéral 26
Gouvernement Provincial 26
Gouvernement Municipal 26
§ 2.—Education 27
§ 3.—Etat social 27
§ 4.—Culte religieux 27
§ 5.—Naturalisation 27
§ 6.—Cens électoral 28

PAGES.
§ 7.—Successions et Testaments 28
§ 8.—Acquisition d'immeubles 28
§ 9.—Administration de la justice, tribunaux, etc 28
§ 10.—Police et Milice 28
§ 11.—Derniers conseils aux immigrants 29

LE GUIDE DU COLON.

PROVINCES ET TERRITOIRES.

PROVINCE DE L'ISLE DU PRINCE-EDOUARD.

Etendue, population, terres, chemins de fer, etc 31
Ville de Charlottetown, capitale provinciale 31

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Etendue, population, terres, chemin de fer, etc 33
Ville d'Halifax 33
§ 1.—Agriculture 35
§ 2.—Pêcheries 35
§ 3.—Mines de charbon 35
§ 4.—Bois de construction 36
§ 5.—Commerce 37
§ 6.—Le chemin de fer *Intercolonial* 37

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Etendue, commerce, industrie, etc 38
Ville de Saint-Jean 38
Ville de Fredericton, capitale provinciale 38
§ 1.—Population 39
§ 2.—Développement agricole 40
§ 3.—Terres disponibles 40
§ 4.—Agents des terres 41
§ 5.—Serviteurs et servantes 42
§ 6.—Chemins de fer 42
§ 7.—Autres voies de communication 42
§ 8.—Pêcheries 42
§ 9.—Exportations 43
§ 10.—Construction de navires 43

PROVINCE DE QUEBEC.

§ 1.—Population 44
§ 2.—Education 45
§ 3.—Langue Française 45
§ 4.—Lois 45
§ 5.—Industries et commerce 46
§ 6.—Agriculture 46
§ 7.—Terres à coloniser 47

PAGES

§ 8.—Privilèges accordés aux colons 47
§ 9.—Agents du gouvernement 48
Ville de Québec.—Population, hâvre, entrepôts de bois, édifices publics, monuments, etc. 49-56
Ville de Montréal.—Situation, population, édifices publics, monuments, etc 57-62
Ville des Trois-Rivières.—Situation, institutions, population, etc 63
Ville de Saint-Hyacinthe.—Population, édifices publics, industrie, etc 64
Ville de Sherbrooke.—Etendue, population, édifices, etc 65

RÉGIONS DE COLONISATION.

I.—Vallée du Lac Saint-Jean 67
II.—Vallée du St. Maurice 71
III.—Vallée de l'Outaouais 73
IV.—Vallée du lac Témiscamingue 79
V.—Cantons de l'Est 81
VI.—Bas du fleuve Saint-Laurent (Rive Sud) 87
VII.—La Gaspésie 89

PROVINCE D'ONTARIO.

Etendue, commerce, industrie, chemins de fer, etc 95
Ville d'Ottawa, capitale du Canada.—Population, parc, édifices publics, chemins de fer, etc 95
Ville de Toronto, capitale provinciale.—Population, édifices publics, maisons d'éducation, etc 102
Ville d'Hamilton.—Situation, population, édifices publics, etc 104
Ville de London.—Population, édifices publics, industrie, commerce, etc 107
Ville de Kingston.—Etendue, hâvre, population, arsenal, etc., etc 109
Mention des villes de St. Thomas, Belleville, Guelph, Paris, Brantford, Port Arthur et Ste-Catherine 110-113
§ 1.—Population provinciale 113
§ 2.—Education 114
§ 3.—Mines 114
§ 4.—Comté d'Essex 114
§ 5.—Culture de la vigne 114
§ 6.—Avenir de l'élément français 114
§ 7.—L'agriculture avant tout 115
§ 8.—Terres disponibles 115
Agents des terres 115-118
EXEMPLE A SUIVRE.—Mention des Fermes Fothergill, Belvoir, Jersey, Joseph Alton, et George Alton 119-127

PROVINCE DE MANITOBA.

§ 1.—Population provinciale 128
§ 2.—Principaux groupes de population 129
§ 3.—Le sol 129
§ 4.—Le climat 129
§ 5.—Analyse du sol 132
§ 6.—Moyenne des récoltes 132
§ 7.—Bois de chauffage 132
§ 8.—Facilité de communication 133
Agents des terres 133
§ 9.—Une dernière considération 133

PAGES

Ville de Winnipeg.—Développements, population, édifices publics, etc..... 133-137
Ville de Saint-Boniface.—Situation, progrès, maisons d'éducation, population, etc..... 138
Ville d'Emerson.—Situation, progrès, chemins de fer, etc..... 139
Ville de Minnedosa.—Situation, développements, population, etc..... 140-141

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

§ 1.—Etendue du Nord-Ouest..... 142
§ 2.—Population..... 143
§ 3.—Récoltes moyennes..... 143
§ 4.—Bétail..... 143
I.—*District d'Assiniboine.*—Etendue, villes et villages, population, développements, 143-145
II.—*District de la Saskatchouane.*—Etendue, population, récoltes, etc..... 146
III.—*District d'Alberta.*—Etendue, population, récoltes, ranches, etc..... 146-149
IV.—*District d'Athabaska.*—Etendue, population, minéraux, etc..... 149
§ 5.—Concessions des terres au Nord-Ouest..... 149
§ 6.—*Homestead* et Préemption..... 150
§ 7.—Terres du chemin de fer Pacifique..... 151
Agents des terres du Nord-Ouest..... 151

PROVINCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

Etendue du pays, population, etc..... 152
L'Ile de Vancouver..... 154
Ville de Victoria, capitale provinciale..... 154-155
Ville d'Esquimalt..... 156
Ville de Nanaimo..... 156
Ville de New-Westminster (Rivière Fraser)..... 156

CONCLUSION.

Vente des terres.—Concessions gratuites.—Agents.—Tableau des salaires, etc., etc... 157-159

SUPPLEMENT.

1°.—Liste générale des agents d'émigration et des terres, tant en Europe qu'en Canada. 160-161
2°.—Etats de population du Canada, d'après le recensement de 1881..... 162-163
3°.—Mouvement commercial.—Importation et Exportation du Canada..... 164
4°.—Valeur totale du produit des pêcheries, dans chaque province..... 164
5°.—Les Banques du Canada.—Actif et Passif..... 166
Etat de la circulation des billets du gouvernement..... 166
Dépôts aux Banques d'Epargne..... 166
6°.—Tableau des salaires, dans chaque Province..... 169
7°.—Prix des vivres, dans chaque Province..... 170
8°.—Liste des chemins de fer en opération en Canada..... 165
9°.—Mouvement des voyageurs, transport du fret, capital dépensé pour la confection des chemins de fer, etc..... 165
10°.—D'un Océan à l'autre Océan, par le chemin de fer Pacifique Canadien..... 165
OCTROIS GRATUITS—Province de Québec..... 167-168
NATURALISATION.—Règles à observer pour application, passeport, serment d'allégeance, etc..... 171
Armes héraldiques des différentes provinces..... 172-173

ILLUSTRATIONS

PAGES.

CARTE générale du Canada. (*Frontispice*).
Demeures primitives du Colon, dans la forêt 5
Les *Armes héraldiques* du Canada 10
Les chûtes du Niagara, prise du chemin du sud 11
Trois vues de Muskoka 16
Vue d'un chantier, pour la sortie des billots 17

ISLE DU PRINCE-EDOUARD.

Les *Armes héraldiques* de la province de l'Isle du Prince-Edouard 31
Vue de la ville et du hâvre de Charlottetown (Isle du Prince-Edouard) 32

NOUVELLE-ECOSSE.

Les *Armes héraldiques* de la province de la Nouvelle-Ecosse 33
Vue de la ville d'Halifax, prise de la citadelle 34

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les *Armes héraldiques* de la province du Nouveau-Brunswick 38

QUEBEC.

Les *Armes héraldiques* de la province de Québec 44
Vue du Cap-aux-Diamants, à Québec, prise de Lévis 49
Vue du hâvre de Québec, prise de la Citadelle 51
Vue de l'Anse Wolfe, entrepôt de bois 52
Vue du Monument de Wolfe et Montcalm, à Québec 54
Vue du Monument des Braves de 1760 56
Vue du hâvre et de la cité de Montréal, prise de l'Isle Sainte-Hélène 57
Vue du Monument Nelson, place Jacques-Cartier 59
Vue du Monument de la reine Victoria, à Montréal 60
Vue d'un verger de pommes, près de Montréal, à l automne 62
Vue de la ville de Sherbrooke, (Cantons de l'Est) 65
Vue de la ferme " Beauséjour " près de Sherbrooke 83

ONTARIO.

Plan de la cité d'Ottawa 97
Vue du Parlement d'Ottawa 98
Vue de la Statue en bronze de Sir Geo. Et. Cartier 99
Vue des édifices de l'Est et de l'Ouest (Départements) 100
Vue du Bureau de Poste, et des ponts *Sapeur* et *Dufferin* 101
Vue de Yorktown (aujourd'hui Toronto) vers 1834 102

PAGES.

Vue actuelle de Toronto (1887) 103
Vue de la ville d'Hamilton 105
Vue du vignoble de M. Burns, près d'Hamilton 106
Plan de la cité de London 107
Vue partielle de la ville de London, prise de la rue Richmond 108
Vue de la ville de Kingston 109
Plan de la cité de St. Thomas (Ontario) 110
Plan de la cité de Belleville 110
Vue de la cité de Guelph 111
Vue de la ville de Paris 111
Vue de la cité de Brantford 111
Vue de Port-Arthur 112
Vue de la ville de Sainte-Catherine (Ontario) 113
Vue de la Résidence et de la Ferme Fothergill (No. 1) 120
Vue de la Résidence et de la Ferme Belvoir (No 2) 122
Vue de la Ferme Jersey (No. 3) 124
Vue de la Ferme de Joseph Alton (No. 4) 125
Vue de la Ferme de George Alton (No. 5) 126
Vue des Chutes Niagara, prise du parc Wesley 127

MANITOBA.

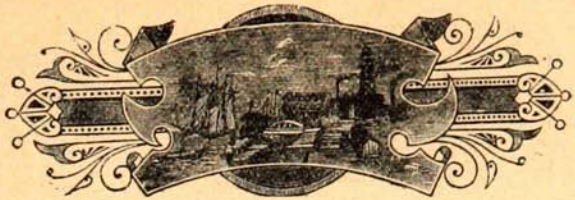
Les *Armes héraldiques* de la province du Manitoba 128
Vignette étalant une récolte de légumes, à Manitoba 130
Vue du *Fort Garry* (aujourd'hui Winnipeg) vers 1850 134
Vue de Winnipeg, en 1870 136
Plan de Winnipeg, en 1887 137
Vue de la ville de Minnedosa 140

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les *Armes héraldiques* du Nord-Ouest (à compléter) 242
Vue de Medecine Hat 145
Une Vue des Montagnes Rocheuses (District d'Alberta) 147

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Les *Armes héraldiques* de la province de la Colombie Britannique 152
Vue de la ville de Victoria, capitale provinciale 154-155
Armes héraldiques des différentes provinces 172-173



INTRODUCTION.

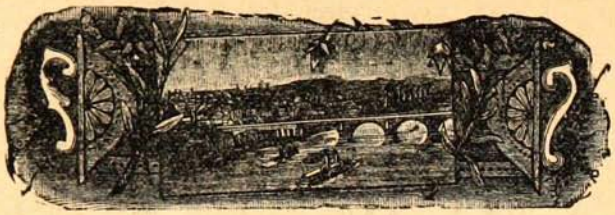
AUJOURD'HUI que l'esprit public, en Canada, est tout préoccupé de l'agrandissement des relations commerciales avec la France, la Belgique, et autres pays d'outre-mer, de même que pour l'expansion colonisatrice de ces mêmes pays au Canada, il devient impérieusement nécessaire d'offrir à l'attention européenne la connaissance plus approfondie des immenses ressources que renferme notre pays, afin que cette connaissance nous amène de nouveaux habitants qui puissent développer avec succès les diverses branches commerciales, industrielles, minérales et agricoles, et tout ce qui forme notre richesse nationale.

Nous n'avons pas la prétention de donner, dans ces quelques pages, une connaissance complète et approfondie de chacune des nombreuses ressources que renferme le Canada ; il faudrait pour cela des volumes. Seulement, nous avons voulu réunir, dans un cadre restreint, les principaux renseignements qui doivent intéresser un futur colon, et donner, autant que possible, une réponse courte et claire aux questions qu'on pose le plus souvent.

Cette brochure s'adresse surtout aux populations de la France, de la Belgique et de la Suisse, en un mot à toute population européenne dont la langue maternelle est le français ; elle se propose donc de faire connaître aux émigrants de la langue française qui, pour une raison ou pour une autre, se voient obligés d'aller chercher fortune en dehors de leur pays. De là son titre : *Le Guide du colon français au Canada.*

Une carte géographique du Canada est annexée à cette brochure, afin que le lecteur puisse nous suivre, comme des yeux, dans toutes les provinces de la Confédération canadienne où nous intéresserons son attention.

Si, arrivé à la dernière page de la brochure, il lui reste encore dans l'esprit quelque obscurité ou quelque difficulté, il pourra en obtenir l'éclaircissement et la solution, en s'adressant soit à Londres (Angleterre), au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers ; soit à Paris (France), au bureau de l'honorable HECTOR FABRE, Commissaire-Général du Canada, 76 boulevard Haussman.



CHAPITRE PRELIMINAIRE.

I

QUI DOIT EMIGRER ?

1°—Le petit propriétaire, qui prévoit devoir végéter toute sa vie au milieu de la concurrence européenne. Le Canada lui offre à exploiter, moyennant un modique avoir, de grandes propriétés qui ne coûtent rien ou presque rien.

2°—Le fermier à gages, qui n'a aucun espoir, en Europe, de devenir un jour propriétaire. S'il peut réaliser seulement cinq ou six mille francs, le Canada lui promet la liberté et l'aisance.

3°—Le propriétaire endetté, qui voit chaque année les intérêts qu'il paie, manger insensiblement son capital. Qu'il règle ses dettes, tandis qu'il en est encore temps ; et avec les débris de sa fortune il refera au Canada, vu les facilités d'établissement, son avenir en péril.

4°—Le père d'une famille nombreuse, vivant assez bien lui-même, mais incapable de donner un héritage à chacun de ses enfants. Au Canada, dans nos vastes prairies du Nord-Ouest ou dans nos forêts profondes des diverses Provinces, il pourra, comme un patriarche, les établir autour de lui facilement et grandement.

5°—Le cadet de famille, qui n'a pas les moyens de soutenir en Europe le ton héréditaire de sa maison. Il lui sera plus facile, au Canada, dans un pays lointain, de recommencer la vie, de prendre de nouvelles habitudes, et de mettre à profit des biens, insuffisants ici, surabondants là-bas.

6°—Les orphelinats agricoles, qui ont des ressources. Ils peuvent, au Canada, à bon marché, loin des dangers des villes, dans des campagnes heureuses, établir leurs pupilles sur des terres vierges, en leur imposant des obligations annuelles de remboursement ; ce qui peut même devenir une source de profit pour les œuvres charitables de la maison-mère.

7°—L'homme de fortune, effrayé des fluctuations et des périls qu'offre actuellement le marché monétaire européen, et fatigué des instabilités toujours croissantes de cette vieille société de l'ancien monde. Le jeune Canada lui offre, au suprême degré, la tranquillité, la sécurité et le respect, pour sa personne, ses biens et ses croyances.

8°—Le capitaliste, l'industriel, le commerçant, le spécialiste qui veulent placer des capitaux dans l'industrie, les manufactures, le commerce, les banques, les chemins de fer, les mines, etc., etc. Nos ressources de toutes sortes, encore imparfaitement exploitées, présentent, avec les plus grandes chances de réussite, un vaste champ à leur activité, à leur énergie et à leur esprit d'entreprise.

*
* *

A ces diverses classes de personnes, nous pouvons, sans imprudence, promettre le succès, pourvu qu'elles apportent avec elles, il va sans dire, la constance, l'économie et l'intelligence du travail. Car, au Canada pas plus qu'ailleurs, les ortolans ne vous tombent pas tout rôtis dans la bouche.

Quant aux ouvriers, artisans, mécaniciens, charpentiers, maçons, menuisiers, briquetiers,

les chances de succès ne leur sont pas sans doute, au Canada, aussi brillantes, aussi générales. Ils y rencontreront, dans leurs métiers, de la concurrence ; dans les premiers temps de leur séjour, peut-être ne sauront-ils trop où se procurer de l'ouvrage. Ils ne se trouvent point dans la situation du cultivateur : le Canada est, avant tout, un pays agricole ; la terre peut s'obtenir à bas prix des anciens propriétaires, le gouvernement la donne ou la vend à un prix nominal ; ainsi, l'émigrant agriculteur, s'il possède de quoi vivre jusqu'à la première moisson, on peut dire, généralement parlant, que son avenir est assuré.

Pour le simple artisan, s'il veut émigrer, le mieux pour lui est de passer en Amérique aux gages d'un fermier de ses connaissances, qui louera ses travaux une première, une seconde et une troisième année ; pendant ce temps de service, avec le produit de ses épargnes, il lui sera facile de se créer petit à petit un établissement. Cependant nous devons dire que bon nombre d'émigrants, qui n'avaient pas le sou, débarqués sur nos bords sans aucune protection, sont parvenus avant longtemps à se faire une position aisée et indépendante, tant il est vrai que, dans les pays nouveaux, il est plus facile de faire son chemin et de renverser les obstacles qui s'opposent à la fortune.

Enfin, et remarquez bien ceci, les hommes qui appartiennent aux carrières littéraires ou aux professions libérales : avocats, médecins, notaires, journalistes, ainsi que les commis de magasin et les clercs de bureau, doivent bien se garder de passer au Canada ; car ils courraient grand risque d'y végéter. Dans notre pays, l'éducation supérieure est donnée avec une surabondance qui va jusqu'à la profusion. Les carrières libérales y sont encombrées ; il y a plus d'aspirants que d'élus.

II.

OÙ EMIGRER ?

Les émigrants du centre de l'Europe, parlant le français et pratiquant la religion catholique, auxquels nous nous adressons surtout dans cette brochure, sans pourtant faire acception de personne, préfèreront sans doute :

1°—La *Province de Québec*, province française et catholique par excellence, où ils retrouveront leur langue, leur foi, leurs lois et leurs mœurs ;

2°—*Manitoba*, qui leur offre, en sus des avantages ci-haut énumérés, une plus grande facilité de s'établir sur des terres déjà toutes prêtes à recevoir le soc de la charrue ;

3°—Le *Nord-Ouest* canadien, où l'on peut se tailler de vastes propriétés, soit pour la culture, soit pour l'élevage des bestiaux, à même l'immensité des Prairies.

4°—La *Colombie Britannique*, sur les côtes du Pacifique, laquelle, de toutes les provinces canadiennes, possède un climat, avec hivers pluvieux et presque sans neige, se rapprochant le plus de celui de l'Europe centrale.

* * *

Enfin, les portes de toutes les Provinces sont grandes ouvertes ; quelques-uns, pour des raisons personnelles, peuvent préférer la riche province d'*Ontario*, surtout le comté d'Essex et ses environs, où se dirige depuis quelques années un assez fort courant d'émigration française ; d'autres porteront leur préférence sur le *Nouveau-Brunswick*, la *Nouvelle-Ecosse* ou l'*Ile du Prince-Edouard*, toutes provinces, du reste, qui renferment, et en assez grand nombre, leurs groupes français.

III.

QUEL CAPITAL APPORTER ?

Nous ne parlons pas du colon qui possède des sommes considérables. Pour celui-là, il n'y a pas de doute qu'il peut se lancer dans les grandes entreprises agricoles, soit dans la culture du blé, soit dans l'élevage des bestiaux, avec les espérances d'un succès presque indubitable.

Nous ne parlons que du petit propriétaire. S'il a du courage et de l'industrie, surtout s'il a soin de semer des pommes de terre et quelques autres légumes dès le premier printemps, il peut s'établir au Manitoba ou au Nord Ouest avec un capital assez restreint.

Il se bornera, pour commencer, qu'à l'achat des objets de première nécessité tel que : une paire de bœufs, une charrette, une charrue, une herse, quelques articles de ménage et ins-

truments d'agriculture absolument indispensables ; une maison qu'il peut construire d'abord d'une manière plus ou moins primitive, comme on pourra le voir par la gravure ci-jointe. Plus tard, s'il veut se bâtir une demeure plus confortable, il trouvera autour de lui les matériaux et les ouvriers nécessaires à sa construction ; si le colon est établi au Nord-Ouest, il pourra faire venir de Winnipeg, par chemin de fer, une maison toute faite ; il n'aura plus qu'à la mettre sur pied et en ajuster les différentes parties. Avec 2,000 francs, il peut se loger ainsi.

Voici, généralement parlant, quel peut être le coût de ces objets de première nécessité :

Une paire de bœufs	600 fr.
Une charrette	150 "
Une charrue et une herse	120 "
Traits, pelles, haches, etc	150 "
Poêle, lits, etc	300 "
Maison et étable	750 "
Chauffage	200 "
Provisions	650 "
Imprévu	500 "
Total	3,420 fr.

Sans doute qu'un capital de 6,000 francs permettrait au colon de s'établir avec plus d'aisance ; mais beaucoup ont commencé avec moins que cela, et sont aujourd'hui tout-à-fait à leur aise.

IV.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Le colon Européen devra avoir soin d'adopter les méthodes dont la sagesse a été démontrée par l'expérience, et ne pas s'obstiner à suivre, dans un pays nouveau, telles ou telles pratiques qui lui étaient familières dans sa patrie.

Par exemple, pour ce qui regarde le labour, lorsqu'il s'agit de *briser* le gazon pour la première fois, la meilleure manière est de ne piquer qu'à une profondeur de deux pouces, et de ne retourner qu'un sillon de douze à seize pouces de large.

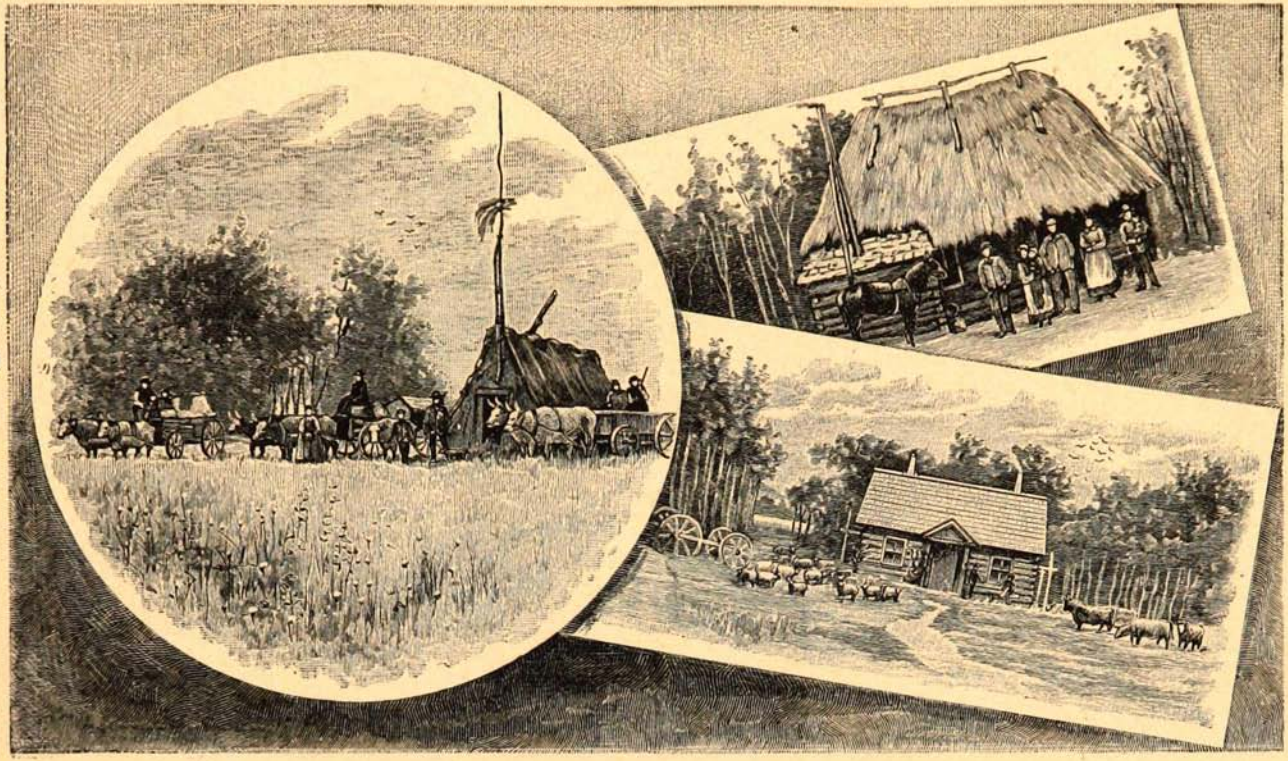
Si le colon arrive de bonne heure, au printemps, il pourra ensemencer d'avoine son premier labour ; sous l'effet d'une moisson croissante le gazon se décompose plus vite, il pousse moins de mauvaises herbes, sans compter que cette récolte, quoique moins abondante qu'elle le sera les années suivantes, lui donne déjà un assez joli revenu. Il suffit de répandre l'avoine sur la prairie avant de labourrer, et les tiges se font jour à travers les sillons. C'est le mode suivi aux plaines du Nord-Ouest.

Dès la première année, le colon peut recueillir tout ce qu'il lui faut de pommes de terre pour les besoins de sa famille, de navets et de betteraves pour la consommation de son étable. Rien de plus simple : dans la trace de la charrue, on dépose les germes de la pomme de terre, ou les graines de la betterave, et, sans plus de cérémonie, on les recouvre par le sillon suivant. Pas n'est besoin de sarcler ces champs cultivés *grosso modo ;* seulement, pour empêcher les légumes d'être étouffés, coupez les mauvaises herbes, lorsqu'elles commencent à élever leurs têtes.

Le premier gazon, sans être très tenace, est un peu dur à briser ; mais une fois qu'il est retourné, le labour devient on ne peut plus facile, le sol est si friable que souvent un cheval suffit pour traîner la charrue.

Pour commencer les bœufs sont préférables aux chevaux, ils s'accoutument plus aisément à la nourriture du pays ; il n'est pas besoin de ration d'avoine et se contentent du foin indigène qui revêt partout en abondance ces immenses prairies. Une paire de bœufs ne coûtent presque rien à nourrir, et ils labourent, dans une journée. un acre et quelque fois un acre et demi.

TROIS VUES DE LA DEMEURE PRIMITIVE DU COLON, DANS LA FORET, EN CANADA.



1° Simple abri, en arrivant sur le lot choisi. 2° Première résidence, en bois, qui servira d'étable plus tard.

3° Maison en bois équarri, avec couverture en bardeaux, après deux ou trois ans de séjour dans l'endroit.

V

VOIES POUR SE RENDRE AU CANADA.

Les principales voies par lesquelles on peut se rendre au Canada sont :

1°—Le *Service franco-canadien*, dont les paquebots quittent régulièrement tous les quinze jours le Hâvre pour les ports d'Halifax, de Québec et de Baltimore. D'Halifax on se rend à Québec par le chemin de fer Intercolonial, et de Québec à Montréal et à Winnipeg par le chemin de fer du Pacifique Canadien. Il faut s'adresser pour fret, passages et renseignements, à M. E. Ficquet, au Hâvre, 105, boulevard de Strasbourg.

2°—La ligne *Red Star*, qui voyage entre Anvers et New-York. Agents à Paris, MM. Pitt & Scott, 7, rue Scribe.

3°—La ligne *Allan*, dont les vaisseaux laissent tous les huit jours Liverpool, en hiver, pour Halifax et Portland ; en été pour Québec et Montréal. Agence à Paris, Alex. Hunter, 4, rue Glück.

4°—La ligne *Dominion* qui voyage, chaque semaine, pendant l'été entre Liverpool et Québec ; pendant l'hiver entre Liverpool et New-York. Agents généraux pour le continent européen, MM. Pitt & Scott, 7, rue Scribe, Paris.

5°—La ligne *Inman*, qui fait, hiver et été, la traversée hebdomadaire entre Liverpool et New-York. Agence à Paris, 11, rue Scribe.

6°—La ligne *Beaver*, entre Liverpool et Montréal, départ chaque semaine.

7°—La ligne *White Cross*, entre Anvers et Montréal. Agents Steinman & Ludwig, à Anvers.

VI.

AGENTS DU GOUVERNEMENT.

Dans toutes les principales villes du Canada, l'émigrant trouvera un Agent auquel il pourra s'adresser dans ses embarras. Ces officiers publics lui donneront conseil et protection ; ils le renseigneront sur les terres à concéder dans leurs districts, sur les fermes à vendre, sur les routes à traverser, sur les distances à parcourir, sur les dépenses du voyage ; ils se chargeront au besoin de recevoir et d'envoyer ses lettres.

Voici les noms des principaux Agents avec leurs adresses :

Nom de l'Agent.	Résidences.	Provinces.
E. McClure Clay	Cité d'Halifax	N.-Ecosse.
S. Gardner	Ville de St Jean	N.-Brunswick.
L. Stafford	Pointe-Lévis et Québec	P. Q.
J. J. Daley	Montréal, rue St. Jacques	P. Q.
J. W. Wills	Ottawa, rue Wellington	Ontario.
R. McPherson	Kingston rue William	Do
J. A. Donaldson	Toronto, Avenue Strachan	Do
A. G. Smyth	London	Do
John Smith	Hamilton	Do
J. M. McGovern	Port Arthur	Do
W. C. B. Grahame	Winnipeg	Manitoba.
J. E. Tetu	Emerson	Do
Thos. Bennett	Brandon	Do
J. A. Baker	Qu'Appelle	Nord-Ouest.
J. Jessop	Victoria	Col.-Britannique.

Sur tous les points du Manitoba, du Nord-Ouest, de la Province de Québec, et autres provinces où il y a des cantons ouverts à la colonisation, on trouvera de semblables agences

établies pour informer le colon et vendre les terres. Quoique les noms de ces agents se trouvent insérés à leurs places respectives, dans cette brochure, on peut dire sans crainte que le premier venu peut indiquer au nouvel arrivé le nom de l'Agent et l'endroit de sa demeure.

L'émigrant peut aussi écrire directement au Département de l'Agriculture, à Ottawa, pour obtenir toutes les informations qu'il désire. Les lettres adressées au Département sont *franco.*

Sur sa demande, le Département lui enverra les brochures et cartes géographiques dont il aura besoin.

Il est bon de se rappeler que le Canada est représenté, à Londres et à Paris, par deux commissaires généraux : à Londres, par Sir CHARLES TUPPER, K. C. M. G., Haut-Commissaire, 9 Victoria Chambers ; et à Paris, par l'hon. HECTOR FABRE, Commissaire-Général, 76, boulevard Haussman.

Avant de partir d'Europe, on peut obtenir à ces deux bureaux toutes les informations désirables.

VII.

MAISONS D'EMIGRATION.

EN face de Québec, à la Pointe-Lévis, le gouvernement maintient à ses frais un grand établissement pour y recevoir les émigrants à leur arrivée. Ils peuvent y laisser, pour quelques jours, et même quelques semaines, leurs familles, pendant qu'ils vont se choisir un lieu d'établissement. Ils s'y procureront des billets pour n'importe quel endroit de l'intérieur du pays. Ils y trouveront à acheter des provisions pour leur voyage dans les trains du chemin de fer, à des prix modérés, établis d'après les tarifs faits par le gouvernement, afin que les nouveaux arrivés ne soient pas les victimes de la cupidité ou de la mauvaise foi. Un médecin est chargé d'y visiter les malades, et leur donner tous les soins médicaux que requiert leur état.

Les émigrants trouveront des maisons du même genre à Halifax, lorsqu'ils y débarqueront pendant la saison d'hiver ; dans toutes les principales villes de la Province de Québec et d'Ontario, et en maints endroits du Manitoba et du Nord-Ouest : Winnipeg, Emerson, Qu'Appelle, Medecine Hat, Calgary, etc., etc.

VIII.

ACHAT DU BILLET DE TRANSPORT.

L'ÉMIGRANT fera bien de se mettre d'avance en rapport avec l'agent de la ligne de steamer par laquelle il a l'intention de se rendre au Canada ; il en obtiendra tous les renseignements dont il pourrait avoir besoin au moment du départ.

L'émigrant qui n'a pas encore arrêté son choix sur la partie du pays où il fixera son séjour, prendra son billet pour Québec ou Montréal ; là, après avoir vu les personnes et les choses, il se décidera pour l'endroit qui lui plaira davantage.

Il doit se méfier des entremetteurs qui, souvent, flânent autour des bureaux des compagnies de navigation. Qu'il ne fasse affaire qu'avec les Agents réguliers des compagnies, ou ceux du gouvernement.

IX.

DURANT LA TRAVERSEE.

AUSSITÔT que l'émigrant est à bord, son premier soin doit être de se mettre au courant des réglements auxquels il sera soumis pendant la traversée ; ils sont généralement affichés sur le pont du vaisseau ; mieux il les observera mieux ce sera pour son comfort et sa tranquillité.

S'il croit avoir quelque sujet de plainte, il le fera connaître au Capitaine qui, naturellement, dans son intérêt et celui de sa Compagnie, devra rendre justice à ses raisons ; si, par hasard, il n'était pas écouté, il pourra porter sa cause devant l'Agent du Gouvernement en débarquant à Québec ou à Montréal, pendant que le vaisseau est encore dans le port.

Le maître du navire est responsable pour tout acte de négligence, ou de mauvaise conduite, de la part de ses officiers ou de ses employés.

Tous les steamers qui prennent des passagers, ont à bord des médecins, qui donnent gratis aux malades les soins et les remèdes jugés nécessaires. Ils ont aussi une Intendante et des servantes, pour veiller aux intérêts et aux besoins des personnes du sexe, lesquelles ont à leur disposition des appartements isolés et séparés.

X.

CE QU'IL FAUT APPORTER,

L'ÉMIGRANT ne doit pas se charger d'un bagage inutile ; outre que ce serait pour lui une source de trouble, il pourrait à la fin lui revenir plus cher qu'il ne vaut. On trouve, au Canada, à acheter tout ce qui se vend sur les marchés d'Europe.

Il peut apporter avec lui ses habits, sa garde-robe, ses fournitures de lit, son linge en toile, son service de table, ses petits articles de ménage, pourvu qu'ils ne soient pas trop pesants ; car ces objets, en général, coûtent un peu plus cher au Canada qu'il ne les vendrait, pour s'en défaire, au moment du départ.

Quant aux gros articles de ménage, comme table, lits, chaises, poêles, batterie de cuisine, ainsi que les *agrès* d'une ferme et les instruments d'agriculture, qu'il se garde bien de s'en embarrasser. Il trouvera, au Canada, à des prix très modérés, tous ces objets, qui auront en sus l'avantage d'être fabriqués d'après les besoins ou les habitudes du pays.

XI.

BAGAGES.

VOICI la quantité de bagages que chaque passager peut emporter sans payer d'extra sur les steamers : en première classe, 20 pieds cubes ; en seconde, 15 pieds cubes ; en troisième, 10 pieds cubes ; et dans les wagons de chemin de fer, 150 livres (75 kilogrammes environ). Une famille ou plusieurs familles peuvent faire peser leur bagage ensemble, et on ne les chargera de l'extra qu'au cas où il y aurait plus d'une moyenne de 150 livres par tête.

Le nom de l'émigrant et la place de destination doivent être écrits clairement et lisiblement sur chaque coffre, sur chaque boîte, enfin sur chaque colis.

Tout le gros bagage est entassé dans un même endroit sur le vaisseau ; c'est pourquoi l'émigrant aura soin de se faire un petit paquet des objets dont il aura besoin pendant la traversée ; et il pourra l'emporter avec lui dans sa cabine.

L'émigrant doit avoir l'œil à l'embarquement de son bagage ; une fois à bord, il est en sûreté pour le reste de la traversée. En arrivant à Québec, il sera là pour le faire passer à la douane, puis pour veiller à ce qu'on le place dans un des chars de bagage, enfin pour recevoir son *chèque*. On appelle chèque une petite pièce de métal numérotée qu'on attache à chaque article, tandis qu'une seconde pièce, portant un numéro correspondant, est remise au propriétaire. Dès lors, la Compagnie devient responsable pour le bagage, qui ne sera livré que sur la production du chèque, pratique qui assure grandement la garantie et la facilité du transport.

XII.

PRIX DU PASSAGE.

VOICI les prix du passage, quoique sujets à variation, à bord des diverses lignes de steamers océaniques.

I.—*Service Franco-Canadien.*

Du Hâvre à Halifax—	1ère classe	300 fr.
" "	2me classe	160 fr.
" "	3me classe	80 fr.

Ajoutez le prix du passage de Paris au Havre : 35 fr. en première ; 21 fr. en seconde ; 16 fr. en troisième ; et celui d'Halifax à Québec, par l'Intercolonial, 50 fr. en première, et 25 fr. en seconde.

II.—*Ligne Allan.*

De Paris à Québec—3me classe	135 fr.
De Paris à Winnipeg—3me classe	205 fr.
De Paris à Liverpool (viâ Dieppe)—1ère classe	78 fr.
" " " 2me classe	58 fr.
" " " 3me classe	44 fr.
De Paris à Liverpool (viâ Boulogne)—1ère classe	107 fr.
" " " 2me classe	80 fr.
" " " 3me classe	48 fr.
De Paris à Liverpool (viâ Calais)—1ère classe	113 fr.
" " " 2me classe	85 fr.
" " " 3me classe	50 fr.
De Liverpool à Québec, 1ère classe, selon accommodation	318 à 477 fr.
" " 3me classe	90 fr.
De Québec à Winnipeg 3me classe	55 fr.

III.—*Ligne Dominion.*

De Liverpool à Québec—1ère classe	265 fr,
" " 2me classe	160 fr
" " 3me classe	76 fr.
De Liverpool à Winnipeg—2me classe	220 fr,
" " 3me classe	136 fr.

☞Pour les prix de Paris à Liverpool, voyez plus haut, ligne *Allan*.

IV.—*Ligne Inman,*

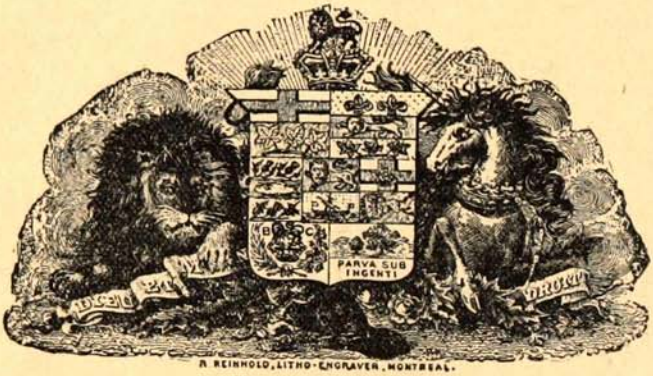
De Liverpool à New-York—1ère classe	450 fr.
" " 3me classe	110 fr.
De New-York à Winnipeg, par chemin de fer—1ère classe	242 fr.
" " " 2me classe	80 fr.
De New-York à Montréal—2me classe	42 fr.

☞Pour les prix de Paris à Liverpool, voyez plus haut, ligne *Allan*.

NOTE.—Les Compagnies de Steamers fournissent gratuitement aux passagers de première et de seconde classe tout ce qui est nécessaire pour le voyage ; mais les passagers de troisième classe ont à se pourvoir de matelas, de couvertures, de gamelles, d'assiettes, de couteaux, de fourchettes et de cuillières.

Avant de passer à l'énumération des avantages particuliers qu'offre chaque Province, nous dirons un mot sur le CANADA: son gouvernement, ses ressources, ses productions et son climat.

LE CANADA



APERCU GENERAL.

I.—TERRITOIRE ET POPULATION.

Le Canada, presque aussi grand que l'Europe, couvre une superficie de 3,470,392 milles carrés (8,987,937 kilomètres carrés). Situé au nord des Etats-Unis, il est borné à l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par l'océan Pacifique, et au nord par le territoire de la Baie d'Hudson.

Cette immense contrée comprend les provinces de l'*Ile du Prince-Edouard*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, de *Québec*, d'*Ontario*, de *Manitoba*, du vaste territoire du *Nord-Ouest*, qui se compose des districts d'Assiniboïa, Saskatchewan. Alberta et Athabaska, et de la *Colombie-Britannique*.

Au dénombrement de 1881, le Canada renfermait alors 4 millions 324,810 habitants, dont 1 million 298,929 étaient d'origine franco-canadienne, appartenant presque tous à la province de Québec.

On peut dire avec assurance que le Canada renferme actuellement au-dessus de 4,800,000 personnes, dont 1 million et demi sont d'origine canadienne-française, parlant la langue française, et ayant gardé intactes les traditions de l'ancienne France dans le nouveau monde.

Les croyances religieuses, d'après le même récensement, sont ainsi classées :

Catholiques	1,791.982
Autres cultes	2,532,828
	4,324,810

☞ Pour les détails, voir le *Supplément*, à la fin de la brochure.

II.—MOYENS DE COMMUNICATIONS.

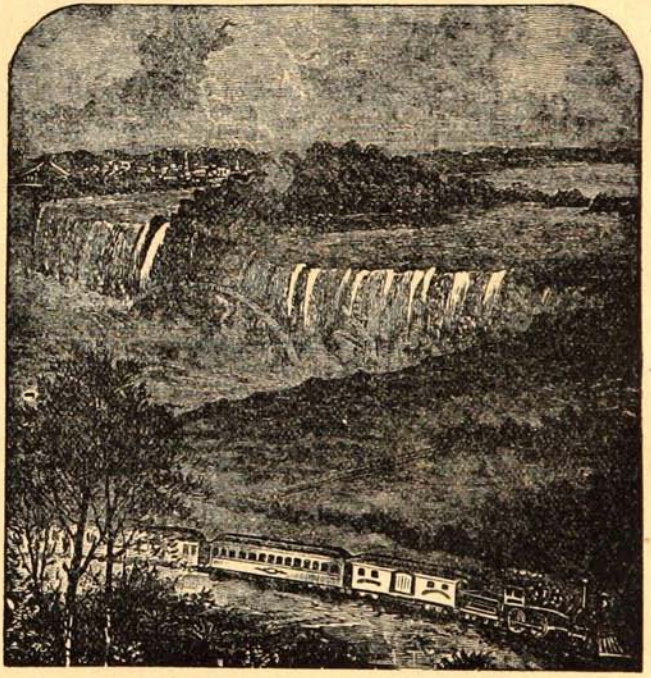
L'IMPORTANCE commerciale d'un pays se mesure en grande partie sur l'utilité et l'étendue de ses communications. Elles rendent éminemment favorable l'échange des produits internationaux, en même temps qu'elles concourent au développement plus général des recettes publiques et privées.

Outre le fleuve Saint-Laurent, l'un des plus grands et des plus majestueux du globe, cette contrée est abondamment arrosée par d'immenses rivières et de nombreux lacs, sur les eaux desquels sillonnent de nombreuses flottes de vaisseaux marchands.

Le fleuve Saint-Laurent mesure une longueur d'environ 700 lieues, communiquant avec les grands lacs de l'ouest d'Ontario, lesquels forment une longueur additionnelle de 350 lieues, comme suit :

Lac Ontario,	mesurant	70	lieues de	longueur sur	18	de largeur.
Lac Erié,	"	80	"	"	20	"
Lac Huron,	"	90	"	"	50	"
Lac Supérieur,	"	120	"	"	52	"

Entre les deux premiers lacs ci-dessus se trouve la fameuse et célèbre cataracte de Niagara, précipice d'une élévation de 180 pieds, et dont il est impossible de sonder la profondeur. Voici la gravure de ce gouffre :



Vue des CHUTES NIAGARA, prise du chemin de fer du Sud.

Afin de faciliter la navigation du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux vastes et fertiles régions des grands lacs ci-dessus, des travaux considérables ont été exécutés par le creusement du lac

Saint-Pierre et la confection des canaux, au moyen desquels les eaux de l'océan Atlantique et du fleuve Saint-Laurent se trouvent reliées à celles des Lacs, que les vaisseaux fréquentent avec des chances de succès commerciaux qui vont toujours en augmentant.

Les dimensions des canaux du Canada se résument comme suit :

Le canal Welland, qui unit le lac Erié au lac Ontario, a une longueur de 28 milles ; le canal de Williamsburg a 10 milles ; le canal de Cornwall a 11½ milles ; le canal de Beauharnois a 11¼ milles ; enfin le canal Lachine a 8 milles, formant une longueur totale de 68½ milles.

Tous ces canaux ont une profondeur suffisante pour permettre aux vaisseaux de transporter les produits de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis directement au fleuve Saint-Laurent pour l'Europe.

La route du Canada, par ses lacs, est de beaucoup plus avantageuse que celle de New York et des autres ports Américains. La distance de Chicago à Montréal, par exemple, est de 150 milles plus courte que celle de Chicago à New-York par le canal Buffalo et Erié, où il y a 16 écluses de plus à passer que sur la route canadienne. De plus, Montréal est à 300 milles plus près de l'Angleterre que New-York. Pour montrer comme la navigation du Saint-Laurent a été améliorée, il suffira de dire qu'en 1850 la profondeur du chenal entre Québec et Montréal était seulement de 11 pieds, et qu'elle est maintenant de 26 pieds. Les vaisseaux à vapeur de la ligne Allan, jaugeant au-dessus de 5,000 tonneaux, se rendent maintenant à Montréal.

***

Le Canada possède nn réseau de chemins de fer qui circulent à travers toute l'étendue du pays, et qui sont de la plus haute importance pour le commerce. Plus de soixante et dix voies ferrées sont aujourd'hui en pleine opération, dont le coût de construction s'élève à plus de 560 millions de piastres.

D'après le rapport du gouvernement, l'an dernier, on constatait le transport de près de 10 millions d'individus, et de 14 millions de tonneaux de marchandises transportés d'un lieu à l'autre, qui ont donné une recette brute de 33 millions de piastres ; les dépenses ayant été de 25 millions et demie de piastres, le bénéfice des compagnies fut de 7 millions et demi pour l'année. (Voir détails, dans le *Supplément* de cette brochure.)

Le Grand Tronc, qui est le plus important parmi les anciens chemins de fer construits au Canada, est admirablement bien équipé et conduit ; il se raccorde avec la plupart des voies ferrées du Canada et des Etats-Unis, et par ce moyen traverse toutes les localités importantes des deux pays.

Le chemin de fer Pacifique Canadien mérite une mention toute spéciale ; il est aujourd'hui entièrement livré au commerce ; les voyageurs peuvent maintenant voyager en wagons depuis Halifax (Nouvelle-Ecosse), jusqu'à Vancouver (Colombie Britannique), d'un océan à l'autre, sans sortir du Canada, ce qui est de la plus haute importance pour notre pays.

Avant 1880, c'était le gouvernement du Canada lui-même qui faisait construire ce chemin ; mais à cette époque il fut transféré à un syndicat puissant qui en a poursuivit activement la construction. Cette colossale route, maintenant terminée, mesure une longueur de 3,119 milles, à part les embranchements, formant une longueur totale de 4,000 milles.

III.—CLIMAT.

Le climat du Canada est très salubre. On exagère beaucoup en Europe la rigueur de nos hivers, et l'on y émet des idées tout à fait absurdes, et qui sont la cause d'un obstacle sévère à la colonisation de nos immenses forêts. Il est vrai que nos hivers sont d'un caractère prononcé, et que dans plusieurs districts la neige est abondante ; mais ceci a ses avantages, car la neige est parfaitement sèche et durcit sous les pas, ce qui donne les meilleurs chemins possible et protège la terre contre la gelée. Il n'y a pas d'Européen qui, après un séjour d'une année au Canada, ne préfère notre ciel sans nuages et nos froids piquants aux petites pluies glaciales et aux brumes de quelques-uns des pays les plus populeux du vieux monde.

Il n'y a pas de maladies endémiques au Canada. La sensation que cause le froid en ce pays est bien plus vivifiante que cet atmosphère humide qu'on ressent en Europe, et surtout en Angleterre.

Les étés comme les hivers, au Canada. sont d'un caractère défini. En général, le soleil brille toute la journée, la lune et les étoiles durant la nuit, pendant la plus grande partie de l'hiver. L'été, les fruits et les légumes qui ne peuvent venir à maturité en plein air en Angleterre, telles que la vigne et la tomate, n'ont aucune difficulté à mûrir en ce pays. A l'exception du fait que la belle saison n'est pas aussi longue, les étés sont plus favorables à l'horticulture et à l'agriculture que ne le sont ceux d'Angleterre.

Quoique le Canada soit placé dans la sphère septentrionale de l'Amérique, il convient de dire que l'émigrant de l'Europe qui se rend au Canada ne va pas au nord, dans la force du mot, comme quelques-uns le supposent, mais au sud de la Grande Bretagne ; c'est-à-dire que la partie méridionale du Canada se trouvant sous la même latitude que Rome, en Italie, et Winnipeg, au Manitoba, il appert que nous sommes sous la même latitude que le Nord de la France.

En parlant du climat du Canada, le marquis de Lorne, dans son discours prononcé à Birmingham, le 4 décembre 1883, s'exprimait comme suit :

" Le grand épouvantail—car ce n'est pas autre chose—qui effraie bien des personnes qui " songent à s'établir au Canada est le froid, qu'ils croient être intense et presqu'impossible à " supporter. Mais ces craintes ne sont pas fondées, car le climat est des plus sains. Les " fièvres qui sévissent aux Etats-Unis sont inconnues. Les hommes vivent à un âge très " avancé et lorsque, comme c'est le cas dans quelques familles anglaises et dans beaucoup de " familles françaises, plusieurs générations ont vécu sur le sol canadien, nous voyons une race " plus vigoureuse, plus robuste, si c'est possible, que celle qui vivait dans les premiers temps " de la colonie. Sans doute, il fait froid pendant cinq ou six mois de l'année, mais l'air est " sec, et, excepté sur le littoral de la mer, il fait moins froid qu'ici. Comme le disait une " vieille Ecossaise en écrivant à ses amis : *C'est beau de voir les enfants jouer dans la neige* " *sans se mouiller les pieds.*

" En effet, pendant tout l'hiver la neige est sèche et poudreuse. Les saisons au Canada " sont bien caractérisées. L'on peut être certain qu'en hiver il fera un froid continuel et qu'en " été il fera une chaleur continuelle, et pendant les douze mois un soleil brillant saura égayer " la scène."

IV.—LE SOL.

La question du sol doit toujours être importante pour l'émigrant, plus particulièrement lorsqu'il est invité à s'établir dans un pays dont les principaux avantages sont ceux qu'il offre au point de vue de l'agriculture. Le sol du Canada est la source de sa plus grande richesse et de sa force. Les terres couvertes de forêts, ses fermes souriantes, ses prairies riches et onduleuses sont les attractions qu'il offre à l'agriculteur. Ceci est vrai non seulement pour cette partie de son vaste territoire qui n'est pas encore colonisée, mais aussi pour toutes ses Provinces.

Comme le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest ont été ouverts à l'émigration plus récemment que les autres Provinces, il devient à propos de parler plus particulièrement du sol de ces districts, dans le chapitre qui se trouve inséré sous la rubrique provinciale. En attendant, disons que la grande fertilité du sol dans le Nord-Ouest est due à trois causes : en premier lieu, aux excréments des oiseaux et des animaux sauvages déposés sur les plaines ; en second lieu, aux cendres laissées par les feux qui, tous les ans, brûlent les prairies ; et en troisième lieu, à l'accumulation constante de matières végétales en état de décomposition. Et si l'on considère que d'immenses troupeaux de buffles et d'autres animaux ont pendant des générations erré sur les prairies ; que les oiseaux sauvages existent encore partout en grand nombre et que les feux ont pendant bien des siècles sévi dans le Nord-Ouest, il faut admettre que cette théorie est bien plausible.

Quelque soit la cause de la grande richesse du sol, en Canada, il y a un fait qui est d'une grande importance, c'est la profondeur du sol fertile des prairies, au Nord-Ouest, comme dans les autres Provinces. L'on a souvent dit, en parlant du Nord-Ouest surtout, que la profondeur de terre noire varie de un à quatre pieds, et quelquefois plus, mais l'on a eu des doutes sur la vérité de cette assertion. Le témoignage des cultivateurs demeurant dans plus de cent cinquante localités du Manitoba, démontre que la profondeur moyenne de la terre noire est au-delà de trois pieds.

M. Stephen Macadam, professeur de chimie à Edingburg, après avoir donné une analyse du sol de Manitoba, ajoute qu'il est très riche en matières organiques et possède toutes les proportions de matières salives et fertilisantes que l'on trouve dans tous les bons sols.

V.—PRODUITS DES TERRES.

Vu l'étendue du pays et la richesse du sol, il est facile de comprendre que les produits du Canada sont d'une grande variété, d'une grande richesse et abondance, et que les colons qui s'y établissent peuvent être certains que leurs efforts seront sûrement et abondamment récompensés. A ce propos, une autorité récente a écrit ce qui suit :

" Le Canada semble être destiné à fournir à la Grande-Bretagne une forte proportion des " produits dont elle a besoin pour son alimentation et qu'elle est obligée d'importer. Les plus " vieilles provinces exportent des chevaux, des bœufs, des moutons, du beurre, du fromage et " des fruits ; le Manitoba et le Nord-Ouest exportent le blé et les autres grains. Des *Ranches* " considérables ont été établis avec succès sur les prairies qui longent la base des Montagnes " Rocheuses, et lorsqu'elles seront en pleine exploitation, leur production sera énorme. Les " animaux peuvent être conduits aux villes situées sur le chemin de fer Pacifique qui n'est pas " plus éloigné des ports de mer de l'Atlantique que ne le sont aux Etats-Unis les chemins de " fer qui transportent actuellement les animaux, viâ Chicago, aux ports de l'Atlantique, d'où " ils sont exportés en Europe.

" Les produits des champs consistent en blé, avoine, orge, seigle, blé-d'inde, pommes de terre, navets, pois, sarrasin, lin, etc.

" L'industrie laitière a fait beaucoup de progrès au Canada et l'on s'efforce surtout d'amé- " liorer les divers systèmes et d'économiser le travail manuel. Dans les plus vieilles provinces " il y a des manufactures de fromage et des beurreries dans lesquelles l'on fait d'excellent " beurre. Ces manufactures épargnent beaucoup d'ouvrage aux fermiers et à leurs femmes, et " les produits des procédés scientifiques appliqués par des ouvriers très habiles et expérimentés " donnent de meilleurs résultats qu'on ne pouvait obtenir avec les anciens systèmes. Le " fromage américain est bien connu en Angleterre, mais bien peu de personnes savent que le " meilleur fromage américain est fait au Canada.

" Le fromage canadien est de fait le meilleur qui soit fait sur le continent américain. Les " bestiaux sont des meilleurs races, les pâturages sont excellents et l'ouvrage est fait avec " propreté et avec soin.

" L'on commence à s'occuper de la culture des légumes pour les marchés, de l'agriculture " et de l'élevage des volailles, et à en retirer de bons profits. Les volailles, les dindes et les " oies sont déjà exportés en quantités considérables et avec profit.

" La culture des fruits pour la consommation domestique et pour l'exportation à l'étranger " est une industrie très importante au Canada, et elle surprend beaucoup les nouveaux arrivés " au pays.

" Dans la Province d'Ontario, il y a des vignobles couvrant de cinquante à soixante acres " de terre ; des vergers de même étendue remplis de pêches et des vergers de pommiers sans " nombre.

" La culture des fraises se fait sur une grande échelle dans les champs ; les prunes, les " poires, les groseilles et framboises sont cultivés et croissent partout en abondance. La " tomate mûrit en plein air et il y en a en si grandes quantités qu'elle se vend parfois à " meilleur marché que les pommes de terre, à 50 centins (2 fr. 50) et quelquefois moins, le " minot. Les melons aussi croissent et viennent à maturité dans les champs ou jardins et se " vendent à très bas prix.

" Les pommes canadiennes surtout ont une excellente réputation et sont exportées en " Angleterre en quantités énormes. A l'exposition centenaire de Philadelphie, les Américains " ont été obligés d'admettre que ce produit canadien surpassait le leur. Un journal illustré de " New-York a dit dans le temps que les plus beaux fruits à cette grande exposition étaient " ceux qu'exposait l'Association Pomologique d'Ontario, qui avait fait beaucoup pour déve- " lopper et encourager la culture des fruits dans l'Amérique du Nord."

VI.—PRODUITS DES FORETS.

Les produits des forêts du Canada forment une des principales sources de ses richesses, que l'on évalue à plus de 60 millions de piastres.

D'après le récensement de 1881, quant à la quantité, et la valeur estimée par une autorité digne de foi, il appert que le produit brut des forêts du Canada, en 1880, a été comme suit :

	Pieds.	Prix.	Valeur.
Pin jaune	40,729,047	$0.24	$ 9,774,971.28
Pin résineux	2,815,755	0.16	450,520.80
Chêne carré	5,670,894	0.50	2,835,447.00
Epinette rouge	4,653,575	0.18	837,643.50
Mérisier et érable	4,414,795	0.25	1,103,698.75
Orme	3,191,968	0.40	1,276,787.20
Noyer	59,032	0.75	44,274.00
Noyer tendre	754,219	0.30	226,265 70
Noyer d'Amérique	387,619	0.40	155,047.60
Autres bois	48,956,958	0.15	7,343,543.70
	111,633,862		$24,048,199.53
Billots de pin (nombre)	22,324,407	$0.05	$ 1,116,220.35
Autres billots "	26,025,584	0.10	2,602,558.40
Mats, vergues, etc. (nombre)	192,241	1.60	307,585.60
Douves (par 1,000)	41,881	6.93	290,235.33
Lattes (cordes)	98,311	8.04	790,420.44
Ecorces à tanner	400,408	4.10	1,641,713.80
Bois de chauffage (cordes)	10,993,234	2.35	25,834,099.90
			$56,631,033.35

On peut ajouter au tableau ci-dessus :

Potasse et perlasse	$ 345,096	
Extrait d'écorce	286,250	
Sucre d'érable	1,438,923	
		$ 2,070,269.00
Faisant un total de		$58,701,302.35

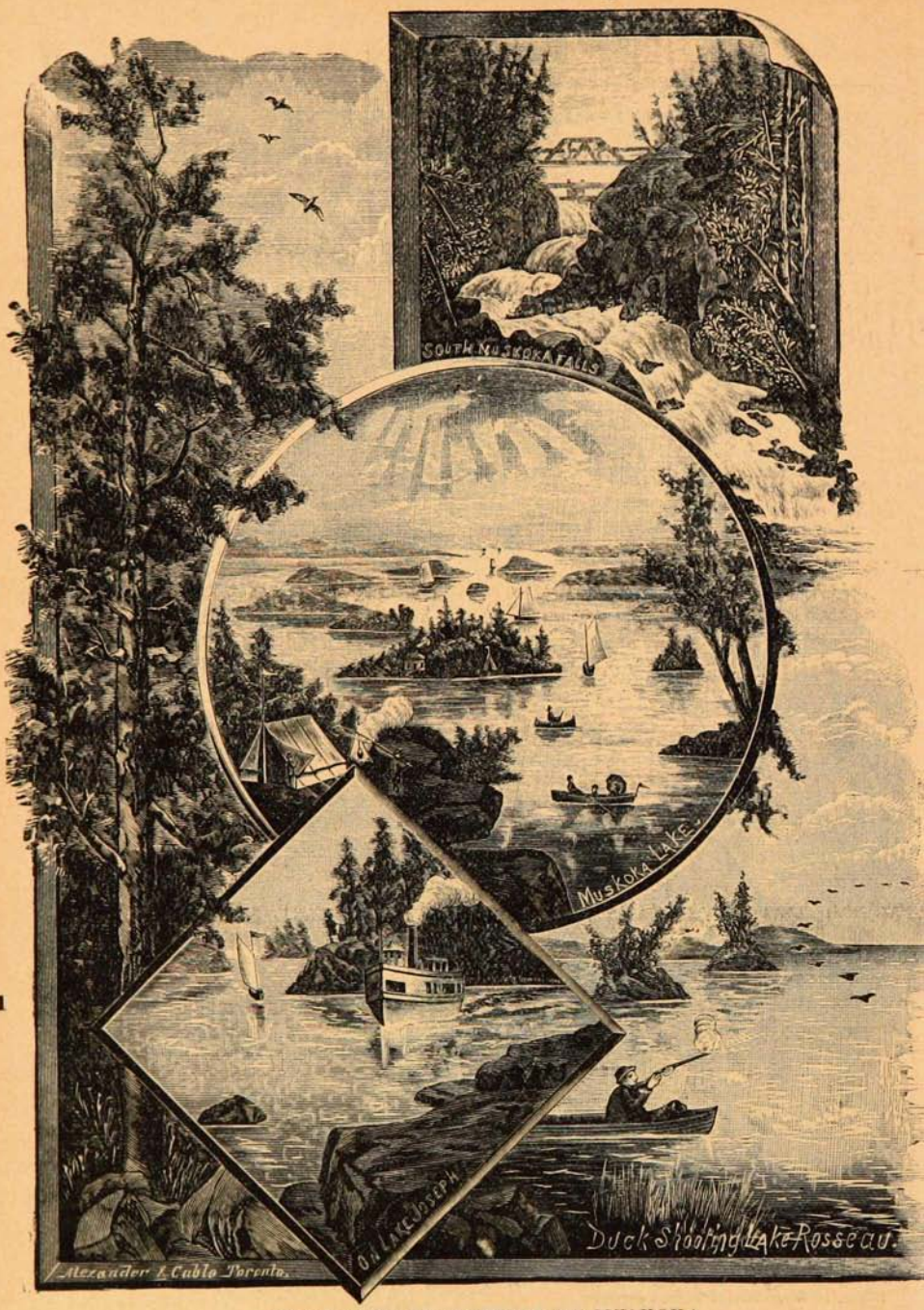
* * *

Des chantiers considérables établis sur la rivière Outaouais et les lacs de l'Ouest sont en pleine activité, chaque hiver, ainsi que dans les profondes forêts du lac Muskoka, dont nous donnons (pages suivantes) non seulement la vue de ce lac, de ses chûtes, et autres lieux, mais aussi la scène pittoresque de la sortie des billots de la forêt pour les rendre sur les divers cours d'eau qui sillonnent la contrée.

La valeur du bois exporté, chaque année, s'élève entre 25 à 30 millions de piastres. Ce bois est exporté dans tous les pays du monde : aux Etats-Unis, en Europe et en Australie.

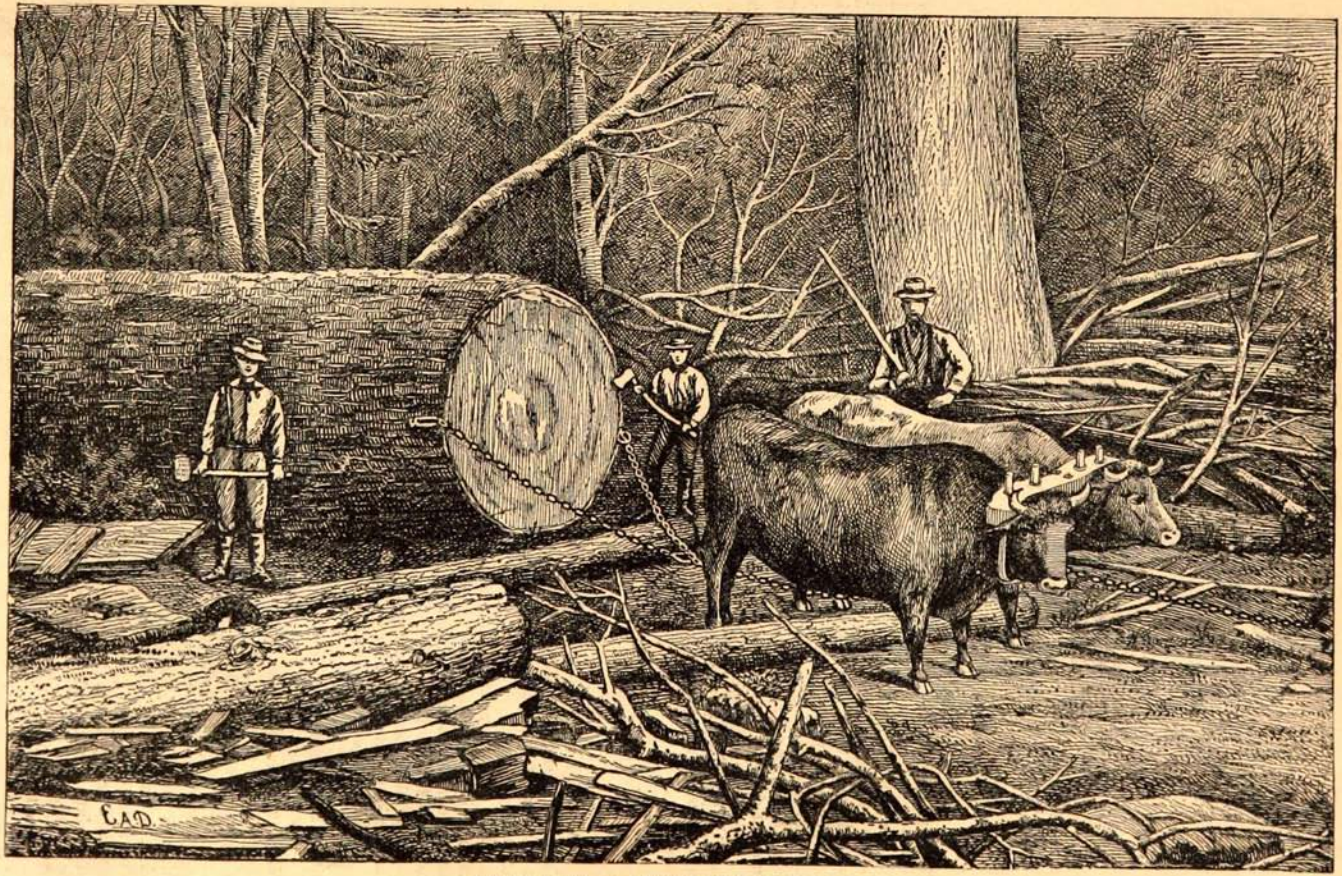
Les scieries du Canada sont les plus considérables et les mieux organisées du monde entier. L'étranger est tout surpris de voir un billot pris dans l'eau par un procédé automatique, placé devant les scies et transformé en planches ou madriers dans une ou deux minutes. Cette industrie, dans toutes ses branches, donne de l'occupation à plusieurs milliers d'hommes, hiver et été, et fournit beaucoup de trafic aux chemins de fer et aux vaisseaux qui sillonnent les eaux canadiennes.

Parmi les essences exportées sont l'orme, le pin, l'épinette, la pruche, le chêne, l'érable, le noyer dur, le noyer noir, le noyer tendre, le cèdre, le tilleul, le peuplier, le chataignier, le frêne, le bouleau, et autres espèces.



TROIS VUES DU DISTRICT DE MUSKOKA

1. Lac St-Joseph. 2. Lac Muskoka. 3. Chûte Muskoka.



CHANTIER—LA SORTIE DES BILLOTS.

Voici la proportion de la valeur du bois exporté durant l'année 1884, par chaque Province, suivant que le constatent les documents officiels publiés à cet effet.

PROVINCES.	VALEUR.
Québec	$11,912,739
Ontario	7,916,599
Nouveau-Brunswick	5,036,339
Nouvelle-Ecosse	1,774,288
Isle du Prince-Edouard	145,640
Colombie Britannique	458,565
Manitoba	5,602
Total de l'année	$27,249,772

A part le bois exporté, le Canada fournit aux constructeurs, dans chaque Province, une quantité considérable de bois de construction, que l'on évalue à deux cinquièmes du total exploité.

Le capital engagé dans l'achat des limites à bois, dans la construction des scieries, etc., s'élève entre 30 à 35 millions de piastres. Environ 20 millions de piastres sont dépensées, annuellement, dans les chantiers du pays, donnant de l'emploi à plus de 80,000 hommes.

Quoiqu'il y ait des limites à bois dans toutes les directions, qui sont exploitées, on doit convenir que les plus importantes se trouvent situées dans les alentours des lacs Huron, Supérieur, Baie Georgienne, lac Nipissing, lac Témiscamingue, et toutes les régions dont les rivières tombent dans la grande rivière Ottawa.

Les vastes régions du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean, du Saguenay, du Nord du fleuve Saint-Laurent, de même que celles du sud de ce fleuve, y compris la Gaspésie, sont également exploitées par de nombreux chantiers, chaque année.

VII.—MINERAUX.

A l'origine du développement des ressources du Canada, les richesses minérales du pays n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient ; mais des explorations récentes ont démontré que le Canada est une des contrées les plus riches du monde sous le rapport des minéraux et des métaux.

Des capitalistes canadiens et étrangers s'occupent actuellement d'une manière énergique à les exploiter. Des gisements considérables de minéraux économiques de grande étendue et d'un caractère des plus variés et des plus utiles ont été découverts et ont rapidement développé de nouvelles sources d'industries.

Enumérer ces différents métaux serait donner la nomenclature de presque tous les minéraux dont on se sert dans l'industrie, la chimie et pour les constructions.

L'or, l'argent, le cuivre se trouvent à plusieurs endroits et en grandes quantités, et il n'y a pas de doute que dans les vastes étendues de territoire qui sont encore à coloniser, il sera trouvé aussi, dans un avenir bien rapproché, de grandes quantités de ces minerais précieux.

Le Canada a aussi des gisements de charbon ; dans la Nouvelle-Ecosse, des mines considérables sont exploitées avec profit. La Colombie Britannique est riche en charbon qui l'emporte sur tous les autres sur le marché de San Francisco, en dépit des droits imposés par le gouvernement des Etats-Unis sur le charbon.

Dans le territoire du Nord-Ouest il est constaté que le charbon se trouve dans une vaste région à l'Est des Montagnes-Rocheuses. Cette région s'étend à une distance de 150 à 200 milles à l'Est des Montagnes et de 1,000 milles à partir de la frontière en allant vers le Nord. Là où l'on a examiné les veines, on les a trouvées d'une grande épaisseur et d'excellente qualité. L'on a découvert des gisements de véritable charbon bitumineux, et il y a aussi de grandes quantités de lignite qui deviendra un combustible très utile ; il se trouve en quantités considérables dans la vallée de la rivière Souris, près de la frontière, à très peu de distance à l'ouest de Winnipeg.

Le charbon qui sera extrait près des Montagnes Rocheuses pourra être transporté en

bateaux sur les deux branches de la Saskatchouane jusqu'à Winnipeg, et la construction actuellement terminée du chemin de fer Pacifique Canadien donnera un autre débouché aux produits de ces mines de charbon et assurera leur transport partout où les habitants des Prairies en auront besoin.

Ces gisements précieux de charbon ont été trouvés à la surface de la terre sur les bords de la Saskatchouane, près de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien. Ceci est d'une grande importance et pour le chemin de fer et pour les habitants du pays.

D'après les rapports du commerce et de la navigation, l'exportation du produit des mines en 1884, fut comme suit :

	Valeur
451,631 tonnes de houille	$1,201,172
155,851 " " gypse	160,607
132 " " antimoine	4,855
1,677 " " cuivre	214,044
25,308 " " fer	66,549
885 " " manganèse	15,851
21,471 " phosphate	453,322
Quartz contenant de l'or	952,131
" " " l'argent	12,920
181,742 minots de sel	17,408
325,461 gallons de pétrole cru	7,043
2,102 " " " raffiné	503
864 tonnes d'ardoise	11,445
12,954 " de pierres et de marbre	52,478
61,575 " sables et graviers	14,152
Autres produits	62,612
Total	$3,247,092

VIII.—PECHERIES DU CANADA.

Le Canada possède les pêcheries les plus étendues et les plus riches du monde entier. La grande variété et la qualité supérieure du produit de la mer et des rivières offre une nourriture copieuse et économique, admirablement propre aux besoins domestique de la population canadienne.

Les principales localités où l'on se livre à la pêche. ne sont pas généralement favorables à l'agriculture, et sont quelquefois soumises à certains désavantages de climat. La fécondité des eaux avoisinantes, dont la population profite sans empêchements, est une compensation pour les défauts du sol et du climat.

Si nous consultons les chiffres soigneusement compilés tous les ans par les officiers des pêcheries, ces statistiques officielles nous montrent que la valeur des pêcheries canadiennes qui, en 1870, n'était que de $7,573,000, avait atteint le chiffre, en 1880, de 14 millions et demi de piastres ; conséquemment cette valeur avait doublé en dix ans.

Trois ans plus tard, en 1883 ces mêmes pêcheries avaient produit 17 millions et demi, ce qui donnait une nouvelle augmentation de trois millions en trois ans. Ce chiffre de dix-sept millions de piastres, en 1883, ne représente pas toute la valeur des pêcheries du Canada ; ce calcul n'a trait qu'à la quantité de poisson préparé pour le commerce d'exportation et pour l'alimentation de quelques-uns de nos marchés de l'intérieur. Dans ce montant ne sont pas compris les 5 millions de piastres dont on évalue le poisson consommé par la population du pays, dans les autres provinces, que l'on estime être d'environ 6 millions de piastres. Ajoutant à la valeur du poisson préparé pour le commerce, celle du poisson capturé pour la consommation locale, nous arrivons à un grand total de 28 millions de piastres, valeur du produit de nos pêcheries canadiennes, chaque année.

Mr. L. Z. Joncas, ci-devant inspecteur des pêcheries du golfe, aujourd'hui député au parlement fédéral pour le comté de Gaspé, dit dans sa brochure sur les pêcheries du Canada, que la valeur totale du produit de nos pêcheries est de 34 millions et demi de piastres.

M. P. S. Simmons, dans son intéressant ouvrage sur les " Produits de la Mer" dit: " Aucune autre partie du monde ne possède des pêcheries maritimes aussi riches et aussi " étendues que celles que renferme le golfe St-Laurent."

* * *

De toutes les pêches maritimes du Canada, la plus importante, de beaucoup, est la pêche à la morue. Elle emploie des milliers de bras et fournit le plus fort contingent à notre commerce d'exportation de poisson.

A la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans la partie inférieure de la province de Québec elle constitue une des industries les plus importantes. Voyons plutôt :

Nouvelle-Ecosse	$3,977,599
Québec (Gaspésie, etc.)	1,778,290
Nouveau-Brunswick	716,496
Isle du Prince-Edouard	144,170
Total	$6,616,555

Dans cette somme ne sont pas compris les millions de livres de morue consommées sur place par les 20,000 familles de pêcheurs que cette industrie fait vivre.

La pêche au hareng, qui occupe le second rang parmi les pêches maritimes du Canada, a produit en 1883 deux millions et un quart de piastres, et l'on ne donne pas à cette pêche toute l'attention qu'elle mérite ; il n'y a pas, à proprement parler, de pêche au hareng régulière au Canada.

Le long du littoral du golfe St. Laurent, du Cap Chatte à la Pointe-au-Maquereau, dans la Baie des Chaleurs, et surtout dans les baies magnifiques formées par le groupe des Isles de la Madeleine, les bans de harengs sont si épais chaque printemps, que la pression qu'ils exercent les uns sur les autres, pression augmentée encore par la force du courant, les tue par milliers.

" Je ne crains pas d'avancer ici, dit M. Joncas, que si des capitalistes canadiens ou étran- " gers exploitaient cette industrie sur une échelle en rapport avec son importance et avec " l'abondance de la matière première que les eaux canadiennes fournissent ; si des Compagnies " se formaient, pourvoyant nos pêcheurs de bateaux et d'appareils de pêche améliorés tels que " ceux en usage en Europe, la pêche du hareng en Canada, au lieu de deux millions de " piastres, en rapporterait six ou huit millions tous les ans."

La pêche au maquereau, dans les eaux canadiennes, a trop longtemps été le monopole exclusif de nos voisins des Etats-Unis ; ce monopole, toutefois, nous paraît aujourd'hui disparu.

Fatigués d'assister aux succès toujours croissants des pêcheurs des Etats-Unis qui, chaque année, venant à leurs portes recueillir une moisson abondante, les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick se sont mis à l'œuvre, et aujourd'hui ils font eux-mêmes cette pêche sur une grande échelle et en retirent de beaux profits.

La pêche au homard se développe considérablement à l'Isle du Prince-Edouard, comme on pourra le voir par le tableau qui suit. Voici la quantité de boîtes de conserves de homard préparées pour les marchés divers :

En 1871	6,711	boîtes.
En 1875	151,748	"
En 1876	352,676	"
En 1877	663,900	"
En 1878	1,649,800	"
En 1879	2,272,825	"
En 1880	3,551,000	"
En 1881	5,200,000	"
En 1882	6,300,000	"

La pêche aux huîtres, mollusque bien connu des gourmets de tous les pays, est abondante au Canada. Cette pêche se pratique surtout sur les côtes et dans les baies de l'Isle du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick et rapporte annuellement une somme de $200,000.

La pêche au loup-marin est également considérable. Les troupeaux de loups-marins qui fréquentent le golfe St-Laurent et l'océan Atlantique arrivent dans le mois de novembre. Ils viennent dans le golfe par le détroit de Belle-Isle, assez généralement. Ils se tiennent près des côtes du Labrador et de Terreneuve, pénétrant dans toutes les baies, rasant la rive en doublant les pointes. Ils aiment beaucoup à s'étendre sur le sable du rivage ou sur les roches plates pour se chauffer aux rayons du soleil ; mais au moindre bruit, et surtout s'ils aperçoivent les pêcheurs, ils plongent et disparaissent aussitôt.

Le loup-marin est d'une grande valeur, non seulement à cause de sa graisse qui produit une huile supérieure à celle de la baleine, mais aussi pour la peau qui se tanne facilement et fait un excellent cuir.

Les pêcheurs du Labrador et des Isles de la Madeleine sont les seuls qui, en Canada, s'occupent de cette pêche qui certainement paierait de gros dividendes à ceux qui y placeraient des capitaux. Un loup-marin, huile et peau, vaut en moyenne $3.00.

Quant aux autres pêches, telle que celles du saumon, truites, poisson blanc, etc., etc., nous n'en parlerons point, afin de ne pas dépasser le cadre que nous nous sommes tracés pour la préparation de ce *Guide du Colon* au Canada.

IX.—INDUSTRIES ET MANUFACTURES.

L'importance commerciale de chacune des Provinces qui forment la Confédération Canadienne est maintenant généralement connue par toute l'Europe, et les efforts qui ont été faits pour développer leurs richesses et étendre leur commerce ont eu les résultats les plus satisfaisants.

Les importations totales au Canada, en 1885, se sont élevées à la somme de $108,941,486, et les exportations à $89,238,361, formant en tout un total d'affaires de $198,179,847.

Les importations, par Provinces, se décomposent comme suit :

Ontario	$ 39,828,083
Québec	46,733,038
Nouvelle-Ecosse	8,418,826
Nouveau-Brunswick	5,972,836
Manitoba	2,728,868
Colombie Britannique	4,089,492
Isle du Prince-Edouard	780,141
Nord-Ouest	390,202
Total	$108,941,486

Les produits exportés du Canada sont ainsi classifiés :

Ontario	$28,434,731
Québec	39,604,451
Nouvelle-Ecosse	8,894,085
Nouveau-Brunswick	6,489,293
Manitoba	1,083,528
Colombie Britannique	3,237,804
Isle du Prince-Edouard	1,494,469
Nord-Ouest	.....
Total	$89,238,361

Ces exportations sont ainsi énumérées:

Produits des mines	$3,836,470
" des pêcheries	7,976,313
" des forêts	22,373,305
Animaux et leurs produits	26,503,994
Produits d'agriculture	19,120,366
" des manufactures	3,794 229
Autres produits	3,606,704
Monnaies et lingots	2,026,980
Total	$89,238,361

Grâce à la politique générale du pays, les manufactures se développent assez bien. Comme il n'y a qu'un moyen de se renseigner sur les développements de l'industrie manufacturière, nous croyons devoir reproduire du récensement de 1881 le tableau suivant, lequel servira à donner une idée assez juste sur la matière, bien que ce recensement soit de sept années en arrière, et que dans ce long intervalle plusieurs changements peuvent avoir eu lieu.

SOMMAIRE CONCERNANT LES INDUSTRIES DU CANADA.

PROVINCES.	Valeur des produits manufacturés.	Nombre de personnes employés.	Capital engagé.
Ontario	$157,989,870	118,308	$80,950,847
Québec	104,662,258	85,073	59,216,992
Nouvelle-Ecosse	18,575,326	20,390	10,183,060
Nouveau-Brunswick	18,512,658	19,222	8,425,282
Manitoba	3,413,026	1,921	1,383,331
Colombie Britannique	2,926,784	2,871	2,952,835
Isle du Prince-Edouard	3,400,208	5,767	2,085,776
Territoire du Nord-Ouest	195,938	83	104,500
Total	$309,676,068	253,635	$165,302,623

Valeur des matériaux bruts employés	$179,918,593
Total des gages payés aux ouvriers (1)	59,429,002

X.—CONCESSIONS OU ACHATS DE TERRES.

LES terres publiques, dans chaque province, appartiennent à la Province, et sont sous le contrôle du gouvernement local, qui en dispose par le ministère d'Agents nommés à cet effet. Dans plusieurs provinces, les terres sont données gratuitement aux émigrants, et dans presque tous les cas où les terres du gouvernement sont à vendre, le prix n'est que nominal, soit de 25 à 60 centins l'acre, selon les lieux et voies de communications.

Des terres en parties défrichée, avec les bâtisses construites dessus, peuvent aussi être achetées presque partout dans le pays à des prix très modérés et à des conditions très faciles quant au paiement. Ceci est dû à une tendance qu'ont un grand nombre de cultivateurs, en Canada, de vendre leurs vieilles terres pour en prendre d'autres de plus grande étendue, afin d'y établir près d'eux leurs enfants, et qui, étant aidé d'une partie de la vente, se taille dans la forêt un nouveau domaine qui pourra être légué en héritage aux enfants non établis. Tantôt ce seront des familles entières, chassées par les dettes et la misère, qui iront demander à la forêt un refuge et des jours meilleurs.

(1) Il est à peine nécessaire de dire que les hommes, les femmes et les enfants sont compris parmi les " personnes employées."

C'est ainsi que se déverse dans les cantons le trop plein des vieilles paroisses; ainsi s'agrandit tous les jours le domaine agricole des diverses provinces du Canada.

Comme on le voit, il est toujours facile aux agriculteurs étrangers qui se rendent au Canada avec un peu de capital, d'acheter des fermes toutes prêtes, au lieu de s'astreindre au rude travail du défrichement des terres en bois debout.

Les terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest appartiennent au gouvernement fédéral, qui donne 160 acres de terre à tout colon, à condition qu'il réside pendant trois ans sur cette terre et paye une redevance de $10 (50 francs). Ce colon a aussi le droit de préemption sur le quart de section (contenant 160 acres) qui avoisine sa terre, et ce, en payant $2.50 (12 fr. 50 c.) ou $2 (10 fr) par acre, suivant la localité.

La Compagnie du Pacifique Canadien a reçu du gouvernement du Canada un octroi de 25 millions d'acres de terre en sections alternatives (les terres de cette Compagnie sont les sections portant les numéros impairs), qu'elle offre en vente pour $2.50 l'acre (12 fr. 50 c.) avec une diminution de $1.25 (6 fr. 25 c.) pour chaque acre qui est mis en culture dans l'espace de quatre ans. Comme le principal objet de cette Compagnie est de hâter la colonisation afin d'apporter du traffic à son chemin de fer, elle offre ses terres à ces bas prix.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possède près de 7 millions d'acres de terre dans la *Zône fertile*, qu'elle vend de $5 à $10 (25 fr. à 50 fr) l'acre.

Des renseignements plus amples se trouvent insérés sous la rubrique de chaque Province, où se trouve une liste des Agents, le lieu de leur résidence, et le nombre d'acres de terres arpentées dont ils peuvent disposer, avec le prix déterminé. Ce sont eux qui sont chargés de recevoir les deniers dûs au gouvernement de leur province respective pour les terres publiques, et de veiller à l'accomplissement des conditions d'établissement et de vente.

XI.—LE REPATRIEMENT DES CANADIENS DES ETATS-UNIS AU CANADA.

Nous invitons nos compatriotes canadiens-français des Etats-Unis, particulièrement ceux qui peuvent disposer de quelques capitaux, d'aller s'établir soit dans les Cantons de l'Est, au lac St-Jean, à Témiscamingue ou au Nord-Ouest. Ils ne sauraient mettre à meilleur intérêt leurs économies qu'en les plaçant sur nos terres fertiles qui se concèdent presque pour rien. Du reste, ils auront tout à y gagner, car les Etats-Unis, malgré tout ce qu'ils ont d'attrayant, ne leur donneront jamais le contentement que l'on trouve à vivre sous le ciel de son pays, au milieu des siens. Un Agent spécial vient d'être nommé par le gouvernement fédéral pour activer le repatriement des Canadiens-Français des Etats-Unis au Canada. Cet agent spécial est M. Hilaire HURTEAU, ex-agent de colonisation pour la province de Québec.

Il est très regrettable de voir tant de personnes du Canada s'éloigner du sol qui les a vu naître pour aller sacrifier au service de l'étranger leur énergie et leur santé. Rien de plus ruineux et de plus malsain que ce travail manufacturier auquel on s'assujétit moyennant une bien maigre rémunération.

Non, les descendants de ces courageux pionniers qui nous ont fait connaître, aux prix de tant de sacrifices, les richesses de notre pays sont demeurés trop français pour que nous puissions croire un instant qu'ils sont à jamais perdus pour leur patrie.

La construction du chemin de fer canadien du Pacifique nous semble être l'accomplissement de l'un des insondables desseins de la Providence pour le bénéfice de ceux dont nous avons constamment à déplorer l'absence. C'est maintenant un fait accompli, le sifflet de la locomotive s'est fait entendre d'un océan à l'autre, et son cri fait retentir chaque jour les échos des provinces de Québec, d'Ontario, de Manitoba, et les vastes territoires du Nord-Ouest. Plaise à Dieu que ces échos aillent jusqu'à atteindre même le bruissement des manufactures américaines où s'étiolent des milliers de nos compatriotes pour les inviter à laisser là leurs travaux mercenaires et aller exploiter ici et là les richesses d'un sol fécond et capable de leur procurer la santé et le bien-être.

En reprenant son ancien état d'agriculteur, l'émigré canadien retrouvera avec la fortune, la paix du foyer, et un contentement inconnu sous le ciel des Etats-Unis. Les liens de famille seront plus ressérés, les enfants se grouperont autour du père, le domicile paternel et le domicile filial ne feront qu'un, et Dieu, comblant de ses faveurs une si belle harmonie, on coulera des jours heureux. Ainsi, compatriotes, rentrez au pays !

Pour ne parler que du Nord-Ouest canadien, nous croyons que cette contrée offre aujourd'hui les meilleures conditions d'établissement pour nos compatriotes émigrés. Nous nous adressons particulièrement à ceux qui, depuis plusieurs années au service de l'étranger, ont perdu le souvenir du travail un peu rude mais rémunératif des champs.

Ceux-là craindront de s'attaquer à des terres boisées et leur préfèreront le travail des manufactures. Nous leur conseillons, s'ils ont quelques épargnes et de grands enfants qu'ils veulent établir, de prendre sans délai la route de Manitoba et du Nord-Ouest canadien.

Dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest, comme nous l'avons déjà dit, la terre est toute prête. Là on n'a qu'à planter sa tente et à se mettre à l'œuvre Le sol pour recevoir la semence n'a besoin que de la charrue. Il n'y a aucun défrichement à faire, si ce n'est que les plus faciles travaux des champs, le labourage et les semailles, puis le sol qui est très fertile prodigue ensuite ses trésors. On devrait s'estimer heureux de pouvoir choisir entre des terres également fécondes, c'est-à-dire les terres de prairies et les terres boisées. Si l'on redoute d'attaquer la forêt on peut s'emparer de la plaine.

Les Canadiens émigrés, particulièrement les pères de familles, songent-ils bien à l'avenir de leurs enfants en persistant à les laisser dépenser leur vigueur et leur jeunesse au travail ruineux des manufactures, travail qui est bien loin de leur procurer l'établissement honorable et suffisant qu'ils trouveraient sur les bonnes terres du Canada. Qu'on veuille donc se rappeler la vieille et louable coutume qu'avaient nos ancêtres de grouper autour d'eux jusqu'à la cinquième et sixième génération leurs enfants et arrière-petits-enfants. C'était alors et c'est encore aujourd'hui le seul moyen de conserver vivaces les précieuses traditions de famille et de perpétuer le culte des ancêtres.

XII.- AVIS CONCERNANT CEUX QUI DOIVENT EMIGRER.

Ceux qui sont adonnés à la culture de la terre doivent être sûrs de trouver en Canada le bien-être et une prospérité relative. La grande masse de la population est rurale et tire sa subsistance de l'agriculture.

Quant aux industriels, gens de métiers, hommes de profession, ils sont en grande partie concentrés dans les villes, et il ne serait pas prudent de voir en augmenter le nombre d'ici à quelques années, à moins que ce ne soient des industriels en possession de capitaux suffisants pour tenter fortune.

La pluspart des familles qui cultivent la terre fabriquent elles-mêmes, avec le lin qu'elles cultivent, et la laine de leurs troupeaux, les tissus et étoffes nécessaires à leurs vêtements ordinaires. Il fut même un temps, qui n'est pas très éloigné, où les cultivateurs tenaient à honneur de fabriquer eux-mêmes jusqu'à leurs habits de fête. Il existe encore certaines localités, quoique peu nombreuse, dans lesquelles s'est conservée cette belle simplicité, à l'ombre de laquelle fleurit l'aisance et la naïveté des mœurs d'autrefois.

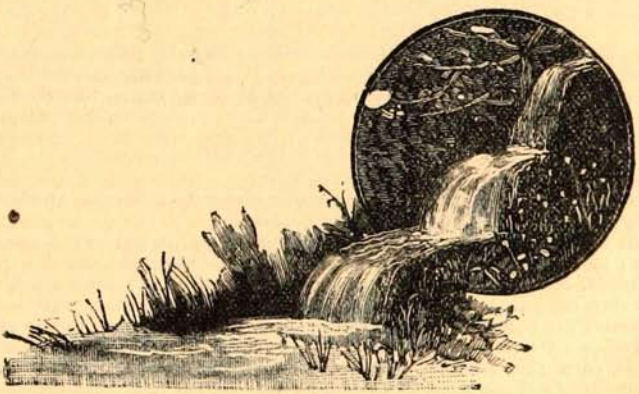
La saison d'été est consacrée aux travaux des champs, toute la famille y prend part ; l'hiver, tandis que les hommes s'occupent à battre le grain, à soigner le bétail, à approvisioner la maison de bois de chauffage, les femmes préparent le lin et la laine pour le vêtement.

Quant aux industriels, ils peuvent trouver ici des facilités tout à fait encourageantes. Il n'est pas de pays au monde qui possède autant de pouvoirs d'eau, et les petites fabriques qui, en Europe, ont à lutter contre de riches capitalistes, seraient assurés de voir ici leurs labeurs couronnés de succès. En ce qui concerne la fabrication des draps, de la cotonnade, le champ ouvert dans la Puissance du Canada est immense ; c'est là un point facile à comprendre du moment où l'on sait qu'avec un tarif protecteur les articles fabriqués en Canada peuvent se vendre à meilleur marché que les articles importés.

Notre sol, si bien adapté à la culture du lin, offre aussi de puissants encouragements à ceux qui font le commerce des toiles. Les principaux articles fabriqués en Canada sont les draps, les toiles, les meubles, les cuirs, la quincaillerie, la papeterie, les produits chimiques, le savon, les cotonnades, les chaussures, la fonte, les instruments d'agriculture, les voitures, les navires, les machines à vapeur, etc., etc. Le fabricant est donc certain de trouver ici une rémunération d'autant plus encourageante que nos manufactures sont loin de suffire aux besoins du pays.

Quant aux gens de métiers, et plus particulièrement ceux qui n'en ont pas, ils ne doivent pas se présenter en Canada d'ici à nombre d'années, car autrement ils s'exposeraient indubitablement à des privations pénibles et tout-à-fait incontrôlables.

Quant aux filles de service, pouvant se rendre utiles au soin du ménage, il y a place pour plusieurs milliers ; dans toutes les parties du Canada il y a place pour des engagements de ce genre, avec de bons salaires. La cause de cette pénurie de servantes, c'est que celles qui servaient ces années pas-ées se sont mariées, et elles ne s'engagent plus. C'est une roue qui ne s'arrête point, et à mesure qu'il arrive en Canada des filles de service, elles servent quelque temps, après quoi elles se marient, et voilà !





INFORMATIONS GENERALES.

Ceux qui se proposent d'émigrer au Canada aimeront, sans doute, avoir quelques renseignements additionnels au sujet du gouvernement du Canada, des législatures, de la société civile, des lois et tribunaux du pays dans lequel ils désirent s'établir : c'est ce que nous allons donner très brièvement.

§ 1.—SYSTÈME DE GOUVERNEMENT.

Le gouvernement du Canada est un Gouvernement Fédéral, c'est-à-dire qu'il y a un gouvernement général central pour tout le Canada, tandis que les différentes Provinces ont leurs Administrations et Législatures distinctes pour administrer les affaires locales et faire des lois au point de vue provincial.

Gouvernement Fédéral.

A la tête de ce gouvernement est le Gouverneur-Général nommé par Sa Majesté, la reine d'Angleterre, mais dont le salaire est payé par le Canada

Il y a un *Sénat* composé de membres nommés à vie par la Couronne sur la présentation des ministres ; puis une *Chambre des Communes*, dont les membres sont élus par le peuple entier du Canada, ce qui équivaut presque au suffrage universel. Un Cabinet de Ministres composé des chefs des ministères qui siègent à la Chambre ou au Sénat, et qui sont responsables à la Chambre des Communes, non seulement pour tout l'argent dépensé, mais aussi pour leur tenure d'office. On croit que ce système donne plus de liberté que celui de la République des Etats-Unis, en ce qu'il donne au peuple un contrôle plus direct sur ceux qui le gouvernent, lui permettant de les nommer et de les destituer à volonté, par le vote des députés envoyés au Parlement, tout en possédaut les conditions d'une stabilité bien ordonnée.

Gouvernement Provincial.

Les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces sont nommés par le Gouvernement Fédéral, mais les membres des Législatures locales sont élus par le peuple des Provinces, et ces législatures sont très indépendantes dans les limites de leurs attributions.

Gouvernement Municipal,

Le système de gouvernement municipal est excellent. Les comtés et les paroisses ou cantons ont leurs gouvernements locaux que l'on désigne sous le titre de *Conseil Municipal*, où se règlementent les questions des taxes ou corvées pour l'entretien des routes et chemins, pour les écoles et pour d'autres objets, de sorte que chacun vote directement pour les taxes qu'ils s'imposent à payer.

Ce système de responsabilité, depuis les municipalités jusqu'au gouvernement général du pays, a pour résultat de produire partout un sentiment de satisfaction, car le peuple ne croit pas qu'aucun autre système de gouvernement que l'on puisse imaginer sur la terre lui donnerait plus de liberté.

§ 2.—EDUCATION.

Il y a dans le pays un grand nombre d'institutions de tous genres, depuis les écoles élémentaires jusqu'aux universités.

Pour les pauvres et ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens, il y a des écoles où ils peuvent faire instruire leurs enfants gratuitement ou moyennant une légère rétribution mensuelle, et tous ceux qui le désirent peuvent facilement se faire instruire dans les collèges et les institutions d'éducation supérieure. Il n'y a pas de pays au monde où l'éducation soit aussi généralement répandue qu'au Canada. L'on peut citer des milliers de cas où les enfants d'immigrants, qui sont venus au pays avec peu ou point de ressources, ont reçu une excellente éducation, et sont maintenant dans des conditions de comfort et de bien-être qu'ils n'auraient jamais pu obtenir dans les vieux pays.

§ 3.—ETAT SOCIAL.

Il n'y a pas au Canada la même distinction entre les diverses classes de la société qu'en Europe, et la raison de ceci est bien simple. Outre le fait qu'il n'y a pas en ce pays de noblesse féodale, presque chaque fermier et agriculteur est propriétaire de la terre qu'il cultive. Etant le propriétaire du sol, il ne reconnaît pas de maître, et peut faire ce qu'il veut.

Cette indépendance parmi ceux dont l'industrie est la plus importante du pays a naturellement son effet sur toute la société, et il en résulte une liberté sociale qui ne peut exister dans les pays où les conditions de la société sont différentes.

Des cultivateurs sont venus au Canada très pauvres et presque dans l'indigence, et, grâce à leur industrie et leurs économies, sont devenus propriétaires d'excellentes fermes et ont pu donner à leurs enfants une bonne éducation, d'abord dans les écoles primaires, puis dans les institutions d'éducation supérieure, et enfin dans les colléges et les universités.

Il en est de même pour les artisans et les ouvriers qui ont réussi dans l'exercice de leurs métiers et qui ont fait instruire leurs enfants.

Dans ces conditions, il arrive que les enfants des plus pauvres parviennent aux plus hauts rangs de la société et aux plus hautes positions dans les professions libérales et dans les législatures, et deviennent des ministres de la couronne.

Tous ceux qui ont pu avoir quelque expérience de cette liberté sociale au Canada, ne la changeraient pour aucune autre.

§ 4.—CULTE RELIGIEUX.

Au Canada, il y a la plus grande liberté possible en matière de religion. Les immigrants de toutes les croyances religieuses ont leurs propres églises et peuvent suivre leur culte avec la certitude qu'ils ont la sympathie de leurs voisins, quoique appartenant à d'autres cultes.

Grâce à ces garanties et assurances, nulle personne n'aura jamais à redouter aucune oppression, et la plus parfaite harmonie ne cesse de règner entre les différentes croyances.

A ceux qui sont habitués à ne voir qu'un seul culte autour d'eux, ou à vivre parmi des populations indifférentes, de pareils compromis peuvent sembler irritants ou puérils, ici il n'y a qu'une voix pour en reconnaître l'heureuse influence.

§ 5.—NATURALISATION.

L'étranger peut se faire naturaliser au Canada simplement en prêtant le serment d'allégeance, après avoir résidé trois ans dans le pays, et il est alors revêtu de tous les privilèges que confère la qualité de sujet britannique. Avant qu'il soit naturalisé, l'émigrant peut posséder des propriétés et exercer n'importe quelle industrie ou négoce au Canada. (*Pour les détails voir le Supplément à la fin de la brochure.*)

§ 6.—CENS ELECTORAL.

Pour avoir droit de voter aux élections des députés aux Parlements, il faut avoir atteint l'âge de 21 ans (l'âge de majorité en Canada), être sujet britannique de naissance ou naturalisé tel, et posséder à titre de propriétaire, locataire ou occupant, un immeuble coté sur le rôle d'évaluation de la municipalité à la valeur réelle d'au moins $300, ou donnant un revenu annuel d'aumoins $30 dans les villes érigées en divisions électorales. Dans les comtés ruraux la valeur réelle de l'immeuble qui donne droit au suffrage n'est que de $200 et le revenue aunuel de $20.

§ 7.—SUCCESSIONS ET TESTAMENTS.

L'étranger qui arrive en ce pays a droit d'acquérir et de transmettre à titre gratuit ou onéreux, ainsi que par succession ou par testament, tous biens meubles et immeubles, et de disposer librement par testament de ses biens, de quelque nature qu'ils soient, en faveur de toute personne capable d'acquérir et de posséder, sans réserve, restriction ni limitation, de la même manière que peuvent le faire les sujets britanniques.

§ 8—ACQUISITION D'IMMEUBLES.

Afin de mettre à l'abri de toute fraude ceux qui achètent des propriétés immobilières, et d'assurer à ceux qui prêtent sur hypothèque le remboursement de leurs capitaux, ainsi que le paiement de leurs intérêts, la loi exige que toutes hypothèques et charges réelles qui affectent les propriétés immobilières, soient rendues publiques par voie d'enrégistrement ou de transcription dans les livres du Régistrateur du comté dans lequel se trouve située la propriété grévée de telle hypothèque ou charge réelle.

Une simple recherche au bureau d'enrégistrement suffit pour faire connaître toutes les hypothèques et autres charges qui peuvent affecter l'immeuble que l'on désire acquérir, ou sur lequel on désire faire un placement à intérêt.

Tout acte entre-vifs transférant la propriété d'un immeuble doit être enregistré dans les trente jours de sa passation.

§ 9.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Les lois civiles et criminelles du Canada, ainsi que leur administration, assurent à tous une justice impartiale, et partout l'on en est satisfait. La loi criminelle est copiée sur celle d'Angleterre.

Les juges sont nommés à vie par la Couronne, et sont choisis, quelque soit le parti politique au pouvoir, parmi ceux qui, par leurs capacités, leurs connaissances et leur clientèle, sont parvenus aux premiers rangs de leur profession.

Tribunaux.

Le plus haut tribunal, dans les Provinces, est la Cour Supérieure, composée d'un juge en chef et de cinq autres juges. Elle a une juridiction en Appel dans tout le Canada en matières criminelles et civiques.

Les autres Cours correspondent généralement à celles d'Angleterre, mais leur juridiction se borne à la Province dans lesquelles elles sont constituées.

La Cour Suprême est la seule qui ait juridiction sur tout le pays.

Il y a aussi des Cours de comtés, des magistrats stipendiaires ; les échevins des villes qui ont certains pouvoirs (*ex-officio*) de magistrat, et les juges de paix.

Le système de jury existe partout, et les frais de justice sont en général moins élevés qu'en Angleterre.

§ 10.—POLICE ET MILICE.

La police forme partie du système municipal, et est payée au moyen de taxes locales ou municipales.

La milice est composée de volontaires, et les soldats, tant au camp qu'à la parade, font preuve qu'ils savent et comprennent leurs devoirs.

Le peuple canadien est attaché à son pays et à ses institutions, et sa loyauté est incontestable.

§ 11.—DERNIERS CONSEILS AUX EMIGRANTS.

1°—L'Emigrant doit arriver en Canada, autant qu'il se peut, au commencement de l'été, en quittant l'Europe au mois d'avril ou mai. A cette époque de l'année, il peut être certain de trouver de l'ouvrage dès son arrivée au Canada. A moins d'avoir un moyen capital ou de pouvoir compter sur des parents déjà fixés dans le pays, il ne faut pas émigrer après le mois d'août. Le temps de la moisson est celui où les gages sont le plus élevés. Mais si l'émigrant veut s'assurer un domicile pour l'hiver—pour le premier hiver surtout,—le meilleur parti qu'il a à prendre est de se mettre en service. Il est important, toutefois, que ceux qui se destinent à l'agriculture, se dirigent de suite vers les cantons ruraux où ils trouveront l'emploi qui leur convient.

2°—La loi autorise les émigrants à rester à bord 48 heures après l'arrivée du navire dans le port, à moins que ce navire n'ait un contrat pour le transport de la malle, ou ne doive poursuivre sa route pour arriver à sa destination. Le capitaine est tenu de déposer les émigrants et leur bagage à un débarcadère convenable de la ville et sans rétribution, entre le lever et le coucher du soleil.

3° A son arrivée à Québec, l'émigrant qui désire avoir des renseignements sur la distance qu'il y a de cette ville à n'importe quel point de la Puissance du Canada, ainsi que sur les moyens à prendre pour se rendre à l'endroit où il veut se fixer, sur le coût du voyage et sur les localités où il pourra trouver facilement de l'emploi, peut s'adresser en toute confiance au bureau d'émigration du Canada, établi à Québec.

4° Il est difficile de dire au juste quel est le capital nécessaire à une famille d'émigrant pour aller s'établir sur une terre en bois debout. Une chose est certaine, cependant, c'est qu'il s'écoulera dix-huit mois, ou pour le moins une année, avant que le nouveau colon puisse jouir de sa première récolte ; il lui faut donc une somme suffisante pour faire vivre sa famille jusque là, et acheter les meubles de ménage, les instruments et les outils nécessaires au défrichement aussi bien qu à la culture. L'opinion commune est qu'il ne serait pas prudent, pour une famille composée de cinq à six membres, de s'aventurer dans la forêt, à moins de pouvoir compter sur une somme de $200, ou au moins sur mille francs. Cependant il n'est pas rare de voir les Canadiens s'y rendre avec beaucoup moins, et se tirer d'affaire en peu d'années.

5° La cabane du colon est vite bâtie et coûte peu de chose, disons vingt-cinq à trente piastres (120 à 140 fr.) au plus. Comme elle sera exposée à l'incendie, lorsque le feu consumera les arbres qui l'entourent de tous côtés, peu importe qu'elle soit élégante ; il suffit qu'elle soit chaude pour l hiver et étanche pour les temps pluvieux.

6° Le coût du défrichement, lorsqu'on le donne à faire, est d'envirou $10 par acre. Cela consiste à abattre les arbres et à les faire brûler jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les souches à extraire plus tard. Alors on peut semer soit à la herse soit à la pioche, soit à la bêche, à travers les souches, en attendant que leurs racines soient assez décomposées pour permettre de les arracher sans trop de difficultés.

7° Un bon cultivateur, qui n'aurait pas les moyens d'acheter une ferme, trouvera assez fréquemment des propriétaires disposés à lui louer une terre, ou à lui en confier la gestion, à titre de métayer. Ainsi, sans avoir couru de risques et sans capital au début, il pourra mettre de côté une somme suffisante pour l'acquisition d'une terre déjà en voie d'exploitation.

8° Loin de nous, cependant, l'idée d'exagérer en quoi que ce soit les moyens d'avenir ou les chances de succès que le Canada peut offrir aux émigrants. Les triomphes remarquables remportés successivement par les Canadiens aux expositions internationales de Londres et de Paris, sont là pour attester ce que cette brochure dit de la richesse de nos produits naturels, de la fertilité de notre sol et de l'importance toujours croissante de notre industrie.

Mais pour tirer parti de toutes ces ressources, il faut se livrer à un travail énergique et persévérant, le succès est à ce prix. En joignant au travail l'intelligence et l'économie, l'émigrant peut être sûr de parvenir en assez peu de temps, à vivre à l'aise parmi nous.

Ici, comme en Europe, les fortunes brillantes sont le partage du petit nombre ; mais vraiment l'aisance y est beaucoup plus générale et beaucoup plus facile à atteindre.

Si des émigrants, arrivés ici sans autres ressources que leurs bras et leur énergie, ont pu triompher des difficultés sans nombre qui s'offraient sur leur passage, avec quelle confiance ne prometterions-nous pas le succès à ceux qui, à leur arrivée, pourraient disposer d'un certain

capital. Si modique que soit ce capital, nous dirons à celui qui le possède, laboureur ou artisan, venez l'appliquer au Canada avec discernement, fécondez-le de votre travail, vous en retirerez au quadruple ce qu il vous rapporterait en Europe ; vous vivrez à l'aise et vos enfants vous béniront d'avoir eu le courage de chercher pour eux un sort préférable à celui que vous avez quitté



LE GUIDE DU COLON

PROVINCES MARITIMES

ILE DU PRINCE EDOUARD.



Cette province, qui n'est formée sculement que par trois districts électoraux (*Prince, Queen* et *King*), est nécessairement la plus petite de toutes celles qui forment le Canada. Elle comprend toute l'Ile, dont la superficie territoriale est de 5,524 kilomètres carrés, et le chiffre de la population totale, d'après le recensement de 1881, ne s'élève qu'à 108,891 habitants, dont 47,115 sont catholiques. On compte sur l'Ile 10,751 acadiens.

Cette province, située au sud du golfe Saint-Laurent, n'est séparée de la terre ferme ou du Cap Breton que par le détroit de Northumberland. La longueur de l'Ile est de 130 milles, allant de l'Est à l'Ouest, sur environ 35 milles de largeur.

CHARLOTTETOWN

est la capitale provinciale, renfermant environ 12,000 âmes, ainsi classées:

Irlandais	4,059
Anglais	3,716
Ecossais	3,166
Acadiens	215
Allemands	101
Autres origines	743

Les principales occupations du peuple de la province sont l'agriculture, la pêche et la construction des navires.

* * *

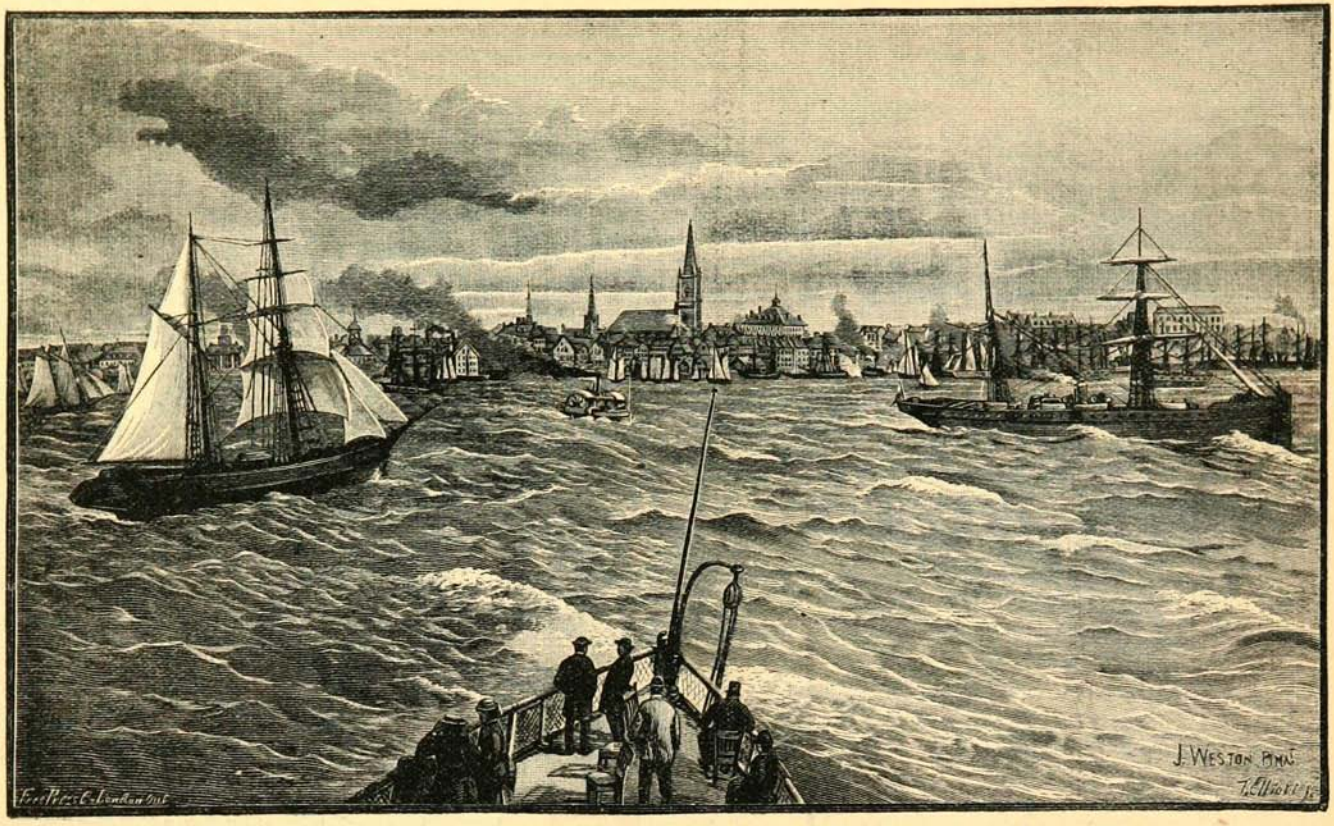
Toutes les terres de l'Ile sont possédées par les habitants, ne laissant au gouvernement provincial qu'environ 80,000 acres à disposer, ee qui rend à peu près nulle la colonisation des terres de cette province. Il n'y a aucun agent nommé pour la vente de ces terres, qui ne sont propres que pour le bois de chauffage, et que le gouvernement dispose par le ministère du Département des Terres de la Couronne.

Le sol, toutefois, est fort riche et produit abondamment toutes les céréales ordinaires.

Le climat est relativement tempéré et fort salubre.

Un télégraphe sous-marin met en communication les habitants de l'Ile avec ceux du Nouveau-Brunswick, et la population semble généralement vivre dans l'aisance.

Un chemin de fer, la propriété du gouvernement fédéral, traverse l'Ile, et les communications avec la terre ferme, l'Eté, se font par des vapeurs qui voyagent constamment.



VUE DE LA VILLE DE CHARLOTTETOWN, CAPITALE PROVINCIALE. (ILE DU PRINCE-EDOUARD.)

NOUVELLE - ECOSSE.



Cette Province occupe une péninsule située sous la latitude de 43° 25' et 47° 10', et ayant pour longitude 59° 40' et 61° 25' de Greenwich.

L'étendue de toute la Province est d'environ 54,146 kilomètres carrés. Elle est bornée au nord par le détroit de Northumberland et le golfe Saint Laurent ; à l'est, au sud et au sud-ouest par l'Océan Atlantique ; au nord-ouest par la baie de Fundy et une partie du Nouveau-Brunswick.

L'Ile du Cap Breton, séparée de la terre ferme par le détroit de Canso, fait partie de la Nouvelle-Ecosse.

D'après le récensement de 1881, cette Province renfermait alors une population totale de 440,572 habitants, ainsi classés :

Ecossais	146,027
Anglais	128,986
Irlandais	66,067
Acadiens	41,219
Allemands	40,065
Autres nationalités	18,208
	440,572

Quant aux croyances religieuses, les catholiques représentent le quart de la population totale, soit 117,487.

***

Les principales villes de la province de la Nouvelle-Ecosse sont : Halifax, capitale provinciale, Windsor, Truro, Pictou, Yarmouth, Sydney Nord et Dartmouth.

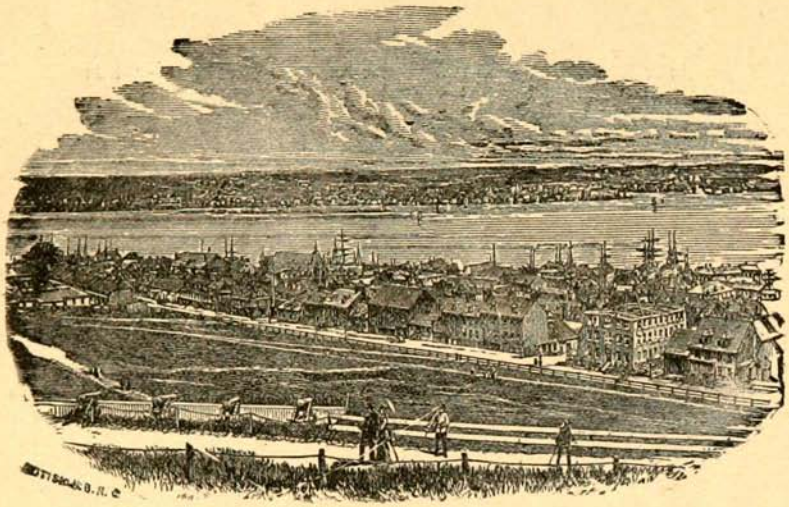
La population de ces diverses petites villes, à part Halifax, est de 3,500 à 6,500 habitants.

VILLE D'HALIFAX.

La cité d'Halifax est agréablement située sur les rives de l'un des plus beaux ports du monde, et présente de jolis coups-d'œil au touriste.

Les jardins publics soigneusement entretenus sont un bel ornement, et une promenade en voiture à travers le superbe parc nous fait jouir de la vue de paysages qui rendent la place fameuse.

Cette ville est la capitale du siège du gouvernement provincial, et elle renferme actuellement une population d'environ 40,000 habitants. Les rues sont régulièrement tracées, bien ombragées par des arbres de haute futaie, et donnent à la ville le plus bel aspect possible.



VUE DE LA CITÉ D'HALIFAX, PRISE DE LA CITADELLE.

Le hâvre d'Halifax offre aux vaisseaux un abri sûr contre les tempêtes de l'océan, et il en est ainsi de plusieurs autres hâvres le long de la côte.

* * *

La baie de Fundy, qui sépare la Nouvelle-Ecosse du Nouveau-Brunswick, est une nappe d'eau de plus de 100 milles de longueur, qui alimente le commerce d'Annapolis et des diverses petites villes échelonnées sur son parcours, et qui permet aux vaisseaux caboteurs de pénétrer à l'intérieur du pays par les nombreuses petites rivières qui coulent dans la baie de Fundy.

Les villes de Windsor et de Williamsport sont situées dans le district de Grand-Pré, que Longfellow a immortalisé dans son poème d'Evangéline.

Windsor est un très bel endroit, le plus beau peut-être du Canada, ce qui n'est pas peu dire. La ville est assise dans une jolie vallée qui renferme une grande étendue de magnifiques terres qui produisent beaucoup de fruits ; elle est aussi entourée de collines bien boisées.

Ajoutons que la région d'Annapolis (autrefois Port-Royal), qui s'étend jusqu'à Kentville, possède les plus belles prairies du continent. Une grande partie de ces terres a été protégée contre l'envahissement de la mer d'après le système français des *aboideaux*, et se compose de fines parcelles d'alluvion rouge, déposées dans le cours des âges par les grandes marées de la baie de Fundy. Ce sol épais de plusieurs verges est absolument dénué de pierres, et continue à s'enrichir des dépots de sulphate de chaux dont les particules sont hâchées menu par les flots et déposées avec le reste de la matière terreuse.

Les chaussées empêchent l'eau de monter, que l'on laisse cependant pénétrer sur les terres, lorsqu'il y a lieu, pour la faire ensuite s'écouler par la voie des aboiteaux.

Lorsqu'on permet cette submersion, l'eau dépose sur le sol une couche de vase finement pulvérisée qui lui sert d'engrais et l'enrichit considérablement. Ce système se pratique avec beaucoup de succès à plusieurs endroits de la baie de Fundy, et sur des terrains que les Français protégèrent d'abord par des chaussées. Les marées continuent de former d'autres terrains qui seront en temps et lieu également protégées par des chaussées. Les terres qui sont devenues trop élevées pour pouvoir être atteintes par la marée, servent de prairies depuis nombre d'années, et produisent de deux à trois tonnes de foin par âcre, sans autres engrais que le fumier des animaux qui se nourrissent du regain à l'automne. Comme il se trouve à la surface de ces terres une grande quantité de matière végétale en décomposition, on les soupoudre de chaux

avec succès. Plus tard, il faudra sans doute les fumer systématiquement ; toutefois, le sol en général est d'une richesse extraordinaire. Les vaches produisent beaucoup de lait, et sur les meilleures de ces terres, le bétail s'engraisse rapidement.

Le panorama qu'offre la vue des terres protégées par des chaussées, s'étendant sur des centaines de milles de distance, et sur lesquelles de nombreux troupeaux de bestiaux et de chevaux se nourrissent du regain, est très agréable aux yeux de tout cultivateur du vieux monde. Cependant, le bétail a besoin d'amélioration, en général, bien qu'à certains endroits il s'en trouve de bonne race ; il semble aussi que l'on devrait garder sur les côteaux un plus grand nombre de moutons qui s'engraisseraient à l'automne dans les prairies.

§ 1.—AGRICULTURE.

Le sol fertile de la Nouvelle-Ecosse produit d'abondantes récoltes. D'après les témoignages des professeurs Johnston et Dawson, qui ont été chargés par le gouvernement de s'enquérir du rendement ordinaire des récoltes, ont fait rapport comme suit :

Blé	25 à 33	minots	par	acre.
Orge	39 à 40	"		"
Avoine	35 à 45	"		"
Seigle	35 à 45	"		"
Sarrazin	40 à 45	"		"
Patates	200 à 300	"		"
Navets	400 à 600	"		"
Foin	1¼ à 2	tonneaux	par	acre.

§ 2.—LES PECHERIES.

Cette industrie est l'une des plus importantes de la province. Chaque année, on porte à 900 le nombre des vaisseaux employés à la pêche, et à 16,000 le nombre des barges, donnant de l'emploi à 30,000 hommes. La valeur des vaisseaux, navires et barges, s'élève à environ 2 millions de piastres, et celle des ustensiles employés à la pêche à $800,500.

Le tableau qui suit démontre la valeur du poisson capturé, pour chaque comté, durant l'année 1884.

Annapolis	$173,372	Kings	$68,204
Antigonish	109,361	Lunemburg	1,949,938
Cap Breton	291,148	Pictou	188,941
Colchester	19,142	Queens	231,267
Cumberland	65,737	Richmond	479,265
Digby	892,238	Shelburne	929,530
Guysboroug	747,193	Victoria	164,590
Halifax	995,747	Yarmouth	959,986
Hants	11,311		
Inverness	485,782	Total	$8,763,779

La valeur totale des pêcheries, en 1884, s'était élevée pour tout le CANADA, au jolie montant de $17,766,604, dont $8,763,779 était la part de la Nouvelle-Ecosse, comme le démontre le tableau ci-dessus.

§ 3.—MINES DE CHARBON.

La Nouvelle-Ecosse possède les plus importantes mines de charbon qu'il y ait en Amérique, paraît-il. On en constate cinq principales, dont trois dans l'Ile du Cap Breton : Sydney, Inverness et Petite Rivière ; et deux dans la province proprement dite : Pictou et Cumberland. Quatre mille travailleurs sont occupés dans ces mines, qui produisent année commune un million et demi de tonneaux de 2,240 livres par tonne.

MINES DU CAP BRETON.—Une compagnie formée en Angleterre, portant le nom de : *General Mining Association of London*, exploite les mines de Sydney. L'étendue de cet important district minéral est de 200 milles carrés. C'est l'établissement le mieux organisé du Canada.

Les mines du comté d'Inverness, situées sur la côte ouest du Cap Breton, renferment des dépôts considérables de charbon de première qualité. Il en est ainsi de celles de la petite Rivière, comté de Richmond, qui sont très productives, et dont on ne connaît pas encore toute l'étendue et la richesse.

MINES DE PICTOU.—Quatre compagnies exploitent ces riches mines ; ces compagnies sont : *Acadian*, *Albion*, *Intercolonial* et *Vale Coal Co.* La quantité de charbon recueillie en 1882, dans ces quatre mines, fut de 480,953 tonneaux dont 446,137 tonneaux furent vendus durant l'année. Ces mines sont situées au sud de New-Glasgow.

MINES DE CUMBERLAND.—Elles sont au nombre de quatre. Un syndicat puissant, constitué sous le nom social de *Cumberland Coal aud Railway Co.*, a fait l'acquisition de ces mines, qui ont été payées par le syndicat un million de piastres, La nouvelle compagnie a dû faire prolonger son chemin de fer depuis les mines jusqu'à Parsboro. L'achat du syndicat comprend 6,430 acres de terrain minéral, à part 7,000 acres d'autre terre, et 32 milles de voie ferrée destinée au transport du charbon.

* * *

D'après un document quasi-officiel, il est constaté que les diverses mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse, en l'année 1882, ont produites 1,365,811 tonneaux, dont 1,250,179 tonneaux furent vendus durant la même année, contre 1,035,014 tonneaux vendus l'année précédente, ce qui formait sur la vente de 1881 une augmentation de 215,165 tonneaux.

Comme preuve de l'extension du commerce de la Nouvelle-Ecosse, pour son charbon, nous plaçons ici le tableau sommaire de la vente de ce combustible depuis 30 ans :

1851 à 1860, 10 ans, il a été vendu	2,399,829	tonneaux
1861 à 1870, 10 ans, "	4,927,339	"
1871 à 1880, 10 ans, "	7,377,428	"

et durant les deux années qui suivirent (1881 et 1882) la vente fut de 2,285,193 tonneaux ; chiffre presque aussi élevé que la vente des dix premières années.

D'autres minéraux existent dans la Province. On constate des mines de fer, de cuivre, et même d'or, que l'on s'efforce d'exploiter en petit, en attendant que de puissantes compagnies puissent s'organiser pour exploiter en grand ces ressources minérales du pays. En 1883, la mine d'or a donnée 15,167 onces, et celle de cuivre 2,000 tonnes de minerai.

§ 4.—BOIS DE CONSTRUCTION.

Afin de donner une idée du commerce de bois qui se fait dans la Province, nous reproduisons du recensement de 1881 l'état qui suit de la quantité et qualité du bois provenant des forêts de la Nouvelle-Ecosse.

Pin blanc (bois carré)	124,450	pieds cubes.
Pin rouge, "	35,726	" "
Chêne, "	22,876	" "
Epinette, "	106,069	" "
Erable et merisier	549,330	" "
Orme	1,393	" "
Autres qualités de bois	4,091,517	" "
Billots de pin	497,785	morceaux.
Autres billots	2,250,594	"
Epaves, mats, etc	8,703	"
Madriers	13,147	M.
Lattes	5,585	cordes.
Ecorce pour tanner	10,843	"
Bois de chauffage	637,084	"

§ 5.—COMMERCE

La valeur totale des importations et des exportations de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1885, a été comme suit :

Importations	$8,418,526
Exportations	8,894,085

Ce bilan est très satisfaisant, puisqu'il apportait à la Province, par le surplus de ses exportations sur les importations, une valeur de près d'un demi million de piastres qui entrait dans le pays pour circuler parmi le peuple.

Les Exportations se composaient des produits qui suivent :

Produits des pêcheries	$4,743,876
" des forêts	1,275,033
" des mines	868,190
" de l'agriculture	604,532
" des manufactures	558,821
" des animaux	836,216
Divers autres produits	7,417
Total	$8,894,085

Le tableau qui suit fera mieux connaître l'état du commerce provincial, chaque année, depuis dix-huit ans :

Année.	Importations.	Exportations.	Année.	Importations.	Exportations.
1868	$5,441,285	$9,131,236	1877	$7,812,641	$9,379,152
1869	5,743,511	8,607,244	1878	7,500,783	8,508,189
1870	5,803,417	8,940,800	1879	7,364,324	7,062,614
1871	6,516,927	10,678,543	1880	7,543,684	7,074,937
1872	7,538,401	12,433,747	1881	8,245,738	8,168,648
1873	7,372,086	11,578,252	1882	9,217,295	8,701,539
1874	7,656,547	11,216,130	1883	10,033,929	9,820,332
1875	6,979,130	11,531,956	1884	9,653,104	9,599,356
1876	7,164,558	8,596,503	1885	8,418,526	8,894,085

§ 6.—L'INTERCOLONIAL.

Ce chemin de fer s'étend d'Halifax à Québec, et tout le long de la ligne (700 milles) il s'y rencontre de charmantes scènes de paysage qui sont fort admirés par les touristes.

Cette voie ferrée est l'une des meilleures du continent Américain. L'*Intercolonial* passe à travers la vallée de la Matapédiac et traverse aussi la rivière Restigouche, et celle de Miramichi, deux fameuses rivières peuplées de saumon.

La truite des lacs, dont se régalent à Campbellton les touristes, est un mets que n'oublie jamais celui qui en a goûté.

Les oies sauvages, les canards, se trouvent en abondance sur les rives de ces rivières, et la perdrix abonde également dans les bois. Parmi les espèces de gibier plus gros, se trouve le caribou et l'ours noir dont la chasse offre plus d'émotion.

En somme, ce chemin de fer se déroule dans la province fortement boisée du Nouveau-Brunswick également, au milieu de lacs, de rivières, de cours d'eau et de vallées, et le panaroma qui change sans cesse nous présente à chaque instant de nouvelles beautés de la nature luxuriante des deux provinces maritimes sus-mentionnées, de même que les riches et populeuses paroisses du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.

NOUVEAU-BRUNSWICK.



Cette Province, de forme presque carrée, est bornée du côté septentrional par la baie des Chaleurs; à l'est par le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland, et au sud par la baie de Fundy. Son étendue est de 70,378 kilomètres carrés, et sa surface est légèrement onduleuse, surtout aux abords de la baie des Chaleurs.

Quoique cette province soit essentiellement une contrée agricole, elle sert aussi à l'exploitation des forêts et des pêcheries.

Au nombre des industries importantes, on doit placer celle de la construction des vaisseaux, de même qu'une foule de manufactures qui sont en pleine opération.

* * *

Les principales villes du Nouveau-Brunswick sont: Saint-Jean, Portland, Frédéricton, (capitale provinciale) et Moncton.

VILLE DE SAINT-JEAN.

Cette ville est située dans un district fameux pour la variété et la beauté de ses paysages. On ne voit rien de plus beau en Amérique que le pittoresque des rives de la rivière Saint-Jean, qui passe devant la ville, et cela sur une étendue de plus de cinquante milles en remontant le cours de l'eau.

La ville elle-même est très agréablement située sur des collines qui dominent un port splendide, et couvertes d'arbres à quelque distance en arrière, qui forment un aspect des plus variés.

Cette ville renfermait, en 1881, plus de 5,000 familles, formant une population totale de 26,127 habitants.

FREDERICTON.

La ville de Frédéricton est la capitale provinciale du Nouveau-Brunswick, et elle est

comme la ville de Saint-Jean, agréablement assise sur le côté sud de la rivière Saint-Jean, sur le penchant d'une colline qui domine le hâvre.

Cette ville, comme ses alentours, forme un panorama ravissant.

Les bâtisses du gouvernement provincial, le collége, et autres édifices publics, sont des constructions imposantes, et qui donnent à la ville un air de prospérité et de grandeur tout à la fois.

La maison du lieutenant-gouverneur, située à une petite distance, en arrière, et que l'on aperçoit sur le haut de la colline, est l'endroit le plus enchanteur des environs de la ville.

D'après le recensement de 1881, la population de Frédéricton était de 1,150 familles ou 6,218 habitants.

§ 1.—POPULATION.

La population du Nouveau-Brunswick, d'après le récensement de 1881, s'élève à 56,948 ménages ou 321,233 habitants, ainsi classés :

Irlandais	101,284
Anglais	93,387
Acadiens	56,635
Scandinaves	49,829
Allemands	6,310
Hollandais	4,373
Nègres	1,638
Gallois	1,474
Espagnols	203
Diverses autres origines	4,699
Sauvages	1,401
Total	321,233

Les croyances religieuses sont :

Catholiques	109,091
Baptistes	81,092
Eglise d'Angleterre	46,768
Presbytériens	42,888
Méthodistes	34,514
Autres dénominations	6,880
Total	321,233

Les Acadiens, qui ont conservé leur langue, leur foi et leurs vieux usages, forment plusieurs groupes dont la population réunie s'élève, dans les trois provinces maritimes, à plus de cent mille âmes.

Les principaux centres, dans le *Nouveau-Brunswick*, sont : Shédiac, Memramcook, Saint-Louis, Cocagne, Bouctouche, Richibouctou, Tracadie et Madawaska.

Dans la *Nouvelle-Ecosse* : Arichat, Antigonish et une partie du Cap-Breton.

Dans l'*Ile du Prince-Edouard* : Tignish, Souris, Miscouche et Rustico.

§ 2.—DÉVELOPPEMENT AGRICOLE.

La vallée de la rivière Saint-Jean renferme une grande étendue de bons pâturages, et des deux côtés se trouve une excellente région propre à l'agriculture On peut obtenir à bon marché des terres de la Couronne, soit de 40 à 50 centins l'acre, ou acheter des terres quelque peu défrichées, avec maisons, dépendances et clotures, pour une somme très peu élevée.

La rivière Saint-Jean offre un grand débouché pour le transport des produits de la terre, et quantité de ces produits s'écoulent dans l'Etat du Maine, dont la frontière touche celle du Nouveau-Brunswick sur une grande étendue à l'ouest.

D'après le recensement de 1881, voici la quantité des grains et autres produits récoltés dans la province, il y a huit ans ;

Grains.—Blé	521,956	minots.
Orge	84,183	"
Seigle	18,268	"
Avoine	3,297,534	"
Pois et Fèves	43,121	"
Sarrazin	1,587,223	"
Maïs	18,159	"
Légumes.—Patates	6,961,016	"
Navets	990,336	"
Autres racines	159,043	"
Total	13,680,839	minots.
Foin	414,046	tonneaux.

La vallée de Sussex est une autre région agricole, semée de collines pittoresques, et il s'y trouve également d'excellents côteaux et de très belles plaines. Dans une forte glaise sablonneuse se creusent de riches sillons, et le fertile sol rouge, les herbes nutritives, les racines abondantes, les troupeaux de bétail et de moutons, ainsi que le comfort des établissements, nous offrent la preuve de l'aisance et de la prospérité.

§ 3.—TERRES DISPONIBLES.

La province du Nouveau-Brunswick renferme une surface de 17 millions 400,000 acres dont 10 millions d'acres sont possédés, laissant disponibles pour la vente environ 7 millions d'acres, situés dans les comtés qui suivent :

Comtés.	Nombre d'acres disponibles.	Comtés.	Nombre d'acres disponibles.
Restigouche	1,632,668	Queen's	322,883
Gloucester	639,875	Sunbury	329,675
Northumberland	1,969,273	York	820,057
Kent	551,375	Carleton	32,084
Westmoreland	121,922	Victoria	117,801
Albert	65,351	Madawaska	220,495
St. John	25,094		
Charlotte	422,011	Total	7,410,912
King's	140,348		

§ 4.—AGENTS DES TERRES.

Voici la liste des agents des terres pour toute la Province, et auxquels on devra s'adresser dans chaque comté, pour obtenir un lot. C'est dans la deuxième colonne de ce tableau où se trouvent les terres à coloniser.

Comtés.	Terres à coloniser.	Nom de l'Agent.	Résidence.
Restigouche	Balmoral	James McIntyre	Charlo Station.
"	Colbrooke	D. O'Keefe	
"	Lorne	Thos. Hayes, jr.	Doyle settlement.
"	Mitchell	Oliver Pride	Jacquet River.
"	Sunnyside	Dugald Carmichael	Sunnyside.
"	Dawsonvale	Peter Boudreau	
Gloucester	Millville	John Louis Legere	Caraquet.
"	Miscou Island	J. D. Brune	Miscou.
"	Pacquetville	John Louis Legere	Caraquet.
"	Robertville	Jérôme Roy	Petit Rocher.
"	St. Isidore	Chas. de la Gurde	St. Isidore.
"	Springfield	Robert Ellis, Jr	
Northumberland	Carleton I. C. R.	Raymond Sayway	Rogerville.
"	Eel River	Alex. G. Williston	Hardwicke.
"	Hazleton	Harvey Doak	Doadtown.
"	Lockstead	B. N. T. Underhill	Blackville.
"	N. of Newcastle		
"	Pleasant Ridge	C. Whalen	Boiestown.
"	St. Joseph	Horatio P. Lee	Burnt Church.
"	The Sugary	A. McAllister	Newcastle.
"	Warwick	John Keys	Derby.
"	Breadalbane	B. N. T. Underhill	Blackville.
Kent	Acadiaville	F. O. Richard	Acadieville.
"	Colbrooke	John Stevenson	Richibucto.
"	Adamsville		
"	Girouard & Rhomboid	Luke Johnson	St. Paul.
Charlotte	Beaconsfield & Canoose	Andrew McClinton	St. Stephen.
"	Juvenile	W. E. Hoyt	Hoyt Station.
Sunbury	Hartville	Jeremiah Tracey	Tracey Station.
"	Mersereau	Fred. Duplissey	Blissville.
"	Pettoma	Henry Webb	Tracey Station.
York	Cloverdale	Timothy W. Smith	Millville.
Carleton	Beaufort	Joseph Lee	Forreston.
"	Chapmanville	John Clancey	Johnville.
Victoria	Kintore	Thomas Cumming	Kintore.
"	New Denmark	H. P. Peterson	New Denmark.
"	Red Rapids	Thomas Knowles	Birch Ridge.
"	Leonard Settlement	C. R. Scoles	Do
"	Sisson Ridge	John Smith	Three Brooks.
"	Stonehaven	Wm. McPhail	Stonehaven.
"	Tilley	M. Campbell	Tilley.
"	Commeau Ridge	Basile Boullier	St. Leonard.
Madawaska	Patrieville	John Lynch	St. Jacques.
"	Michaud	Docité Michaud	St. Hilaire.

Comme on l'a vu précédemment, il y a dans cette Province des millions d'acres de terre encore inoccupés, et recouverts d'arbres qui représentent la forêt primitive. L'abattage du bois entraîne de grandes dépenses, il est vrai, mais il nous semble qu'un cultivateur pratique du vieux monde ne saurait manquer de réussir, surtout s'il a des grands garçons pour lui aider.

Ceux qui vont au Canada doivent être bien décidés à travailler et à être tempérant. Ce n'est pas un Eldorado pour les paresseux et les ivrognes. Il leur faut s'attendre à mener une vie plus ou moins difficile jusqu'à ce qu'ils aient assez d'argent pour tout mettre en bon état ; il leur faut aussi s'attendre à des hivers rigoureux, lesquels, cependant, sont plus supportables que ceux d'Angleterre et d'Ecosse. Il y a de l'argent à faire avec la culture au Canada, si l'on sait s'y prendre et choisir un endroit convenable.

§ 5.—SERVITEURS ET SERVANTES.

Les domestiques des deux sexes sont en grande demande. Ainsi, les femmes gagnent de $70 à $90 par année, et sont pourvues de tout, coucher et pension. Les hommes gagnent de $15 à $16 par mois, avec la nourriture et le coucher ; ou bien de $25 à $30, et ils se nourrissent, se logent et s'entretiennent.

§ 6.—CHEMINS DE FER.

Plusieurs chemins de fer sillonnent le pays, et mettent en contact les diverses villes du Canada avec celles des Etats-Unis, de même qu'avec Québec, par l'*Intercolonial* et le fleuve Saint-Laurent.

Le chemin de fer Intercolonial, qui pénètre dans la Province, à Westmoreland Point, touche à Sackville, puis à Dorchester, et de là à Moncton, ville florissante située à la jonction qui conduit à Saint-Jean, et par eau à l'Ile du Prince-Edouard.

§ 7.—AUTRES VOIES DE COMMUNICATION.

La principale rivière de la Province est celle de Saint-Jean, mesurant une longueur de 450 milles, et qui débouche dans la baie de Fundy. Elle est navigable pour les bâteaux-à-vapeur sur une étendue de 90 milles, depuis son embouchure en montant jusqu'à Frédéricton, capitale provinciale, et jusqu'aux grandes Chûtes, pour les petites embarcations, ce qui fait une navigation totale non interrompue de 230 milles.

La rivière Miramichi, de même que celle de Restigouche, viennent ensuite, lesquelles ont une longueur de plus de 200 milles chacune, et qui offrent à l'exploitation des limites de bois d'une grande valeur.

§ 8.—PÊCHERIES.

Les produits de la pêche sont assez considérables, lesquels alimentent les principaux marchés des Etats-Unis et autres contrées au sud de l'Amérique.

Voici le tableau de la valeur du poisson capturé par les pêcheurs de chaque comté de la Province, durant l'année 1883, ce qui devra donner une idée assez juste de la quantité prise durant les années qui ont suivies :

Comtés.	Valeur du Poisson capturé.	Comtés.	Valeur du Poisson capturé
Restigouche	$ 59,181	Carleton	$ 1,336
Gloucester	632,872	York	1,960
Northumberland	316,196	Sunbury	8,505
Kent	375,927	Queen's	5,020
Westmoreland	203,512	King's	13,134
Albert	3,149	St. John	230,688
Victoria	770	Charlotte	1,334,421
Valeur totale pour 1883			$3,186,671
" " pour 1882			3,192,544
" " pour 1881			2,930,904

Les pêcheries du Nouveau-Brunswick donnent de l'emploie à un grand nombre d'hommes.

D'après le récensement de 1881, il y avait à cette époque 205 vaisseaux occupés aux pêcheries, montés par 743 hommes, et 4,284 barges portant 5,956 pâcheurs, à part 616 hommes employés à terre, formant en tout 7,315 hommes employés à cette industrie.

L'exportation du poisson, en 1883, figure pour la somme de $974,414, mais dans ce chiffre ne se trouve point comprise la très grande quantité de poisson frais ou préparé expédié dans l'intérieur du Canada ; ces exportations n'étant point assujéties aux droits de douanes.

Comme on le verra par le tableau ci-dessous, il n'y a eu qu'un tiers du poisson capturé qui ait été exporté à l'étranger.

§ 9.—EXPORTATIONS.

Après l'agriculture, au Nouveau-Brunswick, vient les produits des forêts et des pêcheries, qui sont les plus considérables en valeur. Les vastes forêts de la Province, couvertes de diverses espèces de bois de construction, font la richesse de cette partie du pays, en donnant chaque année un rendement fort considérable. Voyons plutôt :

Produits des Forêts	$4,408,203
" des Pêcheries	974,414
" des Mines	110,150
Animaux et leur produit	405,231
Agriculture et ses produits	245,553
Produits des manufactures	497,342
Autres produits	37,182
Valeur totale	$6,678,075

§ 10.—CONSTRUCTION DES NAVIRES.

La construction des navires, au Nouveau-Brunswick, si importante il y a un demi-siècle, est aujourd'hui comme à Québec très restreinte, à cause du système de la construction des navires en fer adopté en Angleterre et dans d'autres pays, depuis vingt-cinq à trente ans.

Toutefois, les navires construits au Nouveau-Brunswick ont su conserver leur caractère élevé, et la confiance publique des armateurs.

Durant l'année 1883, les rapports constatent qu'il fut construit 76 vaisseaux durant l'année, jaugeant 20,000 tonneaux, et que les vaisseaux vendus à l'étranger donnèrent une somme de $186,076.



PROVINCE DE QUEBEC.



EN PARLANT de la province de Québec, on se sent porté à dire que c'est elle qui fut le berceau de la colonisation du Nouveau-Monde, et que l'élan imprimé au pays par les colons français de l'ancienne France, de la France de Louis XIV et de Colbert, fit surgir par toute la terre d'Amérique de semblables entreprises destinées à porter à travers cette vaste contrée la civilisation, le commerce, l'agriculture et l'industrie.

§ 1.—POPULATION.

La province de Québec, aujourd'hui, est en grande majorité française et catholique, comme autrefois.

Voici, d'après le dernier recensement de 1881, l'état actuel de la population, laquelle s'élève à 254,841 ménages donnant une population totale de 1,359,027 habitants ainsi classés :

Gens mariés.—	Hommes	218,544	
	Femmes	217,799	
			436,343
En veuvage.—	Hommes	16,966	
	Femmes	31,991	
			48,957
Enfants et non mariés.	Garçons	442,665	
	Filles	431,062	
			873,727
Grand total			1,359,027 habitants.

Les sexes se divisent donc comme suit :

Hommes	678,175
Femmes	680,852
Total	1,359,027

Les nationalités sont ainsi désignées :

Canadiens-Français	1,073,820	
Irlandais	123,749	
Anglais	81,515	
Ecossais	54,923	
Allemands	8,943	
Hollandais	776	
Italiens	745	
Autres nationalités	7,041	
		1,351,512
Sauvages		7,512
Total		1,359,027

Les religions sont :

Catholiques	1,170,718
Eglise d'Angleterre	68,797
Presbytériens	50,287
Méthodistes	39,221
Baptistes	8,853
Congrégationalistes	5,244
Luthériens	1,003
Juifs	989
Autres cultes	13,915
	1,359,027

§ 2.—EDUCATION.

L'éducation est sur un pied supérieur dans la province de Québec. Le Conseil de l'Instruction Publique, auquel le gouvernement provincial en a remis la direction, est composé des hommes les plus éminents du pays ; tous les évêques font, de droit, partie de ce Conseil, ce qui est une haute garantie qu'il ne se laissera pas entraîner sur la pente des idées malsaines et des expériences douteuses.

Les écoles sont sectionnelles, c'est-à-dire que chaque dénomination religieuse a le droit d'avoir les siennes ; la religion y est enseignée, et Dieu y règne en maître. Dans les municipalités où il existe plusieurs croyances, les écoles sont sous le contrôle des commissaires élus par la majorité ; mais si la minorité n'est pas satisfaite de leur gestion des affaires scolaires, elle peut, après certains procédés prévus par la loi, obtenir l'élection de syndics séparés, pour diriger ses propres écoles ; en sorte que la minorité, qu'elle soit catholique ou protestante, n'a jamais à craindre d'être opprimée.

Les colléges classiques sont au nombre de vingt-six, dont huit protestants et dix-huit catholiques, ces derniers sous la direction du clergé. Dans la plupart de ces lycées, on reçoit l'éducation et la pension pour la modique somme annuelle de 500 francs.

Les institutions qui donnent un cours universitaire sont au nombre de quatre.

Huit communautés de Sœurs enseignantes ont, pour les jeunes filles, de grands pensionnats dans toutes les villes importantes, et plus de trois cents couvents répandus dans les campagnes.

§ 3.—LA LANGUE FRANÇAISE.

Dans la Législature provinciale les deux langues sont sur un pied d'égalité, et les documents officiels sont publiés également en français et en anglais. Il en est de même dans le Parlement d'Ottawa, où se réunissent les députés de toute la Puissance du Canada, et dont les Statuts s'étendent au pays tout entier. L'élément français, dans la direction de la chose publique, joue un rôle prédominant dans la province de Québec, et dans la Puissance, tout à fait important.

§ 4.—LES LOIS.

Le Code Civil de la province de Québec est le Code Napoléon, modifié d'après l'esprit des anciennes lois françaises et les traditions du droit romain ; sans être exempt de tout défaut, c'est peut-être le recueil de lois le plus parfait qui ait jamais existé.

§ 5.—COMMERCE ET INDUSTRIE.

La province de Québec est avant tout agricole, ayant un sol riche et varié, se couvrant chaque année des plus riches moissons de céréales et de légumes. Cependant le commerce de la Puissance y a son centre principal, Montréal, ville de près de 200,000 âmes, dont les deux tiers de la population appartiennent à la nationalité franco-canadienne. Québec, la plus ancienne ville française de l'Amérique, avec une population d'environ 70,000 habitants, possède un des plus beaux ports que l'on puisse désirer.

Le Saint-Laurent et ses affluents, l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Richelieu et le Saguenay, qui, presque tous, roulent des volumes d'eau aussi considérables que le Rhin et le Danube, offrent au commerce pendant l'été une voie facile et peu dispendieuse.

De nombreuses voies ferrées sillonnent la province, développant les intérêts les plus divers, reliant les centres d'affaires les plus éloignés, portant partout la vie et le mouvement.

Les nombreux pouvoirs d'eau qui couvrent la province favorisent grandement l'industrie. Seules les scieries, année commune, fournissent à l'exportation une valeur d'environ 60 millions de francs. Il y a un capital de plus de 500 millions de francs engagé dans les manufactures de coton, de drap, de papier, de cuir, de chaussures, de ferronneries et de toutes sortes d'instruments agricoles.

§ 6.—AGRICULTURE.

La grande masse de la population rurale tire sa subsistance de l'agriculture ; l'industrie manufacturière est en grande partie concentrée dans les villes.

L'étendue moyenne des fermes est de quatre-vingt-dix arpents dans les seigneuries qui bordent le fleuve Saint-Laurent, et de 100 acres dans les nouveaux établissements situés dans cantons (townships).

Sur une ferme de cette étendue (2 arpents sur 45), un cultivateur industrieux vit avec sa famille dans une aisance inconnue au paysan européen, et trouve moyen de pourvoir à l'établissement de ses enfants

La plupart des familles fabriquent elles-mêmes avec le lin qu'elles cultivent, et la laine de leurs troupeaux, les étoffes nécessaires à leurs vêtements ordinaires.

Dans les seigneuries où les terres valent en moyenne de $2,000 à $4,000, le nombre des cultivateurs qui peuvent établir leurs enfants autour d'eux est comparativement restreint ; il n'y a guère lieu de s'en étonner, si l'on songe que la plupart des familles se composent de dix à douze enfants. Assez souvent le père prendra le parti de vendre sa ferme et de s'en aller sur les terres publiques de la Couronne qui lui sont offertes à un prix purement nominal. Aidé de son capital, en peu d'années il aura conquis sur la forêt un magnifique domaine qu'il pourra léguer en héritage à ses enfants. Tantôt ce seront les fils, protégés dans leurs débuts par les économies du père, qui laisseront seuls la paroisse natale, pour aller s'ébaucher un établissement dans les bois, et revenir quelques années plus tard se chercher une compagne. Tantôt ce seront des familles entières, chassées par les dettes et la misère, qui iront demander à la forêt un refuge et des jours meilleurs. Ainsi se déverse dans les townships le trop plein des vieilles paroisses, ainsi s'agrandit tous les jours le domaine agricole de la province.

D'après le recensement de 1881, on compte 137,863 habitants ou familles qui occupent des terres, dans la province de Québec, lesquels possèdent 12 millions et demi d'acres de terre, dont 6 millions sont améliorés et 4 millions sous culture, à part 2 millions d'acres laissés aux pâturages.

La récolte de 1880 donna ce qui suit :

Blé	2,019,004	boisseaux	(dans 10,227 acres)
Orge	1,751,539	"	
Seigle	430,242	"	
Avoine	19,990,205	"	
Sarrazin	2,041,670	"	
Maïs	888,169	"	
Pois et fèves	4,170,456	"	
Patates	14,873,287	"	(dans 3,046 acres)
Navets	1,572,476	"	
Autres racines	2,050,904	"	
Mil et trèfle	119,306	"	
Foin	1,614,906	tonneaux	(dans 1,495,494 acres)

Les jardins et vergers occupent, en outre, une étendue de 55,000 acres de terre.

Ajoutons que l'étendue territoriale de la province de Québec est de 488,676 kilomètres

carrés, et que le nombre d'acres de terre arpentés dans les townships (cantons) et mis en vente par le gouvernement provincial est de plus de 7 millions d'acres.

§ 7.—TERRES A COLONISER.

D'après un récent rapport publié par le Commissaire des terres de la Couronne, le gouvernement provincial peut, à l'heure qu'il est, livrer à la colonisation 6 millions 815,562 acres de terre divisées en lots de ferme, à peu près toutes accessibles par de bonnes routes, et dont les deux tiers de ces terres sont propres à la culture.

Le prix de ces terres varie de 20 à 60 centins l'acre, c'est-à-dire d'un franc à trois francs. L'acre est un peu plus grand que l'arpent français, et un peu moins que la moitié d'un hectare, comme nous l'avons déjà dit dans l'*Introduction* en tête de cette brochure.

Les principaux centres de colonisation de la Province sont : le lac Saint-Jean (Saguenay), le Saint-Maurice, l'Outaouais, le lac Témiscamingue, les Cantons de l'Est, le bas du fleuve Saint-Laurent et la Gaspésie, endroits que nous apprecierons tout à l'heure.

Quiconque désire faire l'acquisition d'un lot de terre doit s'adresser, soit personnellement, soit par écrit, à l'agent local des terres où il a l'intention de s'établir, et déposer entre ses mains un cinquième du prix de tel lot. Sur ce, l'agent lui délivrera un acte de vente conditionnel sous sa signature officielle.

Les conditions principales de cette vente sont les suivantes :

Payer comptant un cinquième du prix d'achat et le reste en quatre versements égaux et annuels, portant intérêt au taux de 6 par cent par année. Prendre possession de la terre vendue dans les six mois de la date de la vente, et y résider soi-même ou ses représentants pendant au moins deux ans à compter du dit jour. Dans le cours des quatre premières années, défricher et mettre en culture au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20 pieds.

La vente n'est considérée parfaite que lorsque toutes les conditions ci-dessus ont été accomplies, et elle est ratifiée alors au moyen de Lettres patentes, qui sont délivrées sans frais au colon. Ces Lettres patentes ne peuvent être émanées dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions ci-dessus, même quand le prix de la terre serait payé en entier.

Sur huit des chemins de colonisation, tout colon ou tout émigrant, âgé d'au moins 18 ans, peut obtenir un lot gratuit de 100 acres.

Le nombre d'acres destinés à être octroyés gratuitement est présentement de 100,000 acres, et le lieutenant-gouverneur en Conseil a le pouvoir de l'augmenter au besoin.

A l'expiration de sa quatrième année de possession, s'il a construit une maison habitable sur son lot, et s'il a douze acres de terre en culture, il a droit à ses Lettres Patentes sans frais, et devient propriétaire incommutable.

Pour les terres situées en arrière de la cité de Québec, au nord, il faut s'adresser à M. J. E. BOILY, agent, demeurant à Québec. Ces terres se vendent 30 centins (1 fr. 50 c.) l'acre.

§ 8.—PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX COLONS.

Dans le but de protéger les colons contre les revers de fortune auxquels ils peuvent être exposés, dans les premières années de leur installation sur le domaine public, la loi déclare que les terres qui leur seront concédées ne pourront être grevées d'aucune hypothèque, ni être vendues par décret judiciaire, pour aucune dette antérieure à la concession qui leur aura été faite.

Dès l'occupation d'un lot, durant les dix années qui suivront l'émission des Lettres patentes, les effets suivants seront exempts de saisie :

1° Le lit, la literie, les couchettes, les vêtements ordinaires et nécessaires du débiteur et de sa famille ;

2° Un poële et un tuyau, une crémaillère et ses accessoires, un assortiment d'ustensiles de cuisine, une paire de pincettes et une pelle, une table, six chaises, six couteaux, six fourchettes, six assiettes, six tasses à thé, six soucoupes, un sucrier, un pot au lait, une théière, six cuillères, tous les rouets à filer et les métiers à tisser destinés aux usages domestiques, dix volumes, une hache, une scie, un fusil, six pièges, les rets et les seines ordinairement en usage.

3° Tout commestible, viande, poisson, farine et légumes en suffisante quantité pour la consommation du débiteur et de sa famille pendant trois mois.

4° Deux chevaux ou deux bœufs de labour, quatre vaches, dix moutons, quatre cochons, huit cents bottes de foin, les autres fourrages nécessaires pour compléter l'hivernement de ces animaux, et les grains requis pour engraisser un cochon et en hiverner trois autres.

5° Les voitures et autres instruments d'agriculture.

AGENTS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

Liste des Agents des Terres de la Couronne et des Forêts de la Province de Québec.

TERRITOIRES.	NOM DE L'AGENT.	RÉSIDENCES.	COMTÉS.
SAGUENAY.			
Saguenay (partie)	Aug. Gingras	Tadousac	Saguenay.
do	L. A. Bouilliane	Malbaie	Charlevoix.
Lac St. Jean (sect. Est)	J. O Tremblay	Chicoutimi	Chicoutimi.
do (sect. Ouest)	Geo. Audet	Roberval	do
ST. MAURICE.			
St. Maurice	Elie Lacerte	Trois-Rivières	
OUTAOUAIS.			
Gatineau	R. W. Farley	Hull	Ottawa.
do et Coulonge	Jos. Comeau	Maniwaki	do
Coulonge	W. Clarke	Bryson	Pontiac.
Petite Nation (sect. Ouest)	J. A. Cameron, jr	Thurso	Ottawa.
do (sect. Est)	A. B. Filion	Grenville	Argenteuil.
do (sect. Centrale)	C. J. Marchand	Ste-Agathe des Monts.	Terrebonne.
L'Assomption (partie)	J. B. Delfausse	Joliette	Joliette.
LAC TEMISCAMINGUE.			
Témiscamingue	Louis Gendreau	Fort Témiscamingue	Pontiac.
CANTONS DE L'EST.			
Magog (partie)	O. B. Kempt	Waterloo	Shefford.
do	Edwin Kempt	do	do
St. François	L. Farewell	Sherbrooke	Sherbrooke.
Arthabaska	A. Gagnon	Arthabaskaville	Arthabaska.
Chaudières (partie)	W. H. B. C. de Léry.	St-François	Beauce.
do	J. E. Cayouette	Ste-Claire	Dorchester.
B ST. LAURENT.			
St. Charles	J. E. Boily	Ville de Québec	
Montmagny	E. Renault	Montmagny	Montmagny.
Grandville	F. F. Gagnon	Fraserville	Témiscouata.
Rimouski (Ouest)	Geo. Sylvain	Rimouski	Rimouski.
do (Est)	Alex. Fraser	Matane	do
GASPESIE.			
Gaspé (partie)	W. H. Annett	Bassin de Gaspé	Gaspé.
do	Edm. Flynn	Percé	do
do	L. Roy, sr	Cap Chat	do
Bonaventure (partie)	W. Maguire	New Carlisle	Bonaventure.
do	Oct. Martin	St-Alexis de Matapédia	do

☞Pour les détails, voir les listes insérées à leurs places respectives dans chacun des districts susmentionnés.

On compte trois villes principales, dans la province de Québec, sur les vingt-six mentionnées dans le dernier recensement, lesquelles dans l'ordre de leurs populations respectives, sont :

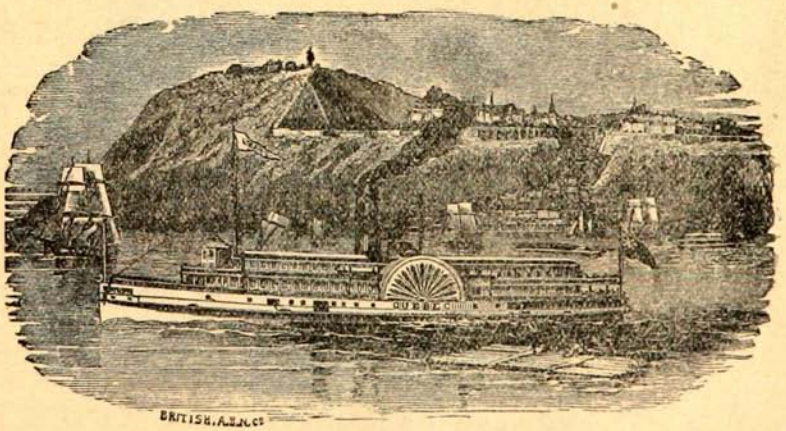
	Population.		Population.
Montréal	140,747	Lachine	2,406
Québec	62,446	Longueuil	2,355
Trois-Rivières	9,296	Fraserville	2,291
St-Hyacinthe	9,496	Berthier	2,156
Lévis	7,597	St. Jérôme	2,032
Sherbrooke	7,227	Chicoutimi	1,935
Hull	6,890	Farnham	1,880
St. Henri (de Montréal)	6.415	Iberville	1,847
Sorel	5,791	Beauharnois	1,499
Saint-Jean	4,314	Rimouski	1,417
Valleyfield	3,906	Terrebonne	1,398
Nicolet	3,764	Louiseville	1,381
Joliette	3.268	St. Ours	808

LA CITE DE QUEBEC.

Cette ville, fondée en 1608 par M. Samuel de Champlain, premier gouverneur de la colonie, est par excellence la ville historique du Canada.

Nous n'avons point à faire ici son histoire, qui résume une bonne partie de l'histoire du pays, mais de constater seulement qu'elle fut le berceau de la civilisation et du développement de toute cette vaste contrée de l'Amérique septentrionale.

Assise sur le haut promontoir du Cap aux Diamants, cette ville présente un aspect des plus enchanteurs, suivant qu'on peut le voir par la gravure ci-dessous, qui laisse apparaitre les forteresses de la citadelle, sur la cîme, et sur le second plan les vastes constructions de l'Université Laval, de la Basilique, du Séminaire, et constructions privées de la Côte de la Montagne, avec une partie de la basse-ville.



Vue de la Citadelle et d'une partie de la haute-ville de Québec, prise de Lévis.

Voici le tableau du mouvement de la population de la ville de Québec, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, aux époques ci-dessous mentionnées, formant une période de deux siècles et trois quarts.

Année.	Population.	Année.	Population.	Année.	Population.
1608....	28	1685....	1,497	1790....	14,000
1620....	60	1692....	1,570	1825....	22,101
1628....	100	1698....	1,988	1851....	42,052
1665....	547	1739....	4,603	1861....	51,109
1681....	1,345	1765....	8,967	1871....	59,699

Aujourd'hui cette population de la cité de Québec, d'après le recensement de 1881, s'élève à 62,446 habitants, classée comme suit :

Canadiens-Français	46,444
Irlandais	10,224
Anglais	3,437
Ecossais	1,683
Autres nationalités	658
Total	62,446

Les croyances religieuses étaient :

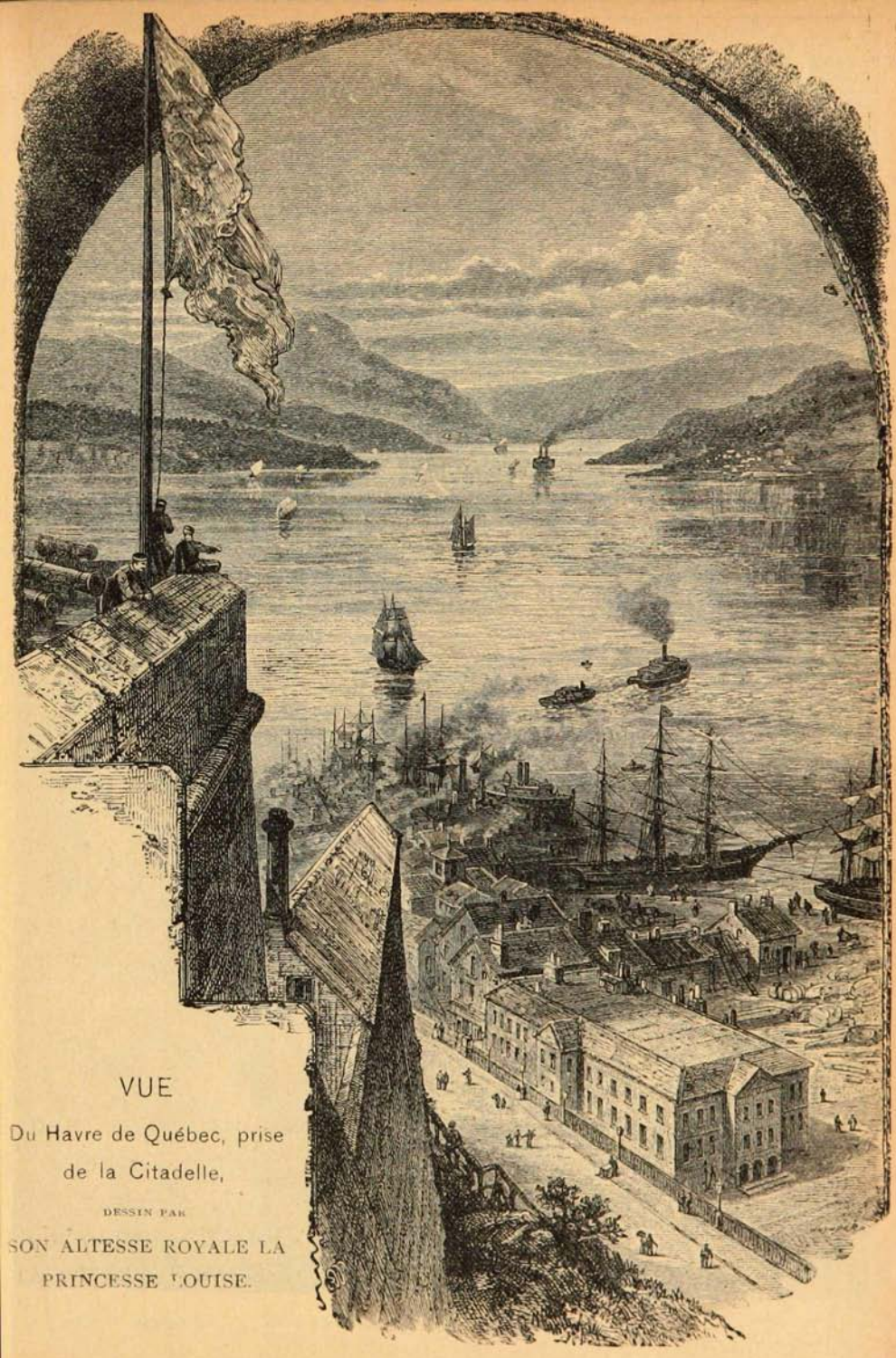
Catholiques	56,255
Eglise d'Angleterre	3,328
Presbytériens	1,344
Méthodistes	883
Autres cultes	636
Total	62,446

* * *

Québec voit couler à ses pieds l'un des plus grands fleuves de l'univers, qui forme un vaste et superbe port, dans lequel viennent mouiller en sûreté des flottes considérables de vaisseaux de long cours, et qui la met en communication avec l'Europe et les vastes régions de l'Ouest, pour son commerce.

Le port de Québec n'est qu'à 2,650 milles géographiques de Liverpool, par voie du détroit de Belle-Isle, et à 2,800 milles par le cap de Raze (*Cape Race*), tandis que Boston en est à 2,900 milles, et New-York à 3,100 milles.

Dès l'instant où l'on entre dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, la navigation n'offre plus les mêmes dangers qu'en pleine mer, et de Belle-Isle à Québec il y a 825 milles de cette navigation.

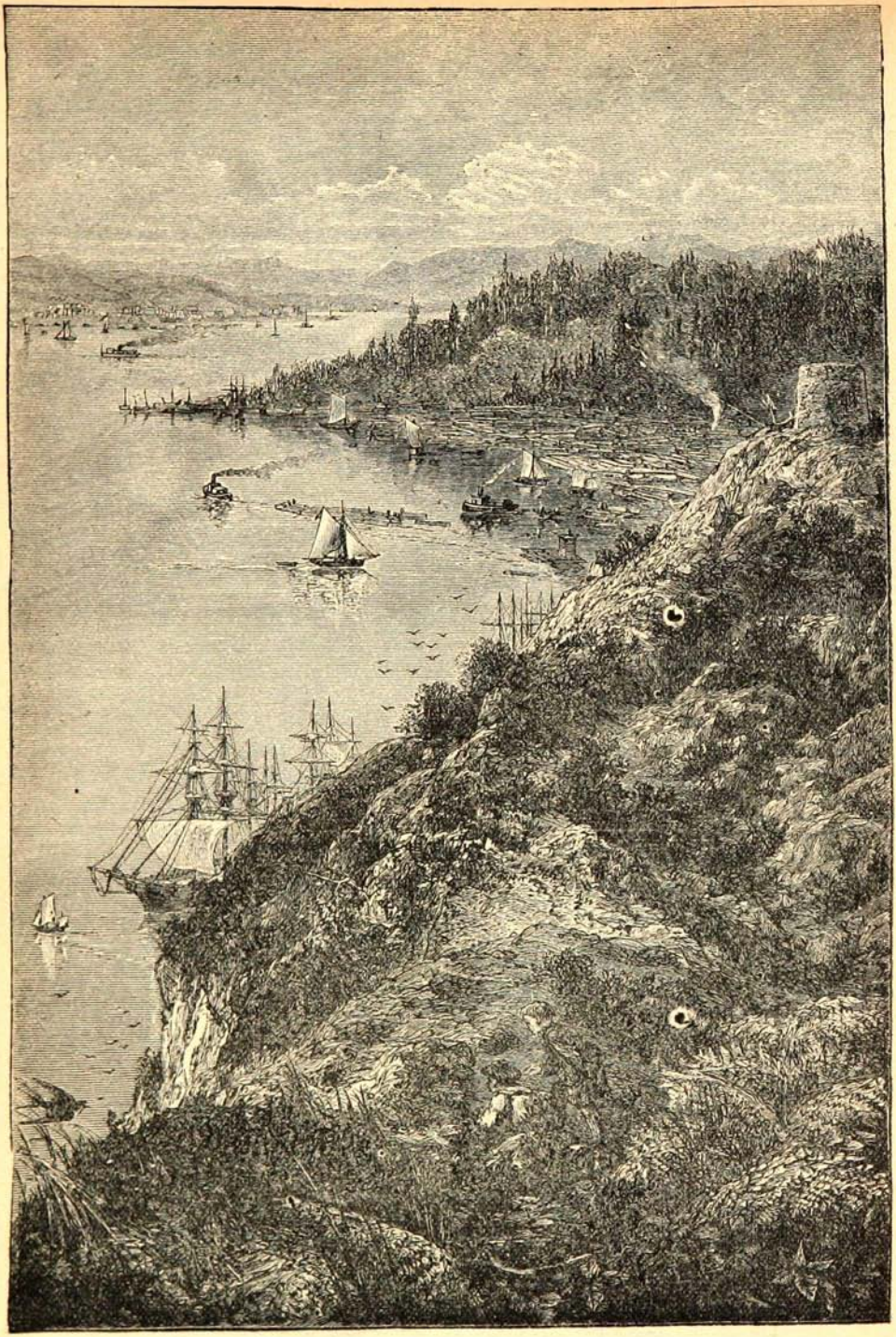


VUE

Du Havre de Québec, prise de la Citadelle,

DESSIN PAR

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE.



L'Anse Wolfe, en amont de Québec, dessinée par S. A. R. la Princesse Louise.

Les avantages considérables qu'offre le port de Québec aux émigrants ne sauraient être ignorés. Ainsi, rendu à Québec, l'émigrant se trouve au cœur du continent, dans un pays tempéré et salubre, et peut de là se diriger par bâteau-à-vapeur ou par chemin de fer vers n'importe quel point du Canada ou de l'Ouest, évitant ainsi de centaines de milles de chemin de fer qu'il aurait à parcourir pour atteindre le lieu de sa destination, s'il va débarquer dans un des ports du littoral de l'Atlantique ou des Etats-Unis.

Sur les bords de la petite rivière St. Charles, qui serpente au nord de la ville, dans la belle vallée du même nom, se trouvent un grand nombre de chantiers de navires qui produisent une valeur moyenne annuelle d'environ un million et demi de piastres.

* * *

Les rivages du fleuve, chaque côté, depuis le voisinage de la ville jusqu'à l'extrémité de Sillery, suivant que le démontre l'esquisse au crayon de l'*Anse Wolfe* dessinée par Son Altesse royale, la Princesse Louise, forment des échancrures nombreuses et profondes qui sont autant d'excellents entrepots de bois de l'Outaouais, du Saint-Maurice et autres tributaires du Saint-Laurent, auprès desquelles on voit continuellement durant l'été un grand nombre de navires ancrés par groupes, qui offrent une scène continuelle d'activité commerciale.

Il n'est pas nécessaire de faire ici l'énumération encore moins la description des nombreux édifices publics et des travaux militaires que présente Québec ; ni de décrire la beauté presque incomparable de son site et de ses environs ; ni même d'étudier l'importance de ses grandes institutions, et notamment de l'Université-Laval, cette gloire de l'Eglise et du Canada. Au reste, tout cela est connu suffisamment aujourd'hui pour nous interdire toute digression de longue haleine.

Quant aux travaux militaires de la cité de Québec, ils ont dû coûter à l'Angleterre une somme d'au moins un million et demi de piastres.

MONUMENTS.

Québec, comme toutes les villes sympathiques aux gloires nationales, a voulu transmettre à la postérité la mémoire de ses hommes illustres.

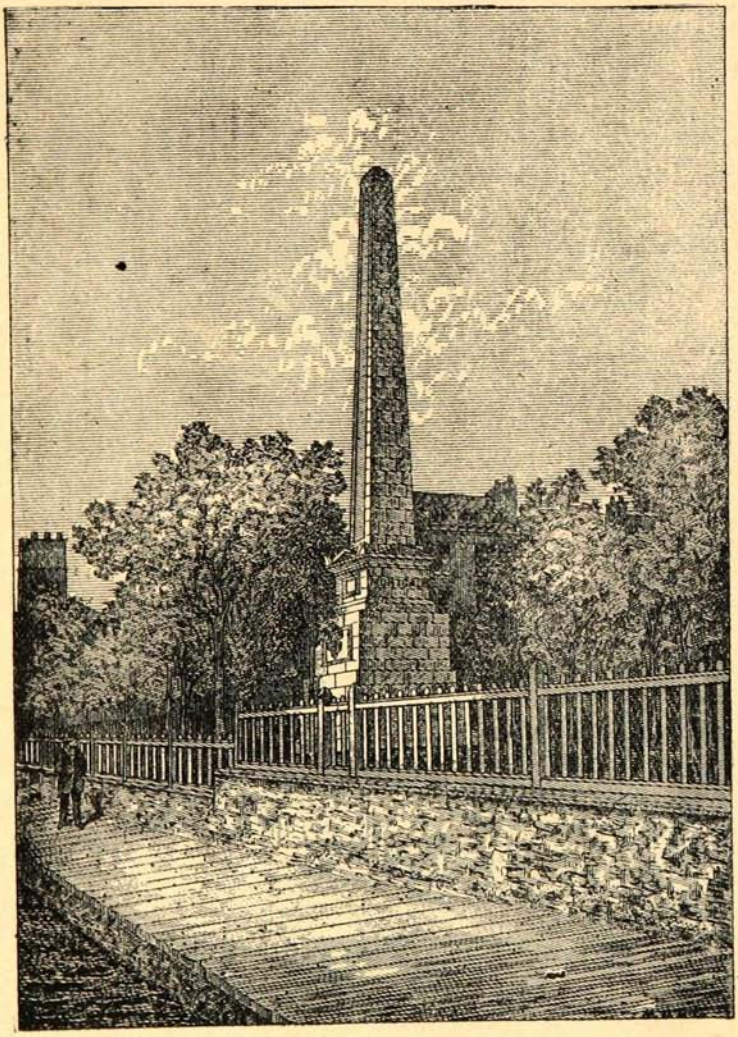
Lord Dalhousie, bien qu'absorbé par les soucis de la politique, voulut rendre un solennel hommage aux gloires militaires du pays, en élevant un monument à la mémoire des deux illustres rivaux WOLFE et MONTCALM !

Avec une noble impartialité, il réunit ces deux noms qui n'avaient jamais été séparés dans la mémoire des habitants du pays, depuis soixante-et-huit ans qu'ils étaient morts sur le même champ de bataille !

La pose solennelle de la première pierre de ce monument eût lieu le 15 novembre 1827, au milieu d'un concours considérable d'habitants de toutes les origines.

Tout entier en pierre de taille, ce monument mesure 65 pieds d'élévation, et se compose d'un obélisque qui repose sur un cénotaphe.

Le style est sévère, noble et imposant, suivant que le démontre notre gravure.



MONUMENT DE WOLFE ET MONTCALM.

Les deux faces latérales de la colonne portent simplement ces deux noms, en très gros caractères :

WOLFE-MONTCALM.

Sur la face principale du cénotaphe, on lit :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
FAMAM HISTORIA
MONUMENTUM POSTERITAS
DEDIT.

Inscription que nous traduisons comme suit :

Le courage les ayant réunis
dans une mort commune,
L'histoire leur donnera une égale gloire,
et la Postérité un même tombeau !

* * *

Un deuxième Monument a été également élevé à la mémoire des soldats français et anglais qui combattirent à la même époque de 1759 et 1760, à Québec ; les premiers pour défendre le pays contre les anglais qui venaient envahir le Canada, pour en faire la conquête.

En 1854, des travaux d'excavation faits à Ste-Foye ayant mis à découvert des ossements humains sur le champ même des célèbres batailles du 14 septembre 1759 et du 28 avril 1760, ils furent reconnus comme étant ceux des guerriers inhumés après l'action du 28 avril. Ces glorieuses dépouilles avaient été recueillies avec empressement et transportées solennellement à la Cathédrale de Québec, sur un magnifique char funèbre fabriqué pour la circonstance.

Après avoir été bénis par l'Archevêque de Québec, en présence d'une immense multitude de personnes de toutes origines et des principaux officiers des troupes régulières anglaises, ces ossements furent inhumés dans une fosse commune, à l'endroit même où la société St-Jean-Baptiste de Québec avait résolu d'élever ce monument, pour perpétuer le souvenir des soldats qui s'étaient sacrifiés au triomphe de leur cause respective.

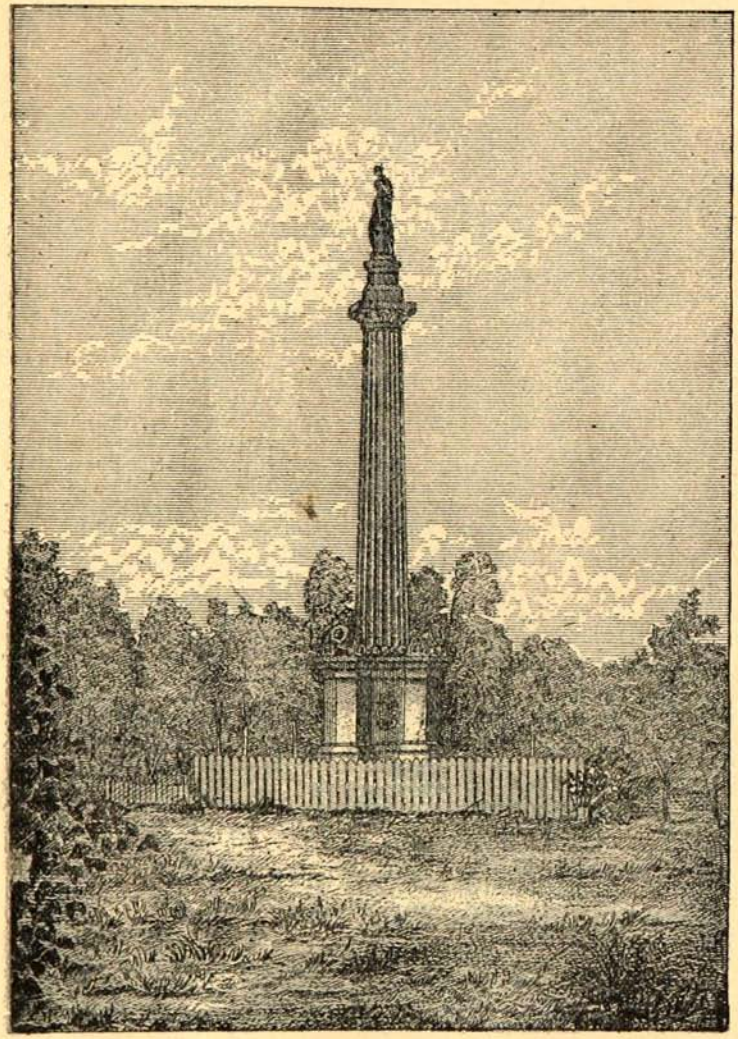
Le 18 juillet 1855 eût lieu l'imposante cérémonie de la pose de la pierre angulaire de ce monument, élevé par une souscription nationale, laquelle cérémonie fut d'un éclat considérable.

Une frégate française, la *Capricieuse*, était à Québec en ce moment pour y nouer des relations commerciales entre la France et le Canada. C'était la première voile française qui visitait le pays depuis que le Canada appartenait aux Anglais. M. de Belvèze, bien connu au Canada depuis cette époque, était le commandant de la frégate sus-mentionnée.

Cette imposante colonne étant arrivée à sa complète construction, huit ans plus tard, la ville de Québec fut de nouveau témoin d'un spectacle aussi grandiose que patriotique : c'était en 1863.

La France venait contribuer à cette œuvre nationale, en donnant une statue de la *Victoire*, qui fut placée pour couronner le monument. C'est à la munificence du Prince Napoléon, par le ministère du Consul de France, en Canada, que nous sommes redevable de cette belle statue de Bellone.

Comme on le voit, par notre gravure, ce monument consiste en une colonne de bronze cannelée, placée sur un piédestal de belle proportion, qui repose lui-même sur une base de pierre de taille.



MONUMENT DES BRAVES (1760)

La statue de Bellone, qui couronne le tout, portant la lance et le bouclier mythologique, est tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française du général de Lévis, le 28 avril 1760. Quatre mortiers en bronze sont placés à chaque coin du piédestal. La face du monument, qui regarde le chemin de Ste-Foye, porte cette inscription :

AUX BRAVES
DE
1760

Erigé par la Société St-Jean-Baptiste de Québec—1860.

Du côté de la ville, le nom de MURRAY se lit au-dessus des armes et des emblêmes de l'Angleterre. C'était le nom du premier gouverneur anglais de la ville de Québec, après la prise du pays.

Du côté de la vallée St-Charles, le nom de LÉVIS apparaît au-dessus des armes et des emblêmes de la vieille France.

En arrière, se trouve un bas-relief représentant le *moulin* de Dumont et les armes et les emblêmes du Canada.

Ce monument a 75 pieds de hauteur, y compris la statue, qui a dix pieds. Le coût de cette colonne s'élève à $7,500.

VILLE DE MONTREAL.

La ville de Montréal, située dans la partie sud de l'Ile de ce nom, sous la latitude 45° 31' degrés nord et la longitude 73° 35' degrés ouest du méridien de Greenwich, possède des avantages de situation qui ne le cèdent à aucune autre ville de l'Amérique.

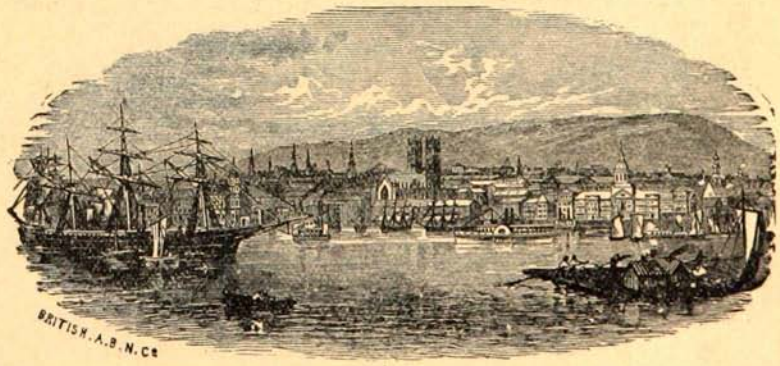
L'Ile de Montréal, sur laquelle se trouve placée la ville qui nous occupe, fut concédée vers l'année 1640, et ne tarda pas à recevoir la visite de vigoureux colons européens.

En effet, l'année suivante, en 1641, une expédition formée et organisée en France par le vénérable M. Olier, fut dirigée vers le Canada, ayant pour chef de la colonie future M. de Maisonneuve, dont le nom devait devenir si étroitement lié avec l'histoire de la fondation de Montréal, et pour aumonier le Rév. P. Vimont, Jésuite.

Ces courageux pionniers débarquèrent à Québec, et vu l'état avancé de la saison, y passèrent l'hiver. Cependant, M. de Maisonneuve, accompagné de M. de Montmagny, alors gouverneur du pays, et du P. Vimont, se dirigèrent vers Montréal et allèrent explorer l'Ile afin d'y marquer le lieu où devait s'élever la ville future. Cette reconnaissance se fit le 15 octobre de la même année de leur arrivée en ce pays.

Tout étant prêt pour commencer l'établissement de Montréal, au printemps de 1642, les colons se rembarquèrent dans de petites embarcations le 8 mai, et dix jours après ils prenaient possession du sol de l'Ile de Montréal qu'ils commencèrent à défricher, après avoir assisté à la messe du P. Vimont, qui fut la première célébrée sur cette Ile. Une petite chapelle fut bientôt construite, et l'Ile elle-même fut consacrée à la Ste-Vierge le jour de sa triomphante Assomption, le 15 août de la même année, et dès lors la paroisse de Montréal porta le nom de Ville-Marie.

Les jésuites restèrent chargés de cette mission jusqu'en 1657, époque à laquelle la société de St-Sulpice du Canada étant devenue Seigneur de Montréal, les Sulpiciens prirent alors la place des Jésuites, et desservirent la nouvelle paroisse qui se développait assez bien, et qu'ils ont continué à desservir jusqu'à ce jour.



VUE ACTUELLE DE MONTRÉAL, PRISE DE L'ILE STE-HÉLÈNE.

Le Séminaire de St-Sulpice a donc rendu à Montréal tous les services que le Séminaire de Québec a rendu à la ville capitale alors de tout le Canada.

Cette ville est maintenant la plus populeuse du Canada, et elle est considérée comme étant la métropole commerciale du pays.

Voici quel a été le chiffre de sa population aux époques ci-dessous mentionnées, lesquelles embrassent une période de deux siècles :

Année.	Population.	Année.	Population.	Année.	Population.	Année.	Population.
1681..	1,426	1739..	4,210 (1)	1831..	27,297	1861..	90,323
1706..	2,929	1815..	15,000	1844..	44,591	1871..	107,225
1720..	3,000	1826..	22,357	1851..	57,715	1881..	140,747

La population de Montréal, qui s'élève à 28,381 ménages, ou 140,747 habitants, est ainsi classée :

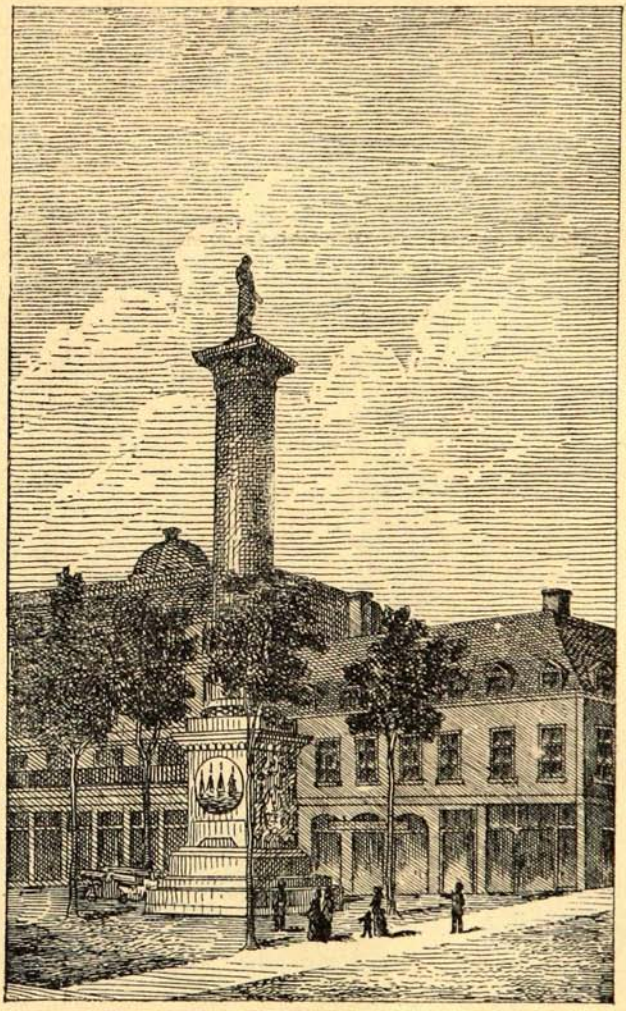
Canadiens-Français	78,684
Irlandais	28,995
Anglais	16,407
Ecossais	12,531
Allemands	1,440
Autres nationalités	2,690
Total	140,747

Les croyances religieuses sont :

Catholiques	103,579
Eglise d'Angleterre	14,338
Presbytériens	11,597
Méthodistes	5,327
Autres cultes	5,906
Total	140,747

Parmi les constructions appartenant à la Corporation de Montréal se trouve le Marché Bonsecours, qui a coûté $287,300 ; un magnifique Aqueduc, qui a nécessité une dépense de plus de $1,200,000 ; et l'Hôtel-de-Ville, qui a également coûté beaucoup d'argent. C'est une construction imposante, de style gothic, faisant face au Monument *Nelson*, dont nous reproduisons ici la gravure.

(1) Durant 76 ans, entre 1739 et 1815, il ne paraît pas exister aucun état de population pour la ville de Montréal.



VUE DU MONUMENT NELSON

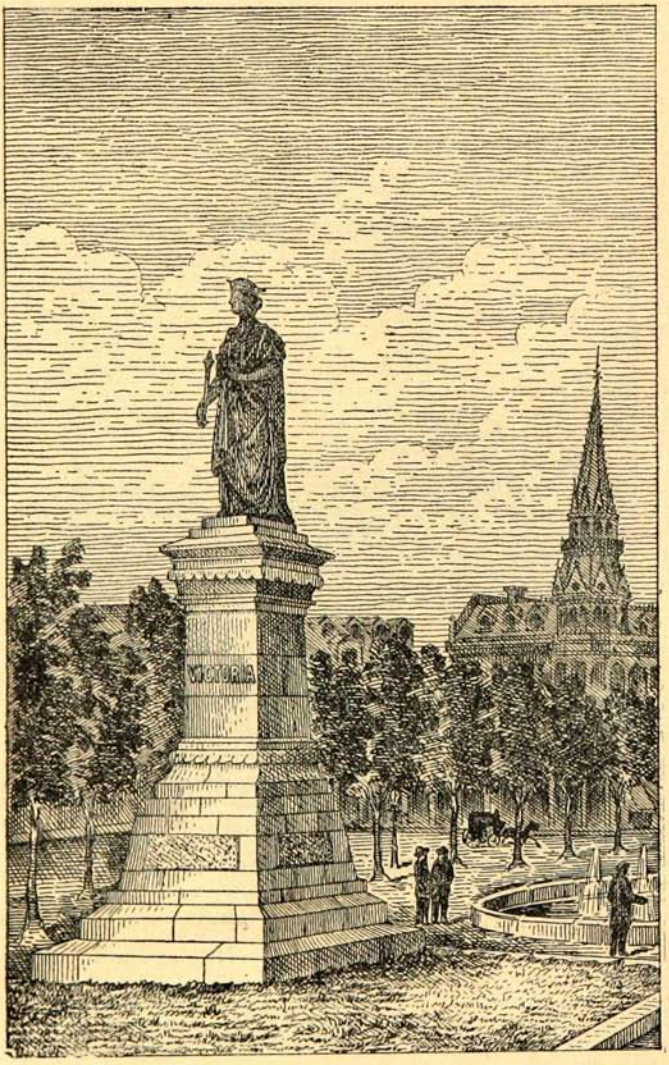
Ce monument est élevé sur la rue Notre-Dame, carré Jacques-Cartier, en face et à une très-petite distance du fleuve.

Au nombre des nombreuses et riches constructions de la ville se trouvent aussi l'imposante Basilique de St-Pierre, en voie de construction, l'Hôtel Windsor, le Bureau de Poste, la Banque de Montréal, les bureaux du Pacifique, l'Eglise paroissiale Notre-Dame, l'Ecole Polytechnique et autres.

Outre le monument Nelson, la cité de Montréal renferme d'autres monuments glorieux, élevés pour éterniser la mémoire de personnages illustres par leur vertu ou leur bravoure.

Sur le carré Victoria, pour ne citer que celui-ci, se trouve la statue en bronze de la reine Victoria, notre honorée et bien-aimée Souveraine, dont les mérites et les vertues privées inspirent à toute la population canadienne une affection toute particulière et sans réserve.

Voici la gravure de ce majestueux monument, du jet d'eau du parc, et des grandioses constructions qui entourent cet élégant parterre.



VUE DU MONUMENT VICTORIA.

Toutes les grandes voies ferrées du Canada et des Etats-Unis viennent aboutir à **Montréal**.

Le pont Victoria jeté sur le fleuve St-Laurent, à Montréal, et qui a coûté à la Compagnie du Grand Tronc une somme de six millions et demi de piastres, met en communication tous les chemins de fer depuis 1860, à laquelle époque il fut livrée au commerce, après avoir été formellement ouvert par Son Altesse Royale le Prince de Galle, en sa qualité officielle.

Ce pont mesure 9,184 pieds de longueur, d'une hauteur de 60 pieds au-dessus du niveau du fleuve St-Laurent, et couvert d'un tube en fer qui a nécessité l'emploi de 8,250 tonneaux. La maçonnerie du pont comprend 3 millions de pieds cubiques.

* * *

L'Ile de Montréal est partout renommée pour l'excellente qualité de ses pommes. D'énormes quantités sont récoltées, chaque année, dans les environs de la ville, pour la consommation et l'exportation à l'étranger.

Voici le tableau de l'exportation de nos pommes canadiennes à l'étranger, par chacune des Provinces, tiré du rapport officiel du Commerce du Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1885 :

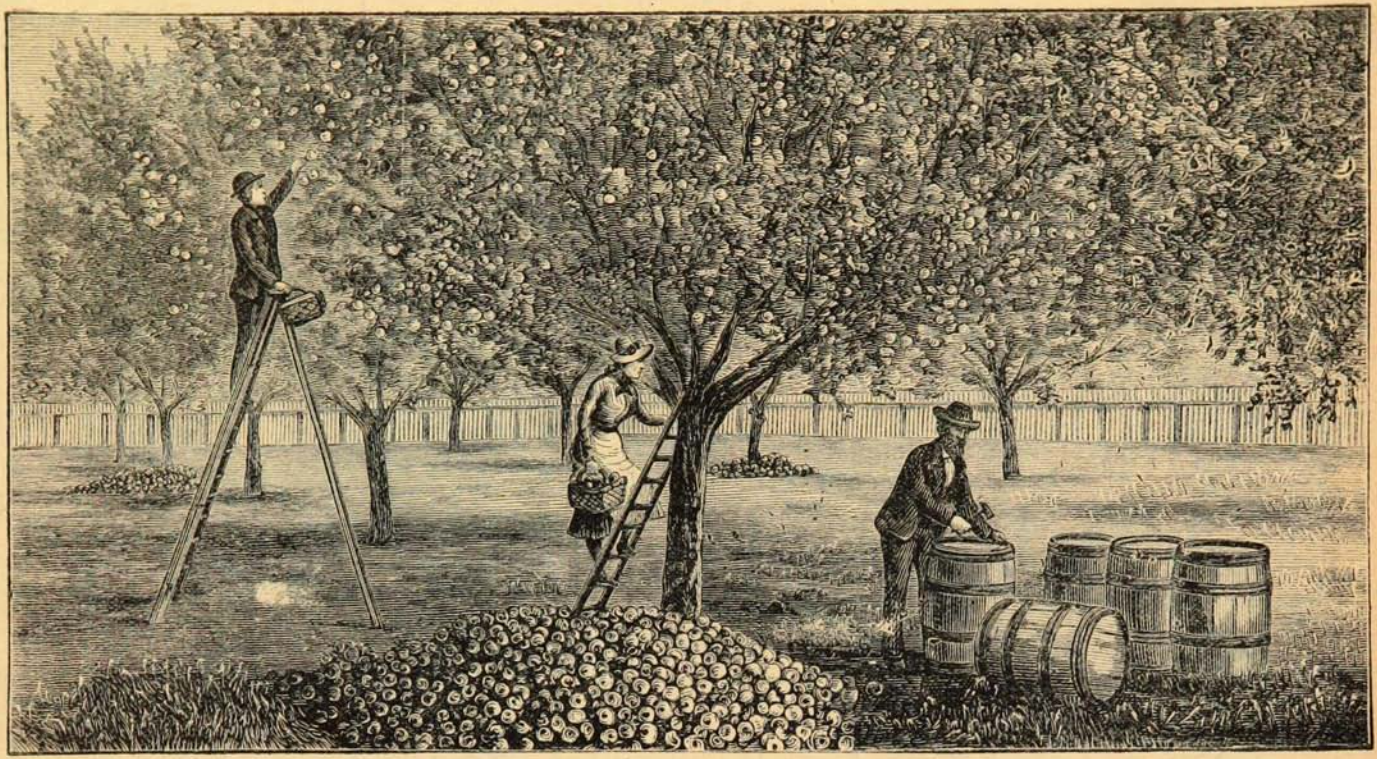
Tableau des Pommes au Canada exportées à l'Etranger, durant l'année 1885.

PROVINCES.	Nombre de Quarts.	VALEUR.
Exporté de la Province de Québec	93,587	$227,472
" " d'Ontario	62,433	141,951
" " de la Nouvelle-Ecosse	81,242	229,443
" " du Nouveau-Brunswick	1,446	3,041
" " de l'Ile du Prince-Edouard	54	89
" " de Manitoba	176	264
" " de la Colombie Britannique	.....	.....
Total exporté	238,938	$602,260

Comme on le remarquera, c'est la Province de Québec qui fournit à l'exportation la plus forte quantité de pommes, chaque année, et l'on doit mettre en tête la ville de Montréal, et ses alentours, comme fournissant le plus gros lot (1).

Nous plaçons au verso de cette page une gravure touchant la récolte de cet article de commerce, qui augmente d'année en année.

(1) Les pommes importées qui ont été exportées du Canada ne sont pas comprises dans ce tableau d'exportation. Il en est de même de la quantité considérable qui se vend pour la consommation, dans le pays.



VUE D'UN VERGER DE POMMES, A L'AUTOMNE.

Comme pour Québec, il n'entre pas dans notre plan de faire de l'art, de l'industrie et de l'histoire, autrement que comme devant servir les fins de l'immigration et du défrichement de nos vastes forêts du Canada, en donnant de briefs renseignements sur les Villes comme sur les Provinces, afin d'intéresser les émigrants des pays étrangers et les renseigner sur toutes choses nécessaires à connaître, avant qu'ils laissent leur patrie pour le Canada.

VILLE DES TROIS-RIVIERES.

La cité des Trois-Rivières est la plus ancienne du Canada, après Québec ; elle garde cependant un air de fraîcheur et de jeunesse, parce que les améliorations qui la distinguent aujourd'hui sont de date comparativement récente.

Elle est située au confluent du fleuve St-Laurent et de la rivière St-Maurice, au pied d'un côteau couvert de pins où l'on trouve les ombrages et les points de vue les plus agréables. Elle est à mi-distance entre Québec et Montréal, à 30 lieues de ces villes.

Les estacades (ainsi que d'autres ouvrages accomplis pour faciliter le flottage des billots) que le gouvernement du Canada fit construire sur la rivière St-Maurice, en 1853, donnèrent une impulsion remarquable au commerce, et depuis lors la ville des Trois-Rivières ne s'est plus arrêtée dans les voies du progrès. Près de deux cents mille piastres furent dépensées pour ces améliorations.

Le St-Maurice commande un rayon de plus de 200,000 milles carrés de forêts d'où le bois peut être tiré pour être livré à l'exploitation, et des quantités immenses en sont exportées chaque année des Trois-Rivières, qui est le dépôt principal d'où le bois peut être envoyé à Québec, en Angleterre, aux Etats-Unis et aux Indes.

Les magnifiques Chûtes de Shawenigan, qui ne le cèdent en beauté qu'à celles du Niagara, sont situées à 24 milles en arrière de la ville, et celles de la Grand'Mère, à 13 milles plus haut.

Les bâteaux de la ligne du Richelieu, allant de Montréal à Québec, arrêtent aux Trois-Rivières, en montant et en descendant.

La ville des Trois-Rivières est le siège d'un évêché catholique. Elle possède une Cathédrale très belle, en style gothique ; un Couvent où les Dames Religieuses Ursulines donnent une éducation très soignée aux jeunes filles ; un Hôpital, un Orphelinat, etc., etc.

Le Séminaire des Trois-Rivières est un superbe édifice à quatre étages, de 220 pieds de long sur 60 de large. L'enseignement du Grand Séminaire embrasse la théologie dogmatique, la théologie morale, la liturgie, le droit canon, l'Ecriture sainte et l'Histoire ecclésiastique. Le cours d'études du Petit Séminaire se divise en deux sections, le cours classique ou cours latin, et le cours commercial ou cours anglais.

Il y a aussi aux Trois-Rivières une Académie protestante, et trois sectes y ont des églises et des ministres résidents : les Anglicans, les Méthodistes et les Presbytériens.

La population de la ville, d'après le recensement de 1881, s'élève à 9,296 habitants, ainsi classés :

Canadiens-Français	8,537
Ecossais	256
Anglais	228
Irlandais	182
Autres origines	93
Total	9,296

Les religions sont comme suit :

Catholiques	8,831
Presbytériens	209
Anglicans	161
Méthodistes	68
Autres cultes	27
Total	9,296

En face de la Cathédrale et l'Hôtel-de-Ville se trouve un jardin public, le carré Champlain, qui compte parmi les plus beaux, magnifiquement planté d'arbres et orné de Statues et de Kiosques.

En arrière de la ville se trouvent de vastes forêts qui fournissent le bois nécessaire au commerce, et alimentent de nombreuses scieries qui sont plus actives que jamais.

Le fer des environs des Trois-Rivières est hautement connu en Europe, tels que celui produit par les forges du St-Maurice, de Radnor, de St-Tite et de Shawenigan

Un réseau de chemins de fer: le chemin du Pacifique, qui met la ville en communication prompte avec Québec et Montréal ; le chemin de fer des Piles, qui facilite la communication avec tout le littoral du Saint-Maurice, et qui ira plus tard aboutir au territoire du Lac St-Jean ; la ligne d'Arthabaska à St-Grégoire, et le Grand Tronc, qui ouvrent une semblable communication avec les Cantons de l'Est et les Etats-Unis, sont autant de facilités pour le commerce et le transport des voyageurs de la ville à tous les endroits désignés.

VILLE DE ST-HYACINTHE.

Cette jeune ville est gracieusement assise sur les bords de la rivière Yamaska, qui coule de la frontière sud-est de la province jusqu'au lac St-Pierre, en arrosant une des vallées les plus riches du Canada.

Le siège épiscopal du diocèse de St Hyacinthe est établi dans cette ville, laquelle renferme également le magnifique Collège de St-Hyacinthe, l'un des plus grands établissements d'éducation de la province de Québec, construit en pierre de taille, et surmonté d'uue superbe coupole. La façade du collège a 200 pieds, et chaque aîle 150 pieds, formant une longueur totale de 500 pieds. L'édifice est à trois étages. Le collège possède une bibliothèque d'environ douze mille volumes, et le cabinet de physique comme les collections d'histoire naturelle sont très considérables.

Lorsque l'on monte à la coupole principale de l'édifice, dans la belle saison de l'été, l'œil découvre un horizon presqu'illimité de champs couverts des plus belles récoltes et de bosquets d'érable, les montagnes isolées de Rouville et de Rougemont, le mont Johnson, ainsi que les chaînes éloignées du Vermont.

A nos pieds coule la rivière Yamaska, sur la rive occidentale de laquelle est assise la ville, comme nous venons de le dire.

A droite du Collège s'étend la ville avec ses jardins, ses arbres et ses parterres, et où se trouve aussi le très beau palais épiscopal, la Cathédrale, de 140 pieds de longueur ; trois Couvents : celui des Sœurs de la Présentation, venues de France, celui des Sœurs de la Charité, et enfin celui des Religieuses du Précieux Sang.

Il y a plusieurs manufactures importantes, entr'autres deux établissements pour la confection des orgues d'églises ; plusieurs usines et moulins ; un marché avec une bâtisse en briques de 200 pieds de longueur ; un palais de justice construit en pierre, et un bon nombre de jolies résidences, et deux journaux français qui donnent une importance croissante à cette ville, si bien située et au centre d'une région agricole des plus fécondes.

La populalion de St-Hyacinthe est de 1,916 ménages, ou 9,496 habitants, ainsi classés

Canadiens-Français	9,224
Anglais	79
Irlandais	68
Ecossais	41
Autres nationalités	84
Total	9,496

Les croyances religieuses sont :

Catholiques	8,804
Diverses autres religions	692
	9,496

Plusieurs chemins de fer aboutissent à la ville, ce qui facilite beaucoup le commerce, qui se développe avec succès.

VILLE DE SHERBROOKE.

La ville de Sherbrooke est située à 120 milles de Québec, sur la rivière St-François, à l'endroit où elle reçoit les eaux de la rivière Magog, et s'étend sur les deux bords de cette dernière rivière, dans les cantons Oxford et Ascot.

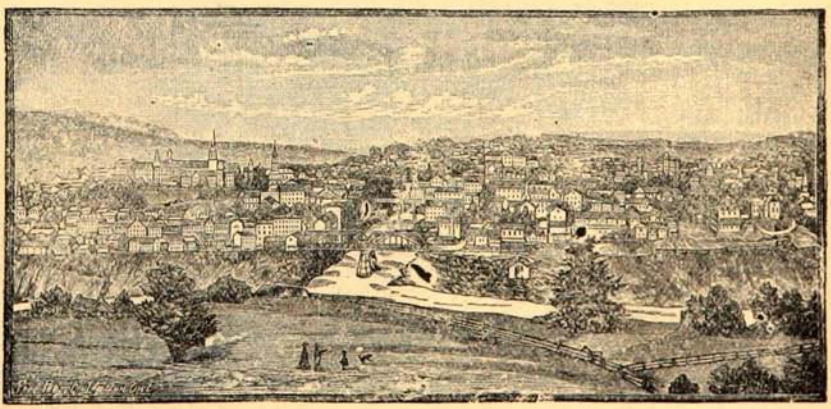
Sous tous les aspects, cette petite ville est agréablement bien située, au milieu des paysages les plus grandioses comme les plus pittoresques de la contrée.

La population de la ville de Sherbrooke, formée par des groupes établis sur trois points différents, s'élève à 7,227 habitants ainsi classés :

Canadiens-Français	3,957
Anglais	1,774
Irlandais	799
Ecossais	612
Diverses autres nationalités	85
Total	7,227

Les croyances religieuses se divisent comme suit :

Catholiques	4,511
Anglicans	1,270
Presbytériens	531
Méthodistes	481
Congrégationalistes	298
Autres croyances	136
Total	7,227



VUE DE LA VILLE DE SHERBROOKE.

Cette ville est le chef-lieu judiciaire du district de St-François, et envoie un représentant au Parlement provincial et un autre au Parlement fédéral.

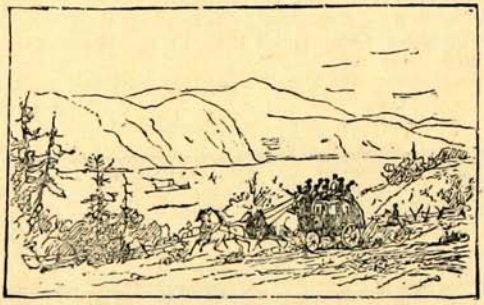
Il existe de nombreux pouvoirs d'eau qui font mouvoir plusieurs moulins, usines et manufactures.

A trois milles de Sherbrooke se rencontre le petit village de Lennoxville, où se trouve l'Université communément appelée *Bishop's College*, établie sous la protection des Evêques de l'Eglise anglicane, et dont la charte pourvoit à un cours classique d'enseignement de premier ordre.

Sherbrooke renferme aussi un Collège catholique, une Académie protestante, un Couvent dirigé par les Sœurs de la Congrégation, et plusieurs écoles élémentaires.

Le siège épiscopal du diocèse de Sherbrooke est établie en cette ville, et l'ancienne église paroissiale sert de Cathédrale en attendant qu'une nouvelle construction soit élevée. Cette église est construite en brique, et elle occupe le point le plus culminant de la ville

Le premier objet que l'œil rencontre, en arrivant dans cette ville, est cette église autour de laquelle se trouvent groupées les institutions ci-dessus mentionnées.



TERRITOIRES A COLONISER

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC.

Nous allons maintenant conduire le colon, par une revue rapide, à travers les principaux points de la province de Québec, là où il y a des terres à coloniser. Notre excursion comprendra les sept divisions qui suivent, savoir :

1° La Vallée du Lac St-Jean.
2° " du St-Maurice.
3° " de l'Outaouais.
4° Le Lac Témiscamingue.
5° Les Cantons de l'Est.
6° Le Bas du fleuve St-Laurent (côté sud).
7° La Gaspésie.

I

LA VALLEE DU LAC SAINT-JEAN.

Cette région embrasse une étendue de pays très vaste, mais pour les fins que nous voulons atteindre, nous restreindrons nos opérations que pour la vallée du Lac St-Jean seulement, renfermée dans le comté de Chicoutimi, et laissant de côté l'autre partie du Saguenay, qui s'étend depuis Tadousac ou l'embouchure du Saguenay jusqu'aux confins du Labrador, et dont les terres ne sont pas propres à la colonisation, sauf quelques lopins de terre isolés et perdus dans les coulées des montagnes.

La rivière Saguenay, qui conduit au Lac St-Jean, est plutôt un bras de mer qu'une rivière, à cause de la grande profondeur de ses eaux, qui sont en beaucoup d'endroits deux ou trois fois plus considérables que celle du fleuve St-Laurent. Elle sort du Lac St-Jean par un double canal, et après une suite de chûtes, de cascades et de rapides d'une excessive violence pendant l'espace d'environ 30 milles, elle prend à sept milles au-dessus de Chicoutimi, le chef-lieu du comté, un cours uniforme et régulier jusqu'au fleuve St Laurent, où elle va se perdre dans ce grand fleuve.

De son embouchure jusqu'aux terres rompues, distance d'environ 80 milles, cette rivière est navigable pour les grands navires ; presque partout elle coule dans une espèce de crevasse gigantesque formée de deux hautes rangées de montagnes qui s'élèvent à des hauteurs de 300 à 1,500 pieds à pic.

Le Lac St-Jean, qui mesure environ 36 milles de longueur sur 30 milles dans sa plus grande largeur, est le réservoir de plusieurs rivières.

Vingt paroisses sont échelonnées le long de la rivière Saguenay, formant une population totale de 4,000 familles ou 25,000 âmes.

La plus grande partie de ce territoire est composée d'un sol argileux, mêlée d'une légère quantité de sable, qui le rend friable et facile à ameublir, ainsi qu'à égouter. Le sol est propre à la culture de toutes les variétés de grains et de légumes à racines, mais on s'attache de préférence à celle du blé, parce qu'elle est plus rémunérative et qu'elle n'y a encore essuyé aucun revers.

Le climat est à peu près le même qu'à Québec, à l'exception cependant du plateau du Lac St-Jean, situé à 30 lieues de Québec, où la température se rapproche plutôt de celle de Montréal, à raison des montagnes qui l'abritent à l'Est et au Nord.

Le Lac St-Jean communique avec Québec, en été, au moyen de la rivière Saguenay et du fleuve St-Laurent, par une ligne de bâteaux-à-vapeur, et en toute saison par un chemin de voiture qu'on a percé à travers la forêt, de Québec au Lac St-Jean. Il est peu fréquenté, cependant, vu sa longueur. On est à construire présentement un chemin de fer entre ce beau Lac et la Capitale provinciale ; déjà les convois roulent sur presque tout le parcours.

***

Il y a un demi million d'acres de terre arpentés et mis en vente dans la vallée du Saguenay, à raison de 20 centins (1 franc) l'acre.

Voici les noms des Agents chargés de la vente de ces lots de terre, dont la contenance est de 100 acres pour chaque lot.

AGENCE DU SAGUENAY.

M. **Auguste Gingras**, Agent, résidant à Tadousac.—On se rend à cette agence par bâteau-à-vapeur, en partant de Québec.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Albert.....	28,253	Iberville	18,118	Labrosse.....	41,241	Letellier. ...	281
Bergeronnes.	28,238	Saguenay....	2,896	St-Jean	9,136	Villages	167
Escoumains .	27,021	Tadousac ...	12,988	Laval	5,707		
						Total	174,046

M. **L. A. Bouilliane**, Agent, résidant à la Malbaie.—On se rend à cette agence par bâteau-à-vapeur, en partant de Québec.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Callières.....	21,017	De Sales.....	14,019
Chauveau	16,254	Settrington.....	1,278
			52,568

LAC ST-JEAN (Section Est.)

M. **J. O. Tremblay**, Agent, résidant à Chicoutimi. — On se rend à cette agence par bâteau-à-vapeur, partant de Québec

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre
Boileau.....	31,420	Jonquière.....	11,160	St-Germain...	17,238
Bagot.....	21,371	Kinogomi	34,638	Simard.....	26,134
Bourget	21,264	Laterrière	15,304	Tremblay	15,319
Caron.....	22,467	La Barre.....	22,639	Ile d'Alma....	3,595
Chicoutimi.....	2,498	Mésy	10,531	Villages	533
De l'Isle.....	15,564	Otis.....	31,240		
Falardeau.....	17,216	Périgny	15,512	Total....	365,105
Harvey	28,071	Signaï.....	1,391		

LAC ST-JEAN (Section Ouest.)

M. **Geo. Audet**, Agent, résidant à Roberval.—On se rend à cette agence par bâteau-à-vapeur, partant de Québec jusqu'à Chicoutimi, et de ce dernier endroit par terre jusqu'à Roberval.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Métabetchouane	16,305	De Meule...	4,796	Dequen.....	8,797	Villages	400
Charlevoix...	20,058	Parent.....	40.375	Dufferin.....	25,783		
Roberval....	10,093	Normandin..	33,852	Albanel.....	35,472	Total..	239,65[illegible]
Ashuapmouchouane...	20,350	Dablon.....	23,375				

Afin de bien renseigner ceux qui voudraient s'établir dans la région du Lac St-Jean, nous allons ajouter quelques renseignements à ce qui précède.

Le premier poste du comté de Chicoutimi, en remontant la rivière Saguenay, est l'Anse St-Jean, situé à 27 milles du fleuve St-Laurent. En 1881, il y avait dans l'endroit 100 familles, formant une population de 650 âmes.

Vient ensuite la Grande Baie, située à 30 milles plus haut, communément appelé la Baie des Ha ! Ha ! ainsi nommée, probablement, à cause de la surprise qu'on éprouve en l'apercevant pour la première fois. Cette baie a deux lieues de profondeur sur une lieue de largeur. Tout autour de la Grande Baie il y a des prairies d'une étendue considérable et le sol y est fertile.

Deux belles paroisses se développent au fond de cette baie : St-Alexis et St-Alphonse ; la première au sud de la baie, et l'autre au nord-ouest. St-Alexis renferme 1,750 habitants, et St-Alphonse 1,500.

A 18 milles de la Grande Baie se rencontre la ville de Chicoutimi, où se trouve le siège épiscopal du diocèse de Chicoutimi, érigé en 1877.

La ville de Chicoutimi est située au confluent de la rivière Chicoutimi et de la rivière Saguenay, et c'est là que se trouvent les principales scieries de la maison Price qui, depuis de longues années, fait un si grand commerce de bois.

La ville renferme également un Collège classique, avec cours commercial, ainsi qu'un Couvent pour l'instruction des filles.

En 1881, on comptait à Chicoutimi une population de 2,000 âmes ; aujourd'hui, on estime qu'elle est d'environ 5,000 âmes.

Dans le canton Laterrière, sur les bords d'une belle rivière, se trouve la paroisse de Notre-Dame du Grand Brûlé, ayant une population de 1,500 âmes.

***

En traversant sur la rive gauche de la rivière Saguenay, on trouve la paroisse de St-Fulgence, et un peu plus bas, l'Anse-au-Foin, laquelle paroisse renferme un groupe d'habitants actifs et fort laborieux.

La paroisse de Ste-Anne, qui vient ensuite, située dans le canton Tremblay, compte une population d'environ 1,500 âmes. La colonisation a fait d'immenses progrès dans ce canton.

***

En traversant de nouveau sur la rive droite de la rivière du Saguenay, nous entrons dans le canton Jonquière, où se trouve la belle et florissante paroisse de St Dominique, dont la population est au dessus de 1,800 âmes.

En laissant Chicoutimi, le terrain s'élève considérablement jusqu'à la rivière aux Sables, qui coule parallèllement à celle de Chicoutimi, et le sol de cette vallée est d'une très excellente qualité, quoique accidenté.

A côté de Jonquière, en approchant du lac St. Jean, se trouvent les cantons Kinogomi et Plessis, séparés l'un de l'autre par le lac Kinogomi, belle nappe d'eau de 6 lieues de longueur sur une largeur d'une demie lieue, qui se décharge dans la rivière Saguenay par la rivière Chicoutimi et la rivière aux Sables. Plusieurs petites rivières alimentent ce lac, entr'autres les rivières Kashkouja, Upica et Picouba, cette dernière est très poissonneuse à son entrée dans le lac. La population de Kinogomi n'est pas très considérable.

Le lac Kinogomichiche, qui est sur la même ligne que celui de Kinogomi, occupe la hauteur des terres entre le bord méridional de la vallée du lac St-Jean et la limite septentrionale de la péninsule de Chicoutimi, et il arrive que les eaux du lac Kinogomi se déchargent dans le Saguenay, et celles du lac Kinogomichiche dans le lac St. Jean, par la rivière des Aulnets qui, auparavant tombe dans la Belle-Rivière. De cet endroit au lac St. Jean, on commence à observer du frêne et de l'orme mêlés à d'autres qualités de bois qui indiquent généralement une bonne terre.

Au bout du lac Kinogomichiche, se trouve l'importante paroisse de Notre-Dame d'Hébertville, qui compte aujourd'hui neuf arrondissements scolaires et autant d'écoles en pleine opération, et fréquentées par au-delà de 300 enfants. Le chiffre de la population d'Hébertville est d'environ 3,000 âmes.

A 15 milles plus loin, à l'ouest du lac St. Jean, se trouve la belle vallée de la rivière Métabetchouane, qui renferme un terrain excellent. Une paroisse s'y développe avec succès, offrant déjà une population d'au moins 1,200 âmes.

Il y a également la belle et florissante paroisse de St. Jérôme, qui renferme 2,000 habitants. D'autres groupes importants se développent, mais que nous devons passer sous silence, faute d'espace à notre disposition.

Le canton Charlevoix a la forme d'un triangle, dont la pointe est au lac St. Jean, à l'endroit appelé l'*Ile de la Traverse*. Il y a là une population vigoureuse de plusieurs centaines d'habitants qui poussent activement le défrichement des terres.

Vient ensuite le canton Roberval, dans lequel se trouvent la grande paroisse de Notre-Dame du lac, communément appelée la *Pointe Bleue*, St. Prime, St. Félicien, etc. La paroisse de Notre-Dame renferme une population très à l'aise, laquelle s'élève au chiffre d'environ 1,800 âmes ; les autres paroisses, qui augmentent assez bien, sont d'environ 1,000 habitants chacune.

Le territoire du Lac St. Jean, contre lequel malheureusement il a existé trop longtemps de si désastreux préjugés faute d'être suffisamment étudié et connu, a maintenant acquis dans l'estime publique l'importance qu'il doit avoir et que lui mérite la bonne qualité de son sol, la valeur de ses belles forêts, la douceur tempérée de son climat, et la vaste étendue de terrains qu'il renferme pour les fins de la colonisation.

D'après le recensement de 1881, cette région a récolté ce qui suit l'année précédente, savoir :

Blé	154,589	boisseaux.
Orge	47,025	"
Seigle	13,331	"
Avoine	211,216	"
Pois et fèves	73,555	"
Sarrazin	20,905	"
Patates	287,238	"
Navets	42,147	"
Autres racines	3,396	"
Total	853,402	boisseaux.
Foin	16,347	tonneaux.

II.

VALLEE DU SAINT-MAURICE.

Le grand territoire du Saint-Maurice, situé au nord du fleuve St-Laurent, en arrière de la ville des Trois-Rivières, couvre une surface d'environ 24,140 milles carrés. Cette région, conséquemment, a plus d'étendue que la Belgique, la Hollande et la Suisse ensemble, et peut contenir plusieurs millions d'habitants.

Cependant, il n'y a qu'une bien maigre lisière de terrain défrichée, laquelle est occupée par des groupes de population très actifs.

Ce territoire comprend particulièrement les cantons situées dans les trois comtés de Champlain, St. Maurice et Maskinongé, au nombre des neuf townships, dont les terres sont arpentées, qui forment partie des vastes limites à bois qui couvrent ce territoire du Saint-Maurice.

La rivière St. Maurice, qui, il y a cinquante ans, n'était connue que des sauvages, des voyageurs et des missionnaires catholiques, chargés d'aller prêcher l'Evangile sur ses bords, attire aujourd'hui l'attention publique par le commerce du bois qui prend des proportions étonnantes et par le courant de colonisation qui s'y porte en augmentant.

En vue de favoriser le développement de cette contrée, le gouvernement a versé avec beaucoup d'intelligence de fortes sommes pour les travaux publics nécessaires au commerce du bois et de l'exploitation de nos vastes forêts, ainsi que pour les fins de la colonisation.

Les principaux tributaires du Saint-Maurice sont la grande rivière Mataouin, la Mékinac, la rivière Bostonnais, la rivière Croche, près de la Tuque, et la rivière aux Rats.

De l'embouchure du Saint-Maurice, à Trois-Rivières, aux Grandes Piles, formant une longueur d'environ 40 milles, la navigation est interrompue par les grandes chûtes de Shawenigan, qui sont d'une élévation de 160 pieds, ainsi que par d'autres saults et rapides. Au-dessus des Grandes Piles on se trouve sur un bras navigable de 76 milles de longueur et qui va jusqu'à la Tuque, où un bateau à vapeur navigue dans cette partie de la rivière.

De la Tuque, la navigation est interrompue une seconde fois sur une longueur de 34 milles jusqu'au Grand Détour. De ce dernier point au port de l'Islet, situé à 46 milles plus haut, à la fourche des quatre rivières, le Saint.Maurice devient de nouveau navigable. Le poste du port de l'Islet (ou *Ouémontachingue*) est assis au 47° 50'' degrés de latitude nord et au 73° 50' de longitude ouest, à une élévation de 550 pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent.

A la hauteur de 380 milles de son embouchure, la rivière St. Maurice est encore une assez grande rivière, selon le rapport du Département des Terres de la Couronne. Sans parler des services qu'elle rend aux commerçants de bois, ses bras navigables sont tellement considérables qu'ils peuvent être aussi très utiles à la colonisation des terres de cette région éloignée.

Les vallées des rivières Mékinac, Bostonais et Croche sont toutes bordées par une suite continue de hautes collines dont les sommets s'épanouissent ordinairement en plateaux semblables à ceux que l'on trouve dans le canton Shawenigan, ainsi qu'en arrière du Cap de la Madeleine et de Batiscan.

Les rivières Mataouin et Vermillion offrent aussi d'excellentes terres, en plus ou moins grandes quantités.

Quoique le territoire du Saint-Maurice semble dans son aspect général être de toute manière favorable à la colonisation, on ne doit pas s'attendre que dans une région d'une étendue d'environ 15 millions d'acres, toutes les terres soient favorables à l'agriculture. Très certainement il y a des endroits où le sol est complètement stérile et qui ne sera jamais livré à l'agriculture.

Comprenons bien que le sol de cette région est, en général, montagneux ; mais les nombreuses rivières qui sillonnent en tous sens, sont bordées de vallées d'une grande fertilité. Aucune ne présente plus d'avantages que celle de la Mataouin, par sa proximité des grandes paroisses du diocèse de Montréal, et par la route qui la met en communication avec la ville de Joliette.

Un chemin de fer, partant des Trois-Rivières, remonte les rives du Saint-Maurice jusqu'à la distance de quarante kilomètres ; de là, 24 lieues en amont, la rivière est navigable pour des vaisseaux de moyenne grandeur, comme nous l'avons déjà mentionné.

A 87 milles de la ville des Trois-Rivières, ou 48 milles au nord des Grandes Piles, se trouvent les cantons Polette et Turcotte, situés dans la vallée de la rivière aux Rats, à l'ouest du Saint-Maurice, dans lesquels sont établies quelques familles. On communique à cette colonie par eau, soit en canot, soit par bateau-à-vapeur voyageant entre les Grandes Piles et la Tuque, lequel dernier endroit est à 18 milles au-dessus de la rivière aux Rats.

Le sol de ces cantons est uni, riche et facile à défricher, couvert de bois mêlé et bien arrosé par diverses branches de la rivière aux Rats, la Wessoneau et plusieurs autres petites rivières. C'est le canton Polette, toutefois, qui renferme la plus grande quantité de bonnes terres : celles du canton Turcotte étant généralement plus rocheuses.

Le grand chemin qui va des Trois-Rivières aux Grandes Piles, sur le Saint-Maurice, passe à travers les terres des Forges St. Maurice, de St. Etienne et de St. Boniface.

Inutile d'ajouter que les deux territoires du Saint-Maurice et du Saguenay offriront avant longtemps des avantages fort précieux en donnant naissance à plusieurs belles paroisses maintenant que le chemin de fer du lac St. Jean est ouvert.

En jetant un coup d'œil sur la carte où ce chemin passe, on comprend de suite l'immense quantité de terres qu'il devra faire ouvrir à la colonisation, quoiqu'il y aura des portions de terrains impropres à l'agriculture, comme partout ailleurs.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le pays sera bien vite remboursé de ses sacrifices pour la confection de cette voie ferrée, par la mise en valeur des bonnes terres qui seront prises par d'actifs colons, ce qui donnera un nouvel élan à la colonisation du nord du fleuve Saint-Laurent.

Il n'y a qu'un seul Agent pour la vente des terres du Saint-Maurice, M. **E. Lacerte**, qui est résidant aux Trois-Rivières. Voici le tableau des Cantons (townships) où se trouvent situées les terres mises en vente, au prix de 30 centins (1 f. 50 c.) l'acre.

Cantons.	Comtés.	Nombre d'acres à vendre.	Remarques.
Belleau	St. Maurice	2,640	
Boucher	Champlain	4,707	
Carignan	do	8,907	
Caxton	St. Maurice	7,357	
De Colonnes	Maskinongé	14,039	
Malhiot	Champlain	5,989	Le sol est de bonne qualité, mais montagneux et rocheux en certaines localités, et généralement couvert de belles forêts.
Mékinac	do	49,417	
Radnor	do	2,914	
Shawenigan	St. Maurice	931	
Turcotte	do	29,016	
Chapleau	Maskinongé	25,657	
Langelier	do	21,182	
Lejeune	do	34.048	
Polette	St. Maurice	12,994	
	Total	219,798	

AGENCE DE ST-CHARLES.

Quoique les terres situées au nord de la ville de Québec soient peu propres à la colonisation, cependant le gouvernement provincial a jugé à propos d'ouvrir une agence pour la vente des terres de cette division des Laurentides, et c'est aussi pour compléter notre tableau synoptique, que nous ins[illegible]s ici l'agence St-Charles.

C'est M. J. E. **Boily**, notaire, résidant à St-Roch de Québec, qui est chargé de la vente des terres de la couronne situées dans les comtés de Québec, Montmorency et Portneuf. Le prix des terres est de 30 cts (1 f. 50 c.) l'acre.

Cantons.	Quantité d'acres à vendre.	Remarques.
Stoneham.....	7,700.....	Accidenté ; et pour la plus grande partie, impropre à la colonisation : bouleau, merisier, épinette.
Tewkesbury	33,300	" " " "
Alton.....	10,131.....	Un quart d'un sol fertile ; le reste est impropre à la culture. Carrière de pierre calcaire, à peu de distance au sud de ce canton ; érable, merisier, épinette, pruche ; peu de pin.
Chavigny.....	8,332.....	Sol fertile, quoique montueux ; merisier, épinette, érable et un peu de pin.
Colbert.....	28,169.....	Environ un quart très-fertile quoique montueux et rocheux ; le reste est impropre à la culture, érable, merisier, épinette.
Gosford.....	6,898.....	" " " "
Montauban.....	12,175.....	Sol montueux, mais fertile. Erable, merisier, épinette, peu de pin. La moitié environ de ce canton est impropre à la culture.
Rocmont.....	15,595.....	Terrain montueux et rocheux. Un quart au plus est propre à la culture : le reste n'a de valeur que pour le bois. Erable, merisier, épinette, cèdre et un peu de pin.
Cauchon.....	17,797.....	Sol rocheux et montueux, généralement stérile ; bois de peu de valeur.
Bois.....	3,196.....	Très-montagneux, bien boisé ; quelques lots propres à l'agriculture, sur les bords de la "Rivière-à-Pierre."
Tonti.....	.....	Sol de très-médiocre qualité.
Lasalle.....	2,378.....	Bien boisé ; quelques lots propres à l'agriculture le long de la Rivière Mequick.
	175,671	

III

VALLEE DE L'OUTAOUAIS.

Cette région est l'une des plus étendue de la Province de Québec, elle comprend plus de 30,000 milles carrés, et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne et Ottawa.

Elle est parsemée de lacs superbes, et entrecoupée de grandes rivières qui se jettent dans la rivière Outaouais, entre autres la Nord, la Rouge, la Nation, la Lièvre, la Gatineau, la Coulonge et la Noire. Comme on le voit, cette forêt sans fin peut donner asile à plusieurs millions d'habitants.

La colonisation fait de grands progrès sur les bords de la Rouge, de la Nation, et de la Lièvre, que le vénérable curé Labelle, de St-Jérôme, au prix de grands efforts, de sacrifices et d'énergie, a poussé les établissements avec un élan irrésistible. Il a fondé vingt paroisses, et jeté le germe de vingt autres.

En général, le pays est onduleux, c'est-à-dire qu'il présente tour à tour des plaines et des hauteurs, mais ces hauteurs de 50 à 500 pieds d'élévation, ne méritent pas le nom de montagnes ; ce sont des collines, des côteaux à pente douce, aux croupes larges et arrondies, que la charrue peut gravir, le plus souvent jusqu'à leur sommet. Entre ces hauteurs, la plaine s'étend parfois sur un espace de plusieurs milles. Elle sert de bassin à un grand nombre de lacs et de rivières qui donnent au paysage un aspect pittoresque autant que varié. Au point de vue de l'agriculture, si un pays ondulé à ses inconvénients, il a aussi ses avantages. Aussitôt défriché, le sol est prêt pour la culture, parce que les pentes l'égoutant facilement sans avoir besoin de ces décharges et de ces fossés qui, dans les terres basses, coûtent tant de travail au cultivateur.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays, on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais ils sont l exception ; plus des deux tiers de la contrée sont propres aux travaux de l'agriculture. Le sol est ce qu'on appelle communément de la *terre jaune.* Au fond des vallées, sur les bords des rivières, on rencontre aussi de la glaise et de la terre grise. La terre jaune est un mélange de sable et de glaise ; mais une glaise qui renferme du fer, ce qui lui donne une couleur rousse. Or tout le monde sait que les sables mêlés d'argile ferrugineux forment d'excellentes terres De plus, ce composé sablonneux et glaiseux est doux au toucher et se masse sous la pression, signe évident qu il renferme une bonne proportion de chaux. Aussi, produit-il à merveille le blé, l'orge, l'avoine, les pois, le sarrazin, le maïs, les pommes de terre et tous les autres légumes. La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, des érables de deux à trois pieds de diamètre, des merisiers rouges et blancs, des cèdres, des tilleuls de même grosseur, etc.

Ajoutons que sur ce terrain pousse très bien l'herbe et le foin, et fournit de magnifiques pâturages, ce qui est dû, non seulement à la qualité du sol, mais à l'eau si limpide des sources et des ruisseaux qui abondent partout dans ce pays ondulé. Nulle part ailleurs on peut trouver un ensemble de conditions plus favorables à l'élevage des bestiaux ; et, jusqu'ici, ceux qui se sont adonnés à ce genre d'industrie agricole, ont trouvé dans la vente de leurs beurres et de leurs fourrages un rendement plus considérable encore que dans la culture des grains.

Il se rencontre, il est vrai, des lots ou parties de lots qui sont impropres à la culture, mais ils n'en sont pas pour cela improductifs, ils fournissent leur bois au chauffage et aux besoins des constructions ; souvent même ils sont couverts d'*érablières*, de belles *sucreries* qui donnent au ménage ou au marché des milliers de gallons de sirop ou des milliers de livres de sucre. Combien de terres, dans nos vieilles paroisses du fleuve Saint-Laurent, vaudraient le double de leur valeur actuelle, si elles n'avaient pas été déboisées.

Le climat est le même qu'à Montréal ; en certains endroits il est plus doux, et la neige, pendant l'hiver, y est moins profonde.

De nombreux chemins carossables conduisent dans la profondeur de la forêt ; avant longtemps deux chemins de fer y rendront les communications encore plus faciles ; l'un ira d'Ottawa à Notre-Dame du Désert, sur le haut de la rivière Gatineau ; l'autre de St. Jérôme à la Lièvre, pour se continuer plus tard par l'intérieur du pays colonisable jusqu'au Lac Témiscamingue. Les désirs accentués de l'opinion publique et l'octroi de sommes considérables votées par les gouvernements d'Ottawa et de Québec nous assurent le succès de ce double projet.

***

Le lac Nominingue, qui occupe à peu près le centre de cette région, est situé sur la même ligne que les Trois-Rivières, mais beaucoup plus à l'ouest, ce qu'il importe de noter, car on sait que le climat s'adoucit à mesure que l'on avance vers l'ouest.

Voici à peu près les limites de la région qui nous occupe, et que nous désignerons sous le titre de région de l'Outaouais : à l'ouest la belle vallée de la rivière Gatineau, qui a 300 milles de profondeur, et déjà ouverte à la colonisation ; à l'est, le comté de Joliette, avec toutes ses riches forêts, ses bras de rivières et lacs, ainsi que les profondeurs des comtés Montcalm et Terrebonne, qui se trouvent au centre de la région ; au sud, les cantons déjà colonisés et en voie d'établissement ; au nord, une ligne passant par les lacs Tapanee et Piscatosin. L'espace compris dans les limites de la région a une longueur moyenne de 50 milles, du sud au nord, et

de 90 milles de l'est à l'ouest, ce qui donne à ce district de colonisation une étendue de 4,000 milles carrés.

Une société de colonisation diocésaine, merveilleusement organisée, ayant ses ramifications dans chaque localité des diocèses de Montréal et d'Ottawa, apporte chaque année aux nouvelles paroisses un appoint généreux pour la construction de leurs chapelles et de leurs écoles. Elle travaille efficacement à la fondation du Collège Nominingue qui, sous la conduite éclairée des RR. PP. Jésuites, deviendra un jour une institution florissante, un véritable foyer de science et de patriotisme resplendissant aux yeux des jeunes et fortes populations du nord. Et au milieu de ce grand mouvement colonisateur, de cette action harmonieuse de l'Eglise et de l'Etat se donnant la main pour arrêter l'émigration des habitants du Canada aux Etats Unis, et peupler par l'immigration étrangère de l'Europe les Laurentides du Canada, établir ce qui sera peut-être un jour le boulevard de la race française au Canada.

***

La rivière du Lièvre puise ses eaux dans les profondeurs du Nord, traverse, coulant vers le sud-ouest, les comtés de Maskinongé, de Berthier, de Joliette, de Montcalm, et le centre du comté d'Ottawa, et après un parcours de plusieurs centaines de milles elle mêle ses flots à ceux de la rivière Outaouais, à l'endroit appelé Buckingham, vis-à-vis le comté de Russell, Ontario.

On ne se fait pas une idée de l'activité qui règne dans cette vallée de la rivière du Lièvre depuis quelques années. Il y a cinq ans à peine, le canot était le meilleur et l'unique moyen de transporter les marchandises et de voyager, aujourd'hui il y a des petits bateaux-à-vapeur qui sillonnent les eaux de cette rivière, dont le mouvement croissant des affaires va en faire un endroit important. Tout le long, sur chaque côté de la rivière, on y voit des côteaux, des prés, des établissements agricoles qui progressent, et à neuf milles de Buckingham se trouvent des mines de phosphate très riches. Plus nous avançons dans l'intérieur, plus nous voyons d'établissements se former comme par enchantement.

Sur cette rivière du Lièvre, section d'Ottawa, se trouvent échelonnés les groupes de population qui suivent, savoir :

CANTONS.	POPULATION (1881).
Portland (Est)	359 âmes.
" (Ouest)	313 "
Bowman et Villeneuve	520 "
Bigelow, Wells, Blake et McGill	585 "
Wabassee, Kiamika, Boutillier, Campbell et Merritt	510 "
Total	2,287 habitants.

Deux lacs importants se trouvent dans cette division, savoir : le Lac du *Poisson Blanc*, dans Bigelow, et le *Grand Lac*, dans Blake et Cameron.

***

La rivière Gatineau, qui a plus de 300 milles de longueur, égoutte une étendue de pays d'au moins 10,000 milles carrés, et la colonisation se poursuit activement sur ses rives.

Depuis son confluent, vis-à-vis la cité d'Ottawa, jusqu'au lac Buskatong, à 120 milles dans l'intérieur, cette vallée renferme des terrains qui sont très favorables à la colonisation, et déjà un grand nombre d'établissements se trouvent groupés, çà et là, qui progressent admirablement. Le sol des bas-fonds qui bordent les nombreux cours d'eau de la vallée de la Gatineau est généralement d'une grande richesse, et la colonisation de cette vallée promet d'heureux résultats.

En effet, quand on considère ce qu'était la vallée de la rivière Gatineau, il y a trente ans, avec ce qu'elle est aujourd'hui, on ne peut qu'admirer les progrès qui s'y sont accomplis, car ils sont incroyables. Il y a trente ou quarante ans, on le sait, cette vallée était le pays le plus sauvage, le plus inaccessible, le plus solitaire du Bas-Canada ; cependant, aujourd'hui, une population considérable cultive sur les bords de cette rivière, et des diligences partent tous les jours et longent cette rivière jusqu'à Notre-Dame de la Visitation, située à 60 milles de la cité d'Ottawa.

Voici les groupes de population établis dans la vallée de la rivière Gatineau, et tel qu'il appert par le recensement de 1881, savoir :

CANTONS.	POPULATION.
Wakefield	1,365 âmes.
Masham	1,881 "
Low	1,230 "
Denholm	244 "
Hincks	495 "
Aylwin	625 "
Wright (N. D. de la Visitation)	1,119 "
Northfield	413 "
Bouchette	902 "
Cameron	448 "
Maniwaki (N. D. du Désert) et Egan	1,113 "
Kensington	229 "
Aumond	421 "
Sicotte, Lytton, Buskatong, etc	510 "
Total	10,995 habitants.

Lorsque le chemin de fer de la vallée de la Gatineau aura été construit, et celui qui doit traverser tout le comté de Terrebonne, à partir de St. Jérôme pour se rendre à Notre-Dame du Désert, aura été également construit, c'est alors que l'on verra surgir une foule de nouvelles paroisses qui viendront coopérer au bénéfice du pays.

N'oublions pas que le comté d'Ottawa, à part les groupes que nous venons de mentionner, renferme une population d'au moins 50,000 âmes, échelonnée tout le long de la rivière Outaouais, côté nord, ce qui donne un appoint fort important à la colonisation du district, par les avantages qui en résultent.

Les cantons de la vallée de l'Outaouais, comme ceux dont nous venons de parler, ont devant eux le plus bel avenir. Outre la fertilité du sol et l'étendue du territoire, ils possèdent en quantité des mines de fer, d'amiante, ainsi que des gisements de phosphate le plus riche. La main de la Providence y a semé les pouvoirs d'eau avec une profusion qui n'a pas d'égale dans toute la Province. Le bois des forêts, depuis plus d'un demi siècle, alimente nos marchés et ceux de l'Europe.

* * *

Pour obtenir le permis d'occupation ou billet de location des terres de la Couronne, il faut s'adresser à l'un des différents agents ci-dessous, où se trouvent situées les terres que l'on désire acheter. Le prix est uniforme : 30 centins (1 fr. 50 c.) l'acre.

AGENCE DE LA GATINEAU.

MM. **R. W. Farley**, demeurant à Hull, et **Jos. Comeau**, demeurant à Maniwaki, sont les Agents pour la vente des terres de ce District. On se rend à ces agences par terre, partant d'Ottawa. Le prix des terres est uniforme : 30 centins (1 fr. 50 c.) l'acre.

Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Aylwin	12,419	Hincks	41,310	Templeton	6,301
Bowman	21,507	Low	16,668	Wright	752
Bigelow	20,041	Masham	14,114	Eardley	1,309
Blake	7,192	Northfield	6,050	Hull	400
Denholm	34,120	Portland (Ouest)	11,968	Wakefield	15,872
				Total	210,023

AGENCE DE COULONGE.

M. **W. Clarke** est l'agent de cette division, et demeure à Bryson, comté de Pontiac. Le prix des terres est 30 centins (1 fr. 50 c.) l'acre. On se rend à cette agence par eau ou par chemin de fer jusqu'à la gare de Haley, et de là à Bryson par diligence.

Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Onslow	7,950 acres.	Pontefract	38,387 acres.
Aldfield	21,845 "	Waltham	24,414 "
Cawood	24,473 "	Chichester	35,179 "
Alleyn	30,263 "	Sheen	22,438 "
Clarendon	4,747 "	Calumet	3,776 "
Bristol	691 "	Allumette	3,991 "
Thorne	5,258 "	Aberford	29,028 "
Leslie	20,953 "	Aberdeen	14,432 "
Litchfield	1,429 "	Bryson	23,816 "
Mansfield	8,556 "	Total	321,626 acres.

AGENCE DE LA PETITE NATION. (Section Ouest.)

M. **J. A. Cameron**, jr., agent, résidant à Thurso, comté d'Ottawa. On se rend à cette agence d'Ottawa par eau ou par le chemin de fer du Pacifique. Prix des terres 30 cents (1 fr. 50 c.) l'acre.

Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre	Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou Paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Addington	27,956	Hartwell	18,730	Portland (Est)	6,877	Suffolk	27,257
Buckingham	3,700	Lochaber	5,732	Preston	25,061	Villeneuve	13,881
Derby	28,262	Mulgrove	22,153	Ripon	12,114	Total	191,723

AGENCE DE LA PETITE NATION (Section Est.)

M. **A. B. Filion**, agent, réside à Grenville, comté d'Argenteuil.—On se rend à cette agence d'Ottawa ou de Montréal par bateau-à-vapeur ou chemin de fer.—Prix des terres 30 cents (1 f. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Ponsomby	3,936	Arundel	7,162
Amherst	28,940	DeSalaberry	4,556
Clyde	14,084	Gore	482
Grenville	3,233	Montcalm	16,710
" Augm.	5,821	Marchand	13,707
Harrington	21,493	La Minerve	32,348
" Augm.	769	Labelle	24,563
Joly	10,300	Grandison	9,215
Loranger	15,967		
Wentworth	10,914	Total	224,200

AGENCE DE LA PETITE NATION (Section Centrale.)

M. **C. J. Marchand**, agent, résidant à Ste. Agathe des Monts, comté de Terrebonne.—On se rend à cette agence par chemin de fer jusqu'à St-Jérome, et de là par voiture ordinaire.—Prix des terres 30 cents (1 f. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Howard	18,655
Morin	4,911
Wolfe	23,995
Total	47,561

L'ASSOMPTION (Une partie.)

(Même agent.)

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acre à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Abercromby	2,241	Wexford	19,071
Archambault	52,914		
Beresford	4,581	Total	109,030
Doncaster	21,663		
Kilkenny	8,560	Grand total	156,591

AGENCE DE L'ASSOMPTION (Partie.)

M. J. B. Delfausse, agent, résidant à Joliette.—On se rend à cette agence de Montréal par chemin de fer.—Le prix des terres est de 30 cents (1 f. 50.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Brandon	3,831	Kildare	1,316
Brassard	6,041	Lussier	49,287
Cartier	36,304	Peterborough	20,393
Courcelles	600	Provost	21,680
Cathcart	17,054	Rawdon	3,450
Chertsey	24,607	Villages	248
Chilton	54,334		
Joliette	6,929	Total	246,074

IV.

VALLEE DU LAC TEMISCAMINGUE.

Le Lac Témiscamingue n'est rien autre chose qu'un élargissement de la rivière Outaouais, lequel mesure une longueur de 75 milles sur une largeur variant de un à dix milles.

Ce lac, qui offre une vallée où l'on peut jeter des centaines de paroisses, étend sa belle nappe d'eau à l'extrémité ouest de la vallée de la rivière Outaouais, et donne à la colonisation des facilités toutes spéciales.

Dans une grande partie des forêts environnantes, le feu a couru plusieurs fois ; il n'y reste plus debout, excepté sur le sommet des côteaux, un seul arbre vert ; à peine y a-t-il encore de légères broussailles, et le défrichement se trouve déjà aux trois quarts fait. Un homme dans une semaine peut préparer trois ou quatre acres pour le passage de la charrue. C'est un endroit excessivement propre à l'établissement d'Orphelinats agricoles ; le travail qu'il requiert n'est pas au-dessus des capacités et des forces des jeunes bras de douze à dix-huit ans

Le climat y est à peu près le même qu'à Montréal ; la terre se vend un franc et demi l'acre, comme dans les autres parties de la province de Québec.

Le sol est d'une grande richesse : terre grise, noire et jaune ; pas une seule pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés.

Le réseau de chantiers qui entourent le lac Témiscamingue et qui, chaque année, va s'élargissant vers le haut des nombreux tributaires, assure progressivement au cultivateur du lieu le meilleur marché du Canada, un marché supérieur à celui des grandes villes, c'est-à-dire d Ottawa et de Montréal même. Qu'on en juge par les chiffres suivants, transmis par le R. P. Paradis, missionnaire du Lac Témiscamingue et de la Baie d'Hudson, à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque d'Ottawa.

Foin	$50.00	la tonne.
Avoine	1.00	le minot
Blé	2.00	"
Pois	2.00	"
Sarrazin	1.25	"
Patates	1.25	la poche.

Ces chiffres parlent !

Ainsi dès la première année le colon se voit récompensé de son travail.

LES CHANTIERS.

L'hiver, le colon est encore à l'abri de la misère. Le chantier est là, à quelques milles de la ferme. Pendant que la famille jouit en paix des revenus de l'automne, le père se fait une somme de quelques cents piastres, et décidément après deux ans d'économie l'aisance est assise au foyer.

MOULINS.

Le gouvernement a fait bâtir à Témiscamingue un moulin à farine de première classe. Avec du blé, l'habitant est toujours sûr de ne pas manquer de pain, surtout avec la belle qualité de blé qui se cultive à Témiscamingue.

Deux scieries mécanniques, dont l'une située à la tête du lac, l'autre vers l'extrémité sud-est fournissent la planche, le bardeau à tous les habitants ; mais il serait à désirer que d'autres manufactures fussent établies dans l'endroit. Ce ne sont pas les pouvoirs d'eau qui font défaut, ni le bois, assurément.

BATEAUX-A-VAPEUR.

Deux bâteaux-à-vapeur de bonnes dimensions font le service du lac dont la navigation actuelle est de 70 milles, sans compter la rivière Blanche, qui est navigable sur un parcours de 30 milles à travers les terrains les plus fertiles qui puissent se voir. Les bois qu'on y trouve sont le chêne, l'orme, l'érable, le frêne, le mérisier, tous de dimensions colossales.

VOIES DE COMMUNICATION

Le grand obstacle à la colonisation du lac Témiscamingue était la difficulté des communications entre Matawan et le Lac. Aujourd'hui ces difficultés n'existent plus. On se rend à Matawan par le chemin de fer du Pacifique. Rendu là, une diligence nous transporte jusqu'à la tête du rapide de la *Montagne*, formant un trajet de 15 milles Là, on s'embarque sur un bâteau-à-vapeur qui navigue sur le *lac des Sept Lieues* pour se rendre au pied du *Long Sault*, puis de là en chemin de fer jusqu'au pied du Lac Témiscamingue, où on prends le bâteau-à-vapeur qui navigue sur le Lac, pour arriver au lieu de destination.

Grâce à la Société de Colonisation du diocèse d'Ottawa, ces communications ont été rendues faciles par son intervention à faire construire un chemin de fer de six milles, pour racheter les rapides du Long Sault, et y faire organiser le service au moyen d'un bâteau-à-vapeur sur le lac des Sept Lieues. Aussi, elle connaissait parfaitement bien les ressources que cette région allait offrir à la colonisation.

CONDITIONS D'ETABLISSEMENT.

Deux cantons situés sur les bords du Lac Témiscamingue se développent assez bien : ce sont les cantons Duhamel et Guigues. Mais ce qui rend par-dessus tout le canton Duhamel cher au colon c'est le voisinage très rapproché de l'église, et une route carossable de 27 milles qui traverse le canton, pour aller rejoindre le grand lac des *Quinze*, vers le nord.

La Société de Colonisation du diocèse d'Ottawa a obtenue du gouvernement la direction de ces deux cantons pour activer la colonisation de ce district, et tout colon qui voudra acheter un lot de terre à Témiscamingue devra s'adresser au secrétaire de la Société diocésaine, à Ottawa. Les lots sont de 100 acres chacun, et le prix de chaque lot est de $30 qui sont payables en cinq versements annuels de $6.

Afin d'aider autant que possible les colons qui ont peu de moyens, la Société a obtenu du gouvernement provincial de Québec que le premier versement ne commencerait à être exigible qu'au printemps 1888.

Tout colon qui désirera visiter cette région avant d'acheter, ou pour s'y rendre avec sa famille, pourra obtenir un billet de colon à prix réduit, en s'adressant à M. L O. Armstrong, agent de colonisation du Pacifique Canadien, à Montréal.

AGENT DE TEMISCAMINGUE.

M. **Louis Gendreau**, résidant au Fort Témiscamingue, est chargé de la vente des terres de ce district. On se rend à cette agence par le chemin de fer du Pacifique, d'Ottawa à Mattawan, et de là jusqu'au bureau de l'agent par bateau-à-vapeur et chemin de fer. Le prix des terres est de 30 cts (1 f. 50 c.) par acre.

Cantons où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Remarques.
Duhamel.....	19,960 acres...	Sol de qualité supérieure pour la culture.
Gingues.....	28,644 " ...	" " " "
Laverlochères	10,200 " ...	Sol propre à la culture.
Total.....	58,804 acres.	

V.

LES CANTONS DE L'EST.

Les Cantons de l'Est ont été peuplés originairement par des colons anglais ; mais aujourd'hui la population française y compte pour plus de la moitié.

Il est peu de régions en Canada qui offrent plus de ressources à l'émigrant que les Cantons de l'Est.

Sherbrooke, qui est la principale ville de cette contrée comme nous l'avons déjà mentionné, se trouve à 120 milles de Québec, c'est-à-dire à une distance de cinq heures par voie ferrée de la Capitale provinciale.

La proximité où sont les Cantons de l'Est des marchés américains, les grandes facilités que fournit le chemin de fer du Grand Tronc pour le transport de leurs produits à ces marchés, et à ceux de Québec et de Montréal, sont pour l'agriculteur autant d'avantages dont l'importance ne saurait être trop signalée.

L'hiver est moins rigoureux qu'à Québec ; le printemps y commence beaucoup plut tôt et l'automne beaucoup plus tard, ce qui présente au cultivateur d'autres avantages dont il doit tenir compte.

Grâce à la configuration montagneuse du pays et aux nombreux cours d'eau provenant des lacs, rivières et ruisseaux, les Cantons de l'Est possèdent non-seulement des moyens d'irrigation suffisante pour les récoltes, mais encore des pouvoirs d'eau considérables pour fins manufacturières.

Les bois francs abondent partout, et, après défrichements, on trouve un sol fertile, assez léger en général, mais tout à fait propre à la culture des céréales et des légumes.

Une des principales causes de la rapidité des succès obtenus par les défricheurs des Cantons de l'Est, c'est que dans ces terres hautes, dès la première année on peut semer et récolter ; souvent même les cendres des bois brûlé pour faire place au grain contribuent à solder une bonne partie du défrichement.

Les richesses minières ont aussi attiré, depuis un certain nombre d'années, une population considérable dans les Cantons de l'Est.

Comme région propre aux pacages, aucun pays n'est supérieur aux Cantons de l'Est. On s'y occupe beaucoup aujourd'hui de l'élevage du bétail et de la production des laines. Cette branche importante de l'industrie agricole trouve dans les marchés américains une source d'encouragement et de profits. Depuis quelques années, on y a importé avec grand succès les meilleures races de moutons et de bêtes à cornes d'Angleterre, et aux expositions des Etats-Unis, les éleveurs des Cantons de l'Est ont fréquemment remporté les prix pour leurs bestiaux.

TERRES DU GOUVERNEMENT.

Le gouvernement provincial possède 900,000 acres de terre destinés à être vendus à des conditions raisonnables. La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique offre aussi quantité d'excellents lots en vente, et des simples particuliers sont propriétaires de terrains dont ils peuvent disposer.

Les terres du gouvernement, dans cette partie du pays, se vendent uniformément de 50 à 60 centins l'acre ; quand à celles occupées par les particuliers, la quotité du prix dépend beaucoup de la localité, de la proximité des villes et des villages, des routes et des moyens de communication avec les principaux marchés ; mais, terme moyen, le prix de l'acre peut être estimé à $1.00.

Il y a dans les Cantons de l'Est de l'espace pour les Canadiens des Etats-Unis qui veulent revenir fouler le sol de la patrie, et pour tous les pères de famille dans les vieilles paroisses qui visent à établir leurs enfants.

TERRES EN PARTIE DEFRICHEES.

Dans toutes les localités, même dans les environs des villes, on peut se procurer, à bon marché, des terres défrichées ou en partie défrichées On est toujours frappé, en visitant les Cantons de l'Est, du nombre considérable des propriétés mises en vente et de leur bas prix. Ce fait est de nature à donner d'abord une opinion défavorable sur cette contrée ; on est porté à croire que les fermes sont de qualités inférieures, pour que tant de cultivateurs cherchent à s'en défaire. Mais on finit par se convaincre du contraire en étudiant les causes véritables de cet état de chose dans chaque cas.

Le nombre restreint de la population, la quantité immense de terres incultes encore offertes en vente, l'insuccès de quelques colons qui ont tenté de s'établir sans avoir les qualités requises, voilà une foule d'autres circonstances particulières trop longues à énumérer, les causes auxquelles il vient d'être fait allusion.

INFORMATIONS GENERALES.

Cette contrée des Cantons de l'Est s'étend depuis la rivière Chaudière, à l'est, jusqu'à la rivière St. François, à l'ouest, et est bornée au sud par les frontières du Maine, New-Hampshire et Vermont, et au nord par les comtés de Lotbinière, Nicolet et Yamaska, sur le fleuve St. Laurent.

L'aspect du pays varie à l'infini, quoiqu'il soit généralement montagneux ou onduleux. Les traits généraux offrent des collines à pentes douces couvertes d'un bois franc de bonne qualité, faciles à défricher, et possèdant un sol très productif, bien que les bords de plusieurs cours d'eau soient encaissés dans de vastes bas-fond d'un sol sablonneux, pierreux et de qualité inférieure.

Les principales rivières, outre la rivière Chaudière, sont la rivière St. François, la rivière Nicolet et celle de Bécancour.

La rivière St. François, qui a deux sources principales, le lac St. François, situé dans le comté de Beauce, et le lac Memphrémagog, situé dans la ligne qui sépare les comtés de Stanstead et Brome, sur la frontière du Vermont. La première de ces sources coule au sud pendant environ 30 milles, après quoi la rivière prend son cours au nord ouest, parcourant environ 80 milles pour aller ensuite se jeter dans le lac St. Pierre. L'autre source, celle du lac Memphrémagog, de l'extrémité sud duquel plusieurs rivières descendent dans l'état du Vermont, alimente de plus la petite rivière Magog, dont les eaux coulent vers le nord et traversent la ville de Sherbrooke, située à 19 milles de la sortie du dit lac, mettant en activité dans cette ville plusieurs manufactures de divers genres.

La rivière Nicolet, qui tire sa source d'un lac du même nom situé dans le canton Weedon, coule au nord-ouest pendant environ 47 milles, où elle se relie avec une grande branche qui, faisant jonction à Wendover, continue à couler encore 21 milles jusqu'au lac St. Pierre.



La Ferme Beauséjour près de Sherbrooke.

La rivière Bécancour, qui prend sa source dans les cantons Broughton et Leeds, se mêle avec plusieurs cours d'eau formés par plusieurs petits lacs. Après avoir arrosé une étendue de 46 milles, dans la direction de l'est, la rivière Bécancour tourne au nord-ouest et coule l'espace d'environ 20 milles entre Aston et Maddington, et va se décharger dans le fleuve. Cette rivière n'est pas navigable.

On fait descendre par ces diverses rivières une quantité considérable de pièces de bois.

* * *

Le chemin de fer Grand Tronc traverse au cœur des Cantons de l'Est, ainsi que d'autres voies ferrées, ce qui facilite énormément le commerce et l'agriculture. Inutile d'ajouter que la colonisation des Cantons de l'Est doit aux voies ferrées ses plus grands développements.

Tous les jours partent de la Pointe Lévis des convois du chemin de fer Grand Tronc allant à Richmond, distance de 96 milles de Québec, après avoir traversé les florissants cantons Nelson, Sommerset, Standfold, Arthabaska, Warwick, Tingwick et Shipton.

Les mêmes avantages se reproduisent pour les habitants de la partie ouest du territoire. Il part également de Montréal, tous les jours, des convois traversant de riches comtés, formant un parcours de 72 milles, auquel endroit ils se relient à la branche de Portland (Maine), qui continue à travers les cantons du sud de la région tels que ceux de Melbourne, Windsor, Stoke, Brompton, Ascot (où se trouvent la ville de Sherbrooke et le village de Lennoxville), Compton, Clifton et Barford, pour de là se rendre à Portland, sur l'Atlantique, après un parcours de 164 milles à travers le territoire des Etats-Unis.

Une autre voie ferrée, celle d'Arthabaska, qui a son point de départ du village de St-Chrystophe d'Arthabaska pour aboutir à St. Grégoire, vis-à-vis des Trois-Rivières, a également apporté sa part d'activité pour le développement de la colonisation et du commerce dans cette partie de la région.

* * *

POPULATION.

La population des neufs comtés (y compris une partie du comté de Beauce) qui composent les Cantons de l'Est s'élève à 197,743 habitants, suivant que le constate le recensement de 1881, ainsi classés :

Comtés.	Population Totale.	Nationalités.		Religions.	
		Canadiens-Français.	Autres Nationalités	Catholiques.	Protestants.
Beauce (partie).....	10,786	10,579	207	10,637	149
Mégantic	19,056	11,960	7,096	13,961	5,095
Drummond	37,360	31,977	5,383	33,708	3,652
Richmond	26,339	15,198	11,141	18,320	8,019
Compton.....	19,581	7,706	11,875	8,159	11,422
Sherbrooke.....	12,221	5,828	6,393	6,822	5,399
Stanstead.....	15,556	4,749	10,807	5,219	10,337
Shefford	23,233	16,494	6,739	17,201	6,032
Brôme	15,827	4,910	10,917	4,922	10,905
Missisquoi,.....	17,784	8,009	9,775	8,627	9,157
Totaux.....	197,743	117,410	80,333	127,576	70,167

Comme on le voit, la population française se maintient bien dans les Cantons de l'Est.

AGENTS DES TERRES.

Pour acheter un ou plusieurs lots, il faut s'adresser aux Agents des terres publiques, lesquels sont au nombre de quatre pour les Cantons de l'Est et ses environs, suivant que le démontre le tableau suivant :

AGENCE DE MAGOG.

MM. **O. B. Kempt** et **Edwin Kempt**, résidants à Waterloo, comté de Shefford, sont agents pour ce district.—On se rend à cette agence, de tous côtés, soit par eau, soit par chemin de fer.—Prix des terres : 60 centins (3 f.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acre à vendre.
Bolton	1,083	Hinchinbrooke	50
Magog	200	Godmanchester	181
Brompton	148	Barnston	34
Grantham	500	Sherrington et Aug	2,874
Wickham	400		
Upton	700	Total	6,170

AGENCE DE ST-FRANCOIS.

M. **L. Parwell**, Agent, résidant à Sherbrooke.—On se rend à cette agence de Québec, ou d'ailleurs, par chemin de fer.—Terres au même prix que ci-dessus.

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.
Windsor	100	Marston	32,785
Shipton	137	Winslow	30,569
Clifton	100	Whitton	47,712
Auckland	1,062	Spalding	35,660
Woburn	10,285	Ditchfield	6,765
Chesham	32,842	Dudswell	533
Ditton	15,841	Weedon	2,986
Emberton	12,850	Louise	19,543
Hampden	9,617		
Newport	200	Total	259,587

AGENCE D'ARTHABASKA.

M. **Antoine Gagnon**, Agent, demeurant à Arthabaskaville.—On se rend à cette agence, soit de Montréal ou de Québec, par le chemin de fer du Grand Tronc, et des Trois-Rivières par la branche d'Arthabaska, en partant de St-Grégoire. (*)

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.
Ham (Nord)	26,505	Bulstrode	11,696
Ham (Sud)	11,118	do (Augm.)	851
Garthby	19,434	Horton	449
Stratford	29,115	Aston et Augm	200
Wolfstown	18,896	*Maddington	2,112
Wotton	2,571	Kingsey	234
St-Camille	4,054	Blandford	1,230
Warwick	1,111	Somerset	1,404
Tingwick	1,058	* do (Augm.)	320
Chester	2,532	Nelson	300
Stanfold	5,677	Halifax	840
do (Augm.)	1,035	Inverness	100
Simpson	200		
Arthabaska	669	Total	143,711

AGENCE DES CHAUDIERES.

M. **W. H B. C. de Lery**, résidant à St-François de la Beauce, est agent de ce district. On se rend à cette agence très facilement par chemin de fer et par terre. Le prix des terres est de 40 cents (2 f.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.
Aylmer	7,434	Metgermette Sud (*a*)	18,788
Adstock	29,034	Price	11,288
Broughton	140	Rixborough	53,361
Forsyth	13,278	Shenley	10,801
Gayhurst	27,763	Tring	2,850
Jersey	24,419	Watford (*a*)	34,592
Lambton	10,417	Colraine	15 896
Linière (*a*)	20,024	Thetford	8,755
Marlow	42,583		
Metgermette Nord (*a*)	27,199	Total	358,622

(*) Dans les cantons marqués d'une astérique * les terres se vendent 40 cts (2 f.) l'acre, tandis que le prix est de 60 cts (3 f.) par acre, dans tous les autres cantons du district d'Arthabaska.

(*a*) Le prix des terres, dans le district des Chaudières, est de 40 cts (2 f.) par âcre, excepté Linière, Metgermette nord et sud et Watford, où les terres se vendent 30 centins (1 f. 50 c.) l'acre.

M. **J. E. Cayouette,** Agent, résidant à Ste-Claire, comté Dorchester. — On se rend à cette agence par chemin de fer, de Lévis à Ste-Hénédine ; et de là en voiture ordinaire.—Les terres se vendent 30 cts (1 f. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.
Buckland	2,764 acres	Langevin	51,967 acres
Cranbourne.....	12,535 "	Standon	16,064 "
Frampton.....	424 "	Ware	15,495 "
		Total.....	99,249 acres

VI.

LE BAS SAINT-LAURENT.

(RIVE SUD.)

Cette région comprend toutes les terres et forêts qui se trouvent en arrière des seigneuries de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, de Québec en descendant vers le golfe, et qui appartiennent aux riches comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski

Ce vaste territoire, long de 250 milles sur une largeur variant entre 16 à 40 milles, est entièrement divisé en cantons, à l'exception du comté de Rimouski qui renferme encore une assez grande étendue de terrain non divisé. Quoiqu'il en soit, il y a au-dessus de 1,500,000 acres de terre divisés en lots de 100 acres pour les besoins futurs de la colonisation.

Le sol, qui est généralement bon, est cependant supérieur aux deux extrémités de la région, c'est-à-dire dans les comtés de Bellechasse et Dorchester, à l'ouest, Témiscouata et Rimouski, à l'est, auxquels endroits la colonisatiou a fait de grands progrès depuis vingt-cinq ans.

Afin d'offrir un plus vaste champ de défrichement aux surplus de population entassés dans les seigneuries échelonnées le long du fleuve, le gouvernement a fait ouvrir de nombreuses routes qui mènent à l'intérieur des forêts, et quatre grands chemins principaux, donnant accès à d'immenses quantité de terres propres à l'agriculture, savoir :

Le *Chemin Taché*, long de 200 milles, lequel traverse tous les cantons du centre de la région, allant de l'Est à l'Ouest, sur le sommet de l'angle formé par les deux versants, dont l'un envoie ses eaux au fleuve Saint-Laurent, et l'autre à la rivière Saint-Jean, aux Etats-Unis. Ce chemin part de Buckland, comté de Bellechasse, et va aboutir au chemin Métapédia, comté de Rimouski.

Le deuxième grand chemin est celui de *Témiscouata.* Cette route part de Fraserville et traverse toute la forêt du territoire canadien jusqu'à la ligne provinciale, auquel endroit elle s'embranche avec une autre route conduisant aux établissements de Madawaska, au Nouveau-Brunswick. Ce chemin, le long duquel sont établies plusieurs paroisses, traverse les principales rivières appelées : Rivière du Loup, Rivière Verte, rivière des Trois-Pistoles, qui tombent dans le fleuve St. Laurent, et la rivière Saint-François qui tombe dans la rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, par celle de Madawaska. Le lac Témiscouata, qui se rencontre sur la route, est à environ 35 milles du fleuve. Il a une longueur de 22 milles sur une largeur moyenne de trois quarts de mille, entouré de toute part par de hautes montagnes couvertes d'une épaisse forêt

Le troisième grand chemin est celui de *Métapédia*, qui offre de grands avantages à la colonisation. A environ 33 milles du fleuve se rencontre sur la route le Lac Métapédia, sur les bords duquel sont groupées bon nombre de familles.

Le quatrième grand chemin est celui de *Matane à Cap Chatte*, qui est la continuation de la grande route royale qui suit la rive du fleuve Saint-Laurent à travers toutes les seigneuries.

La colonisation, dans cette région, a fait d'immenses progrès depuis vingt-cinq ans. La route Elgin, dans le comté de l'Islet, a donné naissance à trois grandes paroisses, depuis un quart de siècle, à part plusieurs groupes de population établies à quelque distance de la voie principale.

*
* *

Le gouvernement offre en vente, dans cette région, au-dessus d'un million et demi d'acres de terre, à 30 cts (1 f. 50 c.) l'acre. Voici les agents de cette division.

AGENCE DE MONTMAGNY.

M. **Eugene Renault**, agent, résidant à Montmagny, P. Q.—On se rend à cette agence par le chemin de fer *Intercolonial* ou par bâteau-à-vapeur.

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.
Ashburton	22,047	Fournier	22,247
Bourdages	17,357	Garneau	29,496
Montminy	10,502	Lessard	5,927
Patton	23,600	Lafontaine	35,987
Panet	42,629	Leverrier	42,784
Rolette	29,302	Armagh	20,619
Talon	55,643	Bellechasse	19,867
Ashford	29,363	Daaquam	32,078
Arago	25,337	Mailloux	12,786
Beaubien	9,929	Roux	25,442
Casgrain	24,220		
Dionne	30,022	Total	567,184

AGENCE DE GRANDVILLE.

M. **F. F. Gagnon**, agent, résidant à Fraserville, comté de Témiscouata. On se rend à cette agence par le chemin de fer Intercolonial, en partant de Québec. Le prix des terres est de 30 cents (1 fr. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées les terres.	Quantité d'acres à vendre.
Armand	20,893	Painchaud	40,969
Bégon	20,063	Parke	26,506
Botsford	26,394	Pakington	42,330
Bungay	26,747	Raudot	33,283
Chapais	52,499	Hocquart	10,812
Chabot	62,751	Viger	7,637
Cabano	48,182	Whitworth	39,579
Demers	24,888	Woodbridge	17,179
Denonville	2,548	Robinson	11,496
Escourt	43,238		
Ixworth	44,503	Total	645,888
Pohénégamooke	36,391		

AGENCE DE RIMOUSKI No. 1.

M. **Geo. Sylvain**, résidant à Rimouski, est l'agent pour la vente des terres de la partie ouest de ce district. Le prix des terres est de 30 cents (1 fr. 50 c.) l'acre.—On se rend à cette agence par le chemin de fer Intercolonial.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Awantjish	28,469	Macpès	40,822
Cabot	23,545	Métalik	30,160
Capsupscull	20,047	Massé	51,696
Duquesne	35,184	Neigette	18,250
Fleuriau	10,772	Nemtayé	34,730
Humqui	28,098		
Lepage	19,030	Total	555,907

AGENCE DE RIMOUSKI No. 2.

M. **Alex. Fraser**, agent, résidant à Matane. On se rend à cette agence par chemin de fer jusqu'à Métis, et de là jusqu'à Matane par voiture. Prix des terres 30 cents (1 fr. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Cherbourg	32,575
Dalibert	40,443
Matane	43,880
McNider	24,980
Romieux	18,758
St. Denis	34,080
Tessier	20,388
Total	214,904

La population de cette région est entièrement d'origine canadienne-française, et elle s'élève à 176,400 habitants.

VII

LA GASPESIE.

Cette région, qui est formée par les seuls comtés de Gaspé et de Bonaventure, couvre une surface de 11,484 kilomètres carrés, et elle est bornée par le golfe Saint-Laurent, au nord, et par la Baie des Chaleurs qui baigne, au sud, ses 500 kilomètres de côtes, en font un des postes de pêche les plus avantageux du pays.

Le sol de la Gaspésie, quoique montagneux, offre néanmoins une quantité considérable de terres fertiles. Tous ceux qui ont voulu se livrer sérieusement à l'agriculture, ont réussi au-delà de leurs espérances.

Les plantes marines, apportées sur le rivage par les roulis de la mer, offrent partout un engrais d'une grande valeur ; de plus, il y a l'engrais du poisson, que les colons peuvent se procurer avec la plus grande facilité.

Le comté de Bonaventure, qui forme la partie sud de la péninsule Gaspésienne, quoique prenant aussi une part très active dans les pêcheries, est plus avancé en agriculture que celui de Gaspé proprement dit.

Les terres qui bordent la Baie des Chaleurs sont tous en culture, et en certains endroits les défrichements ont pénétré à plusieurs milles dans l'intérieur. Il y a place pour des milliers et des milliers de colons, et le sol y est en général très fertile.

Vu de la mer, le littoral de la Gaspésie n'offre à l'œil qu'une série continue de paysages magnifiques, où le pittoresque le dispute au grandiose.

Le village de Percé, qui est le chef lieu du district judiciaire de Gaspé, est bâti sur la pointe du promontoire qui borde la baie de Malbaie, à l'ouest. C'est un des sites les plus pittoresques de toute la Gaspésie.

New-Carlisle est le chef-lieu du comté de Bonaventure, et sa situation offre un coup-d'œil enchanteur, et d'où la vue s'étend au loin sur la mer.

***

POPULATION.

La population de la Gaspésie, en 1881, était comme suit :

Recensement de 1881.	Comté de		Totaux de la Gaspésie.
	Gaspé.	Bonaventure.	
POPULATION.			
Nombre d'habitants	25,001	18,908	43,909
NATIONALITÉS.			
Canadiens-Français	17,848	12,047	29,895
Anglais	3,373	1,704	5,077
Irlandais	2,650	1,343	3,993
Ecossais	844	3,053	3,897
Allemands	120	51	171
Autres nationalités	95	117	212
Sauvages	71	593	664
	25,001	18,908	43,909
RELIGIONS.			
Catholiques	21,608	13 877	35,485
Anglicans	2,962	2,173	5,135
Presbytériens	66	2,670	2,736
Autres croyances	365	188	553
	25,001	18,908	43,909
PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.			
Nombre de propriétaires	3,767	2,854	6,621
Total d'acres occupés	232,346	247,396	479,742
Nombre d'acres en culture	37,212	42,768	79,980
" " en pâturages	15,548	11,297	26,845
" " en jardinage	656	594	1,250
Total d'acres améliorés	53,416	54,659	108,075

PRODUITS AGRICOLES.

La récolte de 1880, d'après le recensement, fut comme suit :

CÉRÉALES, ETC.	COMTÉ DE GASPÉ.	COMTÉ DE BONAVENTURE.	TOTAUX DE LA GASPÉSIE.
Grains. — Blé.....(boisseaux)	28,732	35,839	64,571
Orge ..... "	46 952	31,932	78,884
Seigle..... "	6,609	5,522	12,131
Sarrasin ..... "	1,552	64,446	65,998
Maïs..... "	101	327	428
Avoine ..... "	87,551	194,570	282,121
Pois et fèves..... "	6,172	2,527	8,699
Légumes.—Patates..... "	423,591	704,432	1,128,023
Navets..... "	114,561	101,490	216,051
Autres racines..... "	13,493	31,753	45,246
Total.....	729,314	1,172,838	1,902,152
Récoltes de foin.....(tonneaux)	17,169	16,891	34,060
Mil et trèfle.....(boisseaux)	63	541	604

PRODUITS DES FORETS.

Les espèces de bois qui dominent dans la Gaspésie sont le pin rouge et blanc, le cèdre, l'érable, le bouleau et le mérisier rouge. Dans quelques localités on trouve aussi du frène et de l'orme.

Voici le tableau du bois tiré des forêts de la Gaspésie, en 1880 :

QUALITÉ.	COMTÉ DE GASPÉ.	COMTÉ DE BONAVENTURE.	TOTAUX DE LA GASPÉSIE.
Pin blanc .....(pieds cubes)	1,171	38,884	40,055
Pin rouge ..... "	2,598	3,260	5,858
Mérisier..... "	7,158	97,374	104,532
Noyer tendre..... "	128	.....	128
" dur..... "	.....	240	240
Divers autres bois..... "	201,644	106,376	308,020
Billots de pin.....(pièces)	36,511	6,496	43,007
Autres billots..... "	94 321	95,933	190,254
Mats, espaves..... "	594	6,996	7,590
Douves.....(Mill)	626	441	1,067
Lattes .....(cordes)	21	397	418
Bois de chauffage..... "	82,004	93,215	175,219

PRODUITS DES PECHERIES.

Les pêcheries de cette riche péninsule prennent une valeur de plus en plus grande, surtout depuis que le gonvernement du Canada protège ces immenses réservoirs de la richesse publique, qui fournissent en quantité considérable la morue, le saumon, le hareng, le maquereau et autres produits des eaux.

Voici le tableau de la quantité capturé en 1880, d'après le dernier recensement, savoir :

QUALITÉ.		COMTÉ DE		TOTAUX DE LA GASPÉSIE.
		GASPÉ.	BONAVENTURE.	
Morue	(Quintaux)	257,653	38,112	295,765
Aigrefins	"	1,099	69	1,168
Harengs	(Quarts)	76,615	32,076	108,691
Maquereau	"	8,437	1,259	9,696
Sardines	"	180	28	208
Flétan	"	336	6	342
Saumons	"	479	652	1,131
Aloses	"	6	5	11
Anguilles	"	112	53	165
Truites	"	122	158	280
Autres poissons	"	15,116	12,934	28,050
Homard en boîtes	(livres)	420,534	97,200	517,734
Huile de poisson	(gallons)	98,919	26,201	125,120

TABLEAU du nombre d'hommes, de navires, de barges, etc., employés pour la pêche de la Gaspésie, en 1880.

COMTÉS.	NAVIRES.		BARGES.		GRAVIERS.	BRASSES DE FILETS.
	Nombre.	Hommes	Nombre.	Hommes.		
Gaspé	19	225	3,438	5,094	1,812	128,364
Bonaventure	3	13	1,512	2,109	533	76,804
Totaux	22	238	4,950	7,203	2,345	205,168

GASPESIE.

AGENCES DE GASPE, No 1.

M. **W. H. Annett**, résidant au Bassin de Gaspé, est agent de cette immense contrée qui s'étend depuis la *Grande Vallée* jusqu'au-delà de Percé.—On se rend à cette agence par bâteau-

à-vapeur jusqu'au Bassin de Gaspé, et ensuite par terre.—Le prix des terres est de 20 cts (1 f.) l'acre, à part celles situées sur les rivières York, St-Jean et Dartmouth, qui se vendent 50 cents (2 f. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres	Quantité d'acres à vendre.
Cap Rosier	9,283	Rameau	13,187
Cloridorme	5,793	Blanchette	29,018
Douglas	1,361	De Beaujeu	66,019
Douglastown	45	Laforce	47,378
Fox	10,391	Larocque	46,940
Baie de Gaspé (N.)	9,559	Iles de la Riv. St-Jean	278
Baie de Gaspé (S.)	9,174	Rivière York	172
Malbaie	22,959	Riv. Dartmouth	377
Sydenham	18,774	Ile de la Madeleine	3,154
York	15,672		
Fortin	5,600	Total	315,134

AGENCE DE GASPE No 2.

M. Edm. Flynn, résidant à Percé, est l'agent de cette contrée. — On se rend à cette agence par bâteau-à-vapeur jusqu'au bassin de Gaspé et ensuite par terre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Newport	42,887
Percé	15,641
Pabos	15,923
Total	74,451

AGENCE DE CAP CHATTE.

M. L. Roy, sr., Agent, réside à Cap Chatte.—On se rend à cette agence par bâteau-à-vapeur, de Québec à Metis, et de là par terre jusqu'à Cap Chatte.—Le prix des terres est de 20 cents (1 f.) par acre, excepté les terres du canton Romieux, qui se vendent 30 cts (1 f. 50 c.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Romieux	4,862	Taschereau	6,913
Cap chatte	22,927	De Noue	5,558
Nouvelle	13,427		
Christie	11,352	Total	79,906
Duchesnay	14,867		

AGENCE DE BONAVENTURE (No. 1).

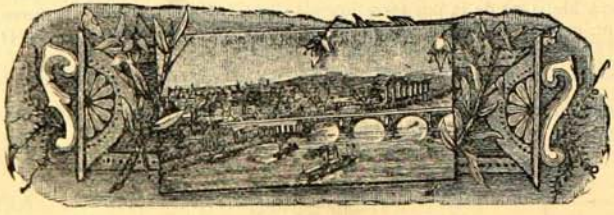
MM. **William Maguire**, résidant à New Carlisle, Agent des terres de cette division. —On se rend à cette agence par eau ou par chemin de fer *Intercolonial*, jusqu'à un point très rapproché, et ensuite par les voies ordinaires.—Le prix des terres est de 20 cents (1 f.) par acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Cox	37,882	Port Daniel	43,398
Hope	19,215	New Carlisle	128
Hamilton	51,256		
New Richmond	32,228	Total	184,107

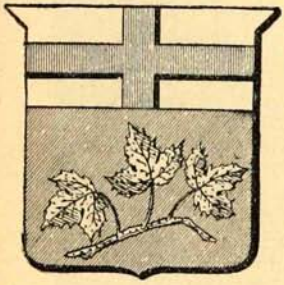
AGENCE DE BONAVENTURE (No. 2).

M. **Octave Martin**, résidant à St-Alexis de Matapédia, est agent des terres de cette partie du comté.—On se rend à cette agence par eau ou par le chemin de fer *Intercolonial* jusqu'à un point très rapproché, et ensuite par les voies ordinaires.—Le prix des terres est de 20 cts (1 f.) l'acre.

Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.	Cantons ou paroisses où sont situées ces terres.	Quantité d'acres à vendre.
Assemetquagan	29,999	Nouvelle	37,901
Carleton	23,037	Patapédia	30,405
Mann	20,662	Ristigouche	52,708
Matapédia	35,720		
Maria	14,205	Total	281,049
Milnikeck	36,412		



PROVINCE D'ONTARIO.



Cette riche et populeuse Province couvre une surface de pays de 263,473 kilomètres carrés. Elle s'étend de l'est à l'ouest d environ 1,100 milles, et du nord au sud de 700 milles. La ligne internationale qui divise le Canada des Etats-Unis, au sud, et qui passe à travers les grands lacs Ontario, Erié, Huron et Supérieur, sert de borne à la province d'Ontario ; à l'ouest, c'est le Manitoba ; au nord, le district de Keewatin et la baie James ; et au nord-est, la rivière Ottaouais, laquelle sert de division avec la province de Québec.

***

Les villes les plus importantes de la province d'Ontario sont :

Toronto,	renfermant une population de	102,276	habitants.
Hamilton,	" "	35,961	"
Ottawa,	" "	35,025	"
London,	" "	26,047	"
Kingston,	" "	14,091	"
Brantford,	" "	12,600	"
Belleville,	" "	10,500	"
Guelph,	" "	10,215	"
St. Thomas	" "	10,127	"
Ste-Catherine,	" "	9,779	"
Brockville,	" "	7,609	"
Paris	" "	4,000	"

Afin de porter à la connaissance des personnes qui se proposent de passer au Canada, nous croyons devoir nous arrêter un instant sur quelques-unes de ces villes, pour les préparer à la connaissance de ces centres de populations qui avoisinent les lieux en voie de colonisation.

OTTAWA.

Capitale et Siège du Gouvernement Fédéral.

C'est dans cette ville, située sur la rive sud de la rivière Outaouais, à 87 milles de son embouchure avec le fleuve Saint-Laurent, que se trouve le siège du gouvernement du Canada et les chambres législatives fédérales.

Le nom primitif de la ville était BYTOWN, tiré du nom du Colonel By, ingénieur royal, qui fut envoyé par le gouvernement impérial pour y faire ouvrir un canal militaire sur la rivière Rideau, destiné à relier ensemble la rivière Outaouais avec le fleuve Saint-Laurent, à Kingston, en évitant la ligne frontière de ce fleuve.

Les travaux gigantesques du percement de ce canal, commencés au printemps de 1827, furent terminés en 1831. C'est alors que furent tracées diverses rues à travers les défrichements naissants, et l'année suivante déjà plus de cent maisons y avaient été construites, et chaque année suivante amenait sa part de progrès et de population.

En 1847, la ville renfermait déjà 5,000 habitants. Six ans plus tard, en 1853, furent commencé les premiers travaux pour la construction d'un chemin de fer qui devait partir d'Ottawa pour aller à Prescott, et l'année suivante la petite ville de Bytown obtenait une charte qui lui donnait le nom de " Cité d'Ottawa." Sa population s'élevait alors à 10,000 âmes, dont un tiers au moins était d'origine canadienne-française.

En 1871, la population de la ville avait atteint le chiffre de 21,545 âmes, et dix ans plus tard, en 1881, on portait le chiffre à 27,412 habitants, ainsi classés :

Irlandais	9,593
Canadiens-Français	9,384
Anglais	4,895
Ecossais	2,922
Autres nationalités	618
Total	27,412

Les croyances religieuses étaient :

Catholiques	15,901
Anglicans	4,825
Presbytériens	3,059
Méthodistes	2,173
Baptistes	461
Autres cultes	993
	27,412

D'après le rôle d'évaluation de la Corporation d'Ottawa pour 1887, il appert que la population de la ville est de 35,025 habitants, comme suit :

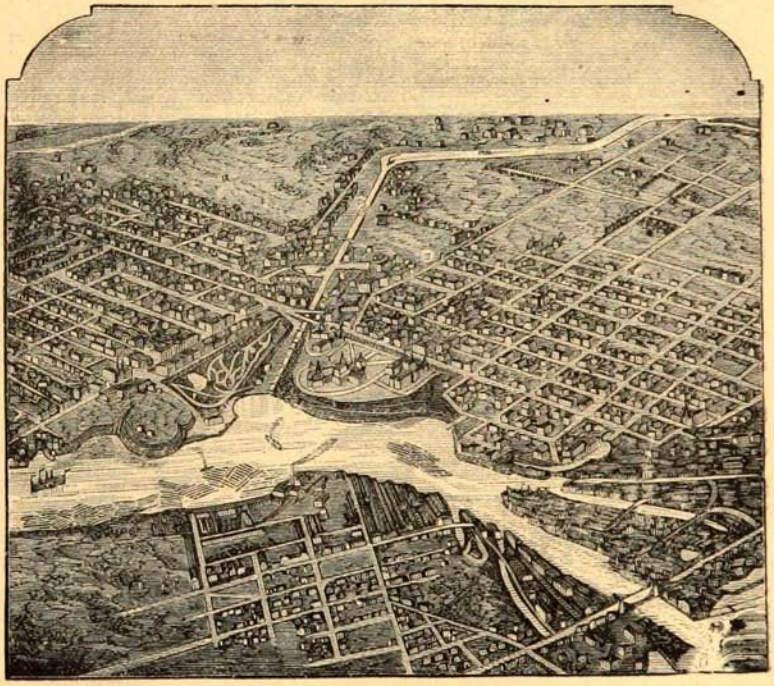
Quartier Wellington	11,876
" Ottawa	7,549
" By	6,550
" St-George	5,718
" Victoria	3,332
	35,025

L'année précédente, le chiffre de la population totale était de 33,119 habitants, ce qui fait une augmentation de 1,906 personnes depuis douze mois.

***

A défaut d'une vue de la ville, nous insérons en regard de cette page le plan de la cité d'Ottawa, ce qui pourra donner une idée assez approximative de son étendue.

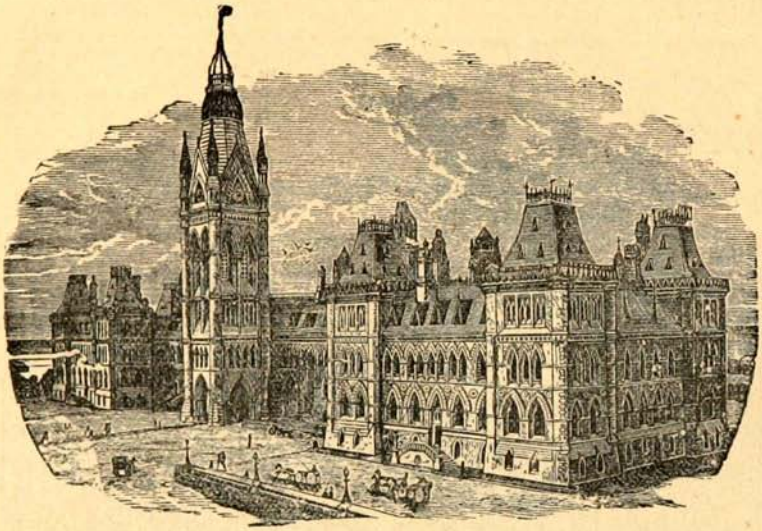
SUD.



PLAN DE LA CITÉ D'OTTAWA.

En 1858, la cité d'Ottawa fut choisi par Sa Majesté, la Reine Victoria, pour être la Capitale permanente du Canada, et l'on commença bientôt après la construction des édifices du Parlement et des Bureaux, lesquelles constructions ont coûté au-dessus de trois millions de piastres.

Voici la gravure de la colossale bâtisse du Parlement, en style gothique.



LE PARLEMENT.

Cette bâtisse est assise sur une colline élevée, dont la bâse est baignée par les eaux de la rivière Outaouais.

Du sommet de la haute Tour centrale, la vue s'étend au loin, et elle embrasse un panorama vraiment féérique. C'est alors qu'apparaissent toutes ces grandes scènes de la nature qui s'étalent jusqu'à l'horizon.

Ce fut au mois de Septembre 1860 que fut posé solennellement la pierre angulaire de cet édifice, par Son Altesse Royal, le Prince de Galles, durant la visite qu'il faisait alors dans les principales villes du Canada.

La position qu'occupent les bâtisses du gouvernement forme une figure triangulaire d'un très bel effet.

Le Parlement couvre un terrain de 82,800 pieds superficiels, sur 575 pieds de profondeur, depuis la Tour centrale jusqu'en arrière de la Rotonde, qui est occupée par la Bibliothèque du Parlement. Cette Tour centrale a 180 pieds de hauteur, tandis que le reste de la bâtisse n'a que 40 pieds d'élévation.

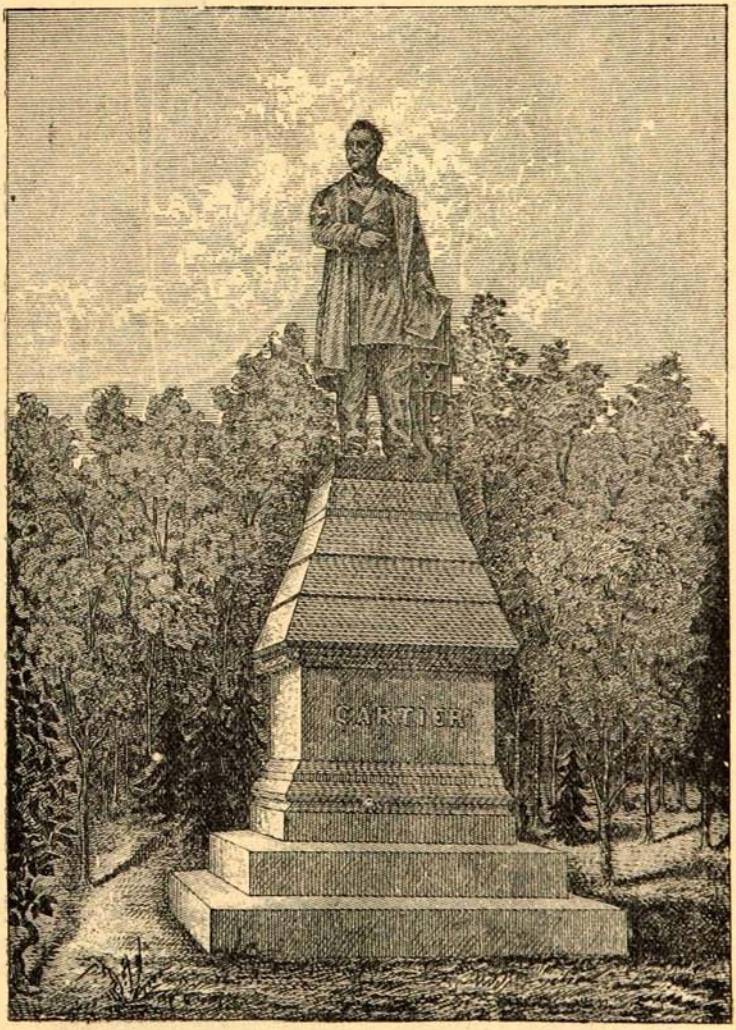
* * *

A l'ouest de la bâtisse du Parlement se trouve la statue en bronze de Sir George Etienne Cartier, élevée à la mémoire de ce grand patriote, il y a quelques années, par sa patrie reconnaissante.

Cette riche statue repose sur un piédestal en pierre de taille d'environ douze pieds de hauteur.

C'est son digne et laborieux collègue, Sir John A. MacDonald, qui a présidé au dévoilement de la statue, lors de son inauguration.

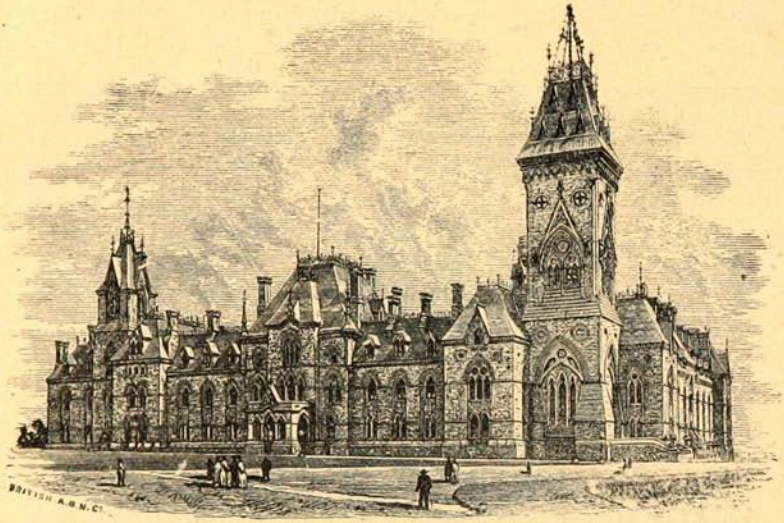
Voici la gravure de ce glorieux monument



STATUE EN BRONZE DE SIR GEO. E. CARTIER.

* * *

Voyons maintenant la bâtisse de l'Est.



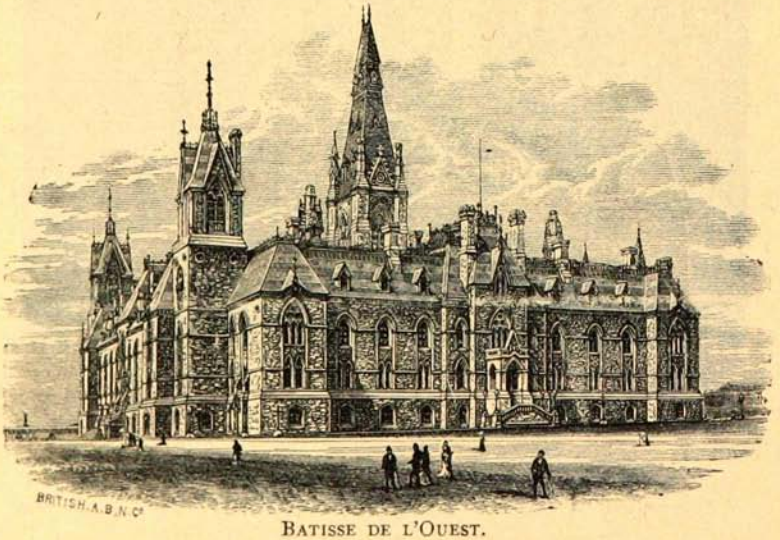
BATISSE DE L'EST.

Le terrain occupé par cette bâtisse est de 250 pieds de front sur 320 pieds de profondeur, formant une superficie de 42,000 pieds.

A l'est de cette imposante construction la vue s'étend sur le canal Rideau, avec ses seize écluses, sur le parc Dufferin, et sur la majeure partie de la basse-ville. Au fond du tableau apparaît le pittoresque village de New Edinburg, que domine la résidence de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

***

En traversant la belle pelouse verte du triangulaire, on arrive à la bâtisse de l'Ouest.



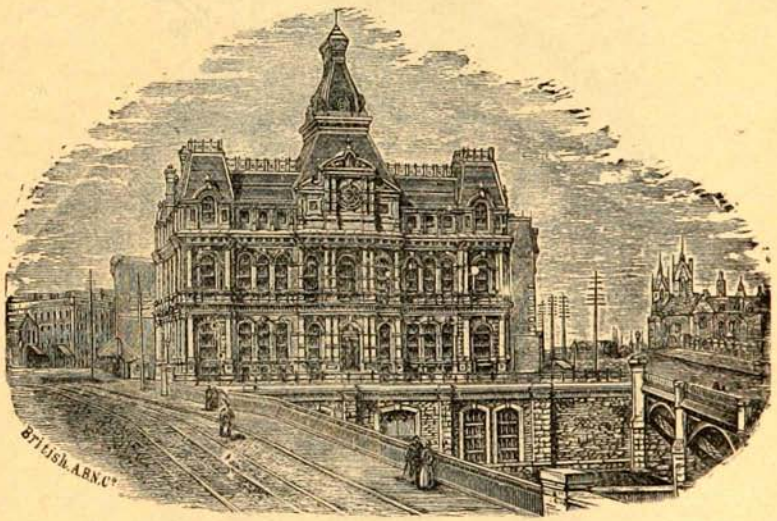
BATISSE DE L'OUEST.

Cette bâtisse, semblable à l'autre quant au style, est assise sur le côté ouest de la colline faisant face à la rue Wellington. L'étendue de terrain qu'occupe cette construction est de 275 pieds de front sur 220 pieds de profondeur.

En arrière de l'édifice la vue embrasse une partie de la haute-ville, la chûte des Chaudières, et la majeure partie de la petite ville de Hull, située sur le côté nord de la rivière, en face du Parlement.

Toutes ces bâtisses sont construites en pierre de sable (*cream colored postdam sandstone*), tirée des carrières de Nepean, à 15 milles d'Ottawa. Les colonnes, à l'intérieur du Parlement, sont en marble poli, tiré des célèbres carrières d'Arnprior et du Portage du Fort.

Deux magnifiques ponts réunissent ensemble la haute et la basse-ville, entre lesquels se trouve le Bureau de poste, suivant qu'on le voit par la gravure que nous reproduisons. Le soubassement est occupé par le département des douanes, comme entrepôt de marchandises.



1° Pont des Sapeurs. 2° Pont Dufferin.
3° Vue du Bureau de Poste.

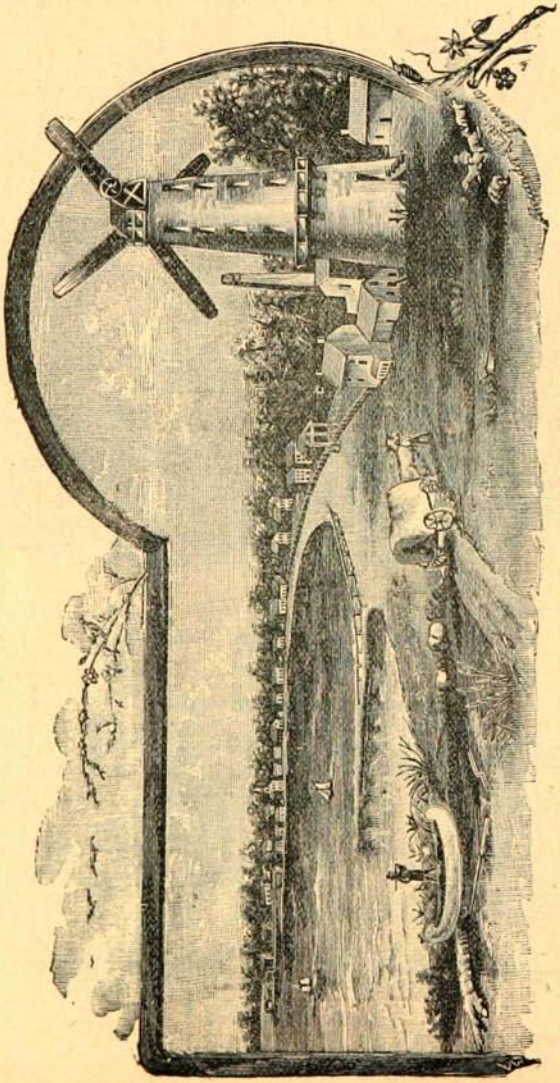
Ajoutons, pour terminer, que la ville renferme un superbe aqueduc, et que son organisation du feu est sans réplique ; qu'il y a pour tous les besoins des institutions charitables et de bienfaisance ; plusieurs journaux anglais et français sont publiés tous les jours, et la plus grande activité règne dans la ville, tant dans l'industrie que dans le commerce.

TORONTO.

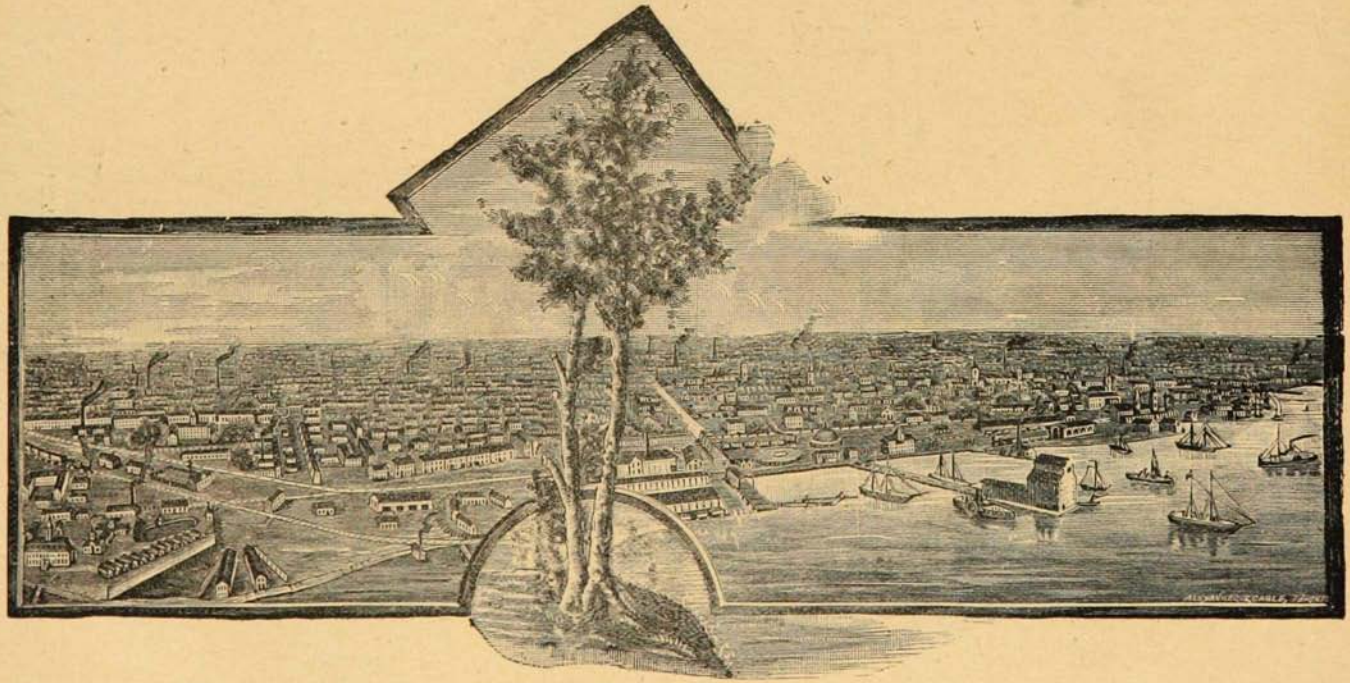
Capitale Provinciale.

Cette ville reine d'Ontario est assise sur les bord du lac Ontario, en face d'une baie spacieuse et profonde.

Comme toutes les autres villes, ses commencements furent modestes. Ce fut en 1784 que l'on commença à s'établir en cet endroit. Durant un demi siècle, elle fit peu de progrès. Pour s'en convaincre, on n'aurait qu'à jeter les yeux sur la gravure ci-dessous, qui nous montre ce qu'était la ville de York (aujourd'hui Toronto) cinquante ans après sa fondation par les loyalistes.



VUE DE YORKTOWN (AUJOURD'HUI TORONTO) EN 1834.



VUE DE TORONTO, EN 1887.

En reportant notre pensée, maintenant, à l'état actuel où se trouve la cité de Toronto, on se trouve en face d'une ville opulente, considérable, bien peuplée, riche dans ses industries et son commerce, et possédant le siège du gouvernement provincial.

Suivant le dernier recensement municipal de la cité, la population s'est considérablement accrue depuis 1881 dans cette ville. On se rappelle que le chiffre de la population de Toronto était de 86,415 personnes, en 1881, tandis qu'aujourd'hui elle s'élève à 102,276 âmes.

En jetant les yeux sur les deux gravures que nous reproduisons dans les pages précédentes, on verra que l'ancien moulin à vent de 1834 à fait place aux moulins à vapeur, et que les frêles embarcations sur l'eau sont remplacées par des vaisseaux à vapeur et à voiles qui transportent les marchandises par tout le pays.

* * *

Un grand nombre de voies ferrées arrivent et partent de Toronto, chaque jour, chargés de produits et de passagers.

La ville renferme des établissements somptueux, et ses parcs, avec ses monuments, sont fréquentés par des milliers de touristes qui visitent cette grande ville, chaque année.

Les bâtisses du Parlement provincial sont situées dans *Front Street*, et présentent un aspect imposant.

La valeur de la propriété foncière de Toronto est estimée être entre 35 à 40 millions de piastres.

HAMILTON.

Cette ville est à 45 milles de Toronto, assise sur la baie Burlington, dans le comté de Wentworth, et renferme une population de 35,961 habitants, d'après le recensement de 1881.

La gravure en face fera suffisamment comprendre l'importance de cette ville par l'ensemble de ses nombreux établissements de tous genres.

Les manufactures de cette ville soutiennent leur réputation commerciale avec orgueil, et elles sont en mesure de se mésurer par comparaison avec n'importe quelle autre ville de la province, pour la qualité des objets exposés en vente ou livrés au commerce.

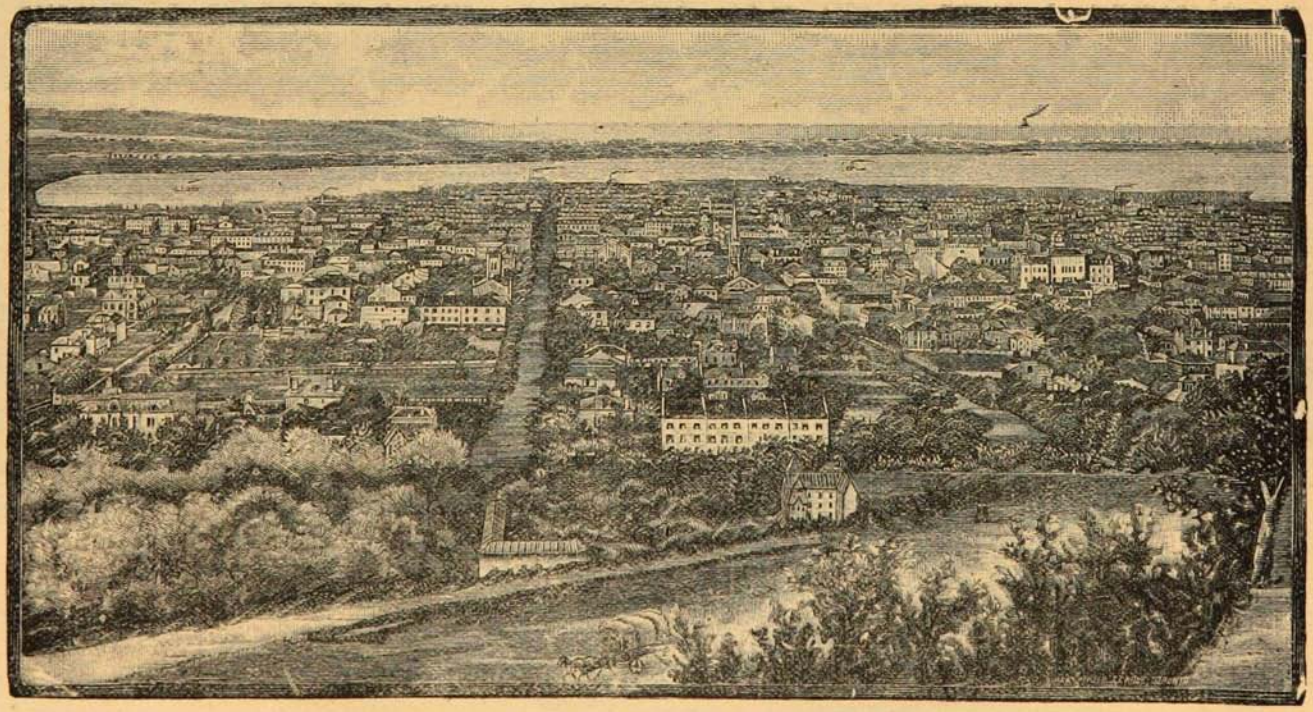
* * *

Il y a près d'Hamilton un champ de vignes considérable, appartenant à M. Thomas Burns, qui semble offrir le témoignage d'un succès fort appréciable.

Comme dans le comté d'Essex, cette culture produit d'heureux résultats.

La gravure que nous insérons page 106 représente le champ de vignes de M. Burns qui a 20 acres d'étendue, et qui donne, d'après son témoignage, un rendement de deux tonneaux et un quart par acre.

Les vins manufacturés de la récolte de 1885, dit le propriétaire, a donné 9,000 gallons. Il y a aussi là un verger de 7 acres, pour la culture des pommes. La récolte de 1885 à donné trente-cinq quarts de pommes par acre, ce qui faisait une récolte totale de 245 quarts.



VUE DE LA CITÉ D'HAMILTON.



VIGNOBLE DE M. THOMAS BURNS, PRÈS D'HAMILTON EST.

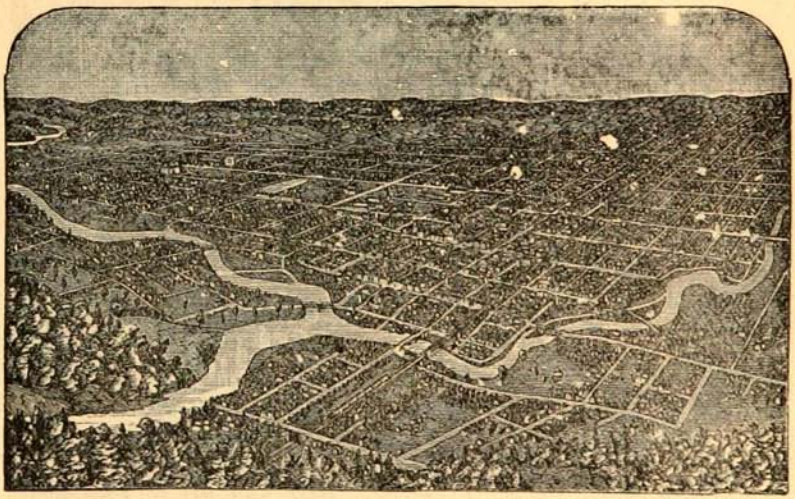
LONDON.

Cette importante petite ville est située sur le bord de la rivière *Thames*, comté de Middlesex, et elle est le chef-lieu du comté.

Elle se trouve au milieu d'un district agricole des plus prospères et des plus riches en produits des champs.

Lors du recensement de 1881 la population de la ville était de 19,746 habitants, et aujourd'hui, d'après le retour municipal de la cité, elle s'élève à 26,047 âmes.

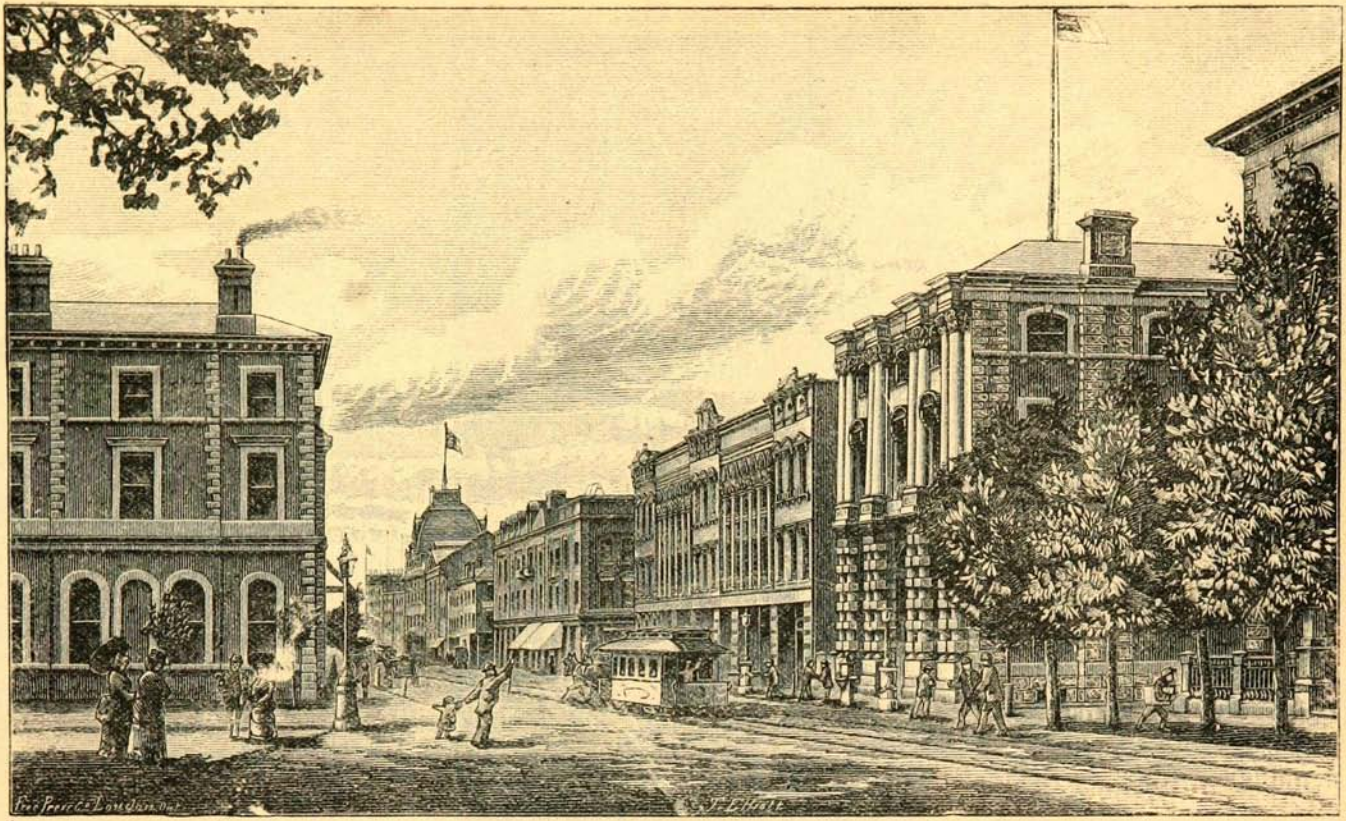
Voici le plan de cette cité, qui est assise à la jonction des branches nord et sud de la Tamise canadienne.



PLAN DE LA CITÉ DE LONDON.

Plusieurs chemins de fer traversent la ville, et vont porter partout les produits manufacturés et autres qui sont livrés au commerce du dehors.

La gravure que nous insérons au verso de cette page saura mieux renseigner que de plus amples démonstrations. On y verra, de plus, que les rues sont belles, bien alignées, et que les bâtisses sont splendides.



VUE PARTIELLE DE LA VILLE DE LONDON, ONTARIO, PRISE DE LA RUE RICHMOND.

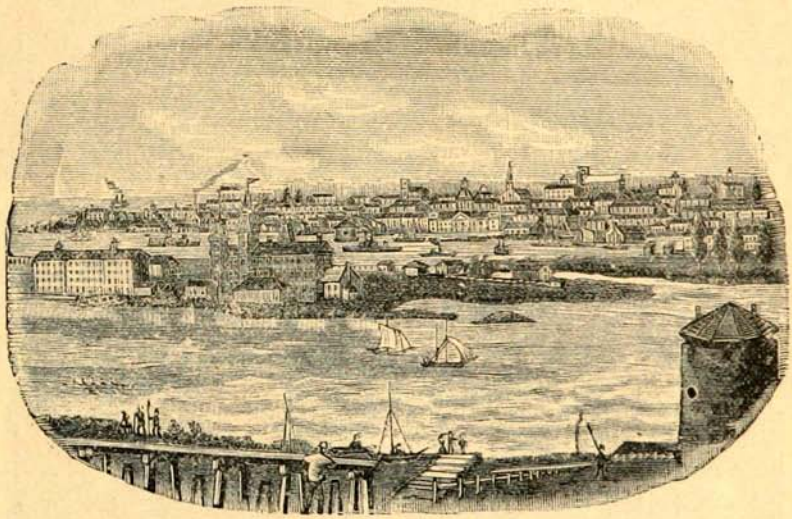
KINGSTON.

Cette ville est l'une des plus anciennes de la province d'Ontario. Elle est située à la tête des Mille Isles, sur le fleuve Saint-Laurent, près de la Baie de Quinté, et elle occupe la place de l'ancien fort *Frontenac*, l'une des places de défense la mieux située de toute la province.

Cette ville est en constante communication avec Ottawa, par la voie du canal Rideau. Le Grand Tronc passe là également, et tout facilite les transactions commerciales établies.

Vis-à-vis la ville sont situées les Isles de *Wolfe* et *Garden*, entre lesquelles se trouve formée la baie qui sert de port à la ville, offrant une belle nappe d'eau profonde aux vaisseaux de toutes dimensions qui fréquentent le hâvre de Kingston.

De l'autre côté des Isles sus-mentionnées se trouve le *Cap Vincent*, appartenant à l'Etat de New-York, et des bateaux-à-vapeur voyagent constamment entre Kingston et le Cap, où viennent converger plusieurs chemins de fer.



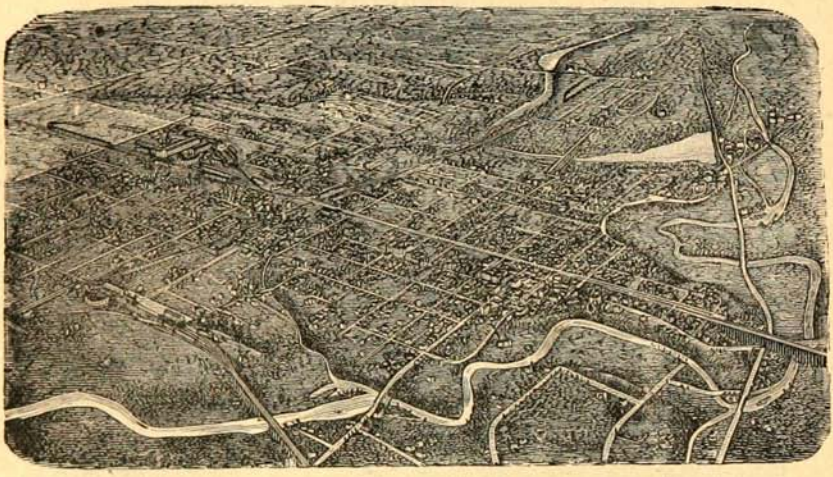
VUE DE LA CITÉ DE KINGSTON.

La population de Kingston, d'après le recensement de 1881, s'élevait à cette époque à 14,091 habitants, ainsi classés :

Irlandais	7,069
Anglais	4,039
Ecossais	1,932
Canadiens-Français	480
Allemands	293
Total	14,091 âmes.

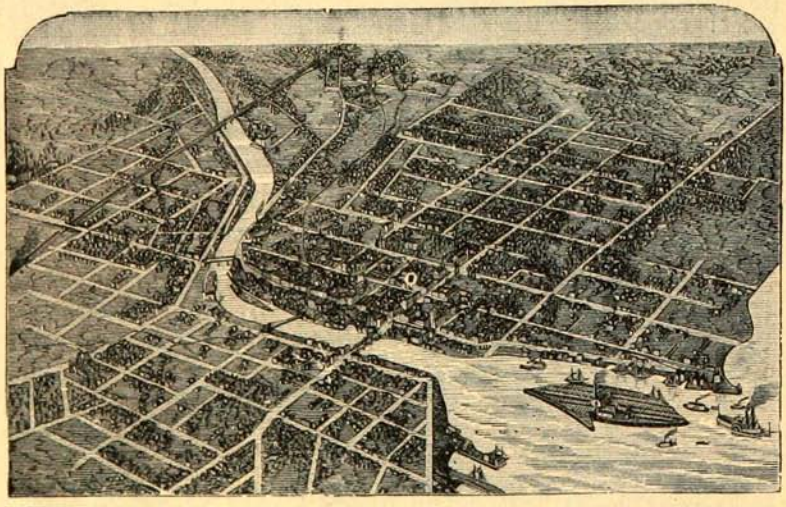
Les croyances religieuses se distribuaient comme suit :

Catholiques	4,451
Anglicans	3,815
Presbytériens	2,600
Méthodistes	2,338
Autres croyances	887
Total	14,091



PLAN DE LA CITÉ DE ST. THOMAS.

La petite ville de St. Thomas est située à l'anse Kettle, dans le comté Elgin Est. C'est le centre des principales voies ferrées du Grand Tronc, du Pacifique, du Lac Huron et Port Stanley, du Michigan central, etc., etc. On compte un grand nombre de manufactures en pleine et active opération, et la population actuelle est évaluée à 10,127 âmes.



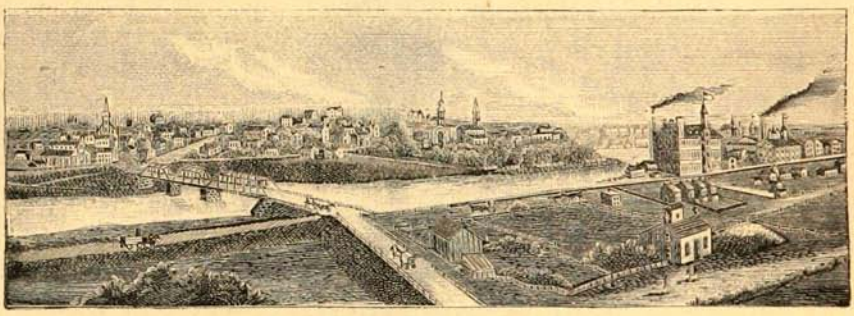
PLAN DE LA CITÉ DE BELLEVILLE.

Cette petite ville de 10,500 habitants est située sur la baie de Quinté et la rivière Moira, et elle renferme quelques manufactures de grande valeur. Les communications par eau ou par chemins de fer sont des plus faciles.



VUE DE LA CITÉ DE GUELPH.

Cette ville, de 10,215 habitants, est située sur les bords de la rivière Speed, sur la ligne principale du Grand Tronc, au centre d'une section agricole très importante. On y voit plusieurs grandes manufactures en opération dans l'endroit.



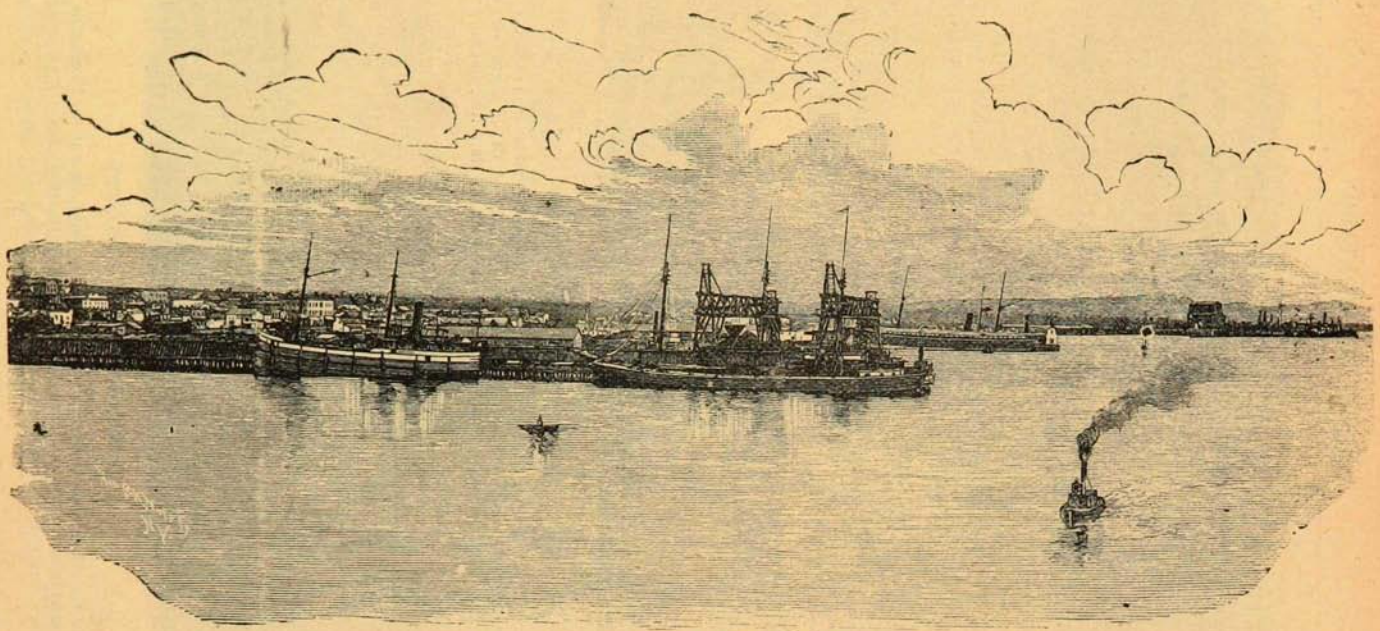
VUE DE LA VILLE DE PARIS.

Cette agréable et plaisante petite ville de 4,000 âmes est assise au confluent de la rivière Nith avec la Grande Rivière, sur la ligne du Grand Tronc et de la ligne de Buffalo. On constate la présence de plusieurs mines, dans les environs de la ville, qui sont fort riches à exploiter.

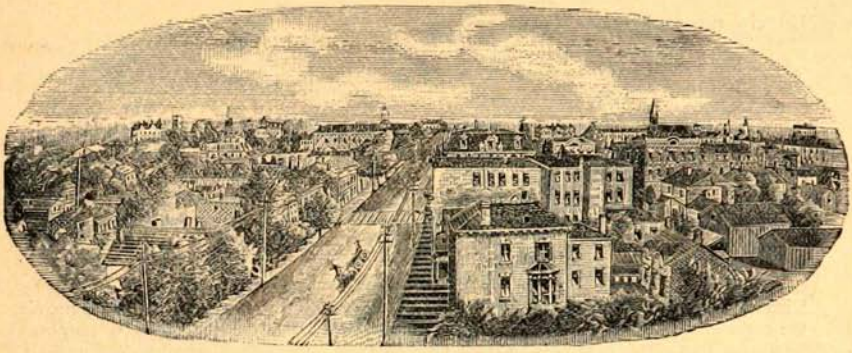


VUE DE LA CITÉ DE BRANTFORD.

La cité de Brantford est le centre le plus actif au point de vue de l'industrie, et dont les progrès vont sans cesse en augmentant. Cette petite ville, de 12,600 âmes, est agréablement située sur la rive droite de la Grande Rivière.



VUE DU PORT ARTHUR, (LAC SUPÉRIEUR.)



VUE DE LA VILLE DE STE-CATHERINE.

La ville Ste. Catherine, qui renferme une population de près de 10,000 âmes, est agréablement située à l'anse des douze milles, sur le canal Welland.

Plusieurs chemins de fer sillonnent l'endroit, et l'industrie s'y développe très activement.

La vue de la petite ville de Port Arthur que nous reproduisons en face de cette page, est assise sur la rive de la Baie du Tonnerre, lac Supérieur, et elle est la dernière ville d'Ontario.

Le chemin de fer Pacifique passe au centre de la ville, et le hâvre donne asile aux vaisseaux qui fréquentent ces parages, comme aussi aux bateaux-à-vapeur qui voyagent entre ce port et Owen Sound.

La population de Port Arthur est d'environ 1,500 âmes.

Ayant terminé notre brève excursion à travers quelques-unes des villes d'Ontario, nous allons maintenant considérer les principaux avantages qu'offre la Province d'Ontario pour la colonisation de ses terres, et des ressources qu'elle renferme tant pour l'industrie que pour l'agriculture.

§ 1.—POPULATION.

La population d'Ontario, qui n'était que d'environ 300,000 âmes, il y a cinquante ans, s'élève aujourd'hui à 1,923,228 habitants, ainsi classés :

Irlandais	627,262
Anglais	535,835
Ecossais	378,536
Allemands	188,394
Canadiens-Français	102,743
Autres nationalités	90,458
Total	1,923,228 habitants.

Les croyances religieuses sont :

Méthodistes	591,503
Presbytériens	417,749
Anglicans	366,569
Catholiques	320,839
Baptistes	106,680
Autres cultes	119,888
Total	1,923,228 adhérents.

§ 2.—EDUCATION.

Disons de suite que l'éducation fait de grands progrès dans toutes les parties de la province.

On constate dans les rapports du Surintendant de l'Education que 464,369 enfants des deux sexes ont fréquentés les écoles, durant l'année 1884, et que le nombre des écoles était de 5,316, donnant de l'occupation à 7,085 instituteurs et institutrices. Les dépenses pour l'éducation de ces enfants ont été de 3 millions 280,862 piastres durant la même année.

Les écoles séparées sont au nombre de 207, dans la Province.

§ 3.—MINES.

Les environs ou districts du lac Supérieur renferment des mines d'argent, de cuivre, de fer, et autres métaux, qui ne sauraient tarder d'être exploitées, grâce aux facilités qu'offre aujourd'hui le chemin de fer du Pacifique.

Près du lac Huron se trouvent les fameuses sources d'huile de pétrole, lesquelles fournissent d'immenses quantités aux marchands expéditeurs.

§ 4.—COMTÉ D'ESSEX.

La partie d'Ontario qui paraît mieux convenir à l'émigration européenne, soit pour le climat, soit pour les habitudes de culture, c'est le comté d'Essex, situé dans la péninsule que forment les lacs Huron et Erié.

A l'appui de cet avancé, nous citerons les paroles d'un émigrant français :

" Dans le comté d'Essex, on trouve le même climat qu'à Bordeaux ; l'hiver n'y est pas " plus rigoureux qu'à Nancy. On labourait ici, cette année, au 15 mars. Que fallait-il de " plus pour attirer, même sans propagande, des cultivateurs français? Le premier qui arriva " s'y trouvant bien, en fit venir d'autres, et aujourd'hui il y a un grand nombre de familles " françaises dans le comté d'Essex. Toutes les semaines, il nous en arrive de nouvelles ; elles " nous viennent surtout de Vesoul, de Besançon, de Nantes, de Saint-Malo et de Bordeaux."

§ 5.—CULTURE DE LA VIGNE.

" Tous y cultivent la vigne "—continue le même colon français—" car c'est la partie du " Canada où elle réussit le mieux. On en tire le même produit qu'en France en moyenne ; " par ferme, 70 à 80 hectolitres, que l'on vend, en gros, un franc le litre. Jugez du bénéfice " réalisé ? "

§ 6.—AVENIR DE L'ÉLÉMENT FRANÇAIS.

" Il y a dans le comté d'Essex (en y comprenant quelques cantons voisins) 30,000 per- " sonnes, environ, parlant la langue française, formant douze paroisses desservies par des " prêtres français ; deux députés français au Parlement ; 72 écoles françaises et un journal " français.

" En me fixant à Windsor, j'ai trouvé ce que je cherchais depuis des années, un pays " français et canadien à la fois ; le même climat que celui de France ; une bonne population " catholique, honnête et laborieuse, à qui l'on ne peut reprocher qu'une chose, c'est de ne pas " assez vanter la colonie d'Essex.

" On peut être certain que notre population ne perdra jamais son caractère français. Tous " les jours elle augmente, et il ne nous manque, pour son développement complet, que de " nouvelles émigrations d'hommes ayant des capitaux."

§ 7.—AGRICULTURE AVANT TOUT.

" Ce n'est pas dans l'industrie et le commerce que je conseillerais à des français de se " lancer ici ; ils feraient mieux de s'établir sur des terres en amenant avec eux, autant que " possible, des familles nombreuses de fermiers. Ces derniers, comme métayers, sous la direc- " tion de leurs maîtres, feraient de bonnes affaires, et le propriétaire s'enrichirait avec eux."

§ 8.—TERRES DISPONIBLES.

Le 1er janvier 1887, on comptait dans la province d'Ontario 123 cantons ou townships ouverts pour les fins de la colonisation, comme octrois gratuits.

Deux cents acres de terre peuvent être obtenus par tout colon, et chaque famille qui ont des enfants au-dessous de 18 ans, elles peuvent obtenir un octroi de 100 acres, à la condition de tenir feu et lieu dans l'endroit.

Les terres données par octroi gratuit ne sauraient être saisies pour dettes contractées avant la transmission de la patente.

AGENTS DES TERRES.

Il y a actuellement, dans toute la province d'Ontario, 123 cantons ouverts à la colonisation (vente des terres et octrois gratuits), composant 18 agences particulières, comme suit :

I.—AGENCE DE MUSKOKA. (20 cantons.)

Baxter	Macauley	McLean	Sinclair
Brunel	Medora	Oakley	Stephenson
Chaffey	Monck	Ridout	Stisted
Draper	Morrison	Ryde	Watt
Franklin	Muskoka	Sherbourne	Wood

Agent local.—**Theo. C. Taylor**, résidant à Bracebridge.—On se rend à cette agence, de Toronto à Bracebridge, par le chemin de fer Northern.

II.—AGENCE DE PARRY SOUND. (14 cantons.)

Cardwell	Foley	McConkey	Shawanaga
Carling	Hagerman	McDougall	Wilson
Christie	Humphrey	McKenzie	
Fergusson	Monteith	McKellar	

Agent local.—Madame **Theresa MacKay**, résidant à Parry Sound.—On se rend à cette agence, en été, de Toronto à Midland par le chemin de fer Northern, et de là à Parry Sound par bateau-à-vapeur. En hiver, de Toronto à Bracebridge, par chemin de fer, et de là à Parry Sound par terre.

III.—AGENCE DE MAGANETAWAN. (11 cantons.)

Chapman	Gurd	Mills	Spence
Croft	Lount	Pringle	Strong
Ferrie	Machar	Ryerson	

Agent local.—**S. G. Best**, résidant à Maganetawan, situé sur le chemin de Rosseau et Nipissing, dans le canton Chapman.—On se rend à cette agence, de Toronto à Gravenhurst, par chemin de fer ; en été, de ce dernier lieu à Rosseau par bateau-à-vapeur, et ensuite par terre jusqu'à Maganetawan.

IV.—AGENCE DE PARRY SOUND-EST. (6 cantons.)

Armour.	Joly.	Perry.
Bethune.	McMurrich.	Proudfoot.

Agent local.—**E. Handy**, résidant à Elmsdale, canton Perry.—On se rend à cette agence par chemin de fer Northern.

V.—AGENCE DE NIPISSING. (5 cantons.)

Hardy.	Nipissing.	Patterson.
Himsworth.	Laurier.	

Agent local.—**J. S. Scarlett**, résidant à Nipissing.—On se rend à cette agence par chemin de fer, soit par le Northern ou par le Pacifique, venant de l'Est.

VI.—AGENCE DE MATTAWA. (5 cantons)

Calvin.	Ferris.	Papineau.
Bonfield.	Mattawan.	

Agent local.—**B. J. Gilligan**, résidant à Mattawa.—On se rend à cette agence par le chemin de fer du Pacifique.

VII.—AGENCE DE MINDEN. (7 cantons.)

Anson.	Hindou.	Minden.	Snowdon.
Glamorgan.	Lutterworth.	Stanhope.	

Agent local.—**William Fielding**, résidant à Minden.—On se rend à cette agence par le chemin de fer Midland, de Toronto à Coboconk, puis de là à Minden, par terre. On peut également partir de Toronto ou Port Hope jusqu'à Kinmount, par la même voie, ensuite par terre jusqu'à Minden.

VIII.—AGENCE D'HALIBURTON. (4 cantons.)

Galway.	Bangor.	McClure.	Wicklow.

Agent local.—**Charles R. Stewart**, résidant à Haliburton.—On se rend à cette agence, de Port Hope ou Toronto jusqu'à Haliburton, par le chemin de fer Midland.

IX.—AGENCE DE PETERBOROUGH OU DU CHEMIN BURLEIGH.

(4 cantons.)

Anstruther.	Chandos.	Cardiff.	Monmouth.

Agent local.—**D. Anderson**, résidant à Apsley, canton Anstruther.—On se rend à cette agence, de Toronto ou Port Hope à Lakefield, par le chemin de fer Midland, et ensuite par terre jusqu'à Apsley.

X.—AGENCE DE HASTINGS NORD. (9 cantons.)

Carlow.	Faraday.	Mayo.
Cashel.	Herschel.	Monteagle.
Dungannon.	Limerick.	Wollaston.

Agent local.—**J. R. Tait**, résidant à l'Amable, canton de Dungannon —On se rend à cette agence, en partant de Belleville, par le chemin de fer Belleville et North Hastings, et par terre.

XI.—AGENCE DE FRONTENAC ET ADDINGTON. (7 cantons)

Abinger.	Canonto Nord.	Denbigh.	Palmerston.
Canonto Sud.	Clarendon.	Miller.	

Agent local.—**G. W. Dawson**, résidant à Plevna, canton Clarendon. — On se rend à cette agence, en partant de Kingston, par le chemin de fer Kingston et Pembroke, et par terre.

XII.—AGENCE DE RENFREW NORD. (10 cantons.)

Alice.	Head.	Petewawa.	Pembroke et chemin
Buchanan.	Maria.	Rolph.	Mattawan.
Fraser.	McKay.	Wylie.	

Agent local.—**J. D. Kennedy**, résidant à Pembroke.—On se rend à cette agence, d'Ottawa ou Brockville jusqu'à Pembroke, par le chemin de fer du Pacifique.

XIII.—AGENCE DE RENFREW CENTRE. (7 cantons.)

Algona Nord.	Brougham.	Hagarty.	Wilberforce.
Algona Sud.	Geatton.	Richards.	

Agent local.—**James Reeves**, résidant à Eganville.—On se rend à cette agence, de Brockville à Cobden, par le chemin de fer du Pacifique, et ensuite par terre.

XIV.AGENCE DE RENFREW SUD. (5 cantons.)

Brudenell.	Lyndock.	Radcliffe.	Sebastopol.
Griffith.	Matawatchan.	Raglan.	Sherwood.

Agent local.—**John Whelan**, résidant à Brudenell.—On se rend à cette agence, de Brockville ou Ottawa jusqu'à Cobden, par le chemin de fer du Pacifique, et de Cobden à Brudenell par terre.

XV. AGENCE DES MINES DE BRUCE. (2 cantons.)

Agents locaux.—**John F. Day**, résidant à Bruce Mines.—Il est agent pour la vente des terres du canton Plummer.—**A. G. Duncan**, résidant à Marksville, Ile St-Joseph, est l'agent local pour les terres situées dans l'Ile St-Joseph.—On se rend à ces agences, de Toronto à Collingwood, par le chemin de fer Northern, et de ce dernier endroit par bateau-à-vapeur.

XVI.—AGENCE DU SAULT STE-MARIE. (4 cantons.)

Aweres. Korah. Parke. Prince.

Agent local.—**Charles P. Brown**, résidant au Sault Ste-Marie.—On se rend à cette agence, de Toronto à Collingwood, par chemin de fer, et de là au Sault Ste-Marie par bateau-à-vapeur.

XVII.-AGENCE DE LA BAIE DU TONNERRE. (7 cantons.)

Blake. Dawson Road. O'Conner. Paipoonge.
Crooks. Gillies. Oliver.

Agent local.—**W. Margach**, résidant à Port Arthur.—On se rend à cette agence de Toronto à Collingwood, par chemin de fer, et de Collingwood à la Baie du Tonnerre par bateau à-vapeur.

XVIII.-AGENCE DU DISTRICT D'ALGOMA.

Royside. Balfour. Dowling.

Agent local.—**Thomas Frood**, résidant à Sudbury.—On se rend à cette agence par le chemin de fer du Pacifique.

Le prix des terres est de 50 cents l'acre, dont moitié du prix payable comptant, et la balance payable en deux versements annuels égaux. M. Frood est aussi agent pour la vente des terres des cantons Shedden, Victoria et Salter, district d'Algoma, à raison de 20 cents l'acre.

OBSERVATION.—Un rapport officiel du département des terres de la Couronne d'Ontario constate qu'il y a une vaste étendue de terres situées entre la rivière Ottawa et la Baie Georgienne, formant environ 9 millions d'acres, dont 7 millions et demi d'acres sont arpentés pour les fins de la colonisation, est actuellement disponible

Le prix des terres est fixée généralement à 50 cents l'acre, dont moitié payable au comptant et la balance durant les deux années qui suivent, avec intérêt à 6 pour cent.

Au nord du lac Huron, on peut obtenir des terres pour 70 cents l'acre, en payant argent comptant. Ces lots sont situés dans les cantons Coffin, Galbraith, Houghton, Johnson, Lefroy, Rose et Tarbutt. S'adresser à l'agent local, **J. F. Day**, résidant à Bruce Mines.

Dans le district d'Algoma, il y a huit cantons ouverts à la colonisation, savoir : Day, Kirkwood, Wells, Bright, Gladstone, Thompson, Patton et Parkinson, que l'on peut obtenir en s'adressant à l'agent local, **W. L. Nichols**, résidant à Thessalon, Ontario.

EXEMPLE A SUIVRE.

Afin d'attirer l'attention de ceux qui se disposent à la culture, nous reproduisons ici une série de faits qui démontrent avec clarté que c'est dans l'agriculture que se trouve le plus sûr succès pour acquérir du bien.

Nous allons citer cinq cas, seulement, en laissant au lecteur le soin de réfléchir sérieusement et d'en tirer les conclusions pratiques, à son gré.

PREMIER CAS.—LA FERME FOTHERGILL.—(Voir gravures, pp. 120 et 121.)

C'est une propriété de 460 acres, appartenant à M. JOHN FOTHERGILL, de Burlington, comté de Halton, province d'Ontario.

A part la résidence bourgeoise que l'on y voit, par notre gravure, vient à la suite les bâtiments de la ferme, et la vue des animaux reproduite par le moyen de la photographie.

La deuxième gravure démontre que les animaux sont dans un état de santé prospère. On compte dans la ferme 14 chevaux, 80 têtes de bétail, 50 moutons et 25 cochons à l'engrais. La ferme comprend 110 acres en pâturages ; 90 acres en prairies ; environ 100 acres servent à la culture des grains, et 16 acres sont en légumes et racines.

DEUXIÈME CAS.—LA FERME BELVOIR.—(Voir gravures, pp. 122 et 123.)

Cette propriété, qui appartient à M. RICHARD GIBSON, de Delaware, comté de Middlesex, a une étendue de 300 acres, dont 130 acres servent au pâturage ; 60 acres sont en prairies ; 75 acres produisent du grain, et 6 acres sont cultivés en légumes et racines.

La ferme donne asile à 80 pièces de bétail, 6 chevaux et quelques autres espèces d'animaux.

TROISIÈME CAS.—LA FERME JERSEY.—(Voir gravure, p. 121.)

Cette ferme, qui appartient à M. V. E. Fuller, d'Oaklands, Ontario, a pour but l'amélioration des races d'animaux, et c'est la race Jersey qui fait l'objet de ses expériences. La ferme Jersey a une étendue de 365 acres, dont 150 acres servent au pâturage ; 100 acres destinés à la culture du grain, et 20 acres employés aux légumes et racines.

La ferme possède 12 chevaux, 175 bêtes à cornes, et 55 cochons à l'engrais Une vache, désignée sous le nom de "Mary Ann," a donné en sept jours 36 livres 12½ onces de beurre, selon le témoignage officiel d'une exposition agricole Il paraît que M. Fuller a refusé $26,000 pour prix de sa vache.

QUATRIÈME CAS—LA FERME ALTON (Joseph).—(Voir gravure, p. 125.)

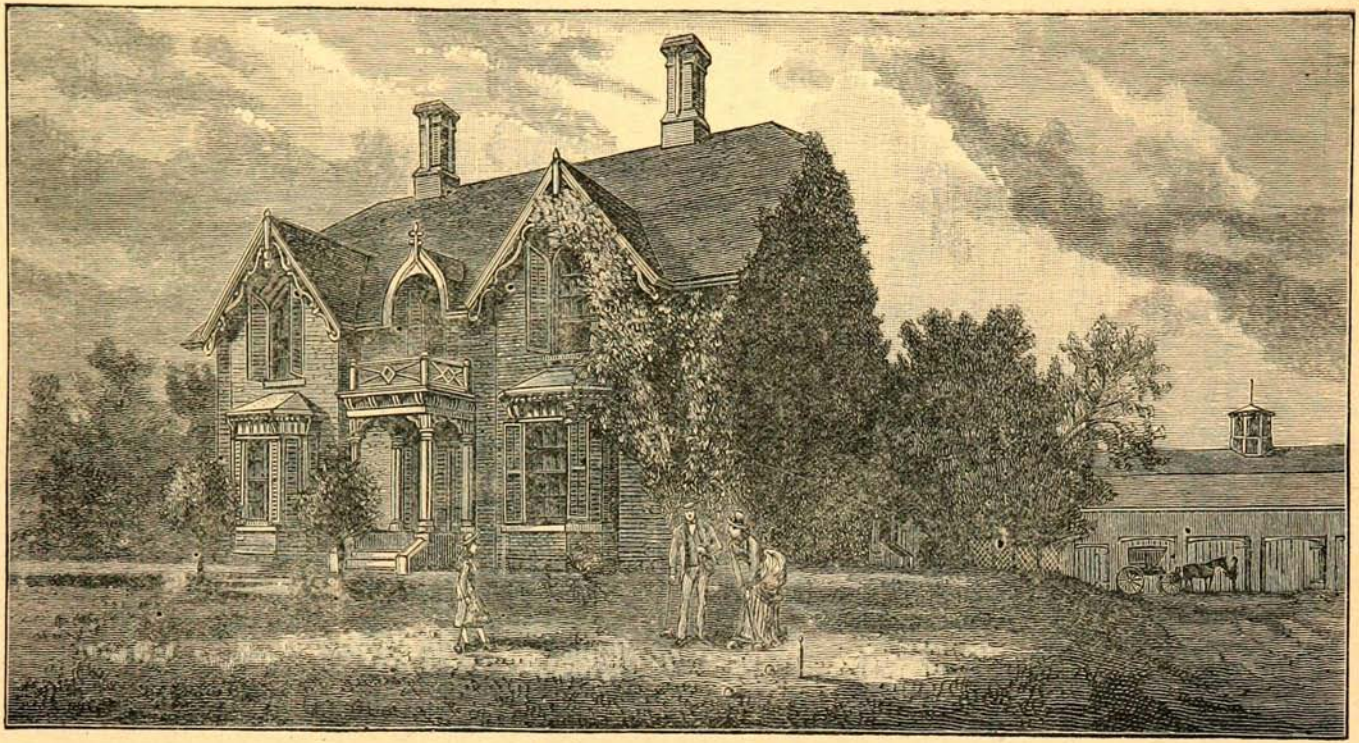
Cette ferme est dans un état de prospérité fort enviable. Elle est possédée par M. Joseph Alton, de Ste-Anne, comté de Monk, province d'Ontario. L'étendue de cette ferme est de 400 acres, dont 100 acres en pâturages ; 74 acres en foin ; 120 acres en grains, et 6 acres en légumes et racines.

Cette ferme renferme 40 têtes de bétail, 12 chevaux, 14 moutons et 20 cochons destinés à la boucherie.

CINQUIÈME CAS.—LA FERME ALTON (George.)—(Voir gravure, p. 126.)

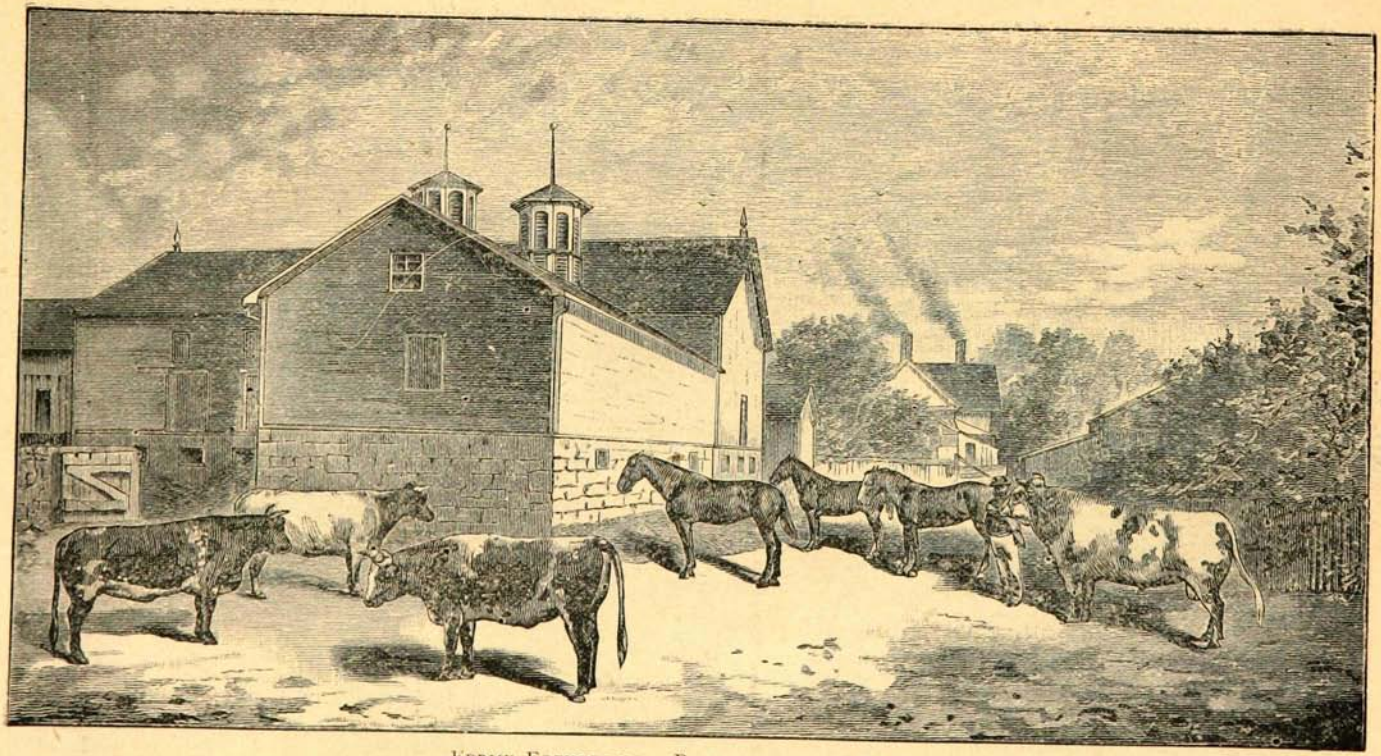
Cette propriété est possédée par M. George Alton, de Ste-Anne, comté de Monk, province d'Ontario, laquelle a 200 acres d'étendue, dont 30 acres sont en pâturages, 32 en foin, et 50 acres pour la culture des grains, à part 2 acres pour la culture des légumes et racines.

Cette ferme renferme 8 chevaux, 32 têtes de bétail, 29 moutons et 12 cochons pour la boucherie.



No. 1.

FERME FOTHERGILL.—LA RESIDENCE.
John Fothergill, propriétaire, Burlington, comté Halton, province d'Ontario.



FERME FOTHERGILL.—BATIMENTS ET ANIMAUX.
John Fothergill, propriétaire, Burlington, comté Halton, province d'Ontario.

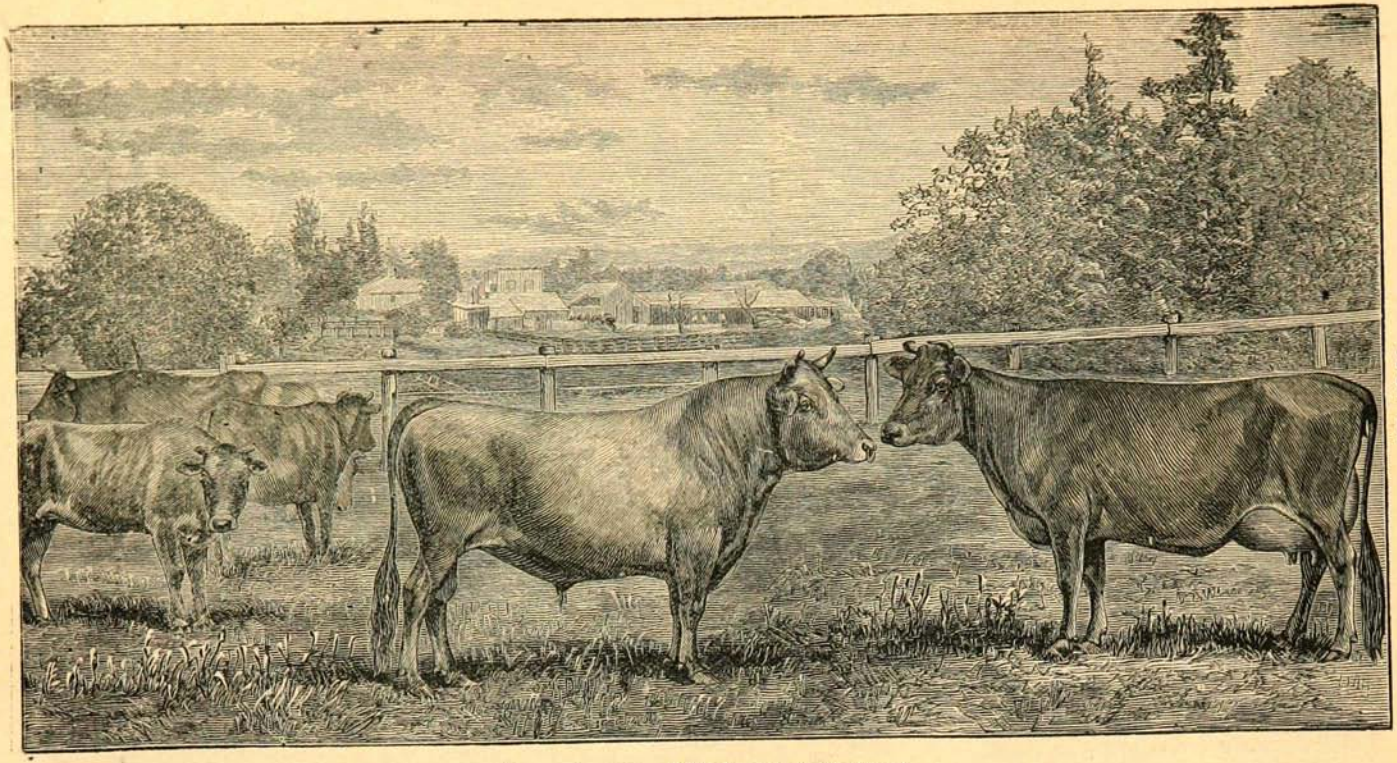


No. 2.

FERME BELVOIR.—LA RÉSIDENCE.
Richard Gibson, propriétaire, Delaware, comté Middlesex, province d'Ontario.

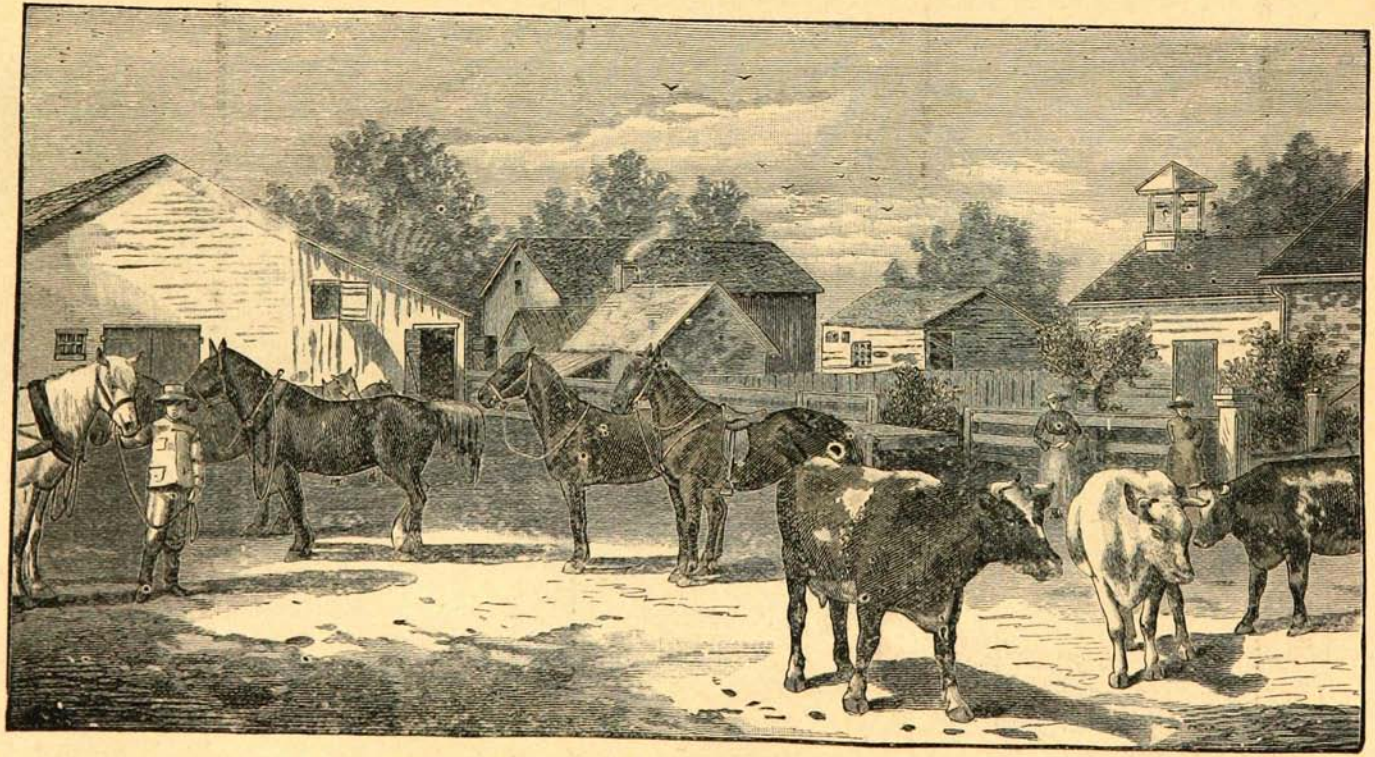


FERME BELVOIR.—BATIMENTS ET ANIMAUX.
Richard Gibson, propriétaire, Delaware, comté Middlesex, province d'Ontario.



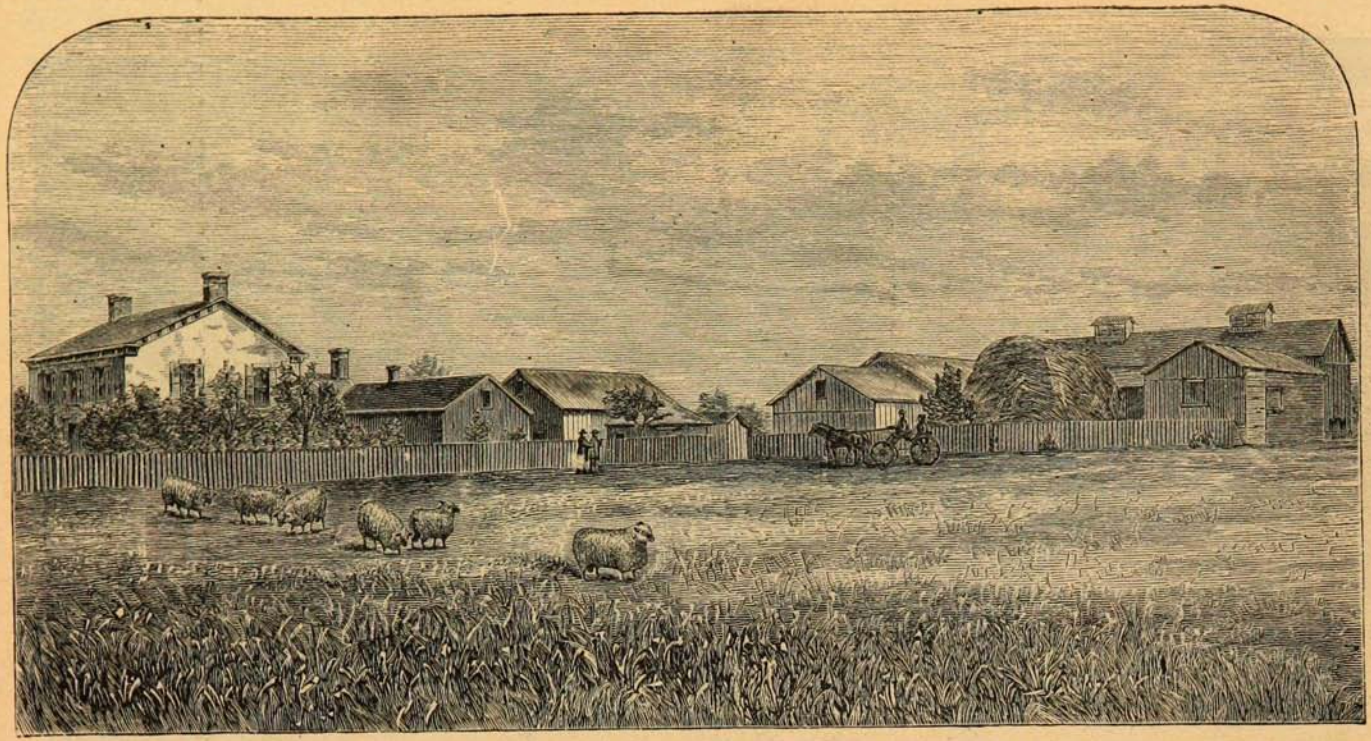
No. 3.

FERME JERSEY.—BATIMENTS ET ANIMAUX.
Valancey E. Fuller, propriétaire, Oaklands, comté d'Oxford, province d'Ontario.



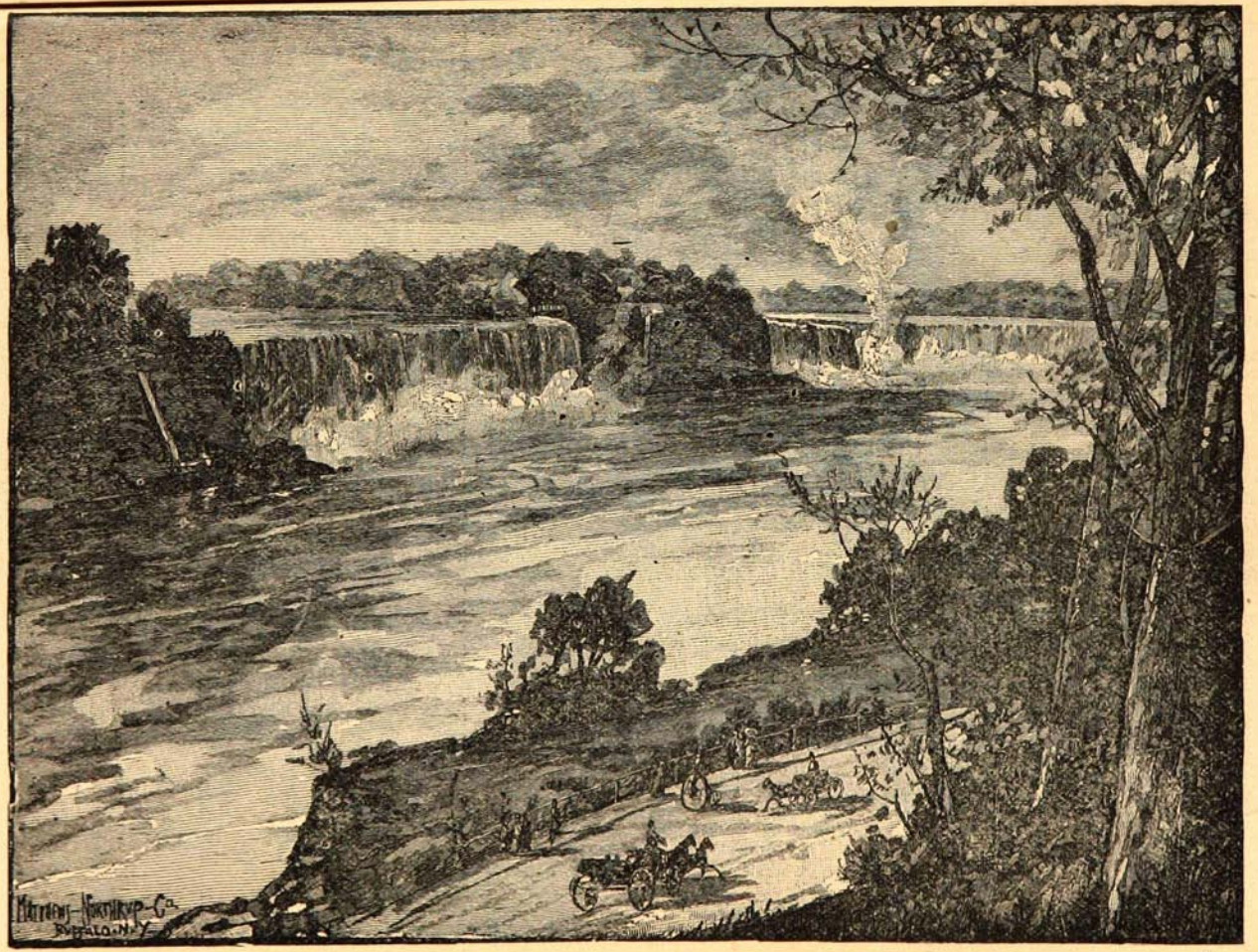
No. 4.

FERME ALTON (JOSEPH).—VUE DES BATIMENTS ET ANIMAUX.
Joseph Alton, propriétaire, Ste-Anne, comté Monk, province d'Ontario.



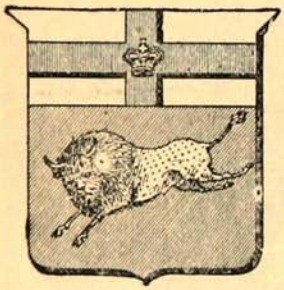
FERME ALTON (GEORGE).—VUE DE LA FERME.

George Alton, propriétaire, Ste-Anne, comté Monk, province d'Ontario.



VUE DES CHUTES NIAGARA, prise du Parc Wesley.

MANITOBA.



La province de Manitoba étant sortie de la période de dépression causée par la fièvre de la spéculation sur les propriétés foncières des années passées, la terre a repris sa valeur légitime et intrinsèque. Même elle est peut-être descendue plus bas que ce niveau par le temps qui court ; néanmoins la confiance reparaît et le progrès va marcher régulièrement. Le temps est donc venu d'y émigrer.

§ 1.—POPULATION.

D'après une statistique officielle, la province de Manitoba renfermait, en 1871, environ 19,000 âmes. Dix ans plus tard, en 1881, le recensement constatait une population de 65,954 habitants ainsi classés :

Ecossais	16,506
Anglais	11,503
Irlandais	10,173
Métis français	9,949
Allemands	8,652
Islandais	773
Hollandais	506
Autres nationalités	1,125
Sauvages	6,767
Total	65,954

Les croyances religieuses étaient comme suit :

Anglicans	14,297
Presbytériens	14,292
Catholiques	12,246
Méthodistes	9,470
Payens	2,173
Luthériens	984
Autres croyances	12,492
Total	65,954

Un récent état de population publié par la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien porte le chiffre de la population actuelle de la province à 108,640 habitants, ce qui démontre le merveilleux développement qui s'est opéré en cette province depuis vingt ans. Comme on le voit, Manitoba est un pays d'avenir.

En 1882, il n'y avait que 65 milles de chemins de fer construits, en 1886, on en comptait 1,000 milles.

On n'exportait pas de blé en 1871 et 1881 ; aujourd'hui (exportations de 1886) il est constaté qu'il en fut exporté 3 millions de minots. L'exportation de la farine a atteint le chiffre de 382,000 sacs ; tandis qu'auparavant on n'exportait pas de farine.

Ces quelques chiffres doivent suffire pour donner une juste idée des progrès de la province de Manitoba, qui offre un si vaste champ d'émigration pour les émigrants de la France, de la Belgique, de la Suisse, et autres contrées françaises de l'Europe, de même que pour les Canadiens-français des Etats-Unis.

§ 2.—PRINCIPAUX GROUPES.

Sur les deux principales rivières qui arrosent la province de Manitoba (la *Rivière Rouge* et l'*Assiniboine*), se trouvent la pluspart des paroisses qui composent la province, savoir :

Sur la *Rivière Rouge*.—Ste-Agathe, St-Norbert, St-Vital, St-Boniface, Winnipeg, St-Jean-Baptiste, Kildonan, St-Paul, St-Andrews, St-Clément et St-Pierre.

Sur l'*Assiniboine*.—St-James, St-Charles, Headingly, St-François-Xavier, Baie St-Paul, Popler Point, High Bluff et le Portage-La Prairie.

§ 3.—LE SOL.

Dans plusieurs parties de la province le sol est d'une grande richesse et produit en abondance le blé, l'orge, l'avoine, les navets, les patates, les carottes, les oignons, etc., ainsi que nous croyons devoir le démontrer par la gravure que nous plaçons au verso de ces lignes.

Le blé, surtout, est de qualité supérieure, dur, sec, et fort recherché par les meuniers américains pour améliorer les variétés plus tendres des régions méridionales.

Les labours d'automne pour le blé se font aussi longtemps que possible, et il ne faut pas oublier que les rigoureux hivers du Canada aident beaucoup au cultivateur en pulvérisant, en ameublissant le sol ; ce qui rend facile et prompt le travail de la herse, après les semences, sur un champ labouré l'automne.

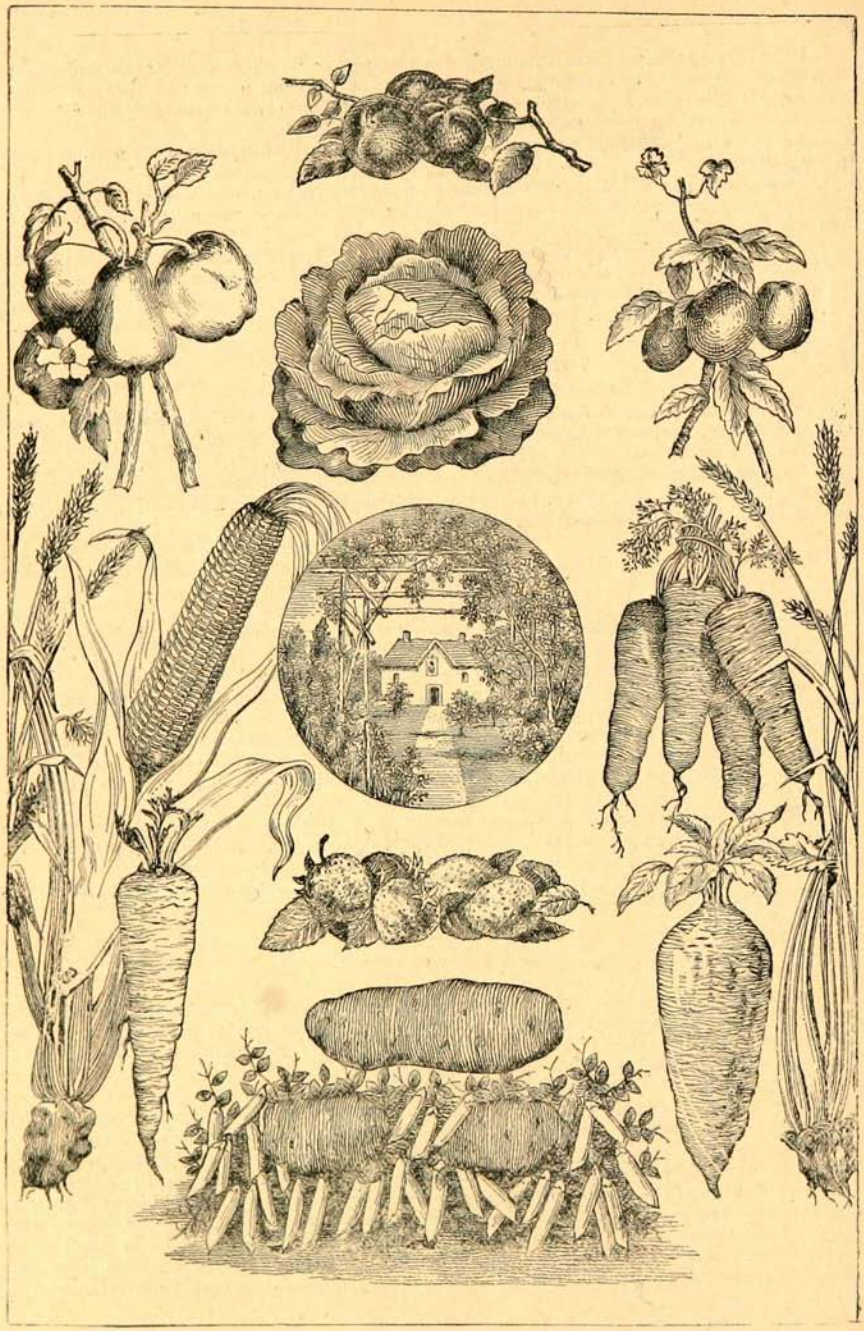
Cette province, qui comprend un territoire de 319,073 kilomètres carrés, est situé au centre du continent de l'Amérique du Nord, presqu'à égale distance entre le Pôle et l'Equateur, entre les océans Atlantique et Pacifique.

Le sol est pour la plus grande partie en prairies, d'une profondeur et d'une richesse considérable et recouvert d'herbes très nourissantes.

§ 4.—LE CLIMAT.

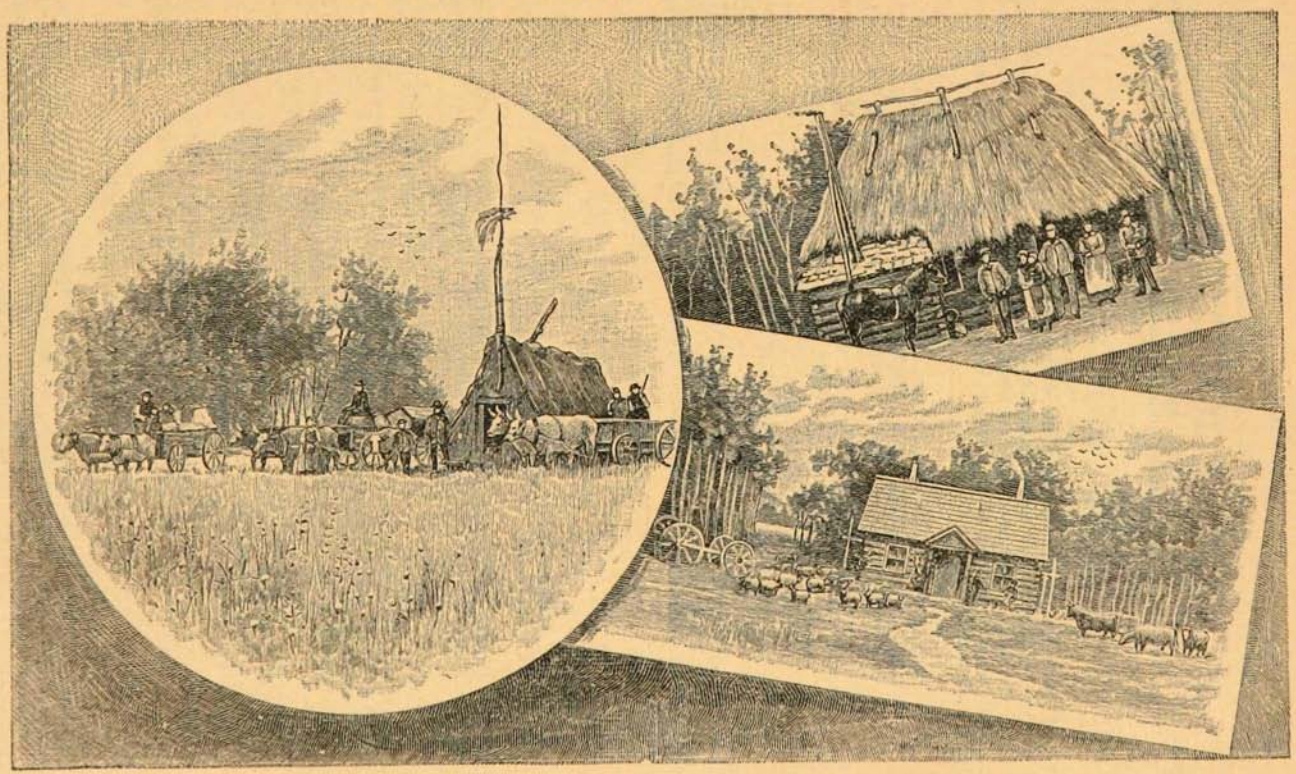
Le climat se trouve dans des conditions de chaleur bien marquée en été, et de froid bien franc en hiver. La neige disparait et les labours commencent en avril, à peu près comme dans les provinces plus anciennes du Canada, ou des Etats-Unis du Nord sur le littoral de l'Atlantique, ou les Etats du Minnesota ou du Wisconsin.

On y fait la récolte dans les mois d'août et de septembre. Les jours longs et chauds de l'été font arriver la végétation rapidement à maturité. L'automne commence vers le 20 de septembre et dure jusqu'à la fin de novembre ; c'est alors l'époque des gelées. L'hiver proprement dit comprend les mois de décembre, janvier, février et mars. Le printemps vient en avril. Les mois d'été sont mai, pour une partie, juin, juillet, août, et une partie de septembre. Les jours sont chauds et les nuits fraîches. En hiver, le thermomètre descend jusqu'à 30 et 40 degrés au-dessous de zéro. Mais ce degré de froid, dans l'atmosphère sèche du Nord-Ouest, n'a pas d'effet désagréable. On ne trouve pas le temps plus froid que dans la province de Québec, ni même aussi froid que dans les climats où la gelée, ou même un froid plus doux que la gelée, est accompagnée d'humidité. Les témoignages s'accordent universellement sur ce point.



PRODUITS DES CHAMPS ET JARDINAGES.

LES TROIS ETAPES DE LA VIE D'UN COLON.



1.—A son arrivée—Premier logement. 2.—Bâtisse temporaire, et qui servira plus tard d'étable.

3.—Maison de pièces sur pièces, couverte en bois et longs bardeaux.

Dans les prairies il ne tombe pas plus qu'une moyenne de dix-huit pouces de neige en épaisseur ; buffles et chevaux vont au pâturage tout l'hiver.

En général, le fait est que le climat de Manitoba est incontestablement très sain ; que le sol donne un rendement considérable ; que le seul inconvénient est la visite des sauterelles de temps à autre, inconvénient qui est commun à la province, à l'Etat du Minnésota et autres Etats du Nord-Ouest.

§ 5.—ANALYSE DU SOL.

Le sol, généralement, est composé d'une marne profonde, noire et argileuse, reposant sur une couche de glaise solide. Il est des plus riches et parfaitement adapté à la culture du blé ; sa fertilité est telle que, pendant des années, non seulement il peut, mais il doit se passer d'engrais. Nous en donnons ici l'analyse chimique, pour les connaisseurs, prenant pour base de notre calcul une division en 100,000 parties.

Potasse	228.7
Sodium	34.8
Acide phosphorique	69.4
Chaux	682.6
Magnésie	16.1
Azote	486.1

§ 6.—MOYENNE DES RÉCOLTES.

Nulle part, en Canada, les récoltes sont plus belles et donnent des produits d'une meilleure qualité qu'à Manitoba.

Voici un tableau de la moyenne de rendement, par acre, pour les principaux grains et les principaux légumes.

Blé	par acre	22	minots.
Orge	"	26	"
Avoine	"	36	"
Pomme de terre	"	234	"
Betteraves	"	400	"

Il faut environ deux acres et demi pour faire un hectare, et deux minots trois quarts pour un hectolitre. Partant de ces données, le rendement serait, par hectare, à peu près comme suit :

Blé	20	hectolitres par	hectare.
Orge	23	"	"
Avoine	33	"	"
Patates	204	"	"
Betteraves	365	"	"

Il n'est pas rare de voir un cultivateur ordinaire récolter, après quelques années d'exploitation, de 2,000 à 3,000 minots de blé, c'est-à-dire de 1,820 à 2,720 hectolitres.

Ainsi, trois mille minots de blé vendus sur place, à 4 francs le minot, donnent la jolie somme de douze mille francs !... et ce n'est pas à dédaigner.

§ 7.—BOIS DE CHAUFFAGE.

Les bords des rivières sont, le plus souvent, boisés de bois propre au chauffage ; on rencontre çà et là, dans les prairies, des touffes d'arbres assez considérables ; et la grande forêt du lac Supérieur envahit l'Est du Manitoba.

Il gît, dans les plaines du Nord-Ouest, de vastes étendues de charbon que traverse le chemin de fer du Pacifique. Apporté soit par les rails, soit par la navigation, le combustible est commun et ne coûte pas plus cher que dans les vieilles paroisses de la province de Québec. Pour deux cents francs, une famille fait sa provision d'hiver.

§ 8.—FACILITÉS DE COMMUNICATIONS.

Le chemin de fer du Pacifique met Manitoba en communication, d'un côté, avec Montréal, Québec, et les ports de l'océan Atlantique ; et de l'autre, avec le Nord-Ouest, la Colombie Britannique, et les ports de l'océan Pacifique ; le chemin de fer de Pembina lui donne accès à toutes les grandes villes des Etats-Unis : on ne peut avoir plus de marchés à sa disposition. Le prix du transport est plus élevé sans doute que celui des provinces de l'Est. mais l'abondance des récoltes est un dédommagement plus que proportionné.

Il y a aussi la route Dawson, partant de la baie du Tonnerre pour se rendre à Winnipeg, longue de 125 milles, laquelle fut construite en 1870 par ordre du gouvernement fédéral. Depuis la construction du Pacifique, elle est peu fréquentée.

LISTE DES AGENTS

Pour la vente des Terres Fédérales.

WINNIPEG.....Mr. A. H. WHITCHER, résidant à Winnipeg.
DUFFERIN.....Mr. W. H. HIAM, résidant à Manitou.
PETITE SASKATCHOUANE.....Mr. W. M. HILLIARD, résidant à Minedosa.
BIRTLE.....Mr. GEO. W. PENTLAND, résidant à Birtle.
SOURIS.....Mr. E. C. SMITH, résidant à Brandon.
MONTAGNE DE LA TORTUE.....Mr. JOHN FLESHER, résidant à Deloraine.

L'Agent des Bois et Forêts est Mr. E. F. STEPHENSON, résidant à Winnipeg.

---

§ 9.—UNE DERNIÈRE CONSIDÉRATION.

Entr'autres avantages particuliers qu'offre la province de Manitoba, et qui doivent engager l'émigrant européen à se diriger de préférence en ce lieu, surtout s'il a un petit capital, c'est que ce pays facilite beaucoup le colon dans ses commencements, puisque là il n'y a pas de forêts à abattre, pas d'arbres à réduire en cendre, pas de souches à arracher, pas de semence à jeter entre les racines.

La terre est toute faite, la prairie est vaste, il n'y a qu'à y promener le soc de la charrue.

Le gazon est facile à briser ; deux chevaux ou deux bœufs passent partout ; puis la terre devient meuble et facile à travailler comme une cendre légère.

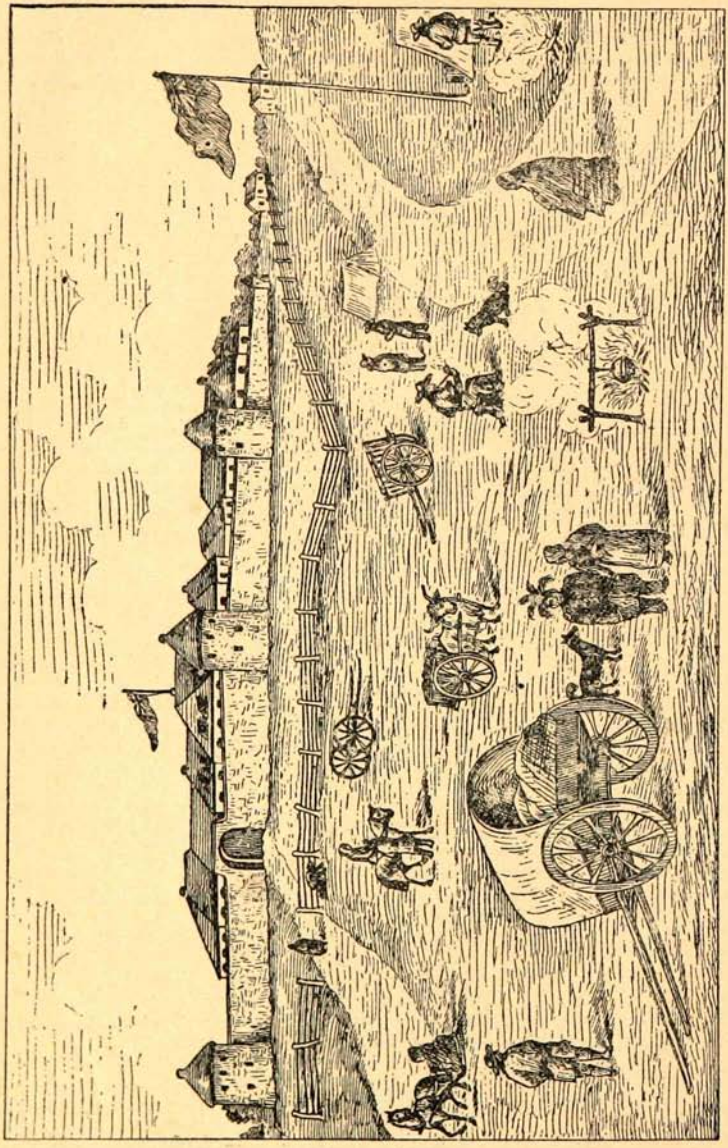
Un colon, avec un seul attelage, dès le premier été, labourera de vingt à trente arpents. S'il peut attendre la moisson prochaine, son avenir est assuré.

Plusieurs villes se développent considérablement dans la province depuis quelques années ; on cite entr'autres les villes de Winnipeg, St-Boniface, Emerson et Minedosa.

WINNIPEG.

Cette ville, qui n'était qu'un poste de traite, il y a quarante ans, et que l'on désignait alors sous le nom de *Fort Garry*, est aujourd'hui l'une des villes les plus importantes de la province de Manitoba, étant même la Capitale provinciale et le siège du gouvernement local.

Voyez, page suivante, ce qu'était le *Fort Garry*, vers 1850, alors que la population du lieu n'était composé que des employés de la compagnie de la Baie d'Hudson et de quelques sauvages.



VUE DU FORT GARRY EN 1850.

La ville de Winnipeg, qui a remplacé l'ancien *Fort Garry*, est située au confluent des deux grandes rivières : ASSINIBOINE et ROUGE.

La rivière Rouge, qui sépare Winnipeg de Saint-Boniface, est navigable par les bateaux-à-vapeur depuis Moorhead (Etats-Unis), jusqu'au lac Winnipeg, formant une longueur

de navigation de plus de 400 milles nautiques. Le lac Winnipeg, à son tour, offre une nappe d'eau d'environ 280 milles de longueur, ce qui donne un nouvel appoint de navigation intérieure fort considérable.

Le chemin de fer du Pacifique traverse des lisières de très bonnes terres qui ne sauraient tarder d'être défrichées et occupées. Bon nombre d'employés du chemin de fer et leurs familles s'occupent à faire défricher le sol, et ont trouvés jusqu'ici à écouler avantageusement leurs produits.

C'est en 1870—trois ans après la confédération des quatre provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et d'Ontario,—que celle de Manitoba est entrée dans le pacte fédéral.

Depuis cette époque, la province, comme ses villes, n'a cessé de progresser d'année en année, suivant que nous l'avons constaté.

Au 1er janvier 1874, alors que la population avait atteint le chiffre d'environ 3,000 âmes, la cité de Winnipeg, qui venait d'être incorporée, entra dans sa nouvelle carrière civique avec un entrain qui faisait espérer de grands résultats ; et, en effet, la propriété foncière ne tarda pas à s'élever d'une manière aussi prodigieuse qu'innattendue. Six ans plus tard, en 1880, la valeur foncière était déjà rendue à plus de 8 millions de piastres. Aujourd'hui, on l'estime à 15 millions de piastres.

La gravure que nous insérons dans la page suivante fera voir exactement le changement qui s'est opéré, puisque l'ancien fort de la Compagnie de la baie d'Hudson a disparu, de même que son mur d'enceinte et ses Redoutes, pour faire place à de nouvelles constructions, telles qu'elles apparaissent dans cette deuxième gravure.

***

D'après le recensement de 1881, la ville de Winnipeg, qui continuait à se développer, renfermait déjà une population de 1,427 familles, formant une population totale de 7,985 habitants, ainsi classés :

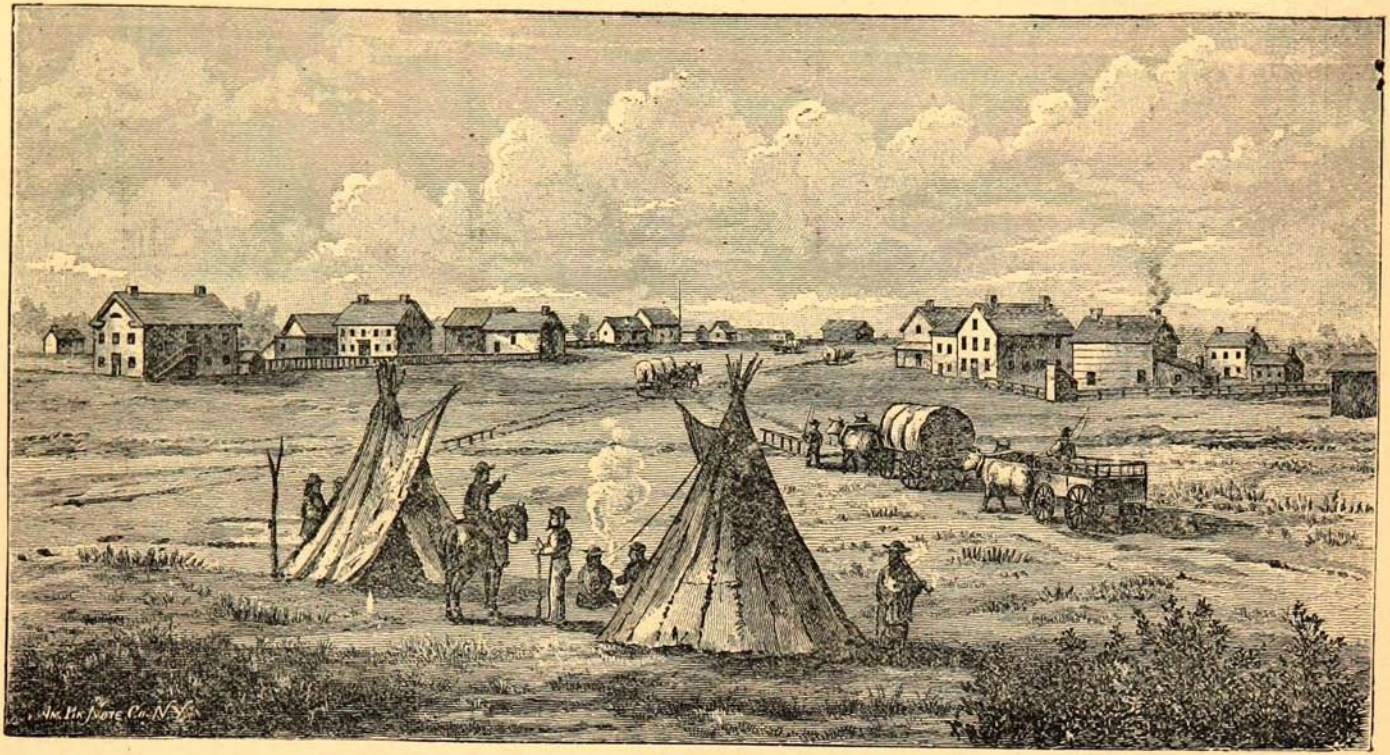
Nationalités.		Religions.	
Ecossais	2,470	Anglicans	2,373
Anglais	2,332	Presbytériens	2,365
Irlandais	1,864	Méthodistes	1,370
Métis français	450	Catholiques	1,020
Islandais	354	Baptistes	349
Allemands	186	Luthériens	292
Autres nationalités	329	Autres sectes	216
Total	7,985	Total	7,985

D'après le récent état de population déjà cité, la cité de Winnipeg renferme aujourd'hui environ 25,000 âmes, et chaque jour apporte son nouveau contingent d'immigrants qui s'établissent en divers endroits de la province et au Nord-Ouest.

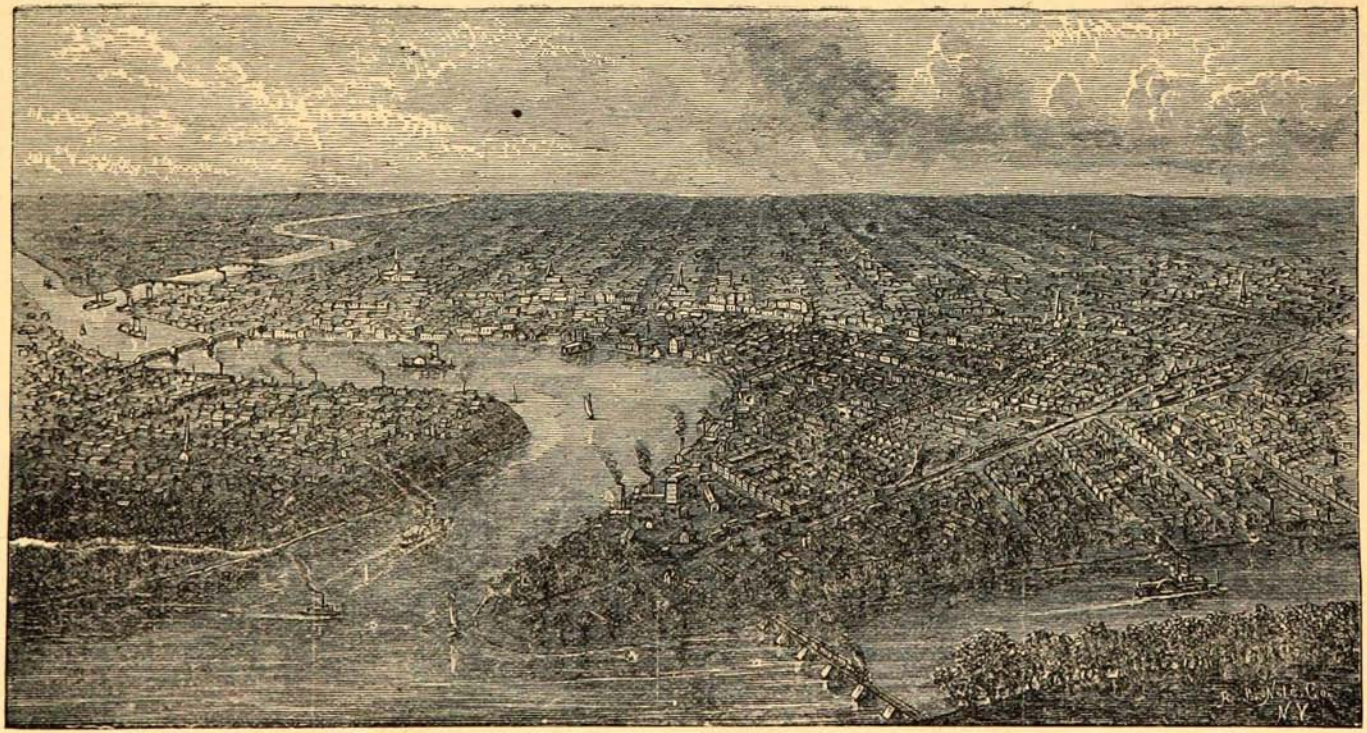
En 1871, on comptait à Winnipeg dix-sept écoles ; en 1882, trente-quatre, et actuellement il y en a soixante-et-cinq.

A défaut d'une vue de la cité de Winnipeg, nous insérons, page 137, le plan de la ville telle qu'elle est aujourd'hui, afin de faire voir les progrès accomplis depuis ces dernières dix années.

La ville de Winnipeg ne reste pas en arrière quant aux fins de l'éducation des enfants du peuple. Une école élémentaire est ouverte pour garçons et filles, que l'on désigne sous le nom d'*Ecole Centrale*. Pour les études plus élevées, il y a un collège commercial et classique



WINNIPEG EN 1880



PLAN DE WINNIPEG, EN 1887.

établi en 1871, sous les auspices du clergé presbytériens. Enfin, une Université, fondée sous les auspices des diverses croyances religieuses, comprenant toutes les facultées ordinaires à ce genre d établissement.

Plusieurs journaux sont publiés à Winnipeg, dont un en langue française, le *Manitoba*, publié à St. Boniface.

SAINT-BONIFACE

Cette ancienne mission de 1818 est aujourd'hui considérée comme étant la mère de toutes les autres missions du Nord-Ouest. Elle est agréablement située sur le côté Est de la Rivière Rouge, vis-à-vis Winnipeg.

Lord Selkirk, gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, anxieux de voir sa colonie d'Assiniboine prospérer, rechercha la co-opération des Canadiens-Français, et sollicita de l'Evêque catholique de Québec la faveur d'y recevoir la visite de quelques missionnaires désireux de travailler au bien des âmes et au développement matériel du Nord-Ouest.

Sa prière ayant été exaucé, il vit débarquer à la Pointe Douglas, aujourd'hui Winnipeg, le 18 juillet 1818, deux missionnaires, les RR. MM. J. N. Provencher et Sévère Dumoulin, qui avaient fait le trajet de Montréal au Fort Garry en canot d'écorce, conduit par des sauvages.

Aussitôt après avoir traversé la Rivière Rouge, les missionnaires s'établirent à la pointe St-Boniface, pour y former un établissement permanent, et bientôt après arrivèrent de tous les côtés les métis épars çà et là, ce qui consolida la naissante mission.

En 1824, le Rév. Messire Dumoulin alla visiter la bourgade métisse de Pembina, et les fit se résoudre à abandonner ce lieu pour fonder une paroisse sur la rivière Assiniboine, non loin de St-Boniface, ce qui donna naissance à la paroisse actuelle de St-François-Xavier.

Ce zélé missionnaire, plein d'ardeur pour la propagation de la foi, fut rappelé à Québec, après cinq années passées au Nord-Ouest. Mais avant de laisser la contrée, il avait eu l'agréable plaisir de voir son digne co-opérateur, le missionnaire Provencher, supérieur de la mission, devenir Evêque de St-Boniface, lequel fut consacré au printemps de 1822.

Mgr. Provencher n'avait pas tardé de s'intéresser à l'instruction des enfants de la colonie, en ouvrant dans son presbytère une classe d'enseignement primaire, malgré ses autres occupations, qui étaient alors nombreuses et urgentes.

Pour l'éducation des jeunes filles, il fonda dans sa ville épiscopale un Couvent, qui fut occupé par les Religieuses de la Charité, de Montréal, communément appelées *Sœurs Grises*.

Après trente-trois années d'épiscopat passées au Nord-Ouest, ce saint missionnaire mourut le 7 juin 1853, et Mgr. Taché, qui était le co-adjuteur de l'Evêque défunt, monta sur le siège épiscopal de St-Boniface, où il est encore pour la gloire de la religion et du pays.

Il y a, maintenant, plusieurs diocèses au Nord-Ouest, qui ont été établis sous l'inspiration de Mgr. Taché.

La province ecclésiastique de St-Boniface comprend aujourd'hui :

L'Archi-diocèse de St-Boniface, occupé par Mgr. l'Archevêque Taché ; le diocèse de St-Albert, ayant pour prélat Mgr. Grandin ; les districts d'Athabaska et McKenzie, sous la direction de NN. SS. Evêques Faraud et Clut ; la Colombie Britannique, ayant pour prélats Mgr. d'Herbomez, vicaire Apostolique, et Mgr. Durieux, co-adjuteur.

* * *

L'apostolat de Mgr. l'Archevêque Taché, depuis trente-deux ans qu'il occupe le Nord-Ouest, a été des plus fructueux, tant pour la civilisation des sauvages que des blancs. Sous sa direction et administration ont surgi des établissements propres à toutes les infortunes : hôpital, asiles, orphelinats, refuges, etc., et l'éducation à pris des développements considérables.

Les colons européens peuvent maintenant jouir au Nord-Ouest de tous les avantages qu'ils laisseront en Europe, en venant s'établir au Canada.

Quant aux développements de la ville de St-Boniface, sous le rapport de la propriété, ils ont été considérables durant ces dernières dix années.

Pour ce qui concerne l'éducation, on peut dire que toutes les croyances religieuses montrent beaucoup de zèle. Les protestants ont le *St. John College*, pour les garçons, et le *Ladies School*, pour les filles. Cette importante école des filles est construite en briques, avec sous-bassement en pierre bouchardée, et mesure 45 pieds sur 54, avec projection sur les quatre faces, style semi-gothique. Au béfroi de la Tour centrale, qui sert aussi d'entrée principale, la vue s'étend au loin sur un panorama délicieux et de grandeur tout à la fois. Des appareils contre l'incendie se trouvent dans chaque étage de l'établissement, et rien ne manque pour donner tout le comfort possible aux élèves.

Les établissements catholiques n'ont pas moins d'importance. Le Collège St-Boniface, surmonté de sa belle et imposante coupole, sert à l'éducation des garçons, dans toutes les branches, avec aussi un cours classique.

L'Académie des filles, dirigée par les Sœurs Grises, sert de pensionnat et d'externat où une centaine d'externes vont chaque jour puiser l'instruction convenable à leur sexe.

Au Couvent des Sœurs Grises se trouve un Orphelinat, ouvert aux pauvres petits infortunés laissés sans appuis par la mort des parents.

Un Asile est également ouvert dans l'Institution pour y recevoir les vieilles personnes infirmes.

A quelques pas de là se trouve l'Hôpital, également dirigé par les Sœurs Grises, ouvert à tous les malades, riches ou pauvres.

Il est évident que le Catholicisme qui a fait le Nord-Ouest ce qu'il est, continue sa mission sous la direction du Vénérable Archevêque de St. Boniface, et c'est ce qui est fort admiré par la presse et par les autorités religieuses des autres croyances.

La population de St-Boniface, en 1881, s'élevait à 191 ménages ou 1,283 habitants, dont 971 métis-français. Aujourd'hui la population doit être d'au moins 2,000 âmes.

EMERSON.

Cette petite ville est située sur la rive Est de la Rivière Rouge, à une courte distance de la frontière des Etats-Unis, et sert de terminus à la branche de Pembina du Pacifique Canadien, qui fait jonction avec le chemin de fer de St-Paul et de Minneapolis.

Emerson, dont les commencements d'établissement ne date guère plus loin qu'une quinzaine d'années, renferme aujourd'hui une station de chemin de fer, une douane (c'est le port d'entrée pour Manitoba), un bureau pour la vente des terres, un hôtel-de-ville, un théâtre d'opéras, un bureau de télégraphe, bon nombre de marchands, d'industriels, et deux journaux sont publiés dans la ville, dont l'un, l'*International*, est quotidien.

La corporation, avec son maire, est activement occupée à promouvoir tous les intérêts qui doivent bénéficier à la ville, de même que l'éducation intéresse beaucoup les membres du bureau des écoles publiques.

La population d'Emerson, en 1881, était de 200 familles ou 1,000 habitants, et depuis cette date elle n'a cessé d'augmenter en nombre.

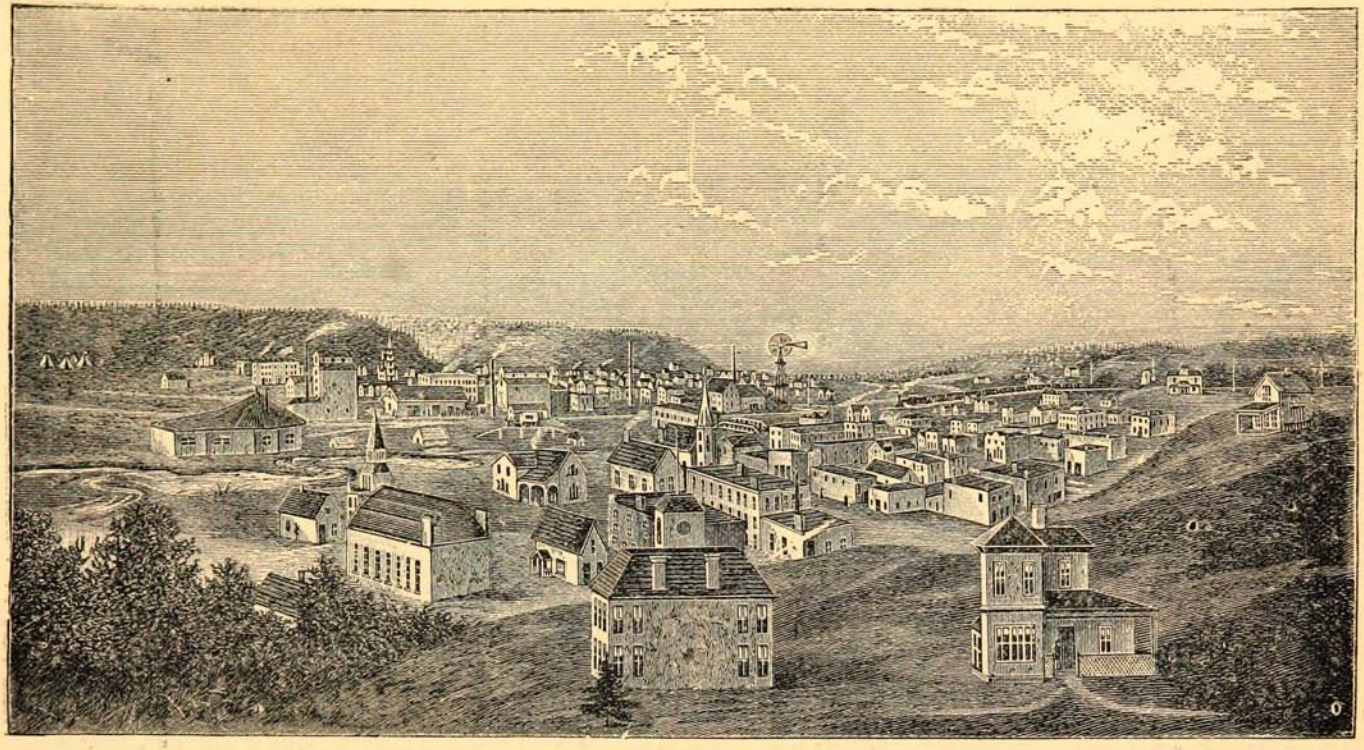
Un pont magnifique a été construit pour les besoins du commerce, sur la Rivière Rouge, afin de faciliter les transactions entre les cultivateurs du Sud de la province et la ville, lequel a coûté une dépense de $36,000.

Trois grands entrepôts de bois scié (planches, madriers, etc.), sont établis dans l'endroit, et les ventes s'élèvent de 10 à 12 millions de pieds, chaque année.

Il y a 6 églises pour les besoins du culte, et une école construite en brique, qui a coûté $5,000.

La corporation possède un département du feu, avec station et pompe à vapeur.

Le montant cotisé sur la propriété foncière s'élève à $700,000.



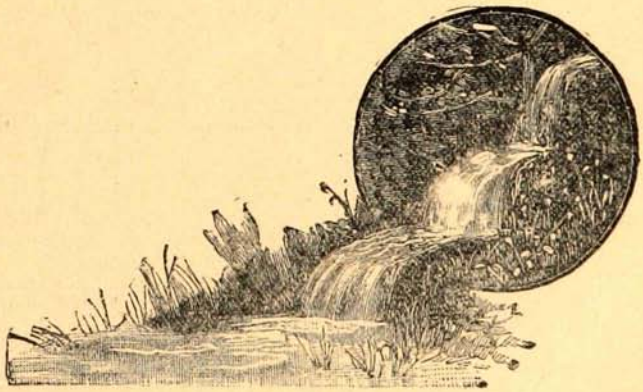
VUE DE MINNEDOSA (PROVINCE DE MANITOBA.)

MINEDOSA.

Cette petite ville, qui ne fait que commencer à se développer, est assise sur la deuxième branche de la rivière Saskatchouane, à une distance d'environ 80 milles du Portage-la-Prairie.

Il y a là une population industrieuse et commerciale qui s'évertue à faire prospérer la ville, en y établissant des magasins, des usines, moulins, et autres petites industries locales.

Ne possédant pas de plus amples renseignements sur ce lieu, nous nous bornons à la reproduction de la vue de cette petite ville, en regard de cette page.



TERRITOIRES DU NORD-OUEST.



A la suite de la province de Manitoba vient la vaste contrée du Nord-Ouest, laquelle comprend les trois grands districts d'Assiniboine, de la Saskatchouane et d'Alberta, lesquels sont destinés à devenir plus tard autant de nouvelles provinces.

Un quatrième district, Athabaska, fait également partie du Nord-ouest, située à l'extrême nord du Canada, mais qui n'est habité présentement que par des tribus sauvages, à peu d'exception près.

§ 1.—ÉTENDUE.

Le Nord-Ouest canadien est bornée à l'est par la ligne provinciale de Manitoba ; au sud par le 49e degré parallèle, qui est la ligne de séparation d'avec les Etats-Unis ; à l'ouest par les Montagnes Rocheuses, qui se trouvent au 115e degré de longitude ouest ; et au nord par l'océan glacial ou mer arctique.

Cet immense territoire, qui mesure près d'un demi million de milles carrés, renferme un grand nombre de lacs et rivières qui arrosent, avec leurs tributaires, toutes les parties de la contrée.

La rivière *McKenzie*, qui verse ses eaux dans l'océan arctique, à 2,500 milles de longueur ; la *Saskatchouane*, a 1,300 milles et elle tombe dans le grand lac Winnipeg, qui a lui-même 300 milles de longueur ; l'*Assiniboine*, qui vient mêler ses eaux avec celle de la Rivière Rouge, mesure une longueur de 600 milles. On sait que la Rivière Rouge tombe également dans le lac Winnipeg.

Les grands lacs du Nord-Ouest sont : le *Grand Ours*, de 250 milles de longueur ; le lac des *Esclaves*, de 300 milles sur cinquante milles de largeur ; et le lac *Athabaska*, qui a 250 milles de longueur sur quarante de largeur.

Il est établi hors de conteste, que le Nord-Ouest du Canada constitue la plus belle région agricole du monde. On ne peut trouver nulle part ailleurs une étendue de terrains aussi faciles à cultiver. Ce fait est attesté par tous ceux qui ont visité notre grand territoire du Nord-Ouest, notamment par M. de Lalonde, chargé par la société d'agriculture centrale de la Seine Inférieure (France) d'étudier notre agriculture et les avantages que nous pouvons offrir à un grand mouvement de colonisation. Attiré par la fertilité du Nord-Ouest, M. de Lalonde est allé le visiter, puis en a été tellement satisfait qu'il y a fait l'acquisition de terrains très étendus qu'il se propose de livrer bientôt à la culture.

§ 2.—POPULATION.

La population totale du Nord-Ouest (Manitoba non compris) d'après le récent dénombrement fait en 1885 s'élève à 13,696 ménages, ou 48,362 habitants ainsi classés :

Métis-français	3,387	
" écossais	762	
" anglais	577	
" irlandais	65	
Autres métis	57	
		4,848
Anglais		8,397
Ecossais		6,788
Irlandais		5,285
Canadiens-français		1,520
Allemands		427
Italiens		316
Scandinaves		136
Juifs		106
Autres nationalités		369
Total de la population blanche		28,192
Sauvages		20,170
Grand total		48,362 habitants.

§ 3.—RÉCOLTES MOYENNES.

On constate depuis plusieurs années que le rendement des récoltes est à peu près ce qui suit :

Blé	32 minots	par acre.
Orge	30 "	"
Avoine	44 "	"
Pois	20 à 25 "	"
Patates	300 à 400 "	"
Racines	250 à 500 "	"

La récolte du foin, année commune, est relativement abondante.

§. 4.—BÉTAIL.

L'élevage du bétail, comme de raison, est encore dans son enfance ; cependant, dans quelques-unes des localités les plus anciennes, les cultivateurs importent des animaux de bonne race de la partie Est du Canada, et la richesse de l herbe de prairie leur permet d'engraisser dans ces pâturages des animaux de bonne chaire à un prix minime. L'emploi des machines agricoles devient partout d'un usage général ; dans un seul district on a employé 45 machines à engerber.

***

Nous allons maintenant faire une excursion particulière à travers chaque territoire ou district du Nord-Ouest.

I

DISTRICT D'ASSINIBOINE.

Ce district comprend une étendue de pays d'environ 95,000 milles carrés. Il est borné au sud par la ligne internationale des Etats-Unis ; à l'est par la province de Manitoba ; au nord par la 9e division des terres fédérales ou le 52e degré de latitude ; et à l'ouest par la ligne 10e et 11e des terres fédérales.

La vallée de la rivière Qu'Appelle offre des avantages de culture fort précieux, et elle s'établit rapidement.

Plusieurs petites villes ou villages ont surgis dans ce district, durant ces quelques dernières années, lesquels sont échelonnés sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, au nombre desquels se trouvent Broadview, Indian Head, Regina (Capitale du Nord-Ouest), Moose Jaw, Swift Currant, Maple Creek et Medecine Hat.

La population de ce district, d'après le recensement de 1885, s'élève à 7,158 ménages ou 22,083 habitants ainsi classés :

Métis-français	824	
" écossais	124	
" anglais	15	
" irlandais	9	
" non-classés	45	
		1,017
Anglais		6,314
Ecossais		4,762
Irlandais		4,034
Canadiens-français		479
Allemands		271
Italiens		285
Autres nationalités		429
Sauvages		4,492
Total		22,083 habitants.

***

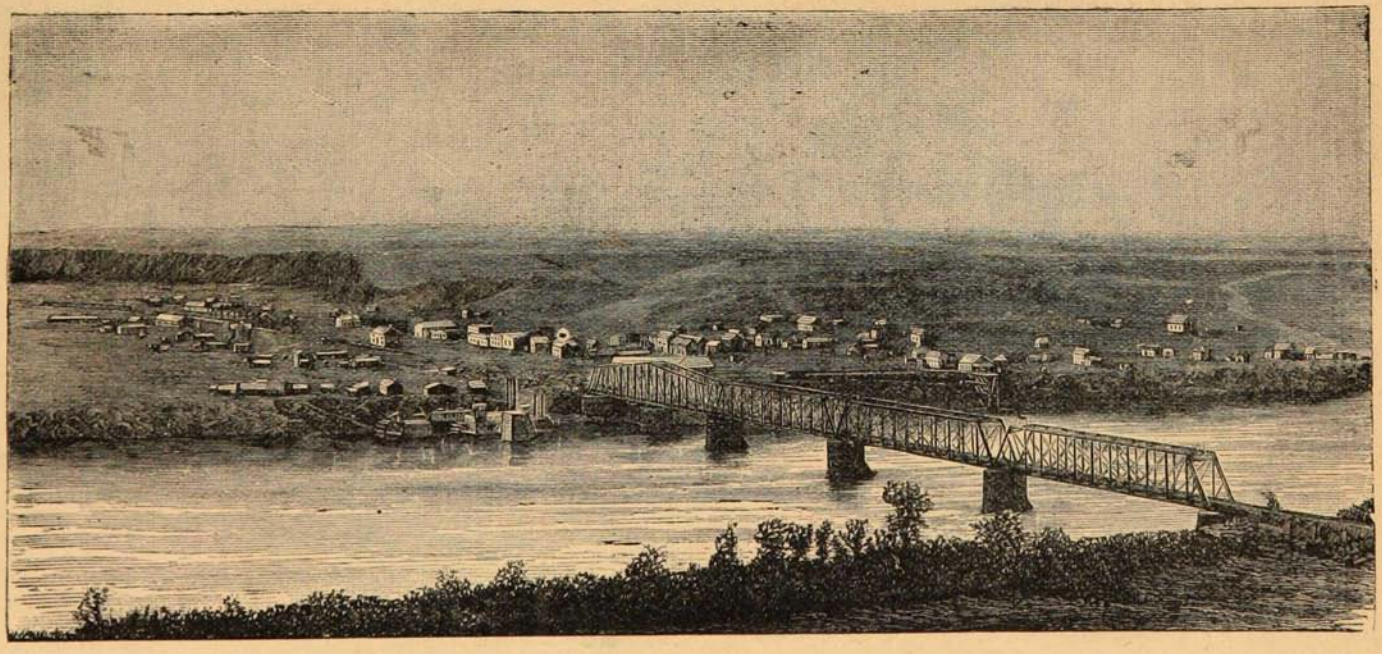
La quantité de terre possédée dans ce district est de 1,641,752 acres, dont 160,133 acres ont produit des récoltes, en 1885, comme suit :

Blé	1,051,769	boisseaux.
Orge	173,236	"
Avoine	844,459	"
Pois et Fèves	9,433	"
Patates	297,814	"
Navets	129,780	"
Autres racines	18,057	"
Total	2,524,548	boisseaux.
Foin cultivé	138	tonneaux
Foin des prairies (coupé)	74,594	"

***

Un des avantages considérables que ces grandes plaines offrent à la colonisation, c'est leur adaptabilité à une culture immédiate. La prairie est recouverte d'herbes naturelles fournissant d'excellents pâturages ; elle est prête à recevoir la charrue, sans exiger aucun travail de défrichement, de sorte qu'en arrivant sur la terre qu'il choisit, le colon peut mettre de suite son bétail au pâturage, labourer et récolter, absolument comme s'il achetait une ferme depuis longtemps en culture, dans les autres parties du Canada.

Nous terminons cet exposé du district d'Assiniboine en donnant ci-contre la gravure du village naissant de Medecine Hat, situé sur la rivière Saskatchouane, branche sud, appartenant à ce district, mais éloigné de 660 milles à l'ouest de Winnipeg.



VUE DE MEDECINE HAT, APRÈS SA PREMIÈRE ANNÉE DE FONDATION

II.

DISTRICT DE LA SASKATCHOUANE.

Ce district comprend une étendue de 114,000 milles carrés, borné au sud par la ligne du district d'Assiniboine ; au nord-est par la frontière ouest de Manitoba ; à l'est par le lac Winnipeg et une partie de la rivière Nelson ; au nord par la 18e division des terres fédérales ; et à l'ouest par la ligne conventionnelle qui divise les 10e et 11e rangs des terres à coloniser.

Ce district, qui est éloigné de la ligne du chemiu de fer du Pacifique, n'a pas été aussi rapidement peuplé que les deux autres du Nord-Ouest ; cependant, il renferme des groupes de colons qui paraissent relativement à l'aise, quoique peu nombreux. Parmi ces divers petits groupes se trouvent à progresser les colonies de Prince Albert et de Battleford.

Le chiffre de la population totale du district, d'après le même recensement de 1885, s'élève à 2,573 ménages ou 10,746 habitants ainsi classés :

Métis français	1,438	
" écossais	612	
" anglais	519	
" irlandais	25	
		2,594
Ecossais		750
Anglais		522
Irlandais		327
Canadiens-Français		210
Allemands		47
Autres nationalités		30
Sauvages		6,260
Total		10,746 habitants.

L'étendue des terres occupées est de 505,953 acres dont 19,545 acres sont cultivés, lesquels ont produit, en 1885, ce qui suit :

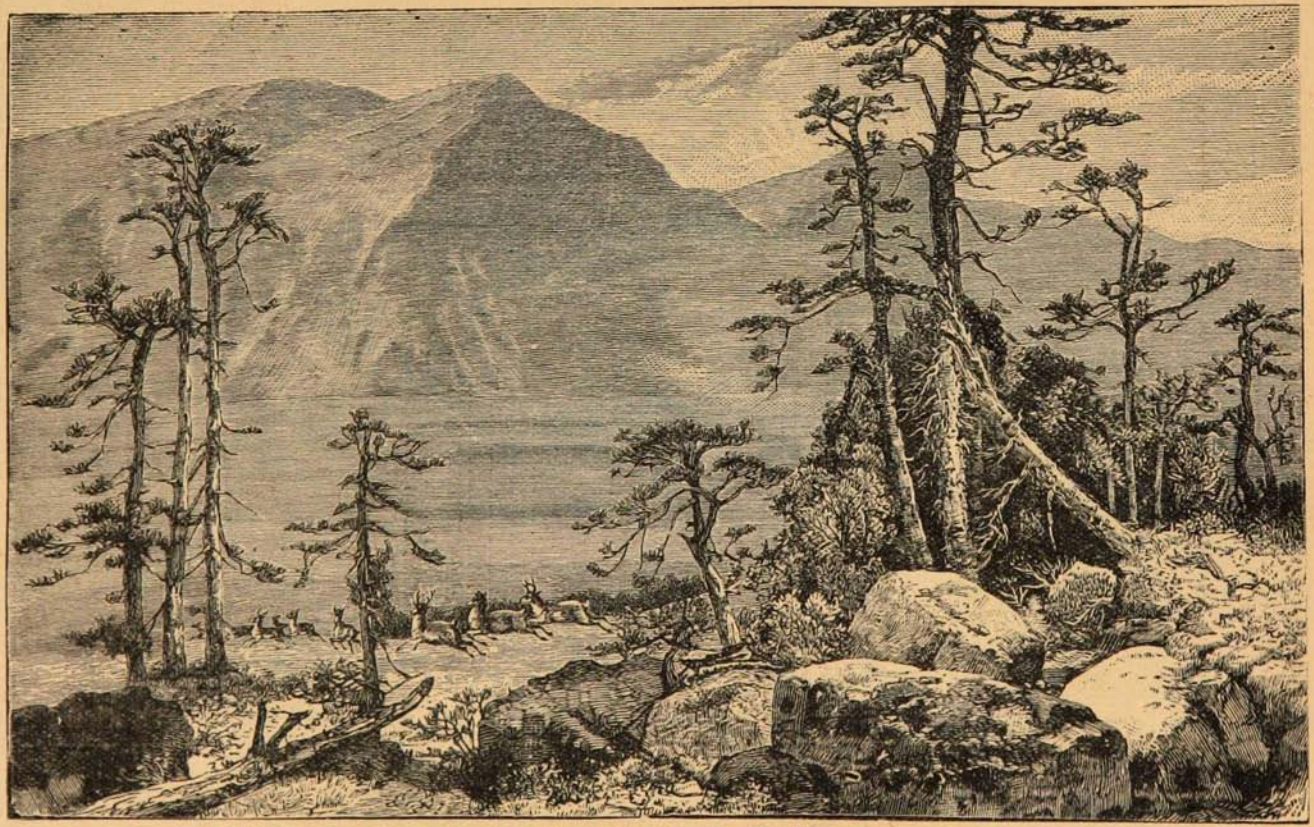
Blé	41,429	boisseaux.
Orge	20,317	"
Avoine	24,198	"
Patates	41,895	"
Navets	10,613	"
Autres racines	1,238	"
Foin cultivé	83	tonneaux.
Foin des prairies (coupé)	17,809	"

Le district de la Saskatchouane renferme d'immenses ressources à exploiter, et avec les voies de navigation qu'offrent les deux branches de la rivière Saskatchouane qui coulent au cœur de la contrée, nul doute que le développement de cette importante portion du Nord-Ouest va aller grandissant d'année en année.

III.

DISTRICT D'ALBERTA.

Ce district comprend une étendue d'environ 100,000 milles carrés, borné au sud par la ligne internationale des Etats-Unis ; à l'est par le district d'Assiniboine ; à l'ouest par la province de la Colombie Britannique ; et au nord par la 18e division des terres fédérales, ou près du 55e degré de latitude.



UNE VUE DES MONTAGNES ROCHEUSES (District d'Alberta).—Dessin par E. Talbot.

Une grande partie de ce territoire se trouve près des Montagnes-Rocheuses, ce qui donne un aspect de grandeur et de beautés naturelles considérables à cette partie du pays, et les nombreux cours d'eau qui sortent des montagnes, pour se répandre partout, donnent une grande fertilité au sol et rendent la végétation très luxuriante.

Comme dans le district de la Saskatchouane, le district d'Alberta ne renferme à l'heure qu'il est que trois groupes de population d'environ 5,000 âmes chaque, lesquels sont : Edmonton, Calgary et McLeod.

***

D'après le recensement de 1885 ce district renferme en tout 3,965 familles, formant une population totale de 15,533 habitants ainsi classés :

Métis-français	1,125	
" anglais	43	
" irlandais	36	
" écossais	26	
" non classés	7	
		1,237
Anglais		1,561
Ecossais		1,266
Irlandais		924
Canadiens-Français		831
Allemands		109
Autres nationalités		187
Sauvages		9,418
Total		15,533 habitants.

L'étendue du sol occupé est de 1,714,113 acres, dont 16,307 acres ont été cultivés, lesquels ont produit :

Blé	53,926	boisseaux.
Orge	63,926	"
Avoine	177,293	"
Pois	2,305	"
Patates	139,993	"
Navets	31,156	"
Autres racines	28,683	"
Foin cultivé	545	tonneaux.
Foin des prairies (coupé)	23,263	"

***

C'est dans cette partie du pays que se trouvent établis les fameux *Ranches* que de riches propriétaires possèdent pour y engraisser et élever de nombreux troupeaux d'animaux domestiques, pour les fins du commerce.

Déjà cette grande industrie des *Ranches* commence à se développer sur une vaste échelle, et on constate que des milliers de têtes de bétail, moutons, chevaux, etc., sont expédiés pour les marchés de l'Europe et des Etats-Unis.

Le pied et les contreforts des Montagnes Rocheuses, avec leur herbe succulente et riche, avec leurs ruisseaux et leurs torrents d'eau limpide, sont éminemment propres à l'élevage ; déjà plusieurs puissantes sociétés, entr'autres les MM. Cochrane et les MM. Allan, y ont des troupeaux qui comptent par milliers leurs têtes de bétail ; l'année dernière la Compagnie Allan a réalisé un revenu de33 pour cent. Cependant il n'y a pas à nier que ce ne soit là, surtout dans les commencements, une exploitation qui a bien ses risques ; et à celui qui n'aurait qu'un modique capital, nous lui conseillerions de s'engager plutôt dans l'agriculture, qui donne des rendements plus lents peut-être, mais aussi plus sûrs.

Le district d'Alberta, comme tous les autres lieux, renferme des portions de terrains incultes, brisés ou montagneux, qui ne sauraient être établis pour les fins de l'agriculture, mais qui cependant offrent des ressources considérables quand il y a lieu de les exploiter, comme les mines de charbon, par exemple, qui abondent dans le district, aux pieds des Montagnes Rocheuses et autres lieux environnants.

Il existe également de riches dépôts de pétrole, qui seront bientôt exploités à cause des facilités de communication qu'offre le chemin de fer du Pacifique. D'après le témoignage du Dr. Dawson, il existe de nombreux dépôts de charbon dans le district d'Alberta, à part l'importante mine de charbon " Anthracite " découverte près de l'endroit où le chemin de fer longe les Montagnes Rocheuses, à son entrée.

***

Calgary, la ville capitale du district, est située au confluent des rivières Bow et Elbow, sur un plateau offrant l'une des plus belles vues des Montagnes Rocheuses, et nul doute que cette petite ville est destinée à devenir une des plus populeuses du Nord-Ouest.

D'après le recensement de 1885, le chiffre de sa population était déjà arrivé à 5,467 habitants, et chaque jour depuis, des nouveaux colons viennent en augmenter le nombre.

IV.

DISTRICT D'ATHABASKA.

Ce district n'étant pas destiné à la colonisation, nous en constatons seulement l'existence que comme information, et pour compléter notre exposé du Nord-Ouest.

Son étendue est d'environ 122,000 milles carrés, borné au sud par le district d'Alberta, et au nord par la mer glaciale.

La rivière McKenzie coule au milieu de cette contrée, et ses eaux vont se perdre dans l'océan Arctique. Cette rivière, avec ses tributaires, mesure une longueur de 2,500 milles.

Les Forts *Simpson*, *Norman* et *Good Hope* se trouvent sur son cours.

Les rivières de la *Paix*, *d'Athabaska* et des *Esclaves*, tributaires de la rivière McKenzie, sont riches en minerai de fer argileux et de gisements de houille. On trouve aussi de l'or en petite quantité sur le cours supérieur de la rivière de la Paix, mais il ne vaut guère l'attention publique.

La civilisation des sauvages se fait lentement mais sûrement, et l'éducation des enfants est sous la direction des Religieuses Sœurs Grises, qui soutiennent également un orphelinat et un hôpital pour les malades.

***

Nous terminons cet exposé du Nord-Ouest en offrant d'autres informations, ainsi que des conseils qui peuvent être utiles aux colons.

§1.—CONCESSIONS DES TERRES AU NORD-OUEST.

Le chemin de fer du Pacifique a, par son contrat avec le gouvernement du Canada, une concession de 25 millions d'acres de terre qui, sur une étendue de vingt-quatre milles de chaque côté de sa voie principale, comprend tous les numéros impairs (1-3-5-7, etc.) des sections de townships, sauf les numéros 11 et 29 réservés par le gouvernement pour les fins de l'éducation. Puis, tous les numéros pairs (2-4-6-8, etc,) excepté les numéros 8 et 26 appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, sont réservés par le gouvernement pour les *Homesteads* et préemptions de ceux qui viennent s'établir comme colon.

Chaque canton (*township*) renferme 36 sections d'environ un mille carré chacun, formant environ 640 acres. Voici, pour plus de clarté, le diagramme des sections :

NORD.

31 C. P. R.	32 Gouv.	33 C. P. R	34 Gouv.	35 C. P. R	36 Gouv.
30 Gouv.	29 Ecole.	28 Gouv.	27 C. P. R.	26 B. H.	25 C. P. R.
19 C. P. R.	20 Gouv.	21 C P. R.	22 Gouv.	23 C. P R.	24 Gouv.
18 Gouv.	17 C. P R	16 Gouv.	15 C. P. R.	14 Gouv.	13 C. P. R.
7 C. P. R.	8 B. H.	9 C. P. R.	10 Gouv.	11 Ecole.	12 Gouv.
6 Gouv.	5 C. P. R.	4 Gouv.	3 C. P. R.	2 Gouv.	1 C. P. R.

OUEST. EST.

SUD.

NOTE.—C. P. R. veut dire *Chemin de fer Pacifique.*
B. H. — *Compagnie de la Baie d'Hudson.*
Gouv. — *Gouvernement Fédéral.*

§2.—HOMESTEAD ET PRÉEMPTION.

On appelle *Homestead* l'octroi gratuit (moyennant cinquante francs pour payer les frais d'administration) que le gouvernement fait de 160 acres (64 hectares) de terre ; et droit de *Préemption* le privilège qu'a le colon d'acheter, de préférence à tout autre, les 160 acres qui tiennent à son Homestead, au prix de 10 à 15 francs l'acre (25 à 37 francs l'hectare).

Tout émigrant peut prendre à son choix, sur les terres du gouvernement, un homestead, et a, sur tous les autres concurrents, un droit de préemption. Il peut procurer les mêmes avantages à chacun de ses enfants âgés de 18 ans.

Les conditions du Homestead sont comme suit :

1° Payer 50 francs en faisant inscrire son nom au bureau des terres ;

2° Résider sur son lot, au moins 6 mois par année, pendant trois ans à compter du jour qu'on a pris son octroi ;

3° Préparer sur son Homestead pendant la première année dix acres de terre (4 hectares) ; pendant la seconde année semer ces dix acres et en préparer quinze autres (6½ hectares), pendant la troisième année semer ces vingt-cinq acres et en préparer en sus quinze nouveaux ;

4° Enfin, construire sur son Homestead une maison habitable.

Lorsque ces conditions ont été remplies, après trois ans, le colon reçoit, sans débourser un sou, ses lettres patentes, et il devient propriétaire indiscutable et indiscuté. L'expérience a démontrée la sagesse de ces dispositions de la loi, tant pour le bien du pays que pour celui de l'émigrant.

§3.—TERRES DU PACIFIQUE.

Quant aux terres de la compagnie du chemin de fer Pacifique, elles se vendent depuis $2.50 (13 francs) l'acre, en montant, sous certaines conditions de culture.

Comme on le remarquera facilement, le gouvernement s'est réservé les droits les plus étendus pour vendre et disposer de ses terres, et que la porte est ouverte largement aux exploitations agricoles qui rencontreront au Canada toutes les facilités pour s'établir sur les terre publiques, dans chaque Province.

LISTE DES AGENTS.

POUR LA VENTE DES TERRES FEDERALES.

QU'APPELLE	Mr. W. H. STEVENSON, résidant à Régina.	(Assiniboine.)
COTEAU	Mr. J. J. McHUGH, résidant à Carlyle.	
TOUCHWOOD	Mr. W. H. STEVENSON, à Fort Qu'Appelle.	
SWIFT CURRENT	Mr. W. H. STEVENSON, à Swift Current.	
PRINCE ALBERT	Mr. JOHN McTAGGART, à Prince Albert.	(Saskatchouane.)
BATTLEFORD	Mr. E. NASH, résidant à Battleford.	
CALGARY	Mr. AMOS ROW, résidant à Calgary.	(Alberta.)
EDMONTON	Mr. P. V. GAUVREAU, résidant à Edmonton.	
LETHBRIDGE	Mr. E. G. KIRBY, résidant à Lethbridge.	

AGENTS DES BOIS ET FORETS.

PRINCE ALBERT	Mr. W. D. WAGGONER, résidant à Prince Albert.
GALGARY	Mr. C. L. GOUIN, résidant à Calgary.
EDMONTON	Mr. THOS. ANDERSON, résidant à Edmonton.

COLOMBIE BRITANNIQUE.



La Colombie Britannique (laquelle comprend les Iles de Vancouver, de la Reine Charlotte et les autres Iles se trouvant le long de la côte) est cette partie du Canada faisant face à l'océan Pacifique. C'est le seul territoire britannique situé sur le côté occidental du continent de l'Amérique du Nord.

La surface générale du pays est accidentée par divers groupes de montagnes et de vallées profondes que de nombreuses petites rivières arrosent sur tous les points.

Les grands cours d'eau de l'intérieur de la province sont les rivières Fraser, Thompson, O'Kanagan, Columbia et Kootenay.

Les autres principales contrées du continent arrosées par l'océan Pacifique sont les territoires et les Etats américains de Washington, d'Orégon et de Californie. Ce sont de beaux pays, mais chacun d'eux a ses avantages et ses désavantages. De tous ces pays, la Colombie offre le plus d'avantages pour l'établissement des colons, et ce pour les raisons suivantes :

1° Prenant pour bâse une année complète ou une série d'années, le climat est plus sain et plus agréable ;

2° Le blé, l'orge et le houblon de la Colombie Britannique surpassent ceux de la Californie, et les récoltes de racines sont supérieures à celles de l'Orégon ;

3° Les bœufs et les moutons de ses pâturages sont les meilleurs du continent ;

4° La Colombie Britannique possède de meilleur charbon et en plus grandes quantités ; elle a de beaux hâvres, du poisson de qualité supérieure, et des arbres très sains ;

5° L'étendue de terrain contenant des métaux précieux est considérable. On y trouve de l'or, de l'argent, du fer, et plusieurs autres minéraux. Le charbon de l'Ile de Vancouver a une supériorité marquée sur tous les autres, d'après le témoignage du département de la guerre des Etats-Unis qui déclare que 1,800 lbs. de charbon de Vancouver produit une quantité donnée plus considérable que 2,400 lbs. du charbon de Seath.

6° Le domaine public est vendu à bon marché ; les impôts sont énormément bas ; les titres sont certains ; l'entretien du gouvernement ne coûte rien ; les écoles publiques sont sans distinction de culte ; les lois sont ordinairement bien exécutées et le peuple a autant de liberté qu'un peuple peut désirer.

* * *

Les bornes de la Colombie Britannique sont les suivantes ;

Au nord, le 60e degré de latitude nord ; à l'ouest, l'océan Pacifique et la frontière du territoire des Etats-Unis ; et à l'est, les Montagnes Rocheuses et le 120e degré ouest.

L'Ile de Vancouver, quoique s'étendant au sud au-delà du 49e degré parallèle, est entièrement comprises dans les limites de la province.

A cause de son beau climat, de ses hâvres, de la variété de ses ressources, de ses vastes dépôts d'or, de charbon, de fer, et d'autres minéraux de grande valeur, la Colombie Britannique peut être regardée sous plusieurs rapports comme une autre Grande Bretagne dans le Nord-Ouest de l'Amérique.

Ajoutons que la situation géographique de la province est très importante. Elle se rattache au Nord-Ouest de l'Amérique absolument comme la Grande-Bretagne l'est de l'Europe. Les distances relativement favorables par l'océan Pacifique pour aller au Japon, en Chine et en Australie, la direction des vents alizés, les hâvres, l'abondance du charbon, l'immense région fertile que traverse le chemin de fer du Pacifique Canadien pour atteindre la côte de la Colombie Britannique, reliant l'océan Pacifique au système de navigation du Saint-Laurent sur la côte Est du continent Américain, sont des faits extrêmement favorables à l'accroissement d'un commerce largement étendu. L'ouverture du canal de Panama aura aussi, sous le rapport du commerce, une influence marquée sur l'avenir du Nord-Ouest de l'Amérique.

En ce qui concerne les relations du chemin de fer du Pacifique Canadien avec l'océan Pacifique il est bon de noter que la distance du Japon, de la Chine ou de la côte du Pacifique en général est, à Liverpool, de 1,000 à 1,200 milles moindre par le Pacifique Canadien que par le chemin de fer " Union Pacific."

* * *

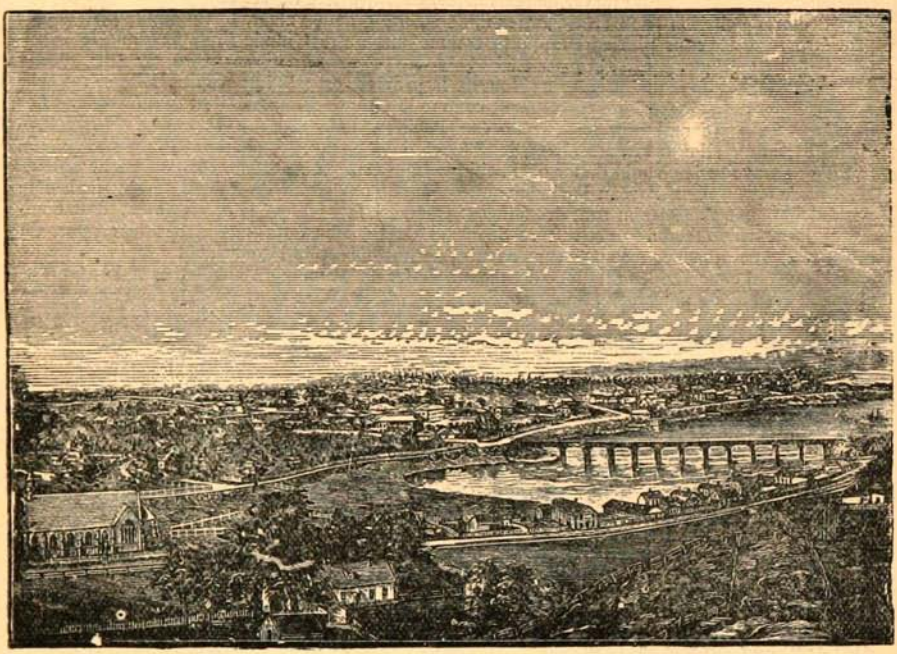
Cette Province, qui renferme un territoire de 883,944 kilomètres carrés d'étendue,—formant un paralellogramme de 760 milles de longueur sur 500 milles de profondeur,—n'est seulement habité que par 10,439 familles ou 49,459 habitants, suivant que le démontre le recensement de 1881, laquelle population est ainsi classée :

Anglais	7,297	
Chinois	4,350	
Ecossais	3,892	
Irlandais	3,172	
Canadiens-Français	916	
Autres nationalités	4,171	
		23,798
Population sauvage		25,661
Total		49,459

Les religions sont désignées comme suit :

Catholiques	10,043
Anglicans	7,804
Presbytériens	4,095
Méthodistes	3,511
Episcopaliens réformés	593
Luthériens	491
Baptistes	434
Autres sectes	3,357
Cultes non donnés	19,131
	49,459

La population de la Colombie à considérablement augmenté depuis le dernier recensement, paraît-il.



VILLE DE VICTORIA.

L'ILE DE VANCOUVER.

Cette Ile a une étendue de 278 milles de longueur sur 50 ou 60 milles de largeur, et elle est séparée de la terre ferme par le golfe de Georgia et le détroit de la Reine Charlotte, et du côté du territoire de Washington par le détroit de Juan de Fuca.

Les principaux hâvres de l'Ile sont Esquimalt, Victoria et Nanaïmo.

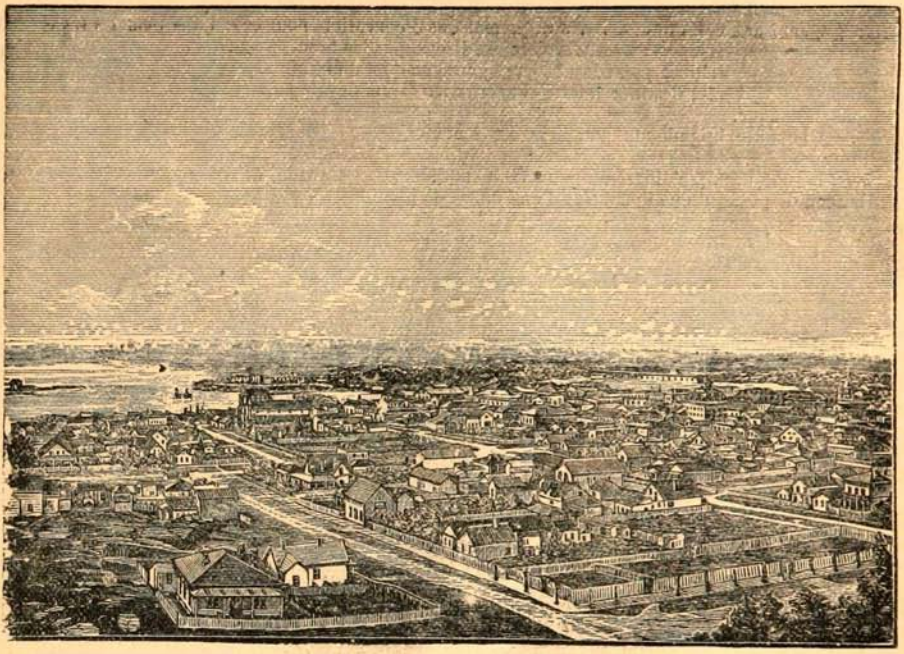
Il existe quelques portions de terre arable sur la côte occidentale de l'Ile, mais les principaux établissements agricoles sont situés sur les côtes méridionale et orientale, où le sol est excessivement fertile, le climat délicieux et favorable à l'agriculture et à la culture des arbres fruitiers.

VILLE DE VICTORIA.

La ville de Victoria, qui est la capitale et le siège du gouvernement provincial, est pittoresquement située sur un beau hâvre, au sud-est de l'Ile, compte 11,000 habitants. Elle possède de belles rues, des constructions en pierre et en brique, des églises, des écoles et toutes les commodités que l'on trouve dans les autres villes du Canada ou de l'Angleterre.

Les édifices publics et privés que renferme cette ville sont d'un caractère qui témoigne éloquemment combien l'esprit public est porté pour l'agrandissement et l'embellissement de la capitale.

Les eaux du hâvre de Victoria ne sont pas très profondes ; il n'y a que les vaisseaux qui tirent 18 pieds ou moins qui peuvent y entrer ; les autres vont au hâvre d'Esquimalt, situé à trois milles et demi plus loin, lequel est très profond, et qui a servi autrefois pour les fins militaires de l'Amirauté anglaise.



ILE VANCOUVER, C. B.

Des travaux de creusement se poursuivent chaque année pour améliorer le hâvre Victoria, ordonnés par le gouvernement fédéral du Canada.

Un superbe aqueduc, qui a coûté $200,000, fournit à la ville l'eau du lac Elk, lequel est situé à 7 milles de la cité.

Les bâtisses du gouvernement provincial, au nombre de cinq, sont situées sur la baie James, auxquelles on y arrive en passant sur le pont qui traverse la baie.

Les édifices de la municipalité de la ville sont érigés dans un style d'architecture aussi élégant que sévère, lesquels sont : l'Hôtel de Ville, une Station du feu et une Ecole.

Il y a à Victoria trois hôpitaux : l'hôpital royal, l'hôpital français et l'hôpital St-Joseph. Il existe également un orphélinat et plusieurs sociétés de secours mutuels.

Les écoles publiques sont entre les mains du peuple, libres pour tous, sans exception de race ou de croyance, strictement sans esprit de secte ; la plus haute moralité est inculquée ; on n'y enseigne aucun dogme de croyance religieuse. Les fonds des écoles publiques sont votés chaque année par le gouvernement provincial. Un surintendant de l'éducation visite et inspecte les écoles. Les habitants choisissent chaque année, parmi eux, trois commissaires d'écoles, ou six dans les cités, pour diriger les écoles. Le suffrage des femmes existe pour l'élection des commissaires. Ce sont les commissaires qui retirent l'argent nécessaire du " fonds des écoles publiques," sur demande endossée par le surintendant de l'éducation. Il y a trois grades pour les instituteurs, et ils sont nommés par les commissaires. Les instituteurs sont tenus d'avoir un certificat de qualification du Département de l'éducation. Il existe d'excellentes écoles supérieures à Victoria et à New-Westminter. Il y a également de bonnes écoles religieuses et des écoles privées pour les garçons et les filles dans plusieurs des grandes villes. Une éducation convenant aux personnes de la classe riche peut être obtenu à Victoria, à New-Westminster, à Nanaïmo, etc., à un prix raisonnable.

A part les écoles publiques élémentaires, dont l'enseignement est donné sans frais pour les

parents, il y a des écoles supérieures pour les élèves plus avancés, de même qu'il existe des Collèges pour chacune des dénominations religieuses.

Quant aux catholiques, il y a deux maisons d'éducation pour eux, l'une pour les garçons, et l'autre pour les filles ; cette dernière est dirigée par les Sœurs Ste-Anne.

La cité de Victoria possède plusieurs journaux quotidiens et autres, de même qu'une Revue mensuelle illustrée, destinée à faire connaître les divers développements de la province, d'époque en époque.

Une forte brigade de pompiers est toute organisée pour protéger la propriété contre l'incendie.

Le nombre des édifices du gouvernement fédéral du Canada, à Victoria, se compose d'un bureau de poste, d'une douane et d'un hôpital de marine.

ESQUIMALT.

Cette petite ville est située à trois milles et demi de la Capitale, en face du magnifique hâvre du même nom. Le chemin royal de Victoria, qui est macadamisé, conduit les voyageurs et touristes jusqu'à Esquimalt.

Il y a là un hôpital de marine, construit aux frais du gouvernement fédéral, un arsenal, ainsi qu'une cale-sèche (*dry-dock*) dont les dimensions sont de 400 pieds de longueur sur 26 pieds de largeur, avec une entrée large de 90 pieds. Déjà $350,000 ont été dépensées pour ce colossal travail, et les travaux continuent.

NANAIMO.

Le deuxième groupe important établi dans l'Ile de Vancouver est Nanaïmo, située sur la côte Est, à 70 milles de Victoria. Cette petite ville s'étend le long de la baie, sans ligne régulière quant aux rues, mais plutôt en conformité avec les sinuosités du terrain. Cet endroit fut d'abord occupé par la Compagnie de la baie d'Hudson, en 1852, en vue d'en faire un lieu de traite pour les pelleteries, en même temps que l'on pensait pouvoir exploiter les nombreuses mines de charbon qui sont en abondance sur l'Ile de Vancouver.

Cette industrie minérale ayant pris un fort développement durant ces dernières années, l'ancien village a dû faire place à de nouvelles constructions plus en harmonie avec les progrès du commerce ; cependant, comme c'est toujours le cas pour les villes ou villages de ce genre d'industrie, il n'y a que très peu d'édifices qui soient de quelque importance comme architecture.

La Cour et la Prison sont en bois ; mais le Bureau de Poste, la Douane, qui sont les propriétés du gouvernement fédéral, sont en pierre.

Il y a quatre églises, dont une appartient au culte catholique.

La municipalité de Nanaïmo entretient deux écoles : l'une pour les garçons, et l'autre pour les filles. A part cela il y a une école pour les filles catholiques dirigée par les Religieuses de Ste-Anne.

La population de Nanaïmo est d'environ 2,000 âmes, et la baie, comme tous les ports adjacents, reçoit de nombreuses flottes de vaisseaux qui viennent prendre des cargaisons de charbon et autres produits.

NEW-WESTMINSTER.

Le district de New-Westminster comprend les deux rives de la rivière Fraser, formant une longueur de 100 milles, depuis l'embouchure de la dite rivière.

A quinze mille de Vancouver, sur la rive nord de la rivière Fraser, se trouve la ville de New-Westminster, la deuxième ville de la Colombie Britannique par son importance.

Cette ville étant assise sur le penchant d'une colline qui s'abaisse graduellement vers la rivière, cela lui donne une apparence enchanteresse, et qui invite les gens à l'aise à y ériger de somptueuses résidences.

Au nombre des bâtisses récemment construites, se trouvent le bureau de-poste, appartenant au gouvernement fédéral ; le Pénitencier provincial ; un Asile pour les insensés, construit en pierre, et commandant une très belle vue sur la rivière.

Cette ville possède également un Couvent dirigée par les Religieuses de la Communauté de Ste-Anne, pour l'éducation des jeunes filles.

***

Ajoutons, pour terminer, que cette riche vallée du bas de la rivière Fraser est le plus grand district agricole compacte de la Province. Il est situé sur la côte continentale, à l'opposé de la partie sud-est de l'Ile de Vancouver. La surface de toute la vallée est basse, et très peu au-dessus du niveau de la mer.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien traverse le district de New-Westminster, en longeant la rivière Fraser autant que les moyens le permettent, pour arriver au hâvre au charbon, terminus de la voie ferrée du Pacifique.

Les rivières du district sont remplies de poissons, saumons et autres, propres à la nourriture, et le gibier abonde partout.

Le climat, quoique un peu humide dans certaines parties du pays, ne possède ni l'humidité de l'Orégon occidentale, ni la sècheresse brûlante de quelques-unes des grandes vallée de la Californie.

Il n'y a point de fièvres.

Quelques parties du district sont bien boisées. On y trouve les bois suivants : l'épinette Douglas, l'épinette Menzies, le cèdre géant, la pruche de l'ouest, l'aulne rouge, le peuplier, le bouleau et l'érable à large feuilles. On rencontre, cependant, de grandes étendues de terrain non-boisé dans différents endroits, et dont il faut attribuer l'existence à l'action répétée des feux dans les bois et aux inondations.

CONCLUSION.

La Colombie Britannique jouit du gouvernement libre et populaire que possèdent les diverses provinces du Canada. Le gouvernement fédéral règle toutes les affaires se rapportant au commerce et à la navigation, aux douanes et à l'accise, à l'administration de la justice, à la milice et à la défense, au service postal. Le gouvernement provincial, lui, a le contrôle sur toutes les affaires locales, l'agriculture, la colonisation, la vente des terres, éducation, etc.

La province est actuellement représentée dans le Parlement Canadien par trois sénateurs et six membres de la Chambre des Communes.

La législature provinciale consiste en un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur-général du Canada, un Conseil exécutif de quatre membres, et une Assemblée législative de vingt-cinq membres élus par le peuple pour une durée de quatre années. Dans la pratique, le Conseil exécutif reste au pouvoir durant le bon vouloir de la Chambre.

Il existe treize districts électoraux dans la province. Pour être électeur, il suffit de résider quelque temps dans la province et de se faire inscrire.

***

VENTE DES TERRES.

Les terres arpentées et vacantes qui ne se trouvent pas être l'emplacement de ville ou de faubourg, ou des Réserves pour les sauvages, peuvent être achetées au prix de $2.50 par acre. Les terres achetées d'après les dispositions de cette section doivent être complètement payées au moment même de l'achat.

CONCESSIONS GRATUITES.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut donner des concessions gratuites ou partiellement gratuites de terres non occupées dans le but d'encourager l'immigration ou pour d'autres intérêts publics ; ces concessions seront sujettes aux dispositions et restrictions que le lieutenant-gouverneur en conseil jugera convenables.

AGENTS DES TERRES.

NEW-WESTMINSTER.—M. B. W. AIKMAN, agent pour la vente des terres, résidant à New Westminster.
do M. S. S. HIGGINSON, agent des Bois et Forêts, résidant à New Westminster.
VICTORIA.....M. JOHN JESSOP, agent d'Immigration, résidant à Victoria (Ile de Vancouver).

PETIT TABLEAU DES SALAIRES DANS LA PROVINCE.

Le tableau qui suit indique la moyenne des salaires, ainsi qu'il appert dans les rapports officiels, ou qui a été recueillie d'après des enquêtes faites dernièrement.

Bouchers (découpeurs	$60.00 à $75.00 par mois.
" (tueurs)	75.00..... "
Boulanger (avec nourriture et logement)	60.00 à 65.00 "
Carossier	3.50 à 4.00 par jour.
Charpentiers et menuisiers	2.50 à 3.00 "
Charpentiers de navires et calfats	3.50 à 4.00 "
Cordonniers	2.00 à 2.50 "
Couturiers dans les hardes	1.00 à 1.50 "
Ebénistes et tapissiers	3.00..... "
Ferblantiers, plombiers, etc	3.50 à 4.00 "
Forgerons	2.50 à 3.50 "
Gains des mineurs (sous contrats)	3.00 à 3.50 "
Jeunes gens (dépouilleurs de cigares)	2.00 à 5.00 par semaine.
Journaliers, manœuvres	1.50 à 2.00 par jour.
Mécaniciens	4.00 à 4.50 "
Mouleurs	4.00 à 4.50 "
Ouvriers pour les cigares	2.50 à 3.50 "
Ouvriers pour chargement et déchargement de navires	50 cents de l'heure.
Pêcheurs, employés dans les pêcheries	50.00 à 60.00 par mois.
Peintres	3.00 à 3 50 par jour.
Plâtriers	4.00 à 4.50 "
Tailleurs d'habits	2.50 à 3.00 "
Tailleurs de pierre, maçons, briquetiers	4.00 à 5.00 "
Tourneurs	3.00..... "

Il arrive, occasionnellement, qu'il n'y a aucun emploi pour certains ouvriers même habiles, tant sur les travaux de chemins de fer que dans les différentes industries du pays.

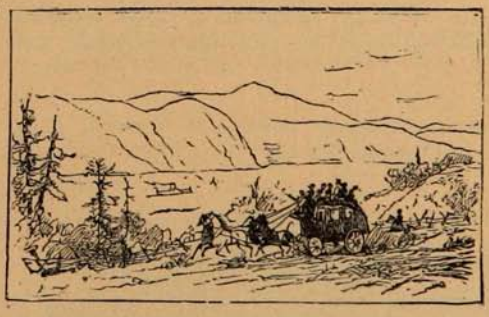
Un journalier ordinaire que l'on emploie pour bûcher, scier le bois, etc., gagne $1,50 par jour ; s'il est assez habile pour cultiver un jardin ou un verger, il peut trouver à gagner $2.00 par jour.

SERVANTES.

Elles sont rares. Les gages sont élevés : $10 à $12 par mois pour les bonnes d'enfants ; $20 par mois avec la nourriture pour une servante s'occupant des soins du ménage, ayant quelque connaissance de la cuisine et sachant laver.

Un nombre considérable de servantes ayant de bons principes et compétentes peuvent trouver de l'emploi dans des familles respectables, celles qui sont accoutumées aux travaux de la campagne sont très recherchées.

Les chinoises ne se placent pas comme servantes. Les chinois sont employés comme cuisiniers, à raison de $15 à $25 par mois, plus la nourriture. Ils scient le bois, allument le feu, cirent les chaussures, etc,, etc., mais la plus grande partie du travail de la maison retombe néanmoins sur les membres de la famille.



SUPPLEMENT.

AVIS A CEUX QUI VIENDRONT EN CANADA.

Tout émigrant qui désire avoir des informations, pourront s'adresser avec confiance aux Agents dont les noms suivent, soit avant de partir, soit après être arrivé en Canada, et ils recevront toute l'attention nécessaire sans hésitation.

En Angleterre, comme en France, l'émigration au Canada se fait sous la haute protection des Honorables Commissaires Généraux du Gouvernement Canadien, savoir :

LONDRES, (Angleterre), Sir CHARLES TUPPER, K. C. M. G., Haut-Commissaire pour le Canada, 9 Victoria Chambers, Londres.

PARIS, (France), L'Hon. HECTOR FABRE, Commissaire-Général du Canada, 76, Boulevard Haussman.

AGENTS D'IMMIGRATION (en Europe.)

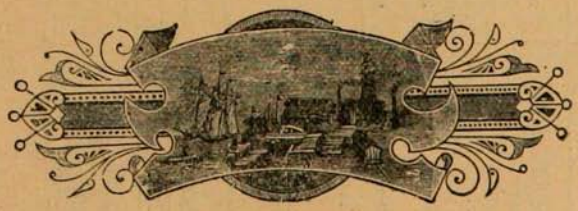
LIVERPOOL.... Mr. JOHN DYKE, 15 rue Water.
GLASGOW..... Mr. THOMAS GRAHAME, carré St-Enoch
BELFAST..... Mr. CHARLES FOY, 29 Place Victoria.
DUBLIN ..... Mr. THOMAS CONNOLLY, Bâtisse Northumberland.
BRISTOL ..... Mr. J. W. DOWN, Bath Bridge.

AGENTS D'IMMIGRATION (au Canada.)

HALIFAX.....Mr. E. McCULLY CLAY, Halifax, (Nouvelle-Ecosse.)
ST-JEAN .....Mr. S. GARDNER, St-Jean, (Nouveau-Brunswick.)
QUÉBEC .....Mr. L. STAFFORD, Pointe Lévis et Bassin Louise, (Québec.)
MONTRÉAL....Mr. J. J. DALEY, rue St-Jacques, Montréal, (P. Q.)
OTTAWA.....Mr. W. J. WILLS, rue Wellington, Ottawa, (Ontario.)
KINGSTON ...:Mr. R. MACPHERSON, rue William, Kingston, (Ontario.)
TORONTO.....Mr. J. A. DONALDSON, Avenue Strachan, Toronto, (Ontario.)
HAMILTON ....Mr. JOHN SMITH, Bureau de la station du chemin de fer du *Great Western.*
LONDON.....Mr. A. G. SMYTH, London, (Ontario.)
WINNIPEG ....Mr. W. C. B. GRAHAME, Winnipeg, (Manitoba.)
EMERSON.....Mr. J. E. TÉTU, bureau de la station du chemin de fer Emerson, (Manitoba.)
BRANDON.....Mr. THOMAS BENNETT, bureau de la station du chemin de fer, Brandon, (Manitoba.)
QU'APPELLE....Mr. A. J. BAKER, (Nord-Ouest.)
MEDECINE HAT.Mr. MORRISSON SUTHERLAND, (Nord-Ouest.)
CALGARY.....Mr. J. Z. C. MIQUELON, (Nord-Ouest.)
PORT ARTHUR.Mr. J. M. McGOVERN, (Nord-Ouest.)
VICTORIA.....Mr. JOHN JESSOP, Victoria, (Colombie Britannique.)

Les émigrants peuvent se procurer à bord des vapeurs transatlantiques des brochures, cartes, rapports, etc., publiés par le gouvernement du Canada, touchant la colonisation des terres de la Couronne dans ce pays.

☞ Quant aux Agents locaux pour la vente des terres, octrois gratuits, etc., etc., voir les listes insérées à leurs places respectives, dans chacune des provinces.



(EXTRAIT DU RECENSEMENT DU CANADA DE 1881.)

POPULATION.

PROVINCES.	FAMILLES	SEXES.		MARIÉS.		VEUVAGE.		ENFANTS ET NON-MARIÉS.	
		Hommes.	Femmes.	H.	F.	H.	F.	Garçons.	Filles.
Ile du Prince-Edouard	17,973	54,729	54,162	15,363	15,399	1,242	2,848	38,123	35,416
Nouvelle-Ecosse	79,596	220,538	220,034	67,761	67,893	4,880	13,211	147,897	138,930
Nouveau-Brunswick	56,948	164,119	157,114	49,361	49,342	4,212	8,384	110,546	99,388
Québec	254,841	678,175	680,832	218,544	217,799	16,966	31,991	442,665	431,062
Ontario	366,444	976,470	946,758	309,511	309,476	22,189	49,136	644,720	588,146
Manitoba	14,169	37,207	28,747	10,948	10,543	530	919	25,729	17,285
Nord-Ouest	11,726	28,113	28,333	10,511	11,762	162	1,819	17,440	14,752
Colombie-Britannique	10,439	29,503	19,956	8,495	7,326	714	1,127	20,294	11,503
Total		2,188,854	2,135,956	690,544	689,540	50,895	109,435	1,447,414	1,336,982
Grand total	812,130	4.324,810		1,380,084		160,330		2,784,396	

RELIGIONS.

PROVINCES.	Baptistes.	Catholiques.	Congrégationalistes.	Disciples.	Eglise d'Angleterre.	Luthériens.	Méthodistes.	Presbytériens.	Sans religion.	Autres dénominations.
Ile du Prince-Edouard	6,236	47,115	20	594	7,192	4	13,485	33,835	14	396
Nouvelle-Ecosse	83,761	117,487	3,506	1,826	60,255	5,639	50,811	112,488	121	4,678
Nouveau-Brunswick	81,092	109,091	1,372	1,476	46,768	324	34,514	42,888	114	3,594
Québec	8,853	1,170,718	5,244	121	68,797	1,003	39,221	50,287	432	14,351
Ontario	106,680	320,839	16,340	16,051	366,539	37,901	591,503	417,749	1,756	47,870
Manitoba	9,449	12,246	343	102	14,297	984	9,470	14,292	16	4,755
Nord-Ouest	20	4,443	.....	.....	3,166	4	461	531	1	47,820
Colombie Britannique	434	10,043	75	23	7,804	491	3,516	4,095	180	22,798
Totaux	296,525	1,791,982	26,900	20,193	574,818	46,350	742,981	676,165	2,634	146,262

NATIONALITES.

PROVINCES.	Anglais et Gallois.	Français.	Allemands et Hollandais.	Irlandais.	Ecossais.	Scandinaves.	Noirs.	Chinois	Suisses.	Sauvages	Autres origines.
Ile du Prince-Edouard	21,568	10,751	1,368	25,415	48,933	38	155	.....	1	281	381
Nouvelle-Ecosse	131,383	40,141	42,101	66,067	146,027	735	7,062	.....	1,860	2,125	3,071
Nouveau-Brunswick	94,861	56,635	10,683	101,284	49,829	932	1,638	.....	41	1,401	3,929
Québec	81,866	1,075,130	8,409	123,749	54,923	648	141	7	254	7,515	6,385
Ontario	542,232	102,743	210,557	627,262	378,536	1,578	12,097	22	2,382	15,325	30,494
Manitoba.....	11,960	9,949	8,804	10,173	16,506	1,023	25	4	10	6,767	733
Nord-Ouest.....	1,375	2,896	32	281	1,217	33	2	.....	.....	49,472	1,138
Colombie Britannique.....	7,596	916	952	3,172	3,892	236	274	4,350	40	25,661	2,370
Totaux.....	892,841	1,299,161	282,906	957,403	699,863	5,223	21,394	4,583	4,383	108,547	48,501

LIEUX DE NAISSANCE.

PROVINCES.	Iles Britanniques.	Ile du Prince-Edouard.	Nouvelle Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie Britannique.	Nord-Ouest.	Etats-Unis.	Autres pays.
Ile du Prince-Edouard ..	8,814	95,234	2,507	1,346	177	105	.....	.....	.....	609	90
Nouvelle-Ecosse.....	23,839	1,639	405,687	4,482	441	333	.....	6	1	3,004	1,140
Nouveau-Brunswick	25,133	2,719	6,160	277,643	3,127	310	1	3	2	5,108	1,027
Québec.....	52,015	586	813	1,272	1,269,075	10,379	33	19	48	19,415	5,372
Ontario.....	353,904	686	3,706	2,801	50,407	1,435,647	62	42	158	45,454	30,361
Manitoba.....	8,233	154	820	341	4,085	19,125	18,020	25	6,422	1,752	6,977
Nord-Ouest.....	303	6	16	6	101	517	1,450	5	51,785	116	2,141
Colombie Britannique...	5,994	23	379	374	396	1,572	24	32,175	14	2,295	6,213
Totaux.....	478,235	101,047	420,088	288,265	1,327,809	1,467,988	19,590	32,275	58,430	77,753	53,330

MOUVEMENT COMMERCIAL.

I.—TABLEAU des EXPORTATIONS et IMPORTATIONS du Canada, depuis 19 ans ; et des articles entrés pour la consommation, et les droits perçus.

ANNÉE.	Total, Exportations.	Total, Importations.	Pour la consommation.	Frais de douane.
Année fiscale finissant le 30 juin 1868	$ 57,567,888	$ 73,459,644	$ 71,985,306	$ 8,819 431 68
do do 1869	60 474 781	70,415 165	67 402 170	8,298,909 71
do do 187[illegible]	73 573 49[illegible]	74 814,339	71,287 603	9,462,940 44
do do 1871	74,173,618	96 092,971	86,947,482	11,843 655 75
do do 1872	82,639,663	111,430,527	107,709,116	13 045,393 50
do do 1873	84,789,922	138,011,281	127,514,594	13,017,730 17
do do 1874	89,351,928	128,213,582	127,404,169	14,421 882 67
do do 1875	77,884 979	123 070,284	119,618 657	15 861,382 12
do do 1876	80,9[illegible],435	93,210 346	94,733,218	12,833 114 48
do do 1877	75,875,393	99,327 962	96,300,483	12,548,451 69
do do 1878	79,323,687	93,[illegible]81,787	91,199,577	12 795,693 17
do do 1879	71 491 275	81,964,427	80 341,608	12 939,541 65
do do 1880	87,911 458	86,489,747	71,782,349	14,138,819 22
do do 1881	98,290 823	105,330,849	91,611,604	18,500,785 97
do do 1882	102,137,203	119,419,500	112,648,927	21,708,837 43
do do 188[illegible]	98,085,8[illegible]4	132,254,022	123,137,019	23 172,3[illegible]8 97
do do 1884	91,4[illegible]6,496	116,397 043	108,180,644	20,164,983 37
do do 1885	89 238,361	108,941,286	102 710,019	19,[illegible]33,558 99
do do 1886	8[illegible],251,314	104,424,561	99,602,694	19,448,123 70
Pour les dix-neuf années	$1,565,135,478	$1,946,319,513	$1,852,[illegible]67,239	$281,655,653 04

II.—TABLEAU sommaire des EXPORTATIONS du Canada, en 1886.

MARCHANDISES.	PRODUITS DU CANADA.	PRODUITS ETRANGERS.	TOTAL.
Produits des mines	$ 3,951 147	$ 196,140	$ 4,147,287
" " pêcheries	6,843,388	25,645	6,869,033
" " forêts	21,031,611	1,830,476	22 865 087
Animaux et leurs produits	22,065,483	1,012,180	23,077,513
Produits agricoles	17,652 779	3,789,033	21,441,817
Manufactures	2,824,137	482 250	3,306 387
Divers	604,011	102 450	706,461
Total	$74,975,506	$7,438,079	$82,413,585
Or et argent	.....	.....	56,531
Montant estimé qui n'a pas été rapporté	.....	.....	2,781,198
Grand total	.....	.....	$85,251,314

III.—TABLEAU de la valeur des PRODUITS DE LA PÊCHE, depuis 5 ans.

PROVINCES.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Nouvelle-Ecosse	$6,214 781 00	$7,131 418 36	$7 689,374 75	$8,763,779 36	$8,283,922 87
Nouveau-Brunswick	2,930,904 58	3,192 338 85	3,185,6[illegible]4 88	3,730,454 99	4 005 431 29
Québec	2,751,962 50	1,976,515 81	2,138,997 12	1,694,560 85	1 719,459 61
Ile du Prince Edouard	1 955 289 80	1,855,087 25	1,272,467 93	1 185,618 68	1,293 429 64
Colombie-Anglaise	1 454 321 26	1,842,675 05	1,644,645 42	1,358,267 10	1,078,038 00
Ontario	509,903 00	825,457 02	1,027,032 83	1,133,724 26	1,342,691 77
	$15 817,162 64	$16,824,092 34	$16,958,192 98	$17,766,404 24	$17,722,973 18

CHEMINS DE FER.

Les principaux Chemins de Fer sont :

NOMS.	Longueur.	NOMS.	Longueur.
	Milles.		*Milles.*
Compagnie du Grand Tronc	2,600	Great Western	540
Pacifique Canadien	3,858	Canada Southern	362
Intercolonial	880	Central Ontario	104
Chemin de l'Isle du Prince-Edouard	210	Hamilton et North Western	176
Québec Central	195	Kingston et Pembrooke	112
South Eastern	260	Northern Railway of Canada	216
International	82	Manitoba et North Western	135
New Brunswick	174	Montréal à Sorel	45
New Brunswick et Canada	127	Québec au Lac St. Jean	70
St John et Maine	92	Stanstead, Shefford et Chambly	44
Frédéricton	23	St. Lawrence et Ottawa	60
Nova Scotia, Nictaux et Atlantic	73	Waterloo et Magog	29
Windsor et Annapolis	116	Missisquoi Valley	1
Canada Atlantic	134	Western Counties	67
Albert (N.-E.)	57		
	415		107
		Total	10,939

PROGRES ET MOUVEMENT.

Voici un tableau démontrant le capital engagé dans la construction des chemins de fer du Canada, et le trafic qui en est résulté, depuis 10 ans, du 30 juin 1876 au 30 juin 1885 :

ANNÉES.	Capital payé.	Milles en opération.	Passagers transportés.	Tonneaux de Fret transportés.	Recettes.	Dépenses pour travaux.
Pour l'année expirée le 30 juin 1876	$317,795,468	5,157	5,044,814	6,331,757	$19,358,084	$15,802,7[illegible]
" " 1877	326,328,976	5,574	6,073,233	6,859,796	18,742,0[illegible]3	15,290,0[illegible]
" " 1878	360,617,186	6,143	6,443,024	7,883,472	2[illegible],520,078	16,100,102
" " 1879	362,068,138	6,484	6,523,816	8,348,810	19,925,066	16,188,282
" " 1880	371,051,192	6,891	6,462,948	9,938,858	23,561,447	16,840,705
" " 1881	389,285,700	7,261	6,943,671	12,065,323	27,987,509	20,121,418
" " 1882	415,611,810	7,530	9,[illegible]52,335	13,575,787	29,027,789	22,390,708
" " 1883	494,253,046	8,805	9,488,625	13,575,787	33,228,865	24,683,720
" " 1884	557,614,469	9,575	9,982,358	13,712,269	33,422,404	25,595,332
" " 1885	625,754,703	10,939	9,672,599	14,659,271	32,227,469	24,015,351
" " 1886	.....	.....	.....	.....	.....	.....

D'UN OCEAN A L'AUTRE OCEAN.

Grâce à la construction du *Pacifique Canadien* et de l'*Intercolonial*, construit par le gouvernement du Canada, l'émigrant comme le touriste peut traverser le Canada entièrement, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, formant un parcours total de 4,042 milles, comme suit :

D'Halifax à Québec, par l'*Intercolonial*			880 milles.
De Québec à Montréal, par le *Pacifique Canadien*		172	
De Montréal à Ottawa,	do	120	
D'Ottawa à Sudbury,	do	323	
De Sudbury à Port Arthur,	do	550	
De Port-Arthur à Winnipeg,	do	4[illegible]0	
De Winnipeg à Regina,	do	356	
De Régina à Medecine Hat,	do	304	
De Medecine Hat à Donald,	do	362	
De Donald à Kamloop,	do	208	
De Kamloop à Vancouver,	do	253	
De Vancouver à Victoria,	do	84	
			3,162
Total			4,042 milles.

LES BANQUES DU CANADA.

TABLEAU de l'état des Banques, au 31 décembre 1885 et 1886.

ACTIF.

	1885.	1886.
Capital payé	$61,763,279 48	$61,230,370
En circulation	32,363,992 53	34,578,347
Dépôts :		
Payable à demande	59,210,355 92	56,962,361
Payable après avis	51,324,060 63	54,628,976
En main comme garantie	736,534 23	539 019
Par d'autres banques	1,24[illegible],377 27	1 559,473
Dû à d'autres banques ou agences	2,230 724 62	1,885,644
Divers	328,207 45	364 628
Total actif	$147,440,252 65	$150,518,455

PASSIF.

	1885.	1885.
Espèces et billets de la Puissance	$ 19,156,888 12	$ 15,297,170
Billets et chèques d'autres banques	7,869,777 29	7,135 076
Dû par agences ou banques	23,239,223 03	21 035,926
Débentures ou stock de la Puissance	4,317,070 50	4,438,638
Autres garanties du Gouvernement	3,851,106 04	3,046,210
Prêts au Gouvernement Fédéral ou Provincial	2,466,832 74	2,678,067
Prêts ou escomptes pour lesquels on a des garanties collatérales	12 556,050 53	13,153 174
Prêts aux corporations municipales	15,649,249 43	16,999,945
Prêts à d'autres banques ou dépôt dans icelles	851 742 05	595,518
Escomptes	125,493,660 61	135,632,681
Dettes dues, sans sécurités	1,644 546 82	1,189,789
" " avec "	2,022,278 95	1,452,275
Hypothèques sur immeubles ou immeubles appartenant aux banques	2,040,939 14	2,152,542
Fâtisses de banques	3,317,860 03	3,569,524
Autres passifs	3,886 342 50	2,923 999
Total passif	$227,863,546 72	$231,300,482

ETAT de la circulation des billets banquables du gouvernement, au 31 décembre 1886.

Billets fractionels	$ 164,033 60
" provinciaux	38,570 18
" de la Puissance	15,048,881 25
Total	$ 15,251,485 03
Billets de banque en circulation	34,578,347 47
Total circulation	$ 49,829,832 50

MONTANT des dépôts fait aux banques d'épargnes, etc., au 31 décembre 1886.

Caisse d'Epargnes du Gouvernement	$ 20,430,230 33
" " du Bureau de Poste	18,025,204 95
Autres Caisses d'Epargnes	9,606,373 42
	$ 48,061,808 70
Dépôts en banques ayant leur charte	112,130,360 41
Total dépôts	$160,192,169 11

OCTROIS GRATUITS.

PROVINCE DE QUEBEC.

Voici le tableau des CHEMINS DE COLONISATION, dans la province de Québec, sur lesquels on obtient des terres à titre d'octroi gratuit, savoir :

I.—CHEMIN TACHÉ.

Ce chemin n'est qu'en partie parachevé et traverse une partie du canton Buckland et Mailloux, dans le comté de BELLECHASSE ; les cantons Montminy et Patton, dans le comté de MONTMAGNY ; ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'ISLET ; ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de KAMOURASKA ; les cantons Armand, Demers, Hocquart et Rondot, dans le comté de TEMISCOUATA ; ceux de Lédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau et partie du Cabot, dans le comté de RIMOUSKI, où il aboutit au chemin Matapédia. Comme on le voit, ce chemin traverse les cantons de six comtés, allant de l'ouest à l'est, paralellement au fleuve Saint-Laurent, à huit ou dix lieues dans l'intérieur des forêts.

Il y a sur cette route 47,000 acres disponibles, et les agents auxquels on doit s'adresser sont : MM. Eugène **Renault**, à Montmagny ; F. F. **Gagnon**, à Fraserville, et Geo. **Sylvain**, à Rimouski.

II.—CHEMIN MAILLOUX.

Ce chemin part du chemin Taché, dans le canton Mailloux, et traverse ce canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de BELLECHASSE, où il aboutit à la ligne provinciale.

Il y a 8,900 acres disponibles, que l'on peut obtenir en s'adressant à l'agent local, Mr. Eugène **Renault**, demeurant à Montmagny.

III.—CHEMIN ELGIN.

Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, part du fleuve Saint-Laurent, à St-Jean Port-Joly, traverse la seigneurie et passe dans la ligne de division entre les cantons Ashford et Fournier, Garneau et Lafontaine, où il fait intersection avec le chemin Taché, puis continue à passer entre Casgrain et Dionne, jusqu'à la ligne provinciale.

Ce chemin, presque partout établi, ne possède guère plus que 2,500 acres à disposer. On doit s'adresser à l'agent, Mr. Eug. **Renault**, à Montmagny.

IV.—CHEMIN TÉMISCOUATA.

Le chemin Témiscouata, qui se trouve dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup (Fraserville), et traverse les cantons Whitworth et Armand, ainsi que la seigneurie du lac Témiscouata, pour aboutir à la ligne provinciale.

Il y a 15,500 acres disponibles sur cette route ; pour obtenir ces lots de terre, il faut s'adresser à M. F. F. **Gagnon**, agent local, demeurant à Fraserville.

V.—CHEMIN MATAPEDIAC.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, comté de Rimouski, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton Fleuriau, et de là (fesant fréquemment intersection avec le chemin Kempt qui vient après,) passe à travers le canton Cabot, la seigneurie du lac Matapédiac et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, de même que les cantons Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédiac, dan le comté de Bonaventure.

Il y a sur ce chemin 12,700 acres de terre disponibles, et les agents sont : MM. Geo. **Sylvain**, à Rimouski, et W. **Maguire**, résidant à New-Carlisle, comté de Bonaventure.

VI.—CHEMIN KEMPT.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons Casupscull et Lepage, la seigneurie Matapédiac, le canton Cabot et la seigneurie de Mitis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Mitis, sur le fleuve Saint-Laurent.

Il y a 16,220 acres disponibles sur ce chemin, et on doit s'adresser aux mêmes agents que ci-dessus.

VII.—CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

Ce chemin part de St. Jérôme, seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, même comté, ainsi que le canton de Cap Chat, jusqu'à Ste. Anne, comté de Gaspé.

Il n'y a que 2,270 acres de terre disponibles sur cette route. On doit s'adresser aux agents : Geo. **Sylvain**, à Rimouski, ou à L. **Roy**, résidant à Cap Chat.

VIII.—CHEMIN MARITIME.

Le chemin maritime de la rive sud du fleuve St. Laurent part de la seigneurie de Ste. Anne des Monts, et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont-Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Madeleine, le canton de Noue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse de l'Etang, et le canton Sydenham jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

On estime à 18,500 acres les terres disponibles. On devra s'adresser aux agents locaux : MM. L. **Roy**, à Cap-Chat, ou à W. H. **Annett**, résidant au Bassin de Gaspé.

C'est la dernière route d'octrois gratis située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

IX.—CHEMIN DE QUEBEC AU LAC St. JEAN.

Cette route part du canton Tewkesbury, au-dessus de Charlebourg, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouane, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi

Il y a 15,450 acres disponibles. S'adresser à M. J. E **Boily**, agent local, demeurant à St. Roch de Québec.

X.—CHEMIN MARITIME DE LA RIVE NORD.

Ce chemin part de la rivière Noire, laquelle sépare le canton Callières de la seigneurie de Mont-Murray, dans le comté de Charlevoix traverse le dit canton Callières, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, comté Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille-Vaches.

Il y a 10,900 acres à disposer. S'adresser à l'agent local, M. G. H. **Duberger**, résidant à Tadousac.

TABLEAU DES SALAIRES, AU CANADA, EN 1886.

OCCUPATIONS.	PROVINCES.			
	QUÉBEC.	ONTARIO.	MANITOBA.	COLOMBIE.
	Francs.	Francs.	Francs.	$
Garçons de ferme, par jour, sans pension	5.00 à 7.00	5.00 à 7.00	7.00 à 7.50	
" " par semaine, avec pension	15,00 à 25.00	15.co à 20.00	22.00 à 30.00	
" " par mois, avec pension	80.00 à 100.00	70.00 à 80.00	75.00 à 100.00	
Servantes, par mois, avec pension	25.00 à 40.00	25.00 à 35.00	40.00 à 60.00	
Maçons, par jour, sans pension	7.00 à 15.00	10.00 à 15.00	12.00 à 15.00	
Briquetiers, " "	7.00 à 15.00	10.00 à 15.00	12.00 à 15.00	
Charpentiers, " "	7.00 à 15.00	7.00 à 10.00	10.00 à 15.00	
Forgerons, " "	7.00 à 10.00	7.00 à 8.00	.....	
Cordonniers, " "	6.00 à 10.00	6.00 à 8.00	10.00 à 15.00	
Tailleurs, " "	7.00 à 10.00	7.00 à 10.00	10.00 à 25.00	
Jardiniers, par mois, avec pension	60.00 à 100.00	75.00 à 80.00	60.00 à 75.00	
" par jour, sans pensian	5.00 à 8.00	5.00 à 7.00	.....	
Selliers, " "	10.00 à 15.00	7.00 à 10.00	10.00 à 12.00	
Cuisinières, par mois, avec pension	40.00 à 60.00	40.00 à 50.00	50.00 à 75.00	
Laveuses, par mois, sans pension	40.00 à 50.00	40.00 à 45.00	50.00 à 60.00	

NOTE.—Il faut bien remarquer que ces prix sont sujets à varier avec les circonstances de temps, de lieux et de personnes. Quant au Nord-Ouest, nous croyons que les pr'x de Manitoba peuvent servir de medium, quoiqu'ils peuvent être modifiés à raison de la rareté des hommes de métiers.

PRIX EN DÉTAIL DES VIVRES (1886).

ARTICLES ORDINAIRES.	N.-ECOSSE.	N.-BRUNSWICK.	QÉBEC.	ONTARIO.		MANITOBA.
	Ville d'Halifax.	Ville de St. Jean.	Ville de Montréal.	Ville d'Ottawa.	Ville de Toronto.	Ville de Winnipeg.
Pain blanc, 4 lb	$0.12 à $0.14	$0.12 à $0.14	$0.00 à $0.15	$0.10 à $0.11	$0.00 à $0 12	$0.12 à $0.14
" ordinaire, 6 lb	0.16 à 0.17	0.16 à 0.17	0.00 à 0.16	0 00 à 0.10	0.00 à 0.10	0.00 à 0.13
Beurre salé, par lb	0.18 à 0.20	0.18 à 0.20	0.13 à 0 20	0.18 à 0.20	0.18 à 0 20	0.15 à 0.20
" frais, par lb	0.22 à 0.24	0.20 à 0.23	0.15 à 0.25	0.15 à 0 20	0.00 à 0.24	0.20 à 0.30
Bœuf, par lb	0.00 à 0.12½	0.08 à 0.12	0.08 à 0.12	0 06 à 0.10	0.00 à 0.12	0.07 à 0.15
Mouton, "	0.07 à 0.08	0.08 à 0.12	0.00 à 0 10	0.00 à 0.07	0.00 à 0 14	0.12 à 0.18
Porc, "	0.00 à 0.10	0.08 à 0 12	0.00 à 0.10	0.07 à 0.10	0.00 à 0.10	0.08 à 0.12
Veau, "	0.00 à 0.08½	0.06 à 0 10	0 09 à 0 12	0.09 à 0.10	0.00 à 0.14	0.12 à 0.18
Jambon, "	0 12 à 0.14	0 11 à 0 13	0 00 à 0.12	0.00 à 0.15	0 15 à 0.18	0.15 à 0.18
Fromage, "	0.13 à 0.16	0.14 à 0 16	0.10 à 0.15	0.10 à 0.15	0.14 à 0.16	0.11 à 0.15
Café, "	0.20 à 0.25	0.25 à 0.36	0.25 à 0.35	0.25 à 0.35	0.00 à 0.30	0.25 à 0.50
Thé noir, "	0.18 à 0.40	0.25 à 0 28	0.40 à 0.50	0.35 à 0.70	0.30 à 0 75	0.30 à 1.50
Thé vert, "	0.00 à 0.50	0 35 à 0.45	0.40 à 0.50	0.25 à 0.60	0 30 à 0.75	0.30 à 1.50
Œufs, par douzaine	0.00 à 0.15	0.12 à 0 20	0.20 à 0.25	0.12 à 0.20	0.15 à 0.25	0.15 à 0.30
Tabac, par lb	0.40 à 0.75	0.37 à 0.42	0.00 à 0.50	0.45 à 0.65	0.40 à 0.60	0.75 à 1.00
Sucre, "	0.05 à 0.06	0 05 à 0.06	0.05 à 0 06	0.05 à 0 06	0.00 à 0.05	0 06 à 0.08
Melasse, par gallon	.....	0 40 à 0.50	0.40 à 0 50	.....	.....	.....
Huile de charbon, par gallon	.....	.....	0.25 à 0.30	0.20 à 0.25	0.00 à 0.20	.....
Fleur, par quart, 1ère qualité	0.00 à 5.00	4.55 à 4.65	0.00 à 4.25	0.00 à 5 00	4.00 à 4 50	3.50 à 5.00
" " 2e qualité	0.00 à 4.50	3.75 à 4.00	0.00 à 4.00	0 00 à 4.50	0.00 à 4.00	0.00 à 3.00

NATURALISATION.

PASSEPORT ET SERMENT D'ALLEGEANCE.

CIRCULAIRE,

DOWNING STREET, 18 MAI 1882.

MONSIEUR,—Le gouvernement de Sa Majesté a pris en considération la position d'un étranger naturalisé dans une colonie, quand il voyage au-delà des limites de la colonie dans laquelle la naturalisation a été accordée, et il a été décidé que les étrangers naturalisés dans des colonies anglaises devront, eu égard à leur demande de protection des Puissances de Sa Majesté, être placés, à l'avenir, sur le même pied que les étrangers naturalisés dans ce pays, d'après l'acte de naturalisation de 1870.

2.—A cette fin, les étrangers naturalisés dans des colonies anglaises recevront du Gouverneur de la colonie dans laquelle ils ont été naturalisé, un passeport de durée illimitée au lieu du passeport accordé pour un an, comme on le fait présentement. Ces passeports seront aussi émis par le Bureau Principal, à Londres, sur la recommandation du secrétaire d'Etat de la colonie.

3.—Cependant, si un étranger naturalisé dans une colonie, et qui ne possède pas de tel passeport, se trouve dans le besoin de s'en procurer un de durée illimitée, un ministre ou un Consul aura le droit, selon qu'il en jugera l'utilité, de délivrer un passeport provisoire, limité dans la durée, afin de rencontrer les conditions requises par l'étranger et lui permettre de retourner dans sa colonie, ou au Royaume-Uni, afin d'établir son identité et obtenir un passeport permanent.

4—Ci-inclus une copie des règlements amendés, lesquels seront substitués dans les règlements coloniaux par le présent n° 404, chapitre XIV ; et aussi un blanc de passeport amendé, qui sera annexé à l'appendice, en lieu et place de celui maintenant en usage.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant et très humble serviteur,
KIMBERLEY.

A l'Administrateur du
Gouvernement du Canada.

FORME DE PASSEPORT.

Ce passeport est accordé à A. B., naturalisé sujet Britannique de cette colonie, afin de lui permettre de voyager dans les vieux pays.

Ce passeport est accordé à condition que le porteur ne devra pas, en dehors des limites dans lesquels il était sujet avant d'obtenir son certificat de naturalisation, obtenir de protection anglaise, à moins qu'il n'ait cessé d'être sujet de tel Etat en conséquence de la loi, ou en conséquence d'un traité à cet effet.

(Signé) C. D.
Gouverneur (Lieutenant-Gouverneur, ou administrateur du Gouvernement) de la Colonie, Ile ou Province de

SEC. II.—PASSEPORTS AUX SUJETS BRITANNIQUES NATURALISÉS DANS LES COLONIES.

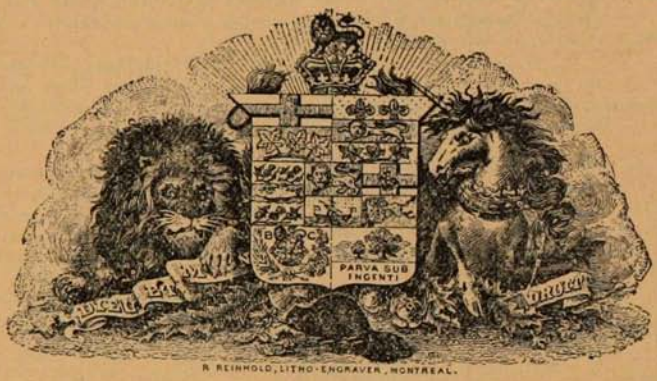
404. Les Gouverneurs sont autorisés à émettre des passeports pour voyager aux personnes naturalisées dans leurs colonies respectives. (La forme de passeport est insérée dans l'appendice.)

Ces passeports doivent être signés par l'administrateur du Gouvernement, et doit contenir la déclaration formelle que la personne recevant le passeport a été naturalisée sujet anglais dans la colonie.

LES ARMES DES PROVINCES

DU

CANADA.



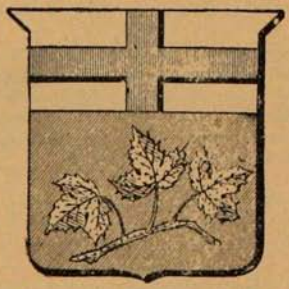
Le Sceau de la Puissance du Canada se compose des divers écussons des Provinces occupant chacun une partition.

Les armes de la Province de Québec.



Champ or avec fasces de gueules entre deux fleurs de lis sur chef azur ; groupe de trois feuilles d'érable attachées sinople à la base ; lion lissant bordure or.

Les armes d'Ontario.



Groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople, croix de St. George or sur chef d'argent.

Les armes de la Nouvelle-Ecosse.



Or sur fasces azur ondulées entre trois chardons séparés, saumon naissant sur bande d'argent.

Les armes du Nouveau-Brunswick.



Or galère ancienne sur ondes avec rames en action ; lion naissant, bordure or sur chef de gueules.

Les armes de l'Ile du Prince Edouard.



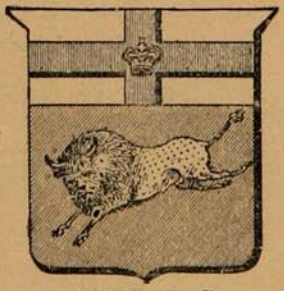
Champ d'argent avec arbres simple, portant inscription : "Parva sub ingenti.

Les armes de la Colombie Britannique.



Champ d'argent au lion d'or, cotoyé d'une couronne en gueule, avec palmes en sinople.

Les armes de Manitoba.



Champ sinople à Buffle d'or ; croix de St. George sur chef d'argent, avec couronne royale et légende au centre ; puis inscription en or "Grand Sceau de la Province de Manitoba."

Les armes du Nord-Oouest.



Armes royales et légende en or ; avec inscription : "Le sceau des Territoires du Nord-Ouest."

La formule héraldique n'est pas encore déterminée.

BNQ
000 174 842